This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

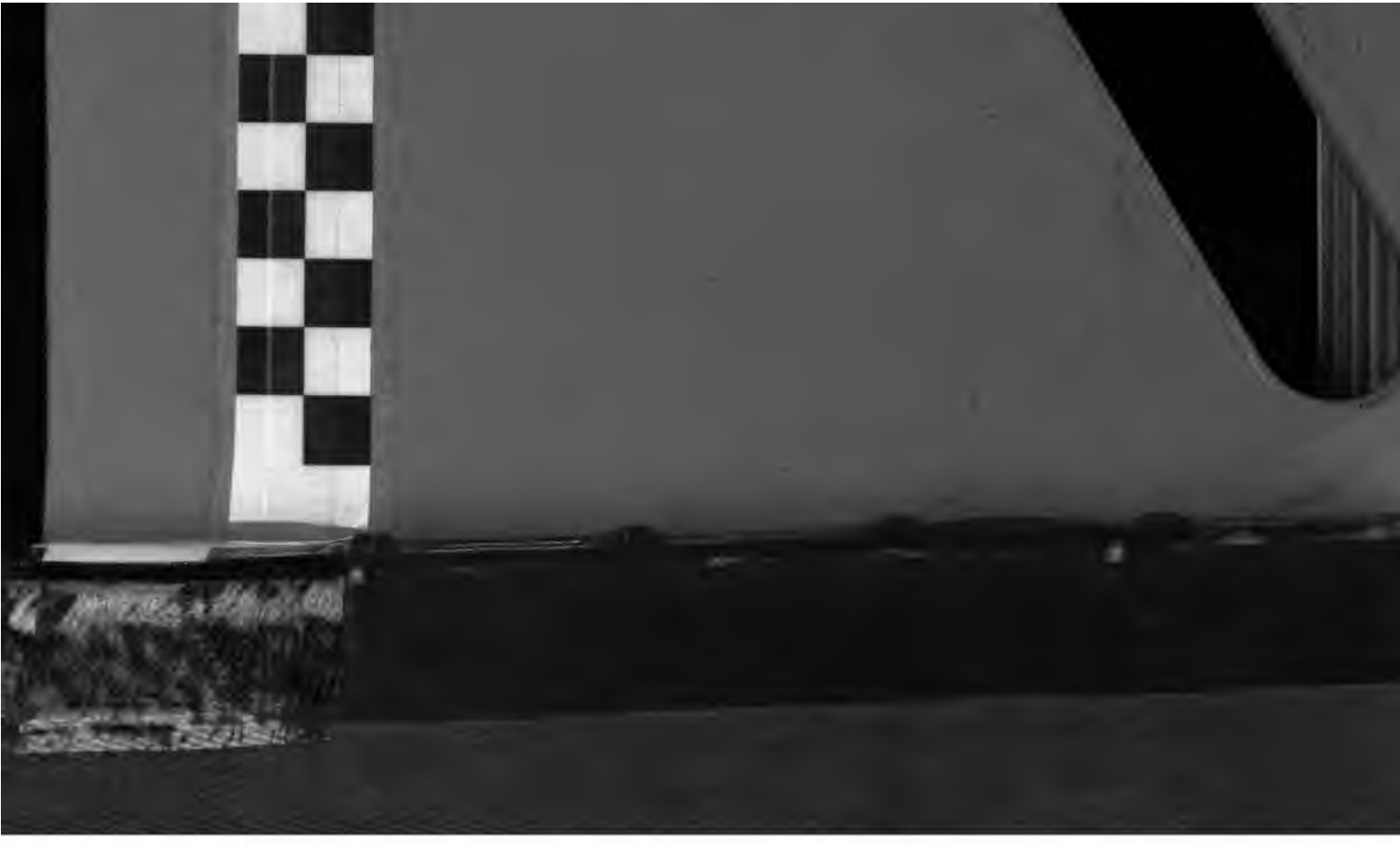

~~129-4~~

49-2-12

LA

SCIENCE SOCIALE.

50.326

Tous les exemplaires non revêtus de notre signature seront réputés contrefaits.

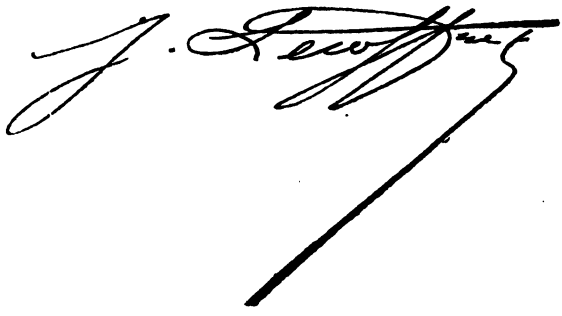

FACULTAD DE DERECHO
Biblioteca

Ej. Consulta en Sala
Excluido de préstamo
(201)

PARIS. — Typographie de FIRMIN DIDOT FRÈRES, rue Jacob, 56.

BIBLIOTECA UCM
5306229352
D (FA)
50,326

LA SCIENCE SOCIALE

AU

POINT DE VUE DES FAITS.

PAR

M. L'ABBÉ MARTINET.

Nescierunt, neque intellexerunt; in tenebris ambulant : movebuntur omnia fundamenta terræ.

Ps. LXXXI, 5.

PARIS,
JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29,
CI-DEVANT RUE DU POT DE FER SAINT-SULPICE, 8.

1851.

"EXCLUIDO DE PRESTAMO"

X-53-19991-1

PRÉFACE.

L'idée de refaire la société est aussi ancienne que l'homme. A peine sortis des mains du Créateur, les deux premiers humains prêtent l'oreille à l'esprit de mensonge, jugent l'œuvre de Dieu mauvaise, et entreprennent de la réformer. Quarante siècles de monstrueuses aberrations sont le fruit de cette première réforme.

Le Fils de Dieu daigne se faire le *Fils de l'homme, dans la plénitude des temps,* afin de *restaurer* les débris de la société primitive, de les *réconcilier en lui-même,* de les *pacifier par le sang de sa croix* (1). Délivrer le *vieil homme* des ténèbres de son ignorance,

(1) Saint Paul, *Épître aux Éphésiens,* ch. 1, 10. — *Aux Colossiens,* ch. 1, 20.

de la corruption de ses désirs, et en faire un *homme nouveau;* par la restauration morale de l'individu, restaurer la famille domestique; par la restauration des familles domestiques, restaurer les familles civiles ou nationales; par la restauration de celles-ci, marcher à la restauration universelle; faire de tous les hommes et de tous les peuples une famille de frères, vivant sous la loi du Père céleste : tel fut, tel est toujours le plan du Rédempteur.

Choisie des l'origine pour être le foyer de la régénération universelle, l'Europe est, durant quinze siècles, l'objet des faveurs du ciel, le théâtre de luttes héroïques et d'immenses travaux. Délivrée successivement de deux barbaries, et pénétrée à fond par la lumière évangélique, elle va enfin remplir sa sublime mission, quand la pensée de refaire le christianisme opère dans son sein une nouvelle explosion de la barbarie. Sa désorganisation religieuse entraîne sa désorganisation politique, l'une et l'autre produisent sa désorganisation économique, et, après trois siècles de remaniements qui l'ont presque réduite en poussière, il n'y a personne qui ne

se demande si l'Europe ne touche point à son heure suprême.

Dans cet ouvrage, dont la rédaction est récente, mais dont la matière occupait mon esprit depuis bien des années, je ne viens ni bercer mes lecteurs de vaines espérances, ni leur jeter des paroles de désespoir. Placé *au point de vue des faits*, je m'applique exclusivement à signaler l'origine, les progrès de nos aberrations sociales, et la meilleure manière de les réparer.

Je ne me dissimule ni l'extrême gravité des questions que je traite, ni la répugnance que rencontreront dans beaucoup d'honorables esprits quelques-unes de mes solutions. Toutefois, j'ai la confiance que les lecteurs consciencieux rendront justice à ma parfaite bonne foi, et aussi aux efforts que j'ai faits pour éclairer mes jugements.

Soumis sans réserve aux décisions des maîtres de la doctrine, je condamne et réprouve d'avance tout ce qui, à mon insu, aurait pu se glisser de répréhensible dans cet écrit.

Quant aux critiques malveillants qui, par une ignorance affectée de mes antécédents et

de ma patrie, voudraient encore, comme naguère, me travestir en organe d'un parti quelconque, je ne peux que protester contre leurs calomnieuses imputations et réclamer, pour moi seul, la pleine et entière responsabilité des doctrines émises dans ce livre ainsi que dans ceux qui l'ont précédé.

Chatenay, le 12 août 1851.

A. MARTINET,

Prêtre du diocèse de Tarentaise (Savoie).

LA

SCIENCE SOCIALE.

LIVRE I.

DES FONDEMENTS DE LA SCIENCE SOCIALE.

CHAPITRE I.

CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR SCIENCE SOCIALE.

Qu'est-ce que la science sociale? — C'est *la connaissance de nos rapports nécessaires avec les êtres auxquels notre existence est liée.*

Rien n'est isolé, rien ne vit à part dans l'immense société des êtres que nous appelons l'univers. L'ordre, la beauté et la vie y résultent de l'harmonie des existences. De tant d'individualités plus ou moins puissantes que notre œil y contemple, il n'en est aucune qui possède en soi le principe et le but de son existence. A la fois effets et causes, elles se prêtent un mutuel ap-

pui, se relient les unes aux autres, comme les anneaux d'une grande chaîne destinée à conserver et à transmettre le phénomène mystérieux de la vie. Chaque individu se rattache à son espèce, chaque espèce se subordonne et se superpose à d'autres espèces dans la hiérarchie du genre. Le genre s'unit au genre pour former le règne. Le règne animal réclame le règne végétal; le règne végétal repose sur le règne minéral. Ces trois règnes, dont l'accord constitue notre planète, vivent de leur commerce avec le système solaire, qui lui-même ne subsiste que par sa coordination au système universel.

Nul être ici-bas ne peut donc dire : Je me suffis à moi-même; je vis de mon propre fonds, et ce fonds est libre de toute charge!

Si parfois l'homme ose tenir ce langage, c'est qu'il est sujet à des accès de folie. Sa vie entière, considérée dans l'individu ou dans l'espèce, est une protestation incessante contre ce rêve de l'orgueil. Depuis des milliers d'années que le genre humain s'agite sur cette terre, quelle est son unique occupation? C'est de travailler à remplir l'abîme de ses misères, c'est de mettre l'univers entier au service de son indigence.

Tandis que les races animales les plus fortes, les plus industrieuses, se renferment dans un cercle étroit de jouissances qu'elles ne savent

ni varier ni étendre, nous voyons l'homme, sous la pression de l'universalité de ses désirs, faire d'incroyables efforts pour arriver à la jouissance de l'universalité des choses. Peu content de révolutionner le globe pour l'approprier à ses besoins, il s'élève à l'étude des mondes qui peuplent l'espace, et, ne pouvant les soumettre à son action, il veut du moins les assujettir à ses calculs. De là sa pensée s'élance vers l'invisible auteur et législateur de la nature visible, et comme il pressent que le premier et le dernier mot de l'énigme universelle est un secret divin, il faut à tout prix qu'il s'explique l'être sans lequel rien ne s'explique. S'il n'y réussit pas, il pourra s'emporter et dire avec Proudhon : *Je hais par-dessus tout un Dieu qui ne s'explique pas*, et je m'en délivre en lui disant : *Dieu, retire-toi!... tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience* (1)!

En contact par ses facultés avec tout ce qui existe, l'homme, comme nous le verrons bientôt, surpasse indéfiniment tous les êtres visibles en indigence et en grandeur. Né au dernier degré de l'ignorance, de la pauvreté, de la faiblesse, il aspire irrésistiblement à tout savoir, à tout avoir,

(1) *Confessions d'un révolutionnaire. — Système des contradictions*, ch. VIII.

à tout pouvoir. Pour se délivrer de ses misères et élever le niveau de son existence, il sent qu'il a besoin du concours : 1° du père des existences; 2° des individus de son espèce; 3° des êtres inférieurs : animaux, végétaux, minéraux.

De là trois besoins universellement sentis par la conscience humaine. — Le besoin de connaître et de régler nos rapports avec Dieu ; c'est l'objet de la religion. — Le besoin de connaître et de régler nos rapports avec les hommes; c'est l'objet de la politique. — Le besoin de connaître et de régler nos rapports avec les substances vivantes et inanimées de l'ordre matériel ; c'est l'objet de l'industrie.

Religion, politique, industrie, telle est la trinité autour de laquelle se groupent toutes les connaissances humaines spéculatives et pratiques, depuis la science la plus élevée jusqu'à l'art le plus humble. De l'indissoluble et harmonieux accord de ces trois branches découle l'unité de la science sociale, que nous avons définie : *la connaissance de nos rapports nécessaires avec les êtres auxquels notre existence est liée*, c'est-à-dire *avec l'universalité des êtres*.

Que cette science n'ait rien qui puisse en faire le monopole d'une classe spéciale ; que, dans ses données essentielles, elle soit indispensable à tous les individus humains jouissant du plein

exercice de leurs facultés, on doit déjà le voir.

En effet, nous naissons tous avec les mêmes besoins, avec les mêmes aspirations. Placés, par le fait de notre existence, en rapports personnels et incessants avec le monde, il y a nécessité pour chacun de nous de s'y orienter, de savoir comment et pourquoi on y est, ce que sont pour nous tant d'êtres auxquels notre existence est mêlée, ce que nous leur devons, ce que nous pouvons en attendre, quelle est la meilleure manière de vivre en paix avec eux.

Faute de lumières suffisantes sur ces questions capitales, nous resterions au-dessous des animaux, si bien servis par leur instinct dans l'accomplissement de leur destinée. Fatalement livrés à l'aveugle impulsion de nos appétits, nous courrions risque à chaque pas d'aller nous briser contre les lois immuables de l'ordre, et notre vie ne serait qu'un long supplice pour nous et nos entours.

Populariser la science sociale, en donner la connaissance, en inspirer l'amour à l'universalité des hommes, c'est donc l'intérêt suprême de l'individu et de la société. Nous verrons, en effet, que l'un et l'autre ne peuvent avoir qu'un but : l'éducation ou la civilisation de l'homme, laquelle doit se définir : *l'art d'élever les hommes à la perfection dont ils sont capables, en les formant à vivre en bonne*

harmonie avec Dieu, leur père, avec les hommes, leurs frères, avec les êtres inférieurs, leurs sujets.

Or, comment les hommes peuvent-ils apprendre à vivre en bonne harmonie avec Dieu, entre eux, et avec la nature matérielle, s'ils ignorent leurs rapports nécessaires avec ces trois classes d'êtres?

CHAPITRE II.

DU PRINCIPE COMMUN DE NOS ERREURS SOCIALES. — SYSTÈME DES NIVELEURS ÉCLECTIQUES.

La science n'étant que l'évolution d'un principe, il importe grandement de ne pas errer dans le choix de notre principe. En partant d'une fausse donnée, la logique, qui sert au dévidage de l'erreur aussi bien que de la vérité, nous conduirait, de déduction en déduction, jusqu'à l'absurde. Or l'absurdité, qui périt bientôt par le ridicule quand elle est spéculative, finit souvent par l'atroce en matière sociale. Accueillie avec enthousiasme par les mauvais instincts qui ne vivent que de déraison, elle envahit les masses, et peut conduire au tombeau la nation qui aura dit : Ces idées sont trop absurdes pour être dangereuses.

Que sont, en effet, les théories extravagantes qui aujourd'hui font trembler l'Europe et peuvent demain l'ensevelir dans le sang? Elles ne sont que le développement logique du faux principe admis,

sciemment ou non, par la plupart des publicistes modernes.

Ce principe, c'est l'antique fable de l'espèce humaine apparue, on ne sait trop ni quand ni comment, sur notre planète, vivant d'abord dans un isolement sauvage, qu'on est convenu d'appeler *état de nature*, se rapprochant ensuite, sous l'impulsion du besoin, de l'intérêt, du plaisir, pour établir la société.

Comment ce vieux conte, honni par le bon sens païen avant même que le christianisme ne l'eût dissipé comme un rêve stupide, put-il reprendre faveur au sein du XVIIIe siècle? C'est ce qu'on ne peut expliquer qu'en disant : Les docteurs du dernier siècle en étaient venus à ne plus vouloir de l'homme et de la société créés du même coup par Dieu; il fallait donc qu'ils ressuscitassent l'homme enfanté par l'aveugle nature et la société créée par l'homme sauvage.

Quoi qu'il en soit de l'explication, le fait est indubitable. *L'homme de la nature* est l'éternel canevas sur lequel l'école moderne a brodé, brode encore les belles idées sociales et politiques qui, de révolution en révolution, nous ramènent à la barbarie.

Pour les esprits les plus avancés dans les *lumières* de l'époque, tels que la Mettrie et Lamarck, l'enfant de la nature avait toute la valeur d'un

fait. Ils montraient scientifiquement comme quoi notre premier père était, selon toute apparence, *un marsouin qui avait acquis deux pieds en se fendant la queue, ou un singe dont le nez s'était allongé par un rhume de cerveau* (1).

Quant aux écrivains assez sages pour n'aimer à braver ni le bon sens public ni les croyances religieuses, ils laissaient prudemment dans l'ombre la question embarrassante de l'origine première de notre espèce. Les uns, tels que Buffon et son continuateur Lacépède, se bornaient, en leur qualité de naturalistes, à nous apprendre comment le *quadrumane* humain, errant d'abord dans les forêts, avait pu s'élever à l'état social par l'invention successive de la *femme*, du langage et de tous les arts (2). Les autres, tels que Montesquieu, Rousseau, etc., nous faisaient assister à l'intéressant contrat par lequel les hommes, régis jusque-là par les instincts individuels, *ont renoncé à leur indépendance naturelle, pour vivre sous des lois politiques, et renoncé à la communauté naturelle des biens, pour vivre sous des lois civiles* (3).

---

(1) Voy. *Philosophie zoologique*, t. II. — *Considérations sur les êtres organisés*, t. II.

(2) Voy. le *Discours* de M. de Lacépède, faisant suite aux *Œuvres* de Buffon.

(3) *De l'Esprit des lois*, liv. XXVI, ch. XV.

De cet article de foi philosophique, qui place l'origine de la société humaine dans la libre détermination d'hommes primitivement égaux entre eux et jouissant d'une complète indépendance, sont nés une foule de systèmes politiques, qui peuvent se réduire à trois : le système des niveleurs éclectiques, le système des niveleurs radicaux, le système des niveleurs consommés.

Les niveleurs éclectiques, en gens modérés et de bonne maison, ont adouci le principe, et par là même les conséquences.

« La société, disent-ils, fut une création de l'homme; mais cette création était un progrès et la source de tous les progrès. L'homme de la cité est certainement préférable à l'homme des forêts, dont au reste le *désir de vivre en société* était, comme l'a dit le grand Montesquieu, la *quatrième loi naturelle* (1). Avec le pacte social naquirent les arts nécessaires et d'agrément, les lettres, les sciences, les religions, les libertés civiles et politiques, toutes choses utiles au développement de l'espèce humaine, pourvu qu'elles soient purifiées de leurs abus et dirigées vers le bien général par un gouvernement sage et éclairé. Or, après bien des essais malheureux, l'Europe arrive enfin à ce juste milieu politique qui, conservant et

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. I, ch. II.

conciliant entre eux les principaux éléments du passé, pose le fondement des progrès de l'avenir en accordant à toutes les lumières, à toutes les capacités, la liberté de se produire au grand jour. Mais ne précipitons rien ; car les révolutions, qui nous ont aidés à sortir de la barbarie théocratique du moyen âge, pourraient nous jeter, sous le nom de démocratie, dans une anarchie irrémédiable. »

Mettant la politique au-dessus de la religion et de l'industrie, les niveleurs éclectiques veulent bien donner une place à la première, mais à la condition expresse qu'elle n'en sortira pas pour se mêler de l'ordre politique, attendu que celui-ci est une affaire à régler exclusivement par les lois. Or, le mécanisme qu'ils jugent le plus propre à donner de bonnes lois, c'est le régime représentatif ainsi constitué : au sommet, un roi qui règne sans gouverner ; à côté, des capacités qui discutent, légifèrent et fonctionnent sans contrainte ; au-dessous, des masses qui admirent, travaillent et payent sans murmurer.

Cette école, qui s'est appelée d'abord le *parti libéral*, et qu'on a désignée depuis par le nom de parti *doctrinaire* ou *juste milieu*, a incontestablement pour chef Montesquieu. L'*Esprit des lois*, dans lequel on admirera toujours une vaste érudition, des détails et des aperçus d'une grande jus-

tesse, n'en est pas moins la Babel qui a produit la confusion des langues, qui a substitué le règne des idées décousues à celui des doctrines, et préparé le gâchis social au milieu duquel nous pataugeons.

De cette erreur capitale, que la société est un établissement humain, Montesquieu conclut avec raison que le droit des gens, le droit politique et civil, en général, toutes les lois humaines, sont indépendants, *par leur origine, par leur objet, par leur nature*, de toute loi supérieure; qu'ils ne doivent être l'œuvre que de la *réunion des volontés* humaines déterminées par diverses influences, notamment par celles de la forme gouvernementale et des *accidents physiques* du pays, de sorte que *la nature des lois humaines est d'être soumises à tous les accidents qui arrivent, et de varier à mesure que les volontés des hommes changent* (1).

De là l'amnistie qu'il octroie aux institutions et aux usages les plus injustifiables; de là, dans son école, cette légomanie qui ne reconnaît d'autres limites au pouvoir législatif que *la puissance des idées reçues* et des *faits accomplis*, qui appelle juste et conforme au droit tout ce qui est légal, et veut que la loi, au lieu d'être la règle des volontés humaines, soit l'expression variable de leurs ca-

(1) Voy., entre autres passages, liv. I, ch. III; liv. XXVI, ch. 2.

prices. De là surtout le typhus de l'anglomanie.

Épris d'une admiration extatique pour la constitution anglaise, qu'il connaissait très-mal et dont il a donné une explication des plus fausses, ainsi que nous le verrons en son lieu, Montesquieu semble n'avoir écrit ses trente et un livres que pour y ressasser, avec les correctifs que dictait la prudence, cet axiome de son école : L'Angleterre est le seul pays libre et prospère : *c'est le peuple du monde qui a le mieux su se prévaloir à la fois de ces trois grandes choses, la religion, le commerce et la liberté* (1).

Passons aux niveleurs radicaux.

---

(1) Liv. XX, ch. VII.

CHAPITRE III.

SYSTÈMES DES NIVELEURS RADICAUX ET DES NIVELEURS CONSCRITS.

Si les niveleurs éclectiques, généralement satisfaits des libertés conquises, veulent clore l'ère des révolutions violentes, et ne se soucient nullement de rappeler la société à la stricte exécution des clauses du pacte primitif, il en est autrement des niveleurs radicaux, dont le catéchisme commence par ces mots : *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers* (1).

« Égalité, liberté, fraternité, voilà, disent-ils aux niveleurs éclectiques, les prérogatives inaliénables des hommes; ils en jouissaient avant le pacte social, et vous convenez vous-mêmes qu'ils ne stipulèrent celui-ci que pour mieux s'en assurer la jouissance. Eh bien, que sont devenues ces prérogatives, sinon de vaines paroles, grâce à l'égoïsme infernal de caste et de famille, qui n'a cessé de

(1) Rousseau, *Contrat social*, liv. I, ch. 1.

vouloir cumuler dans les mains de quelques-uns le pouvoir et les richesses dévolus à tous par le droit de nature? Le christianisme parut un instant vouloir ramener les hommes à leur loi première; mais bientôt, corrompu par l'ambition des prêtres et des grands, il n'a fait que fomenter par ses palliatifs les iniquités sociales. Vos institutions politiques ne sont qu'un leurre; il nous faut une réforme radicale de la société, et malheur à qui s'y opposera! »

Ici, les niveleurs radicaux se divisent en plusieurs sectes, qui peuvent se réduire à deux : les radicaux *politiques*, les radicaux *industriels*.

Les premiers, plus jaloux de leur indépendance que de leur bien-être matériel, veulent une organisation politique qui diminue le moins possible cette royauté de soi-même que chacun de nous tient de la nature. Une république qui placerait et maintiendrait l'universalité des citoyens sur le pied d'égalité complète, sous le rapport de l'éducation et de l'exercice des droits politiques; qui donnerait la liberté à tous, en ne les soumettant, en matière religieuse, politique et civile, qu'aux lois et institutions établies par le suffrage des citoyens: voilà ce que les niveleurs radicaux politiques se proposent et ce qu'ils se flattent de pouvoir obtenir par l'application des idées du *Contrat social*.

Les niveleurs *industriels*, considérant l'homme comme un *tube digestif* qui n'aspire qu'à se remplir, demandent une organisation sociale et politique qui procure à tous, d'abord le nécessaire, ensuite le possible, en matière de jouissances. Pour cela, les uns réclament le partage instantané ou graduel du capital foncier et mobilier, soit la division de la propriété entre tous, et on les appelle *partageux;* les autres, appelés *communistes* ou *communautaires*, veulent l'indivision de la propriété, mais ils diffèrent entre eux sur la meilleure manière d'en organiser l'exploitation et d'en étendre la jouissance à tous. Beaucoup, pour conserver une ombre de famille et de liberté individuelle, voudraient que, en restant seul propriétaire absolu, l'État laissât aux citoyens la propriété restreinte ou la simple possession, s'appliquant par de bonnes lois sur les successions à empêcher l'accumulation des terres, et aussi des capitaux mobiliers. De peur que la possession ne dégénère en propriété, d'autres substituent des métayers ou fermiers aux possesseurs. D'autres, enfin, ennemis de ces lâches transactions avec l'infâme système qui a prévalu jusqu'ici, veulent l'abolition du *tien* et du *mien* par la franche application du principe de communauté; et si l'on ne peut y arriver ni par les *combinaisons attractionnelles* des fouriéristes, ni par les théories de M. Louis Blanc sur l'*orga-*

nisation des travailleurs, ils sont décidés à recourir aux moyens énergiques proposés par Gracchus Babeuf.

Les niveleurs *consommés* se moquent, avec raison, des niveleurs radicaux, politiques et industriels; et, après leur avoir démontré que toutes leurs organisations sociales et politiques, depuis la république égalitaire jusqu'à la communauté sous la forme la plus douce ou la plus dure, ne sont que des engins d'un vaste et accablant despotisme, voici ce qu'ils leur disent :

« Pauvres idéologues, quand renoncerez-vous enfin à l'absurde projet de mettre les libertés que nous tenons de la nature sous la sauvegarde des servitudes que nous impose la société? Que devons-nous à celle-ci? Mille besoins factices, qui, en dépravant nos facultés, nous ont fait perdre jusqu'au sentiment des pures et inaltérables jouissances de l'homme primitif. La chaîne de nos maux doit vous être assez connue. Le but des premiers hommes, en formant la société, était sans doute d'augmenter leur bien-être par l'union des forces; mais qu'arriva-t-il? Au lieu d'employer exclusivement leur pensée et leurs bras à mieux jouir des dons de la nature, ils se mirent à raisonner sur l'origine des choses, et s'infatuèrent bientôt de l'idée d'un créateur et législateur de l'univers. De là les cultes religieux, qui, en les sou-

mettant aux lois d'un maître chimérique, les dépossédèrent du libre gouvernement d'eux-mêmes. Le pouvoir une fois installé dans les cieux, il fallut lui donner des représentants sur la terre, et l'expropriation de l'âme par la théocratie entraîna l'expropriation du sol par l'aristocratie. C'est ainsi que les hommes, sacrés par la nature rois absolus de leur pensée et de leurs actions, devinrent esclaves des plus dégradantes rêveries et institutions.

« Plusieurs d'entre vous ont déjà compris que la liberté et l'indépendance ne seront que de vains mots tant qu'on n'aura pas radicalement extirpé l'idée religieuse, mère de toutes les servitudes; comment ne voient-ils pas que l'idée religieuse subsistera tant qu'on n'aura pas aboli l'ordre social, source impure du désordre de nos facultés? N'oubliez pas cette parole de Rousseau : *L'état de réflexion est un état contre nature, et l'homme qui médite est un animal dépravé* (1). La théorie du *Contrat social* ne fut, dans la pensée du grand philosophe, que l'itinéraire tracé à notre espèce pour reconquérir l'âge d'or de l'*état de nature*, dont il dépeint le bonheur et déplore la perte,

(1) *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, 1re part.

avec tant d'éloquence, dans le *Discours sur l'origine*, etc. »

Les niveleurs consommés n'ont pas seulement pour eux l'éloquence de Rousseau, ils ont contre les niveleurs éclectiques et radicaux trois puissances irrésistibles : le principe reçu, les faits accomplis, la foi innée des hommes aux mystères.

1° Le principe reçu. — S'il est vrai, comme le supposent tous les niveleurs, que l'égalité, la liberté et l'indépendance fussent notre lot à tous avant le pacte social, il y a folie à les chercher ailleurs que dans le bienheureux *état de nature*, que nos aïeux eurent le malheur d'abandonner. L'établissement de la société fut l'acte de déchéance, le véritable péché originel; l'homme ne peut donc se réhabiliter que par l'abolition du pacte, dût-elle s'accomplir par un baptême de feu et de sang.

2° Les faits accomplis. — Toutes les révolutions faites jusqu'ici au nom de l'égalité et de la liberté n'ont eu pour but et pour résultat que de nous donner de nouveaux accapareurs du capital et du pouvoir. Pour éviter ces impies escamotages, écrivons sur notre drapeau : Guerre éternelle au capital et au pouvoir! L'égalité, c'est l'abolition absolue du tien et du mien; la liberté, c'est l'anarchie sans limites, l'absence totale d'un pouvoir, qui, pour être divin ou humain, monarchique, aristocratique ou démocratique, n'en est pas moins

l'exécrable oppresseur de la souveraineté absolue que chacun de nous tient de la nature.

— Mais c'est là une inspiration des plus folles, diront tous les demi-niveleurs. Pour jouir de la liberté, devrons-nous donc adopter le régime des ours, substituer le gland, les racines au pain, et nous placer sous l'impitoyable tyrannie de la famine ? Les béatitudes de l'âge d'or et de l'état de nature sont une fiction de poëtes, et ce fut, sans doute, pour échapper aux misères de l'isolement, aux horreurs du besoin, que les premiers fondateurs de la société sacrifièrent une partie de leur indépendance, pour mieux jouir de l'autre. Au lieu de prendre à la lettre les amères censures et les boutades excentriques qu'inspiraient à la grande âme de Rousseau les abus de l'ancienne société, contemplez nos améliorations sociales depuis soixante ans, et vous sentirez ce qu'il y a d'absurde et d'inhumain dans vos projets de destruction.

Ainsi parlent les demi-niveleurs, mais la force de leur raisonnement va échouer contre une force bien autrement supérieure.

3° La foi innée des hommes au mystère. — En étudiant l'homme réel, nous verrons qu'il est par nature ennemi des réalités de la nature, et que, pour ne pas lui inspirer un insurmontable dégoût, il faut lui montrer le mystérieux et le sur-

naturel au début et au terme de son existence. Qu'on rie tant qu'on voudra de cette faiblesse de l'humanité, elle est incorrigible, et les rieurs eux-mêmes n'y échappent pas.

Abolissez la foi chrétienne aux béatitudes du paradis terrestre et du paradis céleste, vous introduisez fatalement la foi aux béatitudes de l'âge d'or des poëtes et aux béatitudes de l'avenir merveilleux promis par toutes les révolutions.

Niez le dogme catholique de la chute originelle, dogme si abrutissant au dire de nos libres penseurs (1), vous aurez indubitablement le dogme philosophique du crime social qui livra, dès l'origine, à quelques oppresseurs, la richesse et la souveraineté de tous.

Chassez le prêtre qui baptise *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, exigeant du réci-

---

(1) « Je prouverai d'abord que le catéchisme abêtit l'enfance; je prouverai ensuite qu'il la corrompt. Il l'abêtit en commandant à la raison d'abdiquer, en imposant à l'esprit d'admettre, sans examen ni preuves, sous le titre de *Mystères*, de prétendues vérités qui choquent le plus grossier bon sens, qui sont non-seulement, comme on le dit, au-dessus de la raison, mais en opposition manifeste avec la raison, dont ce livre proclame, d'ailleurs, à chaque pas l'impuissance. Il la corrompt et pervertit en elle le sens moral, en faussant les notions de la justice, du devoir, en défigurant Dieu misérablement. » M. Jacques, dans le recueil intitulé : *La liberté de penser*, nos de décembre 1850 et de janvier 1851.

Si no hay pecado original, hay pecado social

piendaire les engagements que vous savez; aussitôt arrive l'hiérophante de la franc-maçonnerie, de l'illuminisme, du carbonarisme, du mazzinisme, etc., qui, après de longues épreuves et d'affreux serments, dira à l'initié : La souillure antique de l'esclavage universel ne peut être effacée que par le poison, le fer et le feu; enfant de la lumière et de la liberté, arme-toi de ce poignard, obéis aveuglément à tes chefs, et crois n'avoir rien fait pour l'humanité, tant que l'homme n'aura pas reconquis sa sublime dignité, en ne reconnaissant d'autre dieu que la nature, d'autre pontife et roi que lui-même.

Qui ne le voit? le rêve poétique de l'état de nature, que caressa l'antiquité païenne, que le christianisme fit rentrer dans les mystérieux symboles de quelques sectes obscures, telles que le manichéisme, et plus tard la franc-maçonnerie, rêve rajeuni par le merveilleux talent de Rousseau, transformé en dogme irréfragable, et armé de tous les moyens d'application par le génie le plus capable d'organiser la désorganisation universelle (1); ce rêve, dis-je, est aujourd'hui la religion plus ou moins nettement formulée, mais

(1) Weishaupt, fondateur de l'illuminisme allemand. Voy. ses *Écrits originaux*.

enfin la religion unique de quiconque n'est plus chrétien.

Que lisons-nous dans les programmes, manifestes, publications quelconques du socialisme, qu'ils soient signés : Owen, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Blanqui, Barbès, Louis Blanc, Proudhon, Guillaume Marr, Struve, Becker, Heinzen, Mazzini, Ledru-Rollin, Darasz, etc.? Nous y lisons : *La société actuelle est bonne à brûler.*

Dans les forces révolutionnaires qui s'organisent au grand soleil, avec un ensemble incroyable, et sur une surface qui, comprenant toute l'Europe du bord de la Méditerranée jusqu'à la Norwége (1), s'étend des rives de la Néva jusqu'aux États-Unis, que voyons-nous? Nous voyons les apprêts d'un incendie tel que l'humanité n'en vit jamais.

Mais ce sont là des plans irréalisables, direz-vous. — Distinguons deux choses : les mille plans d'avenir imaginés par les théoristes révolutionnaires, et le plan de destruction du passé et du présent, sur lequel tous s'accordent. Que les premiers ne se réalisent jamais, tant ils sont absurdes

(1) Les journaux allemands et français, de mars 1851, ont entretenu le public des progrès du communisme norwégien et de ses essais de jacquerie à Levanger et dans les environs.

et contradictoires, c'est évident, même pour les neuf dixièmes de ceux qui les prêchent. Mais que nos institutions politiques, les unes sorties hier du volcan révolutionnaire, les autres prodigieusement ébranlées et ne se soutenant plus qu'à la pointe du sabre, soient à l'épreuve de la tourmente qui se prépare, pouvez-vous bien l'affirmer?

Les révolutionnaires de toute espèce ont dit : *Les principes ne peuvent ni reculer ni s'arrêter : périssent les hommes plutôt que les principes!* Ils ont dit vrai.

Le grand principe de la *construction de la société par des hommes supposés primitivement libres*, a marché, et il va nous donner ce qu'il porte dans le ventre : *la destruction de la société par des hommes qui se croient esclaves*, et qui sont en effet les jouets de leur ignorance et de leurs mauvais instincts. Résumons en deux mots l'histoire du socialisme.

Les niveleurs éclectiques et modérés, soumettant la religion à la politique, ont cru pouvoir succéder à Dieu dans le gouvernement des hommes, et ils ont dit : La société humaine ne peut être régie que par des lois humaines; la confection des lois appartient aux plus éclairés.

Les niveleurs radicaux ont dit : Il n'y a de lois humaines que celles qui sont l'œuvre de tous les

humains; il nous faut donc un ordre social et politique qui place tous les citoyens au même niveau de capacité intellectuelle et de bien-être matériel.

Après tant d'efforts inutiles pour obtenir un ordre social moins ennemi de l'égalité et de la liberté primitives, les niveleurs consommés se lèvent et sont accueillis avec faveur, quand ils disent aux multitudes ruinées au jeu des révolutions parlementaires et radicales : Déchirons le pacte social, et rentrons dans la plénitude de nos droits!

A-t-on compris maintenant ce que je disais, au commencement du chapitre II, du danger qu'il y a dans le choix d'un faux principe et de la puissance des déductions les plus absurdes en matière sociale?

CHAPITRE IV.

COMMENT LA NATURE DE L'HOMME RENVERSE L'HOMME DE LA NATURE.

Quel malheur que l'auteur de l'*Esprit des lois* ait employé vingt ans, comme il nous le dit dans sa *Préface*, à écrire sur la meilleure manière de diriger les hommes et la société, sans avoir consacré quelques heures à l'étude sérieuse de l'homme et de la société! S'il eût arrêté son regard, d'ailleurs si pénétrant, sur ces deux choses qui n'en font qu'une, il n'aurait pas fondé son œuvre colossale sur un thème de collége, et nous ne serions pas obligé de dire : Montesquieu a contribué plus que personne au chaos de notre politique moderne; c'est aux ténèbres répandues par son livre que les sinistres clartés du *Contrat social* ont dû la puissance d'éblouir et d'embraser l'Europe (1).

(1) « Montesquieu n'a parlé que des lois positives; il a laissé son bel édifice imparfait : mais il fallait aller à la source

Faisons enfin, dans la simplicité de notre bon sens, ce que le grand écrivain oublia ou dédaigna de faire. A des fictions poétiques, ridicules au point de vue de la science et désastreuses dans leur portée sociale, substituons des faits notoires, palpables, prosaïques jusqu'à la trivialité. Aux hommes fabuleux de l'*état de nature*, qu'on nous dit avoir conçu l'idée de la société, en avoir rédigé librement le pacte, sous la réserve d'une partie de leurs droits antérieurs, opposons les millions et milliards d'hommes très-réels, très-historiques, que leur constitution physique et morale condamne à tout recevoir de la société et à n'en pouvoir sortir sans cesser d'être hommes, selon le mot d'Aristote : *L'homme isolé est un dieu ou une bête.*

Que le citoyen du pays le plus libre et le sujet de l'État le plus despotique, également incapables de se donner l'existence, soient condamnés à la recevoir d'autrui, c'est un fait. — Que cette aumône ne leur arrive que par le ministère de

---

même des lois, remonter à cette première convention, expresse ou tacite, qui lie toutes les sociétés. Le *Contrat social* a paru ; c'est le portique du temple et le premier chapitre de l'*Esprit des lois*. C'est de l'auteur qu'on peut dire véritablement : *Le genre humain avait perdu ses titres ; Jean-Jacques les a retrouvés.* » Note de Brizard, édition de Poinçot, t. VIII.

deux individus humains déjà vivant en société, c'est un fait.

Que, pour s'élever de l'état d'embryon à l'état de fœtus viable, l'un et l'autre soient assujettis durant neuf mois à vivre aveuglément de la vie de leur mère, c'est un fait. — Que, du moment où ils tombent dans un berceau jusqu'au jour où l'un se reconnaît libre et l'autre esclave, la vie de ces deux hommes soit une servitude des plus complètes, des plus humiliantes, et pourtant des plus salutaires, c'est encore un fait.

Une extrême indigence et une extrême faiblesse, qui nous livrent à la merci de nos entours; une infinité de besoins, de souffrances et de périls, avec l'impuissance absolue de pourvoir aux uns, de remédier et d'obvier aux autres : voilà les seuls priviléges incontestables que nous apportions en naissant et dont la jouissance nous soit assurée durant la première période de la vie. Placardons de l'un à l'autre pôle l'abolition de l'esclavage et de la mendicité, notre bonne mère la nature n'en persistera pas moins à nous jeter chaque année trente et quelques millions d'esclaves et de mendiants.

Chose singulière et pourtant déjà vieille ! dans la hiérarchie des animaux, dont nous occupons le sommet, nous sommes précisément les derniers à obtenir cette plénitude de vie qui ressemble à

la liberté : il est même visible que nous n'en jouissons jamais; l'apogée de la vie humaine est encore de l'enfance. Exemple :

A l'âge où Napoléon et Daniel O'Connell distinguaient à peine leur droite de leur gauche, le lionceau, né le même jour qu'eux, était déjà lion, l'égal en force et en sagesse de tous les individus de son espèce. Trente ans plus tard, quand nos deux grands hommes employèrent leur génie, l'un à courber l'Europe sous son épée, l'autre à relever sa nation par la seule puissance de la parole, croyez-vous qu'ils atteignissent la dernière limite dans l'art de gouverner? Non; comme nous, et même plus que nous, ils expérimentèrent la faiblesse des visées de l'homme, la faiblesse encore plus grande de ses moyens d'action. Ni l'un ni l'autre ne jouirent de ce tact infaillible qui dirige le roi du désert et en fait un être assez indépendant pour faire tout ce qu'il veut, assez sage pour ne vouloir que ce qu'il peut. Alors même que tout obéissait à leurs ordres, Napoléon et O'Connell devaient soumettre à des tiers le gouvernement de leur personne. Pourquoi des médecins, des chirurgiens dans leur entourage? Parce que, dans l'art de se nourrir et de soigner leur existence, ces puissantes têtes étaient ce que nous sommes à peu près tous, des enfants, dix fois moins experts que les moins experts des animaux.

Ce n'est pas tout : quand, à force de veilles et de soins qui suffiraient à l'éducation de vingt troupeaux, on est parvenu à consolider assez l'organisme d'un enfant pour qu'on lui accorde une certaine liberté d'action sans l'exposer à se rompre la tête, voilà qu'on découvre en lui un nouvel être encore plus besogneux, et dont l'éducation, toujours inachevée, dure autant que la vie. L'âme, quel foyer de besoins éternellement renaissants, d'aspirations illimitées, de désirs insatiables! Il y a une mesure d'aliments qui suffit à l'estomac le plus vorace; mais trouvez-moi, dans le passé ou le présent, une âme humaine pleinement satisfaite!

On ne manquera pas de me dire que, si les désirs de l'âme sont infinis, la sagesse consiste à leur donner des limites et à pratiquer cette belle maxime : *Qui vit selon la nature se contente de peu, rien ne suffit à qui vit selon l'opinion.* En effet, depuis le stoïcien Sénèque, qui parlait ainsi et vivait autrement, jusqu'au jour où Jean-Jacques écrivait : *L'homme qui médite est un animal dépravé,* des milliers de sages ont eu la bonté de nous avertir que notre âme est une folle à cloître dans les limites de ce monde. L'époque actuelle fourmille de publications grosses et petites où l'on rebat de toutes manières la thèse des Feuerbach, Heinzen, Robert Owen, Proudhon et

autres : « Ce sont les religions, surtout le christianisme, qui ont dévoyé et perverti l'homme, en le passionnant pour des chimères, en le dégoûtant des réalités. Qu'on extirpe l'idée de Dieu, l'attente d'une vie meilleure, et le genre humain jouira enfin du bonheur qui lui est propre. »

Voici ce que le bon sens philosophique, appuyé sur l'évidence des faits, répond à ces tristes idéologues : Au lieu de cajoler toujours la vieille abstraction de l'*homme de la nature*, pourquoi n'étudiez-vous pas la nature de l'homme réel, de l'homme qui se rencontre partout, même dans votre honorable personne? Si à des observations sérieuses sur cet homme vous ajoutiez quelques notions élémentaires de psychologie et de métaphysique, peut-être comprendriez-vous ces deux choses : 1° nos pensées et nos désirs n'étant que l'exercice vital de nos facultés intellectuelles, nous pouvons et nous devons les diriger au but; mais il y aurait crime et folie à vouloir les restreindre et les extirper : ce serait travailler à l'abrutissement et au meurtre de notre âme; 2° Prétendre que nous avons acquis ou reçu du christianisme des tendances et des inspirations supérieures à notre nature, c'est dire que nos facultés sont devenues plus grandes qu'elles-mêmes, ce qui est d'une absurdité parfaite.

Vous voudriez que, renonçant aux prétendues

chimères d'une existence surnaturelle, les hommes fussent assez raisonnables pour s'appliquer exclusivement à embellir leur vie présente, et qu'ils ne fissent consister leur supériorité sur les animaux que dans la multiplicité et la variété de leurs jouissances. Mais c'est précisément parce qu'ils sont de leur nature raisonnables ou raisonneurs, que les hommes agiront toujours à l'encontre de votre théorie, alors même qu'ils la professeront de bouche. S'élever du connu à l'inconnu, du présent à l'avenir, du visible à l'invisible, de l'effet à la cause, de l'imparfait au parfait, telle est l'incorrigible manie de cette faculté qu'on appelle raison. Se dégoûter du connu, du présent, du visible, de l'imparfait, et aspirer à la possession de l'inconnu, de l'avenir, de l'invisible, du parfait, telle est la manie non moins incorrigible de ce que nous appelons notre volonté, notre cœur.

Les animaux ne sont pas sujets à cette maladie, aussi jouissent-ils d'une paisible existence qui paraît exciter votre envie et vous inspirer cette question : Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? Le sens commun répond : Parce qu'il est évident que nous ne sommes pas, comme eux, bornés par la nature de nos facultés à un rôle subalterne et des plus étroits dans le monde des existences. Depuis des milliers d'années qu'on étudie les animaux, nous voyons la chaîne de leurs générations

se dilater sans que leur industrie reçoive le moindre accroissement. Nos plus grands efforts pour étendre leur sphère d'activité et les entraîner avec nous sur la route du progrès, n'ont produit dans quelques individus que de vaines singeries qui, en faisant honneur à l'habileté des maîtres, n'en démontrent que mieux l'impuissance des espèces animales à sortir de leur éternelle ornière.

Au contraire, à quoi voyons-nous travailler ce milliard d'individus humains, divers de costumes et de langages, mais identiques dans leur constitution physique et morale? Nous les voyons dépenser des forces infinies pour briser, anéantir tout ce qui entrave le développement illimité de leurs facultés, dont le cri éternel est : En avant!

Un individu a-t-il réussi, par la puissance de sa réflexion ou de son épée, à ouvrir aux multitudes une route inconnue et à faire crier : Découverte! il y a ivresse générale; on divinise l'inventeur, et l'invention est exploitée avec enthousiasme. Est-elle ce que sont toutes les inventions humaines, un pas de plus dans la science de notre ignorance et de notre faiblesse? On ne se rebute pas, et le monde finira avant que les hommes renoncent à la conquête de l'inconnu.

C'est là une folie, dites-vous. — Reconnaissez du moins, à la lumière des faits, que cette folie

est universelle, incurable, et que les résultats n'en sont pas trop humiliants.

Que les hommes ne puissent faire usage de leurs facultés de penser, de juger, de raisonner, de sentir, sans qu'aussitôt leurs pensées et leurs sentiments ne les emportent au-dessus et au delà de la sphère des sens, c'est un fait aussi vieux et aussi étendu que le monde.

Que ceux d'entre les hommes qui ne raisonnent pas encore, tels que les enfants, ou qui ne parviennent jamais à raisonner, tels que les idiots, restent très-inférieurs à l'animal dans l'art de pourvoir à leur existence, c'est un fait connu dans tous les temps, dans tous les lieux.

Que les individus dépourvus de l'usage de leurs facultés supérieures n'aient ni liberté ni indépendance, et que tout leur bonheur consiste à sentir moins que nous les avantages et les inconvénients de l'existence, c'est encore un fait visible.

Vous devez donc voir que l'homme *surnaturel* ne diffère pas au fond de l'homme raisonnable, et qu'on ne peut extirper l'un sans l'autre. S'il se trouve des théologiens qui, par leurs définitions de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, creusent un abîme entre les deux ordres, c'est que, en théologie, comme en philosophie et en politique, il y a des hommes qui excellent dans l'art de

séparer ce que Dieu a uni et de confondre ce que Dieu a séparé.

Enfin, vous fût-il donné, messieurs les naturalistes, d'amputer radicalement la faculté *dépravée* qui pense en nous, ou du moins d'en empêcher l'exercice, vous n'obtiendriez pas votre but. Au lieu de nous maintenir au niveau de l'animal, et même un peu au-dessus, vous nous précipiteriez au-dessous. Au lieu de nous mener à la liberté, à l'indépendance, au bonheur, vous nous en feriez perdre jusqu'au sentiment.

Il est vrai qu'à l'aide de cette amputation ou de cette ligature de nos facultés les plus hautes, vous nous guéririez de la crainte de Dieu. Mais nous allons voir que si le Père de tous les êtres est une gêne, un épouvantail, un mal pour votre homme des bois, il est le premier besoin de l'homme des champs et des cités.

CHAPITRE V.

A QUI APPARTIENT DE DROIT LA PREMIÈRE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE SOCIALE.

Par la divine prérogative de l'intelligence, notre première société est avec Dieu, a dit excellemment Cicéron (1).

En effet, dès que notre œil intellectuel s'ouvre à la lumière, Dieu paraît et devient inévitable. Principe et fin de la grande société des êtres, auteur et conservateur du tout et des parties, des genres, des espèces et des individus, si nous refusons de le voir dans le magnifique ensemble de ses œuvres, le voilà qui nous apparaît dans le vol d'un papillon, dans l'épanouissement d'une fleur. Le seul moyen de l'ignorer consisterait à ne s'enquérir de rien, pas même de notre existence.

(1) *Est igitur, quoniam nihil est ratione melius, eaque et in homine et in Deo, prima homini cum Deo societas.* De Legibus, lib. I.

Pour acquérir la preuve que le monde n'est pas nécessaire, éternel, et qu'il n'existe que par le fait d'une puissance créatrice, il faut un long travail de réflexion. Aussi voyons-nous que de grands philosophes de l'antiquité ont admis l'éternelle coexistence de Dieu et de la matière. La création universelle est un de ces faits que l'esprit humain accueille volontiers, quand on le lui apprend, et qu'il démontre très-bien une fois qu'on le lui a montré. Il n'en est pas de même du petit monde de notre personne; tout esprit non malade peut faire le raisonnement suivant:

Mon existence ne remonte pas très-haut. Ceux qui ont servi à me la communiquer n'en sont pas les auteurs. Quel est le père, quelle est la mère, qui pourraient sans folie se vanter d'avoir conçu, calculé et produit, dans leur sagesse, les ineffables merveilles qui font de leur progéniture un corps vivant et une âme intelligente? Au-dessus des générateurs visibles qui ont concouru, en instruments aveugles, à me donner l'existence, il y a donc évidemment un générateur suprême assez intelligent, assez fort, pour coordonner entre elles les milliards de molécules qui composent mon organisme, et y loger cette âme humaine qui, depuis tant de siècles qu'elle philosophe dans mes semblables, est encore à se demander

ce qu'elle est et comment elle se trouve embourbée dans un corps.

Voilà ce que tous les peuples ont compris et senti. Aussi en vénérant la paternité humaine, ont-ils constamment salué, adoré cette paternité divine qui se pose, comme cause première et irremplaçable, au berceau, non-seulement de notre espèce, mais de chacun de nous.

Notre création par un être infiniment sage n'est donc pas une idée mystérieuse, philosophiquement inacceptable, comme le prétendent les athées et les panthéistes; c'est, au contraire, la seule lumière qui éclaire notre entrée dans la vie; c'est l'unique solution raisonnable de ce profond mystère: Hier nous n'existions pas, en vertu de quoi existons-nous aujourd'hui? Rejetez le Créateur intelligent et libre, seule cause suffisante de l'ordre, de l'intelligence et de la liberté qui sont en vous, que vous reste-t-il? Il vous reste à opter entre les deux créateurs chimériques que vous proposent les panthéistes et les athées, les uns sous le mot de *Grand-Tout*, les autres sous le mot de *Nature*. Vous devrez croire que ces créateurs vous ont communiqué ce qu'ils n'ont pas, de l'aveu même de leurs croyants: une personnalité propre, douée d'intelligence et de liberté; ce qui donnera pour base à votre philosophie ce bel axiome: J'existe en vertu de ce qui n'existe pas.

Au reste, mon but n'est pas de réfuter ici le panthéisme et l'athéisme. Si je rappelle ce premier fait qui s'impose irrésistiblement à la pensée humaine : *Dieu est l'auteur des existences*, ce n'est que pour arriver à cet autre fait qui s'y rattache et qu'il s'agit maintenant de reconnaître : *Dieu est le foyer de toute science, le seul maître qui puisse nous déchiffrer l'énigme de la vie.*

Membres de la société universelle des êtres, qui ne comprend le besoin que nous avons d'être initiés à la science universelle? Or, que trouvons-nous dans notre propre fonds, sinon l'universalité de l'ignorance? N'est-ce pas ce que nous trouvons encore dans les trésors de la science humaine, accumulés depuis des siècles autour de nous, quand nous avons le courage de les scruter à une certaine profondeur?

« Les sciences, dit Pascal, ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent les hommes en naissant. L'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent dans cette même ignorance d'où ils étaient partis. Mais c'est une ignorance savante qui se connaît. Ceux d'entre eux qui sont sortis de l'ignorance naturelle, et qui n'ont pu arriver à l'autre, ont quelque teinture de cette

science suffisante et font les entendus. Ceux-là troublent le monde, et jugent plus mal de tout que tous les autres. » (*Pensées.*)

Montaigne était aussi du même avis, lui qui répète si souvent que *nous ne voyons le bout de rien* et que *les extrémités de nos perquisitions tombent toutes en éblouissement* (1).

L'avantage du vrai savant sur l'enfant est donc que le premier peut dire comme Socrate et Platon : *Je sais du moins que je ne sais pas, et qu'il y a des choses que les hommes ne sauront jamais, à moins que Dieu ne les leur enseigne.*

Or la science sociale est évidemment du nombre de ces choses. Elle exige un œil capable d'embrasser et de comparer l'universalité des existences, l'infini et le fini. Comment, en effet, apprécier avec certitude les rapports véritables de Dieu avec les hommes, des hommes entre eux et avec la nature matérielle, si l'on n'a pas des données certaines sur le caractère essentiel de l'être divin, de l'être humain et des êtres physiques? Autant vaudrait demander à un arithméticien qu'il opérât sur trois nombres inconnus.

Nous savons tous que Dieu existe; mais qui peut dire : Je le connais tel qu'il est, et je sais la pensée qui l'a dirigé dans ses œuvres? Quand

(1) *Essais*, liv. II, ch. XII.

nous avons pu discerner en nous l'être qui pense de l'être qui digère, n'est-il pas vrai que nous sommes à bout de voie et que le reste est lettre close ? Quel est le physiologiste, le naturaliste, assez versé dans la connaissance de notre organisation et de la nature matérielle pour nous dire : Voilà ce que vous avez à faire pour tirer le meilleur parti possible des éléments pondérables et impondérables, des animaux, des végétaux, des minéraux, sans avoir à redouter leurs propriétés nuisibles ?

De l'impénétrable mystère qui couvre l'essence des êtres, il résulte donc pour notre esprit l'impossibilité de discerner les rapports qui les unissent. Mais si nul homme doué de quelque réflexion ne peut se flatter de *découvrir* par lui-même la science sociale, nous pouvons tous l'apprendre de celui qui s'appelle avec raison le *Maître des sciences*, le *Père des lumières* (1).

On m'objectera peut-être que des intelligences bornées comme les nôtres sont aussi incapables d'apprendre une science infinie que de la découvrir. Je répondrai qu'il faut distinguer la science sociale parfaite, absolue, fondée sur la claire vision des choses, de la même science réduite par le Maître à une formule abrégée. La première n'existe qu'en

(1) Ps. XCIII, 11; saint Jacques, *Ép. cath.*, ch. I, v. 17.

Dieu, dont nulles ténèbres ne troublent le regard; l'autre, appropriée à notre état présent, peut être accessible aux esprits les plus vulgaires. Rendons cela sensible par une comparaison.

Sur un million d'Européens, cent à peine sont en état de comprendre les savants calculs sur lesquels repose la science astronomique. Cependant, il est peu d'écoliers qui, après quelques leçons sous un bon maître, ne puissent connaître les résultats généraux des découvertes astronomiques et se faire une juste idée du système céleste et de la place que notre planète y occupe. La plupart des hommes instruits s'en tiennent à ces notions élémentaires, et, dans l'impuissance où ils sont de vérifier les calculs, ils en acceptent le résultat sur la foi des mathématiciens.

Eh bien! ce que les maîtres d'astronomie font tous les jours, l'éternel géomètre de l'univers a daigné le faire pour la grande école du genre humain. Sans nous dévoiler toutes les profondeurs de la science sociale, il nous y a suffisamment initiés, à l'aide d'une formule qui n'est ni au-dessous des plus grands esprits, ni au-dessus des plus faibles. Le Décalogue chrétien contient en dix lignes l'expression la plus nette de nos rapports essentiels avec l'universalité des êtres. L'enfant y puise sans efforts la connaissance de ses devoirs, et, après de profondes méditations, le génie politique

trouve que rien n'y manque pour le bon gouvernement des hommes.

Mais, me dira-t-on, si la révélation est indispensable pour connaître les premiers principes de la première des sciences, à quoi sert donc la raison?

— La raison n'a jamais servi qu'à deux choses : 1° à bien saisir les premiers principes, qui sont les germes du savoir; 2° à travailler sur ces principes pour les féconder, et ainsi étendre nos connaissances. S'imaginer que la raison puisse tenir lieu de la révélation, ce serait montrer qu'on ne connaît ni l'une ni l'autre. Donnons un exemple.

Voilà un enfant de cinq ans doué d'une grande ouverture d'esprit; direz-vous : Cet enfant annonce beaucoup de raison, il peut donc se passer d'un maître? Non : l'essor de cette jeune raison est précisément ce qui vous fait sentir la nécessité d'un maître qui lui révèle les éléments du savoir et la manière d'en user. S'il s'agit au contraire d'un sujet totalement idiot, vous direz : Cet enfant est privé de raison, inutile de lui donner un maître. Vous voyez donc que la raison appelle la révélation, loin de l'exclure.

Généralisez maintenant cette observation, et dites : La raison humaine, qu'on la considère dans la généralité des hommes ou dans chaque individu, n'est pas, n'a jamais été le savoir lui-même;

elle est la faculté d'arriver au savoir : or le moyen employé de tout temps pour élever un homme de l'ignorance au savoir, c'est la révélation, c'est-à-dire l'enseignement d'une raison ignorante par une raison instruite. En donnant aux hommes la raison, soit la faculté et le désir d'arriver à la science, Dieu s'est donc engagé à leur révéler celle-ci.

On me dira encore que le fait d'une révélation divine, si fondé qu'il paraisse, n'en reste pas moins problématique pour un grand nombre d'esprits, et que, en le donnant pour base à ces études sociales, je soulève de prime abord une masse de préjugés.

Je réponds à cela deux choses : 1° Tout est problématique pour qui ne veut rien approfondir. La divinité de la révélation chrétienne, si abondante qu'elle soit en preuves historiques et autres, n'échappe pas à cette règle. Elle n'est reconnue que par ceux qui veulent la connaître; elle ne s'impose, comme un fait irrécusable, qu'aux esprits qui ne lui opposent pas le rempart de l'ignorance et de l'irréflexion. 2° Mon dessein n'est nullement d'établir ce grand fait, ni de le donner pour base à ces études. Celles-ci rouleront, comme on peut déjà le voir, sur l'homme réel et historique; cet homme, nous l'étudierons à la grande lumière des faits.

S'il résulte de là que le système chrétien pos-

sède seul à fond la science de l'homme et les moyens de nous élever à la plus haute perfection sous le triple rapport religieux, politique et industriel, nous nous bornerons à en déduire cette conséquence : il est donc certain que l'auteur de la loi chrétienne ne diffère pas de l'auteur de notre nature, et que, en nous conformant à cette loi, nous prenons le seul chemin qui aboutisse à cette liberté, à cette indépendance, à cette plénitude de vie, dont le désir est l'âme de tous nos désirs.

Enfin, il est bon d'observer que la nécessité d'une révélation supérieure n'est pour personne la matière d'un doute. Chrétiens et païens, croyants et incrédules, tous ont reconnu, reconnaissent encore l'ignorance native des hommes, la nécessité par conséquent de leur donner des révélateurs. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais, sous la voûte des cieux, de nation ou d'assemblée assez folle pour discuter cette question : Faut-il enseigner les hommes ? La question s'est toujours et partout posée ainsi : A qui appartient-il d'enseigner les hommes, de déchirer le voile qui leur dérobe le principe de toute connaissance, la connaissance de leur origine et de leur destinée ?

Or la conscience humaine n'a jamais hésité dans la réponse à cette question. « La vérité sur l'homme est le secret du Créateur de l'homme,

et celui qui nous a faits peut seul nous dire pourquoi il nous a faits, et ce que nous avons à faire pour agrandir notre existence. » Tel a été le cri du bon sens chez tous les peuples. On peut défier le rationalisme de nous en citer un seul qui n'ait pas vécu de sa foi à une révélation divine, vraie ou fausse.

C'est sur la croyance universelle à une religion révélée que les faux révélateurs ont échafaudé l'œuvre de leur imposture. Dévorés de cet orgueil qui a dit dès le commencement : *Je serai semblable au Très-Haut*, ils ont révolutionné l'ordre religieux, non pour l'abolir, mais pour le confisquer au profit de leur personne. Ce que les révolutionnaires politiques disent au pouvoir qu'ils trouvent établi : *Ote-toi de là, que je m'y mette*, ils ont eu l'audace, eux, de le dire au monarque éternel des âmes.

Que sont encore aujourd'hui les chefs du socialisme athée, qui veulent couler bas le christianisme? Ce sont de nouveaux révélateurs qui prétendent refaire la pensée humaine, des dieux en herbe qui aspirent à la succession du Christ dans le gouvernement des esprits. Qu'ils réussissent à courber l'Europe sous leurs lois, il faudra bien que, de gré ou de force, elle leur élève des autels.

Le trône de la Divinité ne peut rester vacant

dans le monde. Dès qu'on cesse d'y adorer le Très-Haut, les êtres les plus bas, les plus immondes, ont chance d'y monter; témoin l'avorton Marat et les déesses de 93.

CHAPITRE VI.

RÉPONSE A UNE NOUVELLE DIFFICULTÉ, ET NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES ENFANTS DE TOUT AGE.

Dans ce que j'ai dit précédemment de notre ignorance native et de la nécessité d'une révélation, quelques lecteurs croiront apercevoir l'expression, non d'un fait avéré, mais d'une simple hypothèse philosophique. Vous supposez, me diront-ils, que toutes nos connaissances viennent du dehors, et que l'intelligence de l'enfant est une faculté absolument vide, une véritable table rase.

Pour exprimer nettement ma pensée sur ce sujet, j'ai besoin d'une explication.

La grande question de l'origine de nos connaissances a donné lieu, en philosophie, à deux opinions opposées. L'une, que j'appellerai le pur traditionnalisme, suppose en effet que notre âme est d'abord un vase vide, une pure capacité, privée de toute initiative et spontanéité dans l'ac-

quisition des connaissances premières, de sorte que celles-ci seraient, dans l'esprit de l'enfant, une importation due seulement à la parole du maître. L'autre opinion, qui est le pur rationalisme, veut, au contraire, que notre raison porte en soi la vérité absolue, et que, si l'enseignement lui est utile, nécessaire même pour entrer en jouissance de ce trésor, elle n'en reste pas moins, pour chacun, *la lumière des lumières*, *l'autorité des autorités*, le juge en dernier ressort du vrai et du faux, du juste et de l'injuste.

Je n'admets ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. Le vrai, selon moi, est que l'âme humaine, à son entrée dans la vie, n'est pas ce que suppose le traditionnalisme, une espèce de néant, un être mort, qui reçoive le mouvement et la vie de la parole du maître : elle est encore moins ce que rêve le rationalisme, un Dieu possédant en soi la plénitude de la lumière.

Que les traditionnalistes se moquent des *idées innées*, telles que les expliquent certains philosophes, à la bonne heure : mais nieront-ils le fait des *aspirations innées?* L'homme est un *animal curieux*, disaient avec raison les anciens. Nous naissons tous avec un désir vague, mais irrésistible, qui nous pousse à la recherche de je ne sais quoi qui nous apparaît partout, et que nous ne trouvons nulle part. Il faut n'avoir jamais vu les

enfants pour ignorer qu'ils sont la curiosité même. Le désir ne pouvant se concevoir sans une perception quelconque de l'objet désiré, il faut donc que l'âme humaine porte en soi une notion obscure et instinctive de ce qui l'attire.

Au lieu de se tenir beaucoup trop dans le pays des abstractions et de donner à certaines maximes de l'école un sens absolu que n'y attachèrent pas les grands philosophes dont on invoque l'autorité, que les traditionnalistes étudient de près l'homme réel, qu'ils réfléchissent à la manière dont il se forme, et ils reconnaîtront que son éducation intellectuelle n'est, comme son éducation physique, que le développement d'un travail de vie antérieur à toute éducation. En effet, que fait le précepteur? Il aide l'enfant à débrouiller le chaos de sa pensée, comme la nourrice l'aide à entretenir et déployer son organisme. Mais les soins de l'un et de l'autre seraient parfaitement inutiles, s'ils ne s'adressaient pas à un être déjà vivant au moral et au physique. C'est parce que Dieu nous a créés pensants, que nous apprenons à penser juste. Parler, c'est-à-dire révéler notre pensée à une âme qui, de son côté, ne penserait pas, ce serait allaiter un cadavre.

Quant aux rationalistes, il suffit de leur dire : Votre foi à la toute-puissance de notre raison prouverait, si elle était sérieuse, que vous n'avez

jamais ni fait l'essai de ses forces ni lu l'histoire de ses travaux depuis plus de trente siècles. Qu'a-t-on vu en philosophie, quand on n'y a pas vu que la première et dernière raison des choses échappe nécessairement à nos moyens actuels de connaître? Donner notre intelligence pour mesure suprême du vrai, comme vous faites, c'est nier Dieu : il y aurait aveuglement à ne pas voir cela. Si vous voyez la conséquence et que vous l'admettiez, avouez donc que vous êtes athées ou panthéistes, et dès lors, pour raisonner avec vous, on attendra que votre raison ne soit plus malade.

Les exagérations réciproques des traditionnalistes et des rationalistes une fois écartées, examinons les faits qui restent et les déductions qui en résultent.

L'âme humaine entre dans ce monde avec des tendances exorbitantes et des prétentions infinies. Éternellement mécontente de ce qu'elle y trouve, passionnée pour ce qui n'y est pas et ne peut même pas y être, nous la voyons, du berceau à la tombe, aspirer au changement, ne vivre que d'espérances, et prendre la vie en dégoût dès que l'espérance lui échappe.

Regardez cet enfant dont la gestation a été, pour la mère, un long supplice qui vient de finir par les douleurs atroces de l'enfantement; comparez-le aux

petits des animaux. Quelle placidité dans ceux-ci! S'ils poussent quelques cris, ce n'est que pour appeler la pâture, et la pâture reçue, les voilà contents. Quelles exigences au contraire, et souvent quelles inexplicables fureurs dans celui-là! Tandis qu'une femelle quelconque élève très-bien et sans trop de fatigue la plus nombreuse couvée, il suffit d'un nourrisson pour épuiser de veilles et de soins une femme robuste et lui faire invoquer le secours d'une aide.

Que cet enfant me fait souffrir! dit la bonne. — Oui, mais pourquoi, sinon parce qu'il souffre? Rien cependant ne lui manque : le lait abonde, la constitution de l'enfant est excellente, les fonctions nutritives sont parfaites, la crise de la dentition est encore éloignée. La souffrance n'est pas dans les organes, mais dans l'âme, qui ne vit pas de lait, qui s'indigne de la lenteur de ce petit corps à grandir assez pour lui permettre, à elle, de commencer ses évolutions.

Quelques jours après leur naissance, vous voyez les animaux se mouvoir, et vous ne pouvez qu'admirer la sagesse avec laquelle ils ne tentent jamais des mouvements au-dessus de leurs forces et ne prennent que l'exercice nécessaire au développement de leurs facultés.

Pour se hasarder hors de son palais aérien, l'oisillon attend le signal de la mère, et celle-ci

connaît l'heure favorable à l'essai. Pendant qu'il volette prudemment de branche en branche, sous la direction maternelle, survient-il un ennemi, le novice aperçoit le danger et manœuvre aussitôt pour s'y soustraire. Après deux ou trois leçons, il en sait autant que père et mère dans l'art de se gouverner.

Observez maintenant notre nourrisson, dont les forces ont moins grandi en quinze mois que celles de l'oiseau en quinze jours. Quel usage en fait-il? S'il criait sans motif (du moins apparent), alors qu'il ne pouvait remuer, il s'agite contre toute raison, aujourd'hui qu'il est devenu le mouvement perpétuel. Marcher avant d'être ferme sur ses pieds, courir avant d'avoir appris à marcher, s'emparer de tout ce qu'il voit, manipuler, refaire ou plutôt détruire tout ce qu'il touche, telle est sa manie. Aussi faible et malhabile qu'ambitieux et remuant, il n'entreprendrait rien qui ne tournât à sa perte, si la bonne n'était là pour l'empêcher de s'abîmer dans le feu ou dans l'eau, de se briser contre la pierre, le fer, le bois, etc., etc. Fier d'avoir pu étouffer un serin et maltraiter impunément un épagneul, il irait se jeter dans les serres de l'aigle ou dans la gueule du loup, si ces animaux étaient à sa portée.

Dans cette activité désordonnée de l'enfant, il y a néanmoins un ordre. Sa volonté dépasse cons-

tamment ses forces; de là ses dépits, ses colères. Ses forces sont toujours au-dessus de son savoir; de là son habileté à tout détruire, même ses organes.

Cet ordre, direz-vous, est un véritable désordre. — Oui, et rien de semblable ne se voit dans les animaux, dont toutes les facultés marchent de front et dans un parfait accord. Cependant gardez-vous d'abolir ce désordre; car si vous aviez le malheur d'y réussir, votre enfant, au lieu de devenir un homme, resterait au-dessous de l'animal. Expliquons cela par un exemple tiré du sujet.

Comment votre enfant apprend-il à marcher? En écartant ses pieds, en mettant l'un devant l'autre. Eh bien, il en est de même de ses facultés supérieures. Sans cette volonté folle qui va toujours en avant, qui prétend que tout cède à ses ordres aveugles et à ses efforts imbéciles, l'âme de l'enfant ne marcherait pas et resterait ensevelie dans son ignorance et sa faiblesse. Cette âme est une reine impatiente de régner chez elle et au dehors, mais qui, ne sachant ni ce qu'elle veut ni ce qu'elle peut, tourmente l'organisme son esclave et lui commande les choses les plus déraisonnables. Elle tuerait ce pauvre serviteur, sans l'intervention de la bonne, qui modère les fougues de la maîtresse, s'efforce de l'éclairer, arrête les mouvements trop excentriques de l'esclave, favorise le développe-

ment de ses forces, et réussit enfin, après plusieurs années, à remettre à une âme un peu moins folle le gouvernement d'un corps sain et robuste.

Toutefois, cette tendance de l'enfant à s'aventurer dans des entreprises au-dessus de ses forces durera autant que la vie et lui sera funeste, s'il n'y a plus de bonne qui puisse tempérer son ardeur et éclairer ses démarches. Donnons quelques exemples.

Voilà un petit cultivateur qui possède huit arpents d'excellent terrain. Avec du travail et de la patience, il arriverait à dix. Il en veut douze, et au plus vite; il les a, mais les quatre nouveaux arpents dévorent les anciens, et de propriétaire il devient fermier.

Voici un financier fameux par l'habileté de ses calculs. Il se laisse séduire par une spéculation colossale; il calcule si bien, que des hauteurs de la fortune il tombe dans une prison.

La déconfiture est bien autrement désastreuse, quand l'enfant, enhardi par de merveilleux succès, et n'ayant plus qu'un pas à faire vers le pôle pour devenir maître du monde, se moque des bonnes qui lui disent: N'allez pas jouer sur cette glace! Il avance le pied, le pied lui glisse, et, de chute en chute, il roule à Sainte-Hélène.

Que conclure de tout cela? C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant, après avoir résumé nos données sur la nature humaine.

CHAPITRE VII.

QUE SOMMES-NOUS? QUE DEVONS-NOUS A LA SOCIÉTÉ?

Qu'est-ce que l'homme considéré individuellement? C'est visiblement le germe d'un être destiné à grandir incessamment sur cette terre, mais qui ne peut y atteindre son apogée.

Les poëtes ont pu dire :

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

Le philosophe dira : *C'est un dieu impatient de n'être encore qu'une ébauche.*

Le foyer central des mouvements de cet être, le stimulant qui l'excite à déployer ses facultés, c'est l'amour irrésistible, quoique aveugle, de la perfection absolue.

En unissant notre âme à un organisme qui nous incline et nous attire vers les êtres physiques et bornés, ses semblables, le Créateur a voulu nous rappeler à notre principe et à notre fin par un je ne sais quoi qui nous fait graviter vers l'être immatériel et infini dont nous sommes l'image. A l'attrac-

tion terrestre, source de nos instincts grossiers et égoïstes, il a opposé l'attraction céleste, principe des plus hautes, des plus généreuses inspirations. Que cette attraction résulte d'une apparition obscure de l'Être divin à notre intelligence, ou qu'elle soit une action mystérieuse de Dieu sur notre âme, sans aucune manifestation de son être, il n'en est pas moins certain qu'elle existe. Nous sommes tous sous le charme de l'infini, tous en quête de quelque chose de si grand, de si beau, de si bon, que, après avoir goûté les plus grandes, les plus belles, les meilleures choses, nous devons dire : Cela est bien petit, bien misérable; ce n'est pas ce que nous cherchons.

A ceux qui, faute d'attention aux affaires de l'âme, ne pourraient croire à son commerce habituel avec l'infini, je dirais : Votre âme aurait-elle trouvé ce que nulle âme vivante n'a encore trouvé, la fin de ses désirs? — Non. — Eh bien, veillez un peu sur ses allures, et vous soupçonnerez peut-être que l'infinité de ses désirs vient de ce qu'elle aspire à l'infini.

Cet amour aveugle de la perfection illimitée, qui nous passionne dès le sein de nos mères, et fait de nos premières années un tissu de folies, est donc le capital foncier de notre âme, l'avance que le Père céleste nous fait à l'entrée du voyage terrestre.

Or ce divin capital qui, par des opérations bien dirigées, doit nous élever à la fortune suprême, reste enfoui dans notre individu et totalement improductif, s'il n'est mis en valeur par d'autres individus qui nous apprennent à le connaître et à l'exploiter.

L'âme humaine, ainsi que nous l'avons vu, est en travail dès qu'elle existe; mais ce travail n'est d'abord qu'une agitation aveugle très-fatigante pour les mères, les nourrices et les bonnes; elle n'aboutirait qu'à la destruction du corps, si elle n'était contenue dans certaines limites. Pour que cette activité folle s'éclaire, se régularise, se coordonne à notre développement intellectuel, que faut-il? La direction d'un travailleur expérimenté qui, pénétrant dans le chaos de notre âme avec le flambeau de la parole, nous aide à le débrouiller, nous apprenne à penser clair et à vouloir juste.

Que sait une âme qui, par l'oblitération des deux organes les plus nécessaires à son éducation, l'ouïe et la vue, reste sans culture? Elle ne sait rien, pas même qu'elle existe; elle demeure ensevelie dans une masse de chair qu'elle anime à son insu.

Le capital *fixe* et personnel de notre âme a donc un extrême besoin du capital d'*approvisionnement* qui circule autour de nous. La puissance

de notre âme sera toujours en raison : 1° de la puissance de ce dernier capital ; 2° du zèle et de l'habileté de ceux qui nous le communiquent ; 3° de notre aptitude et de nos efforts pour nous l'approprier.

Qu'est-ce donc que notre âme? Une création de Dieu et une procréation de la société.

Il en est de même de notre capital matériel. Qu'est-ce que notre corps? Un germe qui n'a pu être dessiné, organisé que par Dieu; qui n'a été animé qu'en vertu d'un acte social; qui, après neuf mois de la société la plus intime, ne quitte le sein de la mère que pour passer dans ses bras et y vivre encore longtemps du capital maternel. L'allaitement fini, que faut-il à ce corps pour qu'il se consolide et se développe? Il faut cent mille choses qu'on ne trouve que dans les magasins de la société.

Cherchez le blé parmi les avances de notre mère la nature! Vous feriez cette belle découverte, qu'elle vous serait inutile, faute des connaissances et des instruments nécessaires pour reproduire, multiplier cette graine et en faire le meilleur aliment du bipède granivore que votre âme est chargée de nourrir.

Aujourd'hui que nous sommes grands comme père et mère, et que nous croyons pouvoir user de notre corps comme d'un bien propre, libre

de toute hypothèque du côté de Dieu, de la famille et de la société, on nous embarrasserait fort si on nous posait cette question : Il y a vingt ou trente ans, votre corps était si peu de chose que votre mère a, pendant quelques mois, douté de son existence; d'où lui est venue cette abondance de vie qui en fait maintenant une si puissante créature? Avec un peu de bonne foi et de savoir, nous serions obligés de convenir qu'il n'y a pas dans notre organisme une seule molécule qui ne soit une avance sociale, et que, si le capital primitif est un prêt divin, son prodigieux accroissement est l'œuvre des labeurs de la société.

Pourquoi, me dira-t-on, insister sur ces détails, qui ne sont ignorés de personne?

—Parce que ces détails, d'une grande vulgarité pour la classe illettrée des mères, des nourrices, des bonnes, sont communément méconnus, mis en oubli, puis impudemment niés par les beaux esprits, qui préfèrent les fictions de la poésie à l'étude prosaïque des faits. N'est-ce pas pour avoir perdu de vue ces fondements de la science de l'homme et de la société, que nos classes influentes se sont laissé emporter aux rêves des philosophes et publicistes du dernier siècle? C'est leur foi puérile à la fable d'une société faite par les hommes de la nature, qui les a enhardis à refaire la société sans tenir compte de Dieu et de la nature humaine.

En somme, ces détails et ces faits m'ont paru nécessaires pour fonder les conclusions suivantes:

I. Les hommes ne sont pas seulement *sociables*, c'est-à-dire capables de société; ils sont essentiellement *sociaux*. Au moral et au physique, ils ne peuvent recevoir, conserver et agrandir leur existence qu'au sein de la société. L'hypothèse qui nous les représente vivant dans l'*état de nature*, avant la formation de la société, ne serait qu'une absurdité divertissante, si l'étrange succès qu'elle a obtenu et les affreuses aberrations qu'elle a produites ne lui assignaient la première place parmi les extravagances modernes.

II. Nous n'avons pas sacrifié à la société le tout ou une partie de nos droits naturels; car avant d'entrer dans la société, il est clair que nous n'avions en propre que le néant. C'est, au contraire, la société qui, à force de sacrifices, nous a mis en état d'acquérir quelques mérites devant Dieu et devant les hommes. C'est aux soins infinis, c'est aux incessantes aumônes, pas seulement de nos proches, mais de toutes les générations qui ont concouru, de près ou de loin, à la bonne éducation de nos proches, que nous sommes redevables de l'usage des sublimes prérogatives qui nous distinguent de la brute. C'est la société qui nous a appris ce que nous sommes, ce que nous

pouvons devenir. C'est elle qui, après avoir longtemps travaillé sans nous à l'accroissement de notre capital spirituel et matériel, nous a mis en main les instruments de la richesse commune, et nous a dit : Maintenant que vous savez et pouvez quelque chose, travaillez avec moi à l'agrandissement de votre existence et de celle de vos frères.

III. Il s'en faut donc étrangement que l'égalité, la liberté, l'indépendance, la souveraineté individuelle, soient les conditions premières de notre nature. Que trouvons-nous à notre berceau ? L'abjection, la misère, la dépendance la plus absolue. Que fût-il arrivé à notre débarquement dans le monde, si, par suite d'un nivellement radical, nous n'eussions rencontré autour de nous que des égaux, c'est-à-dire des nourrissons sans nourrices ? Que fût-il arrivé, si, par respect pour notre liberté, pour notre indépendance, pour notre souveraineté native, comme aussi par amour pour leur propre liberté, ceux qui nous entouraient se fussent gardés de nous mettre les entraves qui remplissaient d'indignation la grande âme de Rousseau ?

Évidemment, c'est par l'*inégalité des conditions*, c'est par l'absolutisme de nos entours, c'est par notre aveugle soumission aux pouvoirs établis sans nous, que nous sommes parvenus au

degré de vie physique et morale qui nous autorise à croire que nous sommes, par notre origine et notre destinée, les égaux des plus grands hommes et que nous n'avons d'autre maître absolu que Dieu. On doit donc dire, à l'encontre de Rousseau : *L'homme naît partout dans les fers, et c'est la société qui le délivre.*

IV. La liberté, l'indépendance, la grandeur sont des besoins, des aspirations de notre nature; elles ne peuvent donc en être des dons. La preuve manifeste qu'elle ne les possède pas, c'est qu'elle nous pousse à les conquérir. Où ces prérogatives peuvent-elles se trouver, et en quoi consistent-elles? Dans le complet développement de notre constitution morale et physique, c'est-à-dire dans une illumination de notre intelligence qui l'affranchisse des ténèbres de l'ignorance et des tâtonnements du doute; dans une puissance de volonté supérieure à toutes les résistances. Jouissance de la vie parfaite, souveraineté complète de l'âme sur l'organisme, et, par l'organisme, sur l'universalité de la matière, tel est le but vers lequel conspirent toutes nos tendances. Ce point culminant de la nature humaine est à l'extrémité du voyage terrestre, par delà le terrible défilé de la mort. Pour arriver à la liberté, à l'indépendance, à la grandeur, il faut donc se porter en avant et non regarder en arrière, s'attacher au

char de la société, auquel nous devons déjà de si grands progrès, au lieu de le saccager et d'y mettre le feu, comme nous y invitent les sauvages enfants qui disent : La société nous a dépouillés de nos droits!

V. Quels que soient nos mérites personnels et les démérites de ceux avec qui nous vivons, nous ne serons jamais quittes envers la société. Le jour où, usant de la liberté que nous donne l'inventeur du *Contrat social*, nous voudrions reprendre le chemin des bois, attendu que les engagements du contrat nous pèsent, la société serait en droit de nous faire enchaîner comme des voleurs, ou plutôt comme des insensés, et de nous dire : Avant de me quitter, rendez ce que vous tenez de moi; et comme la restitution, pour être entière, réduirait votre âme et votre corps à zéro, à tant de bienfaits dont vous avez perdu le souvenir, votre mère en ajoutera un dernier : Approchez, disciples d'Hippocrate, et tâchez de rassainir ces pauvres cervelles gâtées par les romans!

C'est le traitement charitable que nos pères et grands-pères eussent dû appliquer aux philosophes et aux publicistes romanciers du XVIIIe siècle, notamment à celui qui, dès la seconde page du plus antisocial des livres, écrivit : *Les enfants ne restent liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont*

besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout (1). Loin de là, nos pères et grands-pères saluèrent et choisirent ces romanciers comme les plus dignes éducateurs de l'Europe. Puisse le Dieu des miséricordes pardonner à nos pères et grands-pères, et faire que leurs petits-fils soient moins sots!

Qu'est-ce donc que la société par rapport à chacun de nous? *C'est le moyen par lequel il a plu au Créateur de nous donner l'existence, de nous en révéler le but et de nous rendre capables d'y marcher.*

Qu'est-ce que la société, à son point de vue général? C'est ce que nous allons voir.

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. 11.

CHAPITRE VIII.

DÉFINITION DE LA SOCIÉTÉ HUMAINE.

Quand Montesquieu jugea qu'il serait bon de ne pas finir son gros livre sur la société sans avoir essayé de nous dire ce qu'elle est, voici la définition qu'il en donna : *La société est l'union des hommes, et non pas les hommes*, attendu, dit-il, que *le conquérant peut détruire la société sans détruire les hommes* (1).

Cette définition et la raison *profonde* sur laquelle il l'appuie étaient moins ridicules dans sa ridicule hypothèse d'un pacte social fondé sur la libre accession des volontés individuelles (2).

Confondant avec une impardonnable légèreté trois choses bien distinctes, la société, l'État ou

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. X, ch. III.

(2) « *La réunion de ces volontés* (particulières), dit encore très-bien Gravina, *est ce qu'on appelle l'État civil.* » Ibid., liv. I, ch. III.

nation, et le gouvernement, il ne sut jamais discerner les liens sociaux, que la mort seule peut rompre (du moins en apparence), les liens civils et nationaux, qui survivent presque toujours à la conquête, et les liens purement politiques ou gouvernementaux, que la conquête et les révolutions brisent ou plutôt transforment.

Quant à nous, qui avons pris pour point de départ les hommes tels que Dieu les a faits, nous dirons : *La société, c'est la famille humaine travaillant à l'éducation de ses membres ou à leur dégradation, selon qu'elle obéit à ses nobles inspirations et à la loi morale de son fondateur, ou qu'elle s'abandonne aux instincts matériels et tombe sous les lois de l'attraction terrestre.* Expliquons brièvement cela.

C'est la famille humaine... Que les individus humains, soit qu'ils vivent côte à côte, soit qu'ils se trouvent à la distance de cinq ou six mille années ou lieues, forment une famille proprement dite, issue du même couple, douée des mêmes facultés, sujette aux mêmes besoins, c'est un fait inscrit à la première page de notre catéchisme et de l'histoire chrétienne du genre humain. Ce fait est encore vivant dans notre cœur, si prompt à s'attendrir au récit des vertus antiques et étrangères, si prompt à s'indigner contre les iniquités de tout pays, de toute date. Dans ses ravages, l'é-

goïsme peut couvrir, mais non extirper l'instinct sublime de l'*humanité* (unité des hommes), racine naturelle de cette *charité* chrétienne qui veut que tous les hommes nous soient *chers*, parce que tous sont notre *chair*.

Ce fait est confirmé par toutes les sciences. — Le psychologiste, qui a fait l'autopsie des âmes, le moraliste, qui en a étudié les tendances, le physiologiste, qui en a sondé les mystérieux rapports avec l'organisme, nous disent : Qui a vu une âme humaine les a toutes vues. — L'anatomiste, après avoir disséqué des sujets de toute race, et lu Hippocrate, Galien, Celse, nous dit : Il n'y a jamais eu qu'un corps humain. — L'économiste politique complet arrive, et dit : Les intérêts moraux et matériels des hommes exigent évidemment leur union. Si nous obtenions jamais que les individus, les familles, les États réglassent leurs rapports mutuels sur la loi de justice chrétienne et de fraternité, nous emploierions à l'accroissement du capital moral et matériel une infinité de forces occupées, les unes à détruire, les autres à défendre ; par de grands travaux d'assainissement et de culture dans les âmes et dans le sol, nous ferions disparaître les neuf dixièmes des fléaux politiques et naturels, nous réduirions autant qu'ils peuvent être réduits, le crime et la misère, nous doublerions presque le chiffre moyen

de la vie humaine, et dans un siècle le genre humain grandirait plus qu'il n'a fait depuis son berceau.

Il y a donc accord entre les nobles instincts de notre nature et les aperçus de notre raison, pour demander le rétablissement de ce que Dieu avait établi dès l'origine : l'union de la famille humaine, ou, comme disait Tertullien, *la république du genre humain* (1).

La famille humaine travaillant... Il ne faut pas s'imaginer que le travail soit un châtiment. Il était la loi constitutionnelle de l'homme dans l'état d'innocence (2). Si le péché l'aggrava et lui fit prendre le caractère de peine, il n'en resta pas moins ce qu'il était d'abord, un moyen nécessaire d'éducation.

Qu'est-ce en effet que notre vie présente, sinon un développement laborieux de nos facultés, une expansion violente de notre germe intellectuel et physique ?

L'enfant est en travail dès le sein de sa mère : de là les douleurs de celle-ci et la belle parole que lui adresse le *Dieu des consolations : La femme sera sauvée par la génération* (c'est-à-dire *l'éduca-*

---

(1) *Apologétique*, ch. XXXVIII.
(2) *Genèse*, ch. II, v. 15.

tion) *des enfants* (1). Sans cette activité extravagante, l'enfant resterait enfant. Il faut plaindre les parents dont la progéniture est trop tôt amie de l'ordre.

Le travail est le procréateur universel. Que sont les trésors de l'âme : le savoir et la vertu? Les fruits de la violence, l'enfantement douloureux du travail et son stimulant le plus actif. *Qui ajoute à sa science, augmente sa peine* (2). Le jour où le savant croit en savoir assez et veut jouir de sa renommée, il se rend ridicule, et on est en droit de lui dire : Que sais-tu si tu n'as pas encore appris que tu sais bien peu de choses? Le jour où la vertu se mire, se rengorge, il est permis de la siffler.

Que sont le pouvoir public, les hautes fonctions? Des conquêtes du travail, qui ne se conservent que par l'acharnement du travail. Quand l'amour du repos, des jouissances et du laisser-aller gagne les grands, le mépris et le laisser-aller des masses permettent aux révolutions de traîner les grands à l'échafaud ou aux travaux forcés de l'exil.

Que sont les richesses matérielles? Des créations du travail, qui tiennent constamment en haleine leur possesseur, s'il ne veut les voir s'évanouir, et

(1) Saint Paul, *Épître* Ire à Timothée, ch. II, v. 15.
(2) *Ecclésiaste*, ch. I, v. 18.

qui le bourrellent, l'avilissent, s'il veut en jouir dans l'oisiveté. Sybarites, vous aurez beau convier les arts, les beaux-arts et même la science à l'apothéose des jouissances sensuelles; vous ravalerez ceux-là sans rehausser celles-ci. La conscience humaine ne cessera de vous crier : L'homme doit se servir de la table et du lit; s'il veut les servir, il se dégrade; s'il veut les poétiser, il n'est qu'un ventriloque; s'il les divinise, c'est un infâme.

Dans le monde consacré au combat et à l'épreuve, travailler et souffrir, telle est la condition de tous. On y est travaillé dès qu'on ne travaille pas. Ce n'est point là une parole de sacristie, c'est un fait éminemment séculier.

Voyez donc! pour un homme qui croit jouir parce qu'il s'étourdit, en voilà cent, en voilà mille, d'égale condition, au front desquels vous lirez : Souffrance! Pour une maison opulente où accourent en ce moment les joies et les ris, en voilà dix dans le deuil, et cinquante habitées par l'ennui, assiégées par les inquiétudes. Gens de plaisir, n'est-il pas vrai que *la douleur est au fond des voluptés* (1)? Ambitieux, n'est-il pas vrai que vous souffrez de vos succès autant que de vos déconvenues? Maître de la moitié du monde, Alexandre s'afflige de le voir si petit, et, pour noyer son cha-

(1) *Proverbes*, ch. XIV, 13.

grin, il s'ensevelit dans la débauche, comme le gagne-petit ruiné par de mauvaises affaires.

Quel est le but du travail et des souffrances de la famille humaine? C'est *l'éducation de ses membres*.

Or, l'éducation des hommes consiste, avons-nous dit, dans *l'art de les élever à la perfection dont ils sont capables, en les formant à vivre en bonne harmonie avec Dieu, leur père, avec les hommes, leurs frères, avec les êtres inférieurs, leurs sujets* (1).

Travailler au développement de la divine ébauche qui est en nous, faire marcher notre âme *de clarté en clarté, de vertu en vertu* (2), vers les hauteurs marquées par la parole et les exemples du grand Maître qui nous a dit : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* (3)! c'est le premier point de l'éducation humaine, sans lequel nulle paix véritable avec Dieu, avec notre conscience, avec nos frères, avec nos sujets.

Travailler à bien connaître et observer nos légitimes rapports avec l'universalité des hommes; remplir exactement les devoirs sacrés de la famille; savoir donner une partie de son pain, et, au besoin, la vie au gros indigent qu'on appelle

---

(1) Voy. ch. I.

(2) *IIe Épître aux Corinthiens*, ch. III, v. 18. — *Ps.* LXXXIII, v. 8.

(3) Saint Matthieu, ch. V, 48.

l'État, et trouver dans le reste une part pour les petits nécessiteux; être assez intrépide pour mépriser jusque sur l'échafaud les lois et les faveurs de César, quand il commande l'injustice; être assez patient pour bégayer et jouer avec l'enfant, afin de faire doucement grandir les petites âmes et les petits corps; n'oublier aucun bienfait; ne se souvenir des torts et des injures que pour s'en venger par une constante bienveillance, etc.: c'est le deuxième point de l'éducation humaine, sans lequel la paix n'est possible ni avec Dieu, ni avec les hommes, ni avec notre conscience, ni même avec nos sujets.

Par notre opiniâtreté et notre entente dans le travail, vaincre cette nature rebelle qui nourrit si libéralement les animaux, les végétaux, et ne nous donne rien qu'à la sueur de notre front; nous procurer à tous, sinon avec abondance, du moins suffisamment, un air respirable, la lumière, si nécessaire à tout, une eau pure, du feu, le vêtement, le logement, le *pain qui fortifie le cœur de l'homme*, le *vin*, ou l'équivalent, qui porte *un peu de joie* dans ce foyer de la tristesse (1); enfin les innombrables produits de l'industrie humaine, nécessaires ou utiles à l'évolution de notre organisme durant sa période de croissance, à son

(1) Ps. CIII, 15.

maintien durant la période de maturité, et à son soulagement à l'époque de son déclin : tel est le troisième point de l'éducation humaine, point dont la négligence réagit tristement sur la vie morale et politique d'un peuple, ainsi que nous le verrons.

Ce n'est donc pas un petit travail que celui de la bonne éducation des hommes; et voilà pourquoi Dieu a voulu qu'il fût l'unique affaire et de l'individu, et de la famille domestique, et de la famille nationale, et de la grande famille humaine; l'unique affaire des peaux blanches, des peaux noires, des peaux rouges, des peaux jaunes; l'unique affaire des pontifes et des rois, des grands et des petits, des guerriers et des laboureurs, des héros et des bonnes d'enfants. Il y a des fonctions diverses dans le monde; mais toutes, à peine d'être mauvaises ou inutiles, doivent tendre à la bonne éducation des hommes.

Pour nous attacher puissamment à ces travaux et combattre notre tendance à vouloir jouir avant le temps, le fondateur de la société nous a fait entrevoir l'issue éternelle de la bonne comme de la mauvaise éducation, et, pour aider la foi, il a voulu que nous eussions, déjà dans ce monde, un avant-goût de l'une et de l'autre.

L'issue éternelle de notre bonne éducation, c'est la complète satisfaction de notre désir par

excellence : la possession de la perfection absolue. Vie parfaite de l'âme par son intime et éternelle union avec le Père des âmes; souveraineté parfaite, absolue, de l'âme sur le corps par la spiritualisation de celui-ci; souveraineté parfaite de l'homme sur l'universalité de la création matérielle : tel est le but de l'existence de l'homme, signalé par la révélation chrétienne, signalé aussi par toutes les aspirations de notre nature, quand on veut les approfondir.

Un esprit qui se sent supérieur à l'universalité des choses visibles, puisqu'il tend de toute manière à en franchir les limites; un corps que la philosophie antique a eu raison d'appeler un petit monde, puisque l'étude y découvre les éléments et les phénomènes des trois règnes minéral, végétal, animal, et une organisation propre à embrasser l'univers; ces deux merveilles unies par des liens mystérieux qui font de l'homme la *matière universelle, associée, animée et gouvernée par un être intelligent:* voilà notre nature.

Quel a pu être le dessein du Créateur dans ce singulier assemblage? Il a voulu faire de l'homme *comme un gage d'amitié pour toutes les créatures, qui se résument en lui* (1); en faire le nœud, le

(1) *Quasi quoddam amicitiæ totius creaturæ pignus, utpote omnibus in eum coadunatis.* Ce sont les belles paroles de saint

lien du monde des esprits et du monde des corps, le médiateur, le ministre destiné à la sublime fonction de relier la création matérielle à Dieu, de s'emplir de la vie divine pour la faire rejaillir sur l'universalité de ses sujets.

C'est la thèse capitale que je me suis appliqué à développer ailleurs (1), et que je ne fais que rappeler ici. Que cette thèse soit capitale dans la science de l'homme et de la société, c'est ce que je vais montrer dans le chapitre suivant, mais en peu de mots, car l'ouvrage entier en sera la démonstration.

Hilaire, dans son commentaire sur les paroles de saint Paul : *Instaurare omnia in Christo*. Citons quelques lignes de ce magnifique passage : « Le Dieu de l'universelle création fait toutes choses, comme un corps composé de divers membres, tant des ordres spirituels que des êtres sensibles. Mais il fabriqua un animal unique, qui est l'homme, à qui appartient le privilége d'être placé dans le voisinage des natures invisibles, et qui tient par le corps aux natures visibles. En effet, des quatre éléments constitutifs, la terre, l'air, l'eau et le feu, il a composé notre corps. Et il a fait l'homme comme un gage d'amitié pour toute la création, car toutes choses s'unissent en lui. Même les êtres sensibles n'ont de mouvement que pour le besoin de l'homme. Et ce sont les puissances spirituelles qui président pour nous à la création visible et dirigent ses mouvements selon notre nécessité. Les anges sont les ministres députés aux choses de notre salut. »

(1) Voy. La *Science de la vie*.

CHAPITRE IX.

QUE LA SOCIÉTÉ HUMAINE N'EST PAS LA SOCIÉTÉ. — PLAN DE CELLE-CI.

La destinée humaine est évidemment la clef de la science sociale.

Vouloir diriger la marche des hommes dans le monde quand on ne sait pas, quand on tient même à ne pas savoir ce qu'ils sont, d'où ils viennent et où ils doivent aboutir; leur tracer des plans d'éducation, de législation, de gouvernement, quand on ignore, quand on affecte d'ignorer quel est leur intérêt suprême; c'est incontestablement la plus intolérable, la plus dangereuse des manies; et, toutefois, c'est aujourd'hui la moins compromettante pour celui qui en est atteint.

Qu'un individu par ses excentricités inquiète sa famille, ses voisins; qu'on le surprenne une allumette en main et avec des intentions suspectes, la police s'en empare et le met en lieu de

sûreté. Que cet individu, au lieu de déraisonner sur un point comme le simple maniaque, déraisonne au long et au large, en niant ou brouillant les principes fondamentaux de l'ordre social; qu'au lieu d'une allumette, il saisisse une plume et la tienne assez dextrement pour allumer des incendies révolutionnaires dont nul œil ne peut prévoir la fin, il pourra marcher le front haut et jouer le rôle d'un grand politique.

Il est assez généralement reçu, depuis plus d'un siècle, parmi les classes influentes, que pour devenir capable de quelque chose en matière politique, il faut avant tout être exempt de *préjugés religieux*; et l'on sait que, dans le jargon philosophique, les préjugés religieux ne sont que les données de la foi chrétienne sur la destinée temporelle et éternelle des hommes. La maxime se réduit donc à ceci : Voulez-vous apprendre à gouverner les hommes, commencez par ignorer ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être.

Cette absurdité, comme tant d'autres, est encore une émanation du livre de l'*Esprit des lois*. En séparant totalement le *droit divin* du *droit politique général*; en déclarant le premier affaire de la religion, et autre œuvre *de cette sagesse humaine qui a fondé toutes les sociétés*; en répétant sans cesse que le législateur ne doit pas être un théologien et qu'il faut se garder de *sta-*

tuer par les lois divines ce qui doit l'être par les lois humaines (1), etc., etc., Montesquieu enfanta cette politique aveugle, confuse, nébuleuse, bavarde, qui devait bientôt se résoudre en une politique franchement athée.

On peut déjà voir ce que l'Europe doit à ce patriarche des idéologues constituants et des légomanes sans principes; on le verra encore mieux par un aperçu plus juste du système social.

Nos études précédentes sur l'homme ne prouvent pas seulement l'institution divine de la société humaine; elles prouvent de plus que le genre humain ne peut, à lui seul, former une société proprement dite, c'est-à-dire un corps organisé de telle manière qu'il puisse se suffire et vivre d'une vie propre et indépendante. Il est visible que, par leurs besoins moraux et l'exercice de leurs facultés supérieures, les hommes tendent vers Dieu, et que, par leurs besoins physiques, ils se rattachent à la nature matérielle, leur sujet. Séparez l'association humaine de Dieu et de la terre, vous y anéantissez toute vie morale et matérielle, c'est un corps sans tête et sans pieds.

La société humaine, ou plutôt l'humanité, n'est donc qu'une partie, une fraction, un organe de la société une et indivisible des êtres. Celle-ci, telle

(1) Voy., entre autres passages, liv. XXVI, ch. I et II.

que nous la représente la philosophie chrétienne, est comme une sphère dont Dieu occupe le centre avec les purs esprits, ses premiers satellites et ministres; la matière inerte et aveugle en forme la périphérie; entre deux est placée la famille humaine, avec sa nature mixte, comme l'appareil destiné à relier la circonférence au centre et à faire rayonner la vie du centre à la circonférence.

Que certains esprits, qui se croient sages parce qu'ils aiment le médiocre en tout, jugent trop grande cette destinée de l'homme, et qu'ils s'accommodassent d'un rôle moins élevé, cela va sans dire; mais la médiocrité ne va ni au cœur humain ni au plan de Dieu.

A quoi ont toujours aspiré les hommes? A devenir des dieux sachant tout, pouvant tout. Dévots et impies, croyants et athées, tous visent là. Les uns croient et adorent Dieu pour arriver jusqu'à lui; les autres le nient et veulent le détrôner pour occuper sa place et s'adorer eux-mêmes.

Que s'est proposé Dieu en créant l'homme? Il a voulu se donner une image, un semblable, un lieutenant, un plénipotentiaire dans l'ordre matériel; et comme l'Être créateur possède la perfection absolue et ne la tient que de lui-même, il était convenable que l'homme, pour ressembler mieux à son divin type, concourût librement à

son élévation et que celle-ci ne connût pas de borne.

Dieu dit donc à cette créature privilégiée : Enfant de mon amour, deviens le fils de tes œuvres. Voilà ma loi qui te guidera dans la carrière de l'épreuve. Si tu la gardes, elle te gardera. En marchant à sa lumière, tu arriveras à la plénitude de la lumière, de la vie, de la puissance, et ce bon usage de ton domaine terrestre sera récompensé par la domination de l'universalité des mondes. Si, au contraire, tu la violes et que tu veuilles te frayer une autre route, tu ne feras que travailler à ta dégradation. Cet univers, où je te destine la première place, est conçu de telle manière, que *tout y concourra au bien de ceux qui m'aimeront, et à la perte de mes contempteurs.* (1) C'est en même temps un appât offert aux âmes droites pour les attirer à moi, et un *piége* où *se prendront les âmes folles* (2); c'est un trône pour les braves qui s'efforceront d'en gravir les marches, c'est un échafaud où les lâches périront de leurs propres mains (3).

Telle est la constitution immuable de la société, telle est la fonction que l'homme est appelé à y

(1) *Épître aux Romains*, ch. VIII, 28.
(2) *Sagesse*, ch. XIV, 11.
(3) *Ps.* IX, 17.

remplir. Croyons-y, n'y croyons pas, adorons le plan comme l'œuvre de la sagesse infinie, conspuons-le comme une utopie absurde, un enfantement ténébreux du mysticisme chrétien, il importe assez peu à son exécution. Conçu sans nous, le plan s'accomplira par nous et contre nous, si nous ne voulons pas qu'il s'accomplisse par nous et pour nous.

Ce plan, dont j'ai ébauché une démonstration à la fois théologique et philosophique dans la *Science de la vie*, je ne fais ici que le signaler au lecteur, comme le premier principe de la science sociale, propre à éclairer les déductions suivantes :

1° La société n'est pas seulement l'œuvre de Dieu, c'est Dieu lui-même s'associant l'universalité des êtres, qu'il a librement créés dans les conseils de son amour, qu'il conserve par amour, et qu'il veut élever à toute la perfection dont il les a faits susceptibles, par les moyens arrêtés dans son infinie sagesse.

2° La société n'est donc point le fait de l'*enfant de la nature*, issu du cerveau malade des poëtes, et qui, à la vue de quelques animaux de sa façon, s'avisa de les attirer par ses signes, se mit à grogner avec eux, et posa le fondement de tous les progrès sociaux par l'invention du plus merveilleux des arts : l'art de multiplier les hommes.

La société était déjà très-ancienne, quand son éternel auteur y introduisit le premier couple humain, et lui dit : Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre, et assujettissez-la : voilà devant vous le bien à conquérir, le mal à éviter; choisissez, et vous aurez à tout jamais ce que vous aurez choisi (1).

3° Il n'y a donc pas une société purement humaine. Il y a moins encore une société purement spirituelle, et une société purement temporelle, ou bien, une société purement religieuse, purement civile, purement industrielle. Ces divisions, si chères à nos idéologues, sont des fruits de l'ignorance, qui aboutiraient à la destruction de l'homme, si Dieu ne l'avait fait indestructible.

Mais si l'homme ne peut se détruire, il peut se dégrader, se désorganiser sans mesure, et, par une lutte insensée contre les lois de l'ordre universel, se faire éternellement broyer sous le char de cette grande création, dont il était appelé à saisir les rênes. Or, pour pulvériser ainsi l'homme, on n'a qu'à le partager, comme font nos idéologues, en homme purement spirituel, et en homme purement temporel ou matériel, et encore mieux, en homme purement religieux, en homme purement politique, et en homme purement industriel.

(1) *Ecclésiastique*, ch. xv, 17, 18.

Mettez ces trois fragments de l'homme sous deux ou trois législations et deux ou trois gouvernements, pas seulement distincts, mais séparés en gouvernement des âmes, chargé des intérêts purement spirituels, et en gouvernement des corps, chargé des intérêts purement matériels; suivez exactement la maxime du père des idéologues, qu'*on ne doit point statuer par les lois divines ce qui doit l'être par les lois humaines.....*, puis vous verrez.

Eh, mon Dieu, l'Europe ne doit-elle pas voir ce qu'elle a gagné aux manipulations politiques des phraséologues ignorants! N'est-il pas temps qu'elle revienne à ces éternelles données du bon sens philosophique et de la raison chrétienne?

L'homme est un être mixte, mais indivisible, qui, par toutes les tendances de sa nature, se rattache à Dieu, son auteur; il est essentiellement *religieux;* c'est parce qu'il est *religieux*, c'est-à-dire vivant en société avec Dieu, qu'il est *politique,* c'est-à-dire, propre à vivre en bonne harmonie avec ses semblables; et ce n'est qu'en déployant ses facultés sous l'influence des institutions religieuses et politiques, étroitement unies entre elles, qu'il devient tout-puissant dans l'industrie.

Religion, politique, industrie, voilà les trois puissances qui, par leur harmonieux accord, ainsi que je le disais au commencement de ce livre,

élèvent l'homme. Ne les confondez pas, distinguez-les comme vous distinguez les facultés multiples de l'âme des organes multiples du corps, à la bonne heure; ce sera et science et sagesse : mais les diviser, mais les opposer entre elles, c'est une barbarie impie et stupide, c'est travailler à la dégradation temporelle et éternelle de l'homme.

4° Enfin, on s'exprime inexactement quand on parle de la société chrétienne et de la société païenne, de la société civilisée et de la société barbare, comme de sociétés radicalement différentes.

Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais qu'une société, dont Dieu, comme nous l'avons dit, est le centre parfait et immuable; la matière pleine d'imperfection, mais inintelligente de son état et incapable de s'améliorer, occupe la circonférence; entre deux est la famille humaine, douée d'une intelligence et d'une volonté illimitées dans leurs tendances, condamnée en même temps à se tourner vers Dieu et à retourner la terre, sous l'incessante pression de ses besoins moraux et physiques. Dans cette grande famille, les uns, obéissant à l'attrait divin, lui subordonnent tous leurs penchants, et se servent des biens et des maux de la terre pour s'élever à la possession de Dieu; les autres, s'abandonnant à l'attraction terrestre, abusent de tout, de la religion, de la politique,

de l'industrie, pour jouir de la terre, et ils en deviennent les tristes jouets. Tous se meuvent librement dans les deux voies opposées; mais le travail d'éducation des uns et de dégradation des autres est assujetti aux lois invariables du Fondateur et Législateur de l'éternelle société.

C'est ce que nous verrons dans les livres suivants, où nous étudierons rapidement l'influence et le résultat pour la famille humaine, dans le monde actuel, des trois grandes puissances sociales, selon qu'elles sont appliquées et dirigées par l'esprit chrétien ou par cette *sagesse humaine*, que Montesquieu et ses disciples vénèrent comme la fondatrice *de toutes les sociétés*.

LIVRE II.

DE L'INFLUENCE SOCIALE DE LA RELIGION.

CHAPITRE I.

TELLE LA RELIGION, TELS LES HOMMES.

Nous avons vu que, du berceau à la tombe, l'homme est un poursuivant de l'infini, mais un poursuivant aveugle qui ne cessera de s'agiter et de fatiguer ses entours, tant qu'on ne l'aura pas orienté.

Quelle est donc la première chose qu'il faut montrer à l'âme de l'enfant, dès qu'elle s'ouvre à la lumière? Montrez-lui, et sous les formes les plus attrayantes, le *Père des lumières* la source de *tout don parfait* (1).

Développer progressivement dans les jeunes

(1) Saint Jacques, *Ép. cath.*, ch. 1, 17.

âmes la connaissance et l'amour du Créateur et Consommateur des âmes, ce n'est pas seulement une partie de l'éducation, c'est toute l'éducation; ce n'est pas seulement un devoir religieux pour les proches, c'est l'intérêt temporel suprême des enfants, de leurs proches, de leurs compatriotes, de tous les hommes.

Pourquoi? Parce que tel sera l'homme vis-à-vis de Dieu, tel il sera nécessairement vis-à-vis de lui-même, vis-à-vis de ses proches, vis-à-vis de tous. *Notre première société étant avec Dieu*, selon la belle parole du philosophe romain (1), il est métaphysiquement, moralement, et même physiquement impossible que nous soyons en désaccord avec le centre éternel des êtres, sans qu'il s'ensuive une perturbation fatale dans nos rapports avec l'universalité des êtres.

Il y a sur ce point capital des montagnes de préjugés, et les préjugés ont trouvé place dans les meilleurs esprits. Un exemple entre mille.

« S'il sert beaucoup à l'homme, comme individu, que sa religion soit vraie, dit M. de Tocqueville, il n'en est pas ainsi de la société. La société n'a rien à craindre ni à espérer de l'autre vie; et ce qui lui importe le plus, ce n'est pas tant que tous les citoyens professent la vraie re-

(1) Voy. liv. 1, ch. 5.

ligion, mais qu'ils professent une religion (1). »

J'en demande bien pardon à l'honorable publiciste : la maxime est de tout point insoutenable, et le raisonnement à l'appui n'est en réalité qu'un sophisme.

Que la *société*, abstraction faite de ses membres, *n'ait rien à craindre ni à espérer de l'autre vie*, c'est évident. Je dis dis même qu'il importe fort peu à cet être abstrait que les citoyens aient ou n'aient pas une religion. Mais il importe grandement aux citoyens de n'avoir pour concitoyens que des hommes qui croient à l'autre vie, et dont la croyance repose sur le fondement immuable de la vérité. La raison en est dans cette loi constitutionnelle de notre nature : *telle est notre religion, tels nous sommes*. Autant la religion descendue de Dieu améliore et élève les hommes, autant les religions sorties des conceptions de l'homme avilissent, dégradent, dénaturent leurs dévots. C'est un fait écrit en caractères épouvantables à chaque page de l'histoire du genre humain.

Ne voulant pas reproduire ici les preuves historiques que j'en ai données ailleurs (2), je me

---

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II, p. 204 (12e édit.).
(2) Voy. la *Science de la vie*, t. II.

bornerai à quelques aperçus généraux sur la fatale puissance des erreurs religieuses.

A une époque reculée, les hommes dirent : Il nous faut une religion, mais une religion bonne et appropriée aux faiblesses humaines. Celle du Dieu créateur est trop parfaite, trop asservissante ; réformons-la, et donnons-nous des dieux qui sympathisent mieux avec les enfants de la terre. Et les voilà qui se mirent à façonner des religions, des dieux et des déesses à l'*image* et *ressemblance* des hommes. Une fois en train, on voulut naturellement fabriquer des religions pour tous les goûts, des dieux de toute taille, de toute condition, et pour tous les pays. Et voici les résultats que l'on obtint partout :

1° Affranchie du joug de la religion donnée par le Père universel, chaque nation fut embastillée par une religion qui lui dit, au nom des dieux nationaux : Si tu veux que nous te protégions, déteste les dieux étrangers et ceux qui les adorent ! De là, d'affreuses, d'éternelles antipathies de peuple à peuple ; de là l'accord de presque toutes les langues à faire du mot *étranger* un synonyme d'*hostie* ou de *victime*.

2° A l'exemple des dieux *viveurs* de l'Olympe, qui se chamaillaient sans fin, et dont les gros vexaient, pressuraient de toute manière les petits, et précipitaient sur la terre les enfants qui

n'allaient pas à leur humeur, nous voyons les nations policées ne connaître aucun milieu entre ces deux formes de gouvernement : l'esclavage de tous, sous un prince-dieu, entouré de dieux et demi-dieux, et l'esclavage encore plus dur des dix-neuf vingtièmes de la population sous le despotisme sans limite d'une poignée de parleurs de liberté. Partout l'infanticide autorisé par les mœurs, quand il n'est pas commandé par les lois.

3° Et ces dieux si bénins de manufacture égyptienne, phénicienne, carthaginoise, grecque, romaine, gauloise, scandinave, etc., que demandaient-ils à leurs adorateurs? Des monstruosités à peine imaginables. Il fallait que les parents de toute condition, royale et plébéienne, leur versassent à profusion le sang de leurs enfants, et, en mainte circonstance, les pères et les mères devaient compléter la pitance divine.—Et les *bonnes* déesses? — Elles exigeaient et obtenaient que la femme, avant que la loi civile la livrât sans défense aux avanies et aux brutalités de l'époux, subît dans le temple les avanies et les brutalités prescrites par des religions bestiales.

Si vous trouvez une nation de l'antiquité idolâtre exempte de ces horreurs; si vous connaissez une religion fausse qui ne se soit pas appliquée à corrompre et dégrader la noble créature que Dieu a spécialement chargée de procréer et

d'élever les hommes, veuillez bien la nommer, et ceux qui ont blanchi dans l'étude de l'histoire vous remercieront de cette découverte.

Dira-t-on, avec quelques esprits légers, que ces abominables usages étaient des restes de la barbarie primitive, que les progrès de la raison humaine devaient bientôt dissiper ? J'opposerai deux faits incontestables.

1° Nonobstant les progrès de la raison humaine, ces abominables usages se retrouvent encore, en plein XIXe siècle, dans les contrées de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, que la raison évangélique n'a pas illuminées.

2° Quand, par les progrès de la raison humaine, la foi aux dieux altérés de vices et de sang s'affaiblit chez les anciens peuples et produisit une baisse dans les sacrifices humains, le goût effréné des vices et du sang envahit les citoyens, devenus assez grands pour se moquer des dieux et se mettre à leur place. A-t-on oublié que chez les maîtres du monde, arrivés au comble de leur civilisation, les fêtes publiques et particulières étaient d'une fadeur insupportable, si elles n'étaient assaisonnées d'un torrent de sang humain ? Quel est notre *tue-temps* par excellence ? demandait Sénèque. — *C'est de voir égorger des hommes* (1).

(1) *Ép.* VII.

Connaît-on maintenant la puissance sociale des erreurs religieuses et l'intérêt qu'il y a, pour les citoyens de tous pays, à ne pas se montrer indifférents dans le choix d'une religion?

Vous me direz : Quand on parle de religion entre peuples chrétiens, il est clair qu'on entend une religion fondée sur les idées chrétiennes. Nul homme de bonne foi et de quelque savoir ne peut contester les progrès que nous devons au christianisme. Montesquieu lui-même a, sur ce sujet, de belles pages que vous connaissez sans doute. — Oui, je connais ces pages; j'en connais aussi d'autres, et je crois avoir assez lu l'*Esprit des lois* et la *Défense* qu'en fit l'auteur, pour être en droit de formuler ainsi les idées de Montesquieu à l'endroit du christianisme :

« La religion chrétienne, là où l'influence du climat, des *manières*, des mœurs, des lois, etc., n'a pas opposé à son établissement un obstacle invincible (comme en Chine) (1), et où elle a eu la sagesse de s'adapter au *plan du gouvernement* (2), a rendu de très-grands services. Mais il faut bien *distinguer les ordres pour l'établissement du christianisme* (c'est-à-dire l'Église) *d'avec le christia-*

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. XIX, ch. XVIII.
(2) Liv. XXIV, ch. V.

nisme même, les préceptes de l'Évangile d'avec ses conseils (1).

« On doit surtout se garder de faire marcher ensemble les lois divines et des lois humaines, car *elles diffèrent par leur origine, par leur objet et par leur nature : la nature des lois humaines* étant de varier avec *les accidents et les volontés des hommes*, attendu qu'*elles statuent sur le bien ; la nature des lois de la religion* étant *de ne varier jamais*, parce qu'elles statuent *sur le meilleur* (2). Somme toute, le christianisme est une bonne chose, à charge toutefois de savoir en user, comme ont fait les Anglais, *le peuple du monde qui a le mieux su se prévaloir... de la religion* (3).

---

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. VI.

(2) Ibid., liv. XXVI, ch. II.

(3) Ibid., liv. XX, ch. VII. — Pour être juste, ce jugement sur Montesquieu doit s'entendre de l'écrivain, et non de l'homme, qui resta toujours attaché à l'ancre de la foi, alors même que sa plume voletait le plus au gré de l'opinion. C'est ce que l'illustre président eut le noble courage d'affirmer à l'heure où un homme est croyable, ne fût-il pas un Montesquieu. Son tort fut de se mettre à la remorque d'un siècle extrêmement léger, auquel il aurait pu servir de lest et de pilote. Faisons aussi la part de l'éducation, qui fut ce qu'on appelle *classique*, c'est-à-dire un amalgame de christianisme et de paganisme. En littérature et en histoire, il resta épris de l'antiquité étudiée au point de vue du collége. Je n'en voudrais pour preuve que son enthousiasme naïf pour la secte de Zénon, dont il met la *destruction au nombre des malheurs du*

J'arrive maintenant au fond de l'objection, qui se réduit à ceci : Pourvu qu'un peuple soit assez sage pour ne pas s'écarter du cercle des idées chrétiennes et ne pas restaurer formellement le paganisme, il importe assez peu à sa prospérité sociale qu'il ait une ou plusieurs religions.

Ce préjugé est des plus répandus ; montrons qu'il repose sur une grande ignorance de la nature du christianisme, de l'homme et de l'histoire du passé et du présent.

---

genre humain, son culte pour les *Antonins* et ce *Julien même* (l'Apostat), après lequel *il n'y a point eu de prince plus digne de gouverner les hommes.* (Liv. XXIV, ch. 10.) En jurisprudence et en politique, son immense érudition tenait beaucoup moins du magistrat que de l'avoué, qui a des textes et des raisons au service des causes les plus déraisonnables. Pour dire toute ma pensée en peu de mots, Montesquieu a été en politique ce que M. Cousin est en philosophie, un assemble-nuages, précurseur des grandes tempêtes. En brouillant toutes les définitions, en y octroyant des paroles d'admiration ou d'amnistie à tous les systèmes, en habituant les esprits à se contenter de grands mots, à résoudre les plus hautes questions par des formules aussi vides que sonores, l'un et l'autre ont pulvérisé les principes de la science sociale, substitué aux doctrines dont vivent les nations un dogmatisme sceptique et fataliste, un doctrinarisme jaseur et vaporeux qui prépare les négations violentes et subversives de tout ordre. Faute de s'être placés sur le terrain des faits, et surtout du plus colossal des faits, le christianisme, ces beaux esprits n'ont *fait que tourner, comme des enfants, à tout vent de doctrine.* (Saint Paul, *Aux Éphés.*, ch. IV, 14.)

CHAPITRE II.

ABSOLUTISME ET EFFETS CONTRAIRES DU CHRISTIANISME SUR LES AMES. — COMBIEN IL A EXALTÉ LE MOI.

Comme la création, dont il est le développement et la loi, le christianisme est une œuvre destinée à élever les individus et les peuples ou à les broyer. *Lumière du monde*, il aveugle et consume ceux qu'il ne peut éclairer ni échauffer; *sel de la terre*, il irrite, il exaspère et dissout les corps qu'il ne rassainit pas; *levain jeté dans la masse* des peuples, il y détermine une effervescence qui aboutit à la vie ou à la mort.

Il s'en faut de beaucoup que le christianisme soit un marché aux idées, un chantier ouvert à quiconque veut se faire une religion. C'est une religion toute faite, destinée à réformer les hommes, et partant irréformable. Vous êtes libres d'y entrer ou de ne pas y entrer; mais une main divine a gravé sur la porte : Anathème à qui voudra y ajouter ou retrancher un iota!

Le christianisme, c'est Jésus-Christ, le plus doux, le plus aimant des maîtres, mais le plus absolu, ou mieux, comme il l'a dit, notre *seul maître* (1). S'emparant de tout l'homme, parce que tout l'homme est son œuvre et que cette œuvre est indivisible, il nous dit : Point de partage ! *Vous ne pouvez servir deux maîtres; qui n'est pas avec moi est contre moi;* et pour être avec moi, il faut vous soumettre sans distinction *à toute ma doctrine, observer tous mes préceptes*, car la *violation d'un seul vous perdrait aussi bien que la violation de tous* (2). Si vous gardez ma loi, elle vous gardera ; si vous la divisez, déchirez, elle vous divisera, déchirera; car, inséparable de son auteur, elle est *établie*, comme moi, *pour la ruine* ou *la résurrection d'un grand nombre* (3).

Tel s'annonça le christianisme à l'Europe païenne, tel l'Europe l'accepta après de longs, d'incroyables efforts pour l'anéantir.

C'est parce que le christianisme a été, du IVe au XVIe siècle, l'âme dirigeante de l'Europe, que celle-ci s'est élevée à une si grande hauteur, relativement à l'ancien monde, relativement à l'Asie et à l'Afrique

(1) Saint Matthieu, ch. XXIII, 10.
(2) *Épître* de saint Jacques, ch. II, 10.
(3) Saint Luc, ch. II, 34.

modernes, toujours immobiles dans le calme plat de la barbarie. C'est parce que depuis trois siècles l'Europe a voulu réformer la religion qui l'avait formée, c'est parce qu'elle a altéré, brisé son système éducationnel, que, dévorée par la fièvre des révolutions, elle entre aujourd'hui dans une crise finale. Ou elle rentrera dans le système chrétien pour remplir sa sublime fonction d'éducatrice du monde, ou elle périra par les idées chrétiennes qui s'entre-battent dans son sein.

Pour mieux comprendre cette action du christianisme sur le monde moderne, action que j'ai exposée dans le livre *de l'Éducation de l'homme* (1), revenons à notre étude de l'homme, et complétons-la par l'examen d'une question encore plus importante que curieuse.

Nous avons vu que l'âme humaine aspire à l'infini. L'infini est donc son *objet;* cet objet l'attire, mais notre âme n'est pas seulement *attirée*, elle est active dans son mouvement vers l'infini, elle s'y porte de toute la puissance de son être. L'infini est le mobile extérieur, le centre de la force d'attraction; mais le mobile intérieur, le foyer de la force d'impulsion, le principe subjectif de notre activité, le fond primitif de notre vie, quel est-il, en quoi consiste-t-il? — Il consiste

(1) Voy., entre autres, ch. IV, V, VII.

dans le sentiment profond, dans l'amour invincible du moi.

Mais c'est là l'égoïsme, dira-t-on. Dieu l'aurait-il donc créé, et, peu content de le créer, en aurait-il fait le fond de notre être, l'âme pour ainsi dire de notre âme?

— Eh! oui. La raison en est que Dieu nous a faits à son image; comme il s'aime infiniment, il a voulu que l'amour de nous-mêmes ne fût satisfait que par la possession de l'infini.

Sans cette estime, sans cet amour démesuré du moi, l'âme, si elle pouvait être, serait je ne sais quelle substance inerte, passive, dénuée de toute spontanéité dans ses mouvements, de toute initiative dans son éducation, ne se développant qu'à la manière des plantes, en vertu de lois mécaniques et sous la pression d'agents extérieurs.

C'est l'amour passionné du moi qui imprime à l'enfant cette activité incessante qui désole ses bonnes. Quel est le but manifeste de ses efforts, de ses entreprises? C'est de tout conquérir, de tout s'assujettir, de se faire le centre universel. Au lieu de voir là une manie à combattre, reconnaissez-y le sublime instinct de la royauté universelle, que Dieu a placé dans ce bambin, qui peut dire en effet : *Moi, par la grâce de Dieu et la constitution de ma nature, roi de l'univers!*

Cet instinct est aveugle dans l'enfant, très-sujet

à s'aveugler dans le jeune homme et l'homme; éclairez-le, dirigez-le, vous gardant, je ne dis pas de l'étouffer (chose impossible), mais de l'affaiblir, de le ravaler, attendu que la grandeur d'une âme sera toujours en raison directe de l'estime et de l'amour qu'elle aura de soi.

Beaucoup se récrieront, comme si, par cette apologie de l'amour du moi ou de l'égoïsme, j'attaquais la doctrine chrétienne sur l'esprit de sacrifice, de renoncement, d'abnégation, d'humilité, de charité, etc. Loin d'attaquer de près ou de loin cette doctrine (ce dont Dieu me préserve!), mon but est de l'exposer telle qu'elle est dans l'Évangile, et non telle que se la figurent les esprits étrangers à la doctrine évangélique; mon but, dans cette explication, est de faire évanouir l'antagonisme que l'ignorance s'efforce d'établir entre les prescriptions morales du christianisme et les lois constitutionnelles de notre nature.

Qui donc a autant exalté le moi personnel que le christianisme?

Toutes les religions humaines, sans exception, ont ravalé l'individu, lui ont coupé les ailes, en lui disant : Tu as été placé sous le gouvernement de tes semblables par les dieux, régis eux-mêmes absolument par le Dieu inconnu ou le destin. L'islamisme, bien qu'il soit bâti avec des matériaux chrétiens, a dégradé, enchaîné la volonté hu-

maine par son principe fataliste : *Sois soumis à tout ce qui arrive, parce que tout ce qui arrive doit arriver.* Aussi ses croyants pourrissent-ils dans l'oisiveté depuis qu'ils ne sont plus agités par le fanatisme conquérant.

Toutes les philosophies humaines, anciennes et modernes, après avoir flatté l'orgueil de l'individu, ont fini par le jeter avec mépris dans l'abîme du panthéisme. Elles lui ont dit : Ta personnalité n'est qu'un rêve, un mensonge. Forme passagère du Grand-Tout, tu dois subir ses lois immuables, et t'évanouir bientôt au sein du Grand-Tout.

Toutes les politiques humaines ont asservi l'individu, les unes à la volonté d'un seul, comme dans les monarchies de l'antiquité, et aussi dans les monarchies modernes qui ont renié le droit chrétien ; les autres à la volonté du grand nombre, au droit absolu de la majorité, comme dans les républiques anciennes et dans toutes les constitutions issues du cerveau de nos légomanes.

En un mot, toujours et partout on a dit aux hommes : Si vous voulez vivre, soyez soumis à la volonté de ceux qui régissent le pays où vous êtes, aussi longtemps que vous ne serez pas assez forts pour imposer votre volonté aux autres. Soyez esclaves, en attendant que vous puissiez être tyrans !

Le christianisme seul a su briser dans l'âme de

l'individu le joug ignoble de l'aveugle nécessité et de la force arbitraire. Seul il a fondé sur une base immuable l'indépendance de l'âme, sa souveraineté réelle, inviolable, en lui disant : Tu n'as d'autre maître absolu que Dieu ; voilà sa loi, obligatoire pour tous ceux qui la connaissent, et que tu dois inviolablement observer, fût-elle méconnue et foulée aux pieds par l'universalité des hommes. Toute loi contraire à cette loi est complétement nulle pour l'âme qui croit en Jésus-Christ et se respecte elle-même. Quand cette loi serait sortie du vote d'un milliard de citoyens; quand elle serait revêtue de la signature de tous les monarques et magistrats de l'univers; quand elle serait appuyée par dix millions de baïonnettes, réponds : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes* (1), et laisse abattre ta tête plutôt que de fléchir sous une volonté injuste! Que *te servirait-il* en effet *de gagner* la faveur *de l'univers, si tu venais à perdre ton âme* (2)?

Voilà à quelle hauteur, inaccessible à toute tyrannie, le christianisme a porté l'individu. Et ce sentiment de la dignité infinie de notre personne, il ne l'a pas fondé sur des ergoteries philosophiques, mais sur des faits historiques, dogmati-

(1) *Actes des Apôtres*, ch. IV, 19.
(2) Saint Matthieu, ch. XVI, 26.

ques, qu'il faut croire sur l'affirmation de Dieu, à peine de n'être plus chrétien. Ce sentiment, il le développe, il l'entretient, il le nourrit, non par de vaines déclamations, mais par les croyances et les institutions les plus efficaces qu'il soit possible d'imaginer.

Le christianisme ne dit pas seulement à l'enfant du villageois : Ton âme est si grande, que le Fils du Très-Haut, Très-Haut lui-même, n'a pas hésité à *se livrer* à la mort la plus affreuse pour *l'affranchir*. Malheur à toi, si elle retombe sous l'ignoble servitude de la chair et du monde! La religion appelle cet enfant au banquet sacré et lui dit : Reçois le Dieu qui t'aime assez pour se donner tout à toi, comme si tu étais seul au monde, et jure que tu l'aimeras assez pour rester fidèle à sa loi à l'encontre de toutes les puissances du monde!

Ne voit-on pas que cet enseignement et ces institutions sont un peu plus propres à relever les âmes et à les prémunir contre le despotisme, que le chant de la *Marseillaise* et les arbres de la liberté surmontés du bonnet rouge?

Comment concilier, dira-t-on, ce respect, cet amour infini de notre âme, de notre moi, avec l'esprit d'humilité, d'abnégation, de charité, etc.?

— Mais c'est bien simple. Qu'est-ce que l'humilité? C'est le sentiment profond et habituel de

cette vérité première, que si vous existez, c'est par la grâce de Dieu, et que vous n'avez en propre que le néant et le mal que vous avez fait depuis que vous avez reçu le bien de l'existence; que si vous avez fait des progrès dans le savoir, dans la vertu, dans la bonne administration de votre personne et de vos biens, vous ne devez pas vous en glorifier, vous préférer aux autres, mais en rapporter la principale gloire à Dieu, sans le secours duquel vous n'auriez rien fait de bon. Mais cela veut-il dire que vous devez mépriser cette âme créée à l'image de Dieu, rachetée par le sang d'un Dieu, et destinée à posséder Dieu? C'est au contraire parce qu'elle se tient pour divine, que l'âme humble souffrira tout, sacrifiera l'univers entier, plutôt que de condescendre à une volonté injuste.

Qu'est-ce que l'abnégation évangélique? C'est le renoncement à cet égoïsme bas, rampant, antisocial, qui, se renfermant dans le culte de notre personne ou plutôt de nos appétits vulgaires, nous rend insensibles aux intérêts d'autrui et nous fait dire : Chacun chez soi, chacun pour soi, après moi le déluge!

Qu'est-ce que la divine charité? C'est le moi individuel, tellement éclairé, tellement agrandi, qu'il prend Dieu pour centre et pour modèle, et embrasse toutes les créatures dans son amour. Il dit : *Je veux être parfait, parce que mon Père*

céleste est parfait. Il fait luire son soleil, et descendre sa rosée sur les bons et sur les méchants; je dois donc aimer les bons et les méchants, et leur faire tout le bien qui est en mon pouvoir. Il ne hait rien de tout ce qu'il a fait (1), il donne à tout *ce qui est la vie, le mouvement et l'être* (2); je dois donc seconder son action et remplir ma destinée en travaillant à l'amélioration de tout ce qui est. Enfin, il a porté l'amour pour moi et pour mes frères jusqu'à s'anéantir pour nous dans le sein de la femme, dans la crèche, dans l'atelier, sur la croix, dans nos tabernacles. Jamais donc, quels que soient mes labeurs et mes sacrifices, je ne pourrai dire : J'en ai assez fait pour les hommes, j'ai rempli le précepte : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés* (3).

En somme, qu'a fait le christianisme? Il a éclairé et divinisé le moi humain, comme il a humanisé le moi divin; il a produit un immense développement de l'humanité en bien et en mal, en nous manifestant les grandeurs réelles de Dieu et les grandeurs possibles de l'homme.

Cela va nous expliquer bien des choses.

---

(1) *Sagesse*, ch. XI, 25.
(2) *Actes des Apôtres*, ch. XVII, 28.
(3) Saint Jean, ch. XV, 12.

CHAPITRE III.

SI LE CHRISTIANISME A RAPETISSÉ LES AMES. — PARALLÈLE DE DEUX CLASSES DE HÉROS.

Grâce à un système d'instruction publique fait pour remplir l'Europe de sots admirateurs et de singes fanatiques de la civilisation païenne, la classe lettrée du dernier siècle accusait le christianisme d'avoir produit un déplorable rabougrissement dans les âmes.

« La plupart des peuples anciens vivaient dans des gouvernements qui ont la vertu pour principe, dit Montesquieu; et lorsqu'elle y était dans sa force, on y faisait des choses que nous ne voyons plus aujourd'hui, et qui étonnent nos petites âmes (1). »

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. IV, ch. IV. — Observons, à la décharge de Montesquieu, qu'il écrivait cela sous le règne de Louis XV. Citons aussi, du même chapitre, la judicieuse critique qu'il fait de notre éducation moderne, qui, sous le rapport du plan, est certainement inférieure à celle des an-

Le vrai est que le génie des anciens a su admirablement exploiter, en Grèce et en Italie, les éléments de grandeur dont il disposait; mais comme ces éléments étaient des plus mesquins; les merveilleux travaux d'Athènes et de Rome ne devaient aboutir qu'à de tristes avortements (1).

Les Hellènes, après une courte et bruyante jeunesse, s'évanouirent comme des enfants devant l'*Empire de fer* (2) : celui-ci ne broya le monde, durant plus de huit siècles, que pour l'ensevelir dans un océan de fange.

Alors même que ces deux illustres familles étaient plus florissantes, que produisit cette *vertu* qui était *le principe de leur gouvernement*, vertu que Montesquieu définissait l'*amour des lois et de la patrie* (3)?

Elle produisit un ordre social qui était *comme une pyramide de servitudes, dont la liberté publique occupait le sommet*, selon le mot si juste d'un ma-

---

ciens. « Aujourd'hui, dit-il, nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. Cela vient en quelque partie du contraste qu'il y a, parmi nous, entre les engagements de la religion et ceux du monde; chose que les anciens ne connaissaient pas. »

(1) Voy. *De l'Éducation de l'homme*, ch. III.

(2) Daniel, ch. II, 34-45.

(3) *De l'Esprit des lois*, liv. IV, ch. V.

gistrat contemporain, qui à une érudition pour le moins aussi vaste que celle de Montesquieu unit de profondes études sur le christianisme, et le coup d'œil qui caractérise le grand penseur (1). Citons quelques lignes du bel ouvrage auquel nous empruntons ce mot :

« Chez les peuples païens, la société était tout, les individus rien. Ceux-ci étaient entièrement absorbés dans celle-là. Cette divinité qu'on appelait la *Patrie* ne permettait à ses enfants de respirer que pour elle; elle leur inspirait toutes ses haines, toutes ses passions, tous ses préjugés; sa puissance ne se composait que de leur anéantissement personnel, et sa liberté que de leur servitude... Ce que le citoyen était à la patrie, les enfants et la femme l'étaient au père et au mari, l'esclave l'était au maître; tout ce qui était faible l'était à ce qui était fort : dévoué fatalement à une volonté supérieure et ne s'appartenant en rien... Cette organisation si homogène et si concentrée, où les individus n'étaient que les molécules d'un tout compacte, devait opérer des résultats prodigieux de force et de grandeur matérielles. Il faut même dire que, à l'apogée de son action, à ce point héroïque que présentèrent les républiques

(1) *Études philosophiques sur le christianisme*, par M. Nicolas, IIIe part., ch. VII, § 3.

de l'antiquité, il y eut une grandeur morale véritable dans cette identification suprême des volontés privées avec la volonté publique, cette grandeur qui s'attache toujours à l'idée de sacrifice quand la volonté l'accepte et va au-devant : tel fut le temps des Miltiade pour Athènes, des Léonidas pour Sparte, des Régulus pour Rome.

« Mais ce temps fut court, comparé à la longue vie des sociétés modernes, acheté par des sacrifices énormes, et suivi d'une irrémédiable corruption. La valeur individuelle, la liberté propre de l'homme, ayant été abîmées dans la qualité de citoyen, quand celle-ci, par son extension même, venait à disparaître, il ne restait plus que des esclaves. Tous les droits et tous les sentiments de la nature étant froissés, mutilés, violés, dans ces constitutions impitoyables qui ont fait dire au grand Corneille :

« Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,
« Pour conserver encor quelque chose d'humain, »

un état si faux et si violent ne pouvait pas longtemps durer, et, pour peu qu'il faiblît, il devait bientôt tomber (1). »

L'homme n'est quelque chose que par la patrie et les lois; il ne doit vivre que pour servir l'une

(1) *Études philosophiques.*

et observer les autres : telle était la politique des anciens (1).

L'homme est, après Dieu, ce qu'il y a de plus grand; toutes les lois de la patrie, toutes les forces morales et physiques dont elle dispose, ne peuvent avoir d'autre but que le perfectionnement indéfini de tous les individus qui naissent dans son sein : tel fut le principe que la foi chrétienne vint déposer dans la conscience du citoyen et de l'esclave, comme le germe puissant de l'affranchissement moral de l'un et de l'autre.

S'il fallut de longs siècles à la religion chrétienne pour infiltrer ce principe dans les mœurs publiques, dans les lois, et créer sur la terre ce qu'on n'y avait jamais vu, des nations libres dans toute la force du terme, elle n'eut besoin que de se montrer pour faire surgir par millions des âmes d'un héroïsme incomparable.

Parmi les grands caractères que nous vante avec raison l'antiquité grecque et romaine, il en est deux qui dominent tous les autres : Socrate et Régulus. Le premier subit avec une admirable noblesse la plus inique sentence, moins pour défendre (car il défendit faiblement), que pour avoir

---

(1) « La loi sacrifiait et le citoyen et l'homme, et ne pensait qu'à la république. » Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXVII, ch. 1.

enseigné la vérité mère de toute grandeur morale : l'unité de Dieu et l'universalité de sa providence. L'autre accepta librement les plus affreux supplices pour concilier la religion du serment avec l'amour de la patrie. Je suis loin, certes, de vouloir rabaisser ce qu'il y eut de sublime dans le sacrifice de ces deux héros, surtout du dernier; mais il faut tenir compte des circonstances qui l'adoucirent.

Socrate avait, dans l'opinion de ses amis et de ses ennemis, c'est-à-dire pas seulement d'Athènes, mais de toute la Grèce, une immense renommée à soutenir, renommée que sa mort, d'ailleurs inévitable, ne pouvait qu'éterniser.

Régulus, placé en vue de Rome et de Carthage, et trahi par la fortune sur le champ de bataille, saisit l'occasion de se relever par une de ces victoires qui exaltent les vaincus, atterrent les vainqueurs, en faisant dire aux premiers : Nous serons invincibles tant que nous aurons de tels chefs ! en faisant dire aux autres : Nous aurons beau détruire des armées et des généraux romains, la ville de Romulus l'emportera sur la ville de Didon !

A la force d'âme de ces deux hommes, occupant une position si élevée, comparons le courage de ces légions innombrables de héros chré-

tiens, sortis la plupart des classes intérieures, beaucoup du chenil des esclaves.

Que voit-on devant nos martyrs menés au combat par les bateliers de Nazareth? On voit des puissances colossales sous le despotisme desquelles l'universalité des citoyens est religieusement accroupie, sauf quelques rares conspirateurs qui essayent de protester par la vertu occulte du poison ou du poignard.

Que rencontrent, dès le début de la lutte, ces singuliers conquérants, qui veulent détrôner les opinions les plus absurdes, les plus immorales, couler bas les institutions les plus inhumaines, sans ébranler le trône des Césars? Ils rencontrent les fouets, les ongles de fer, les tenailles, les chevalets, les fers rouges, les grils, le plomb fondu, tous les genres de supplices que la cruauté humaine est capable d'inventer. *Joignant l'insulte aux supplices, on revêt les uns de peaux de bêtes pour les faire déchirer par les chiens, on attache d'autres à des croix, d'autres sont enduits de poix et de cire, pour qu'ils servent de torches pendant la nuit, et ces supplices s'exécutent dans les jardins de l'empereur pendant qu'il donne des fêtes au peuple, et que lui-même s'y mêle en habit de cocher* (1).

(1) Tacite, *Annales*, liv. XV, 44.

Qu'est-ce qui pousse les chrétiens à cette effroyable lutte? S'y trouvaient-ils engagés par la force des événements, comme Socrate et Régulus? Non; ils s'y portent d'eux-mêmes, abandonnant, les uns une heureuse obscurité, les autres des positions sociales dignes d'envie. Les plus influents savent que, en persistant, ils encourent la perte de tous les biens et une mort affreuse, et que, en donnant l'exemple de la soumission aux lois religieuses et à la volonté des Césars, ils acquerront des droits aux récompenses et à la faveur.

Sont-ils du moins soutenus par l'estime que l'opinion publique accorde toujours aux grands courages? Évidemment non. Lisez Sénèque, Suétone, Pline le jeune, surtout Tacite, et vous verrez de quel indicible mépris, de quelle incroyable horreur étaient alors pénétrés les grands esprits de Rome envers *la honteuse*, *l'exécrable*, *l'abominable superstition* orientale, dont les sectateurs, *convaincus de haïr le genre humain*, *étaient dignes de toute sorte de supplices* (1). Il est de notoriété historique que les disciples du Crucifié durent porter le fardeau de l'ignominie et de la haine publique jusqu'au jour où le monde, aux trois

(1) Voy. Tacite, à l'endroit précité.

quarts chrétien, vit la majesté impériale s'agenouiller au pied de la croix.

Et que prétendaient nos martyrs? De quoi s'agissait-il entre les agneaux du Christ et les bourreaux tout-puissants dont ils affrontaient si joyeusement le mépris et la férocité?

Il s'agissait de savoir si les cinq ou six cents millions d'hommes qui couvraient le globe persisteraient, comme depuis près de vingt siècles, à vivre en troupeaux de bêtes sous le bon plaisir, là d'un despote érigé en dieu, ici d'un nombre plus ou moins grand d'oligarques sans humanité. Il s'agissait de savoir si les hommes avaient une âme intelligente et libre, douée du droit, en religion et en morale, de penser, de sentir et d'agir autrement que les Césars Tibère, Néron, et leur innombrable valetaille de sénateurs, de chevaliers, etc. Il s'agissait de conquérir la première des libertés, la liberté de l'âme, de briser le joug de cette légalité qui partant de ce principe : *Tout ce qui plaît au prince a force de loi*, avait consacré cette abominable maxime : *Les esclaves ne sont pas tant vils que nuls*. Il fallait enfin proclamer, à la face de l'univers, qu'il y avait un Dieu père et législateur de tous les humains, que ce Dieu avait donné une loi supérieure à toutes les lois, et contre laquelle les édits des Césars et les sénatus-consultes des pères conscrits ne pou-

vaient rien. Et pour établir dans les consciences ce premier fondement des *droits de l'homme*, il fallait, durant des siècles, tenir aux exploiteurs des exploiteurs du monde ce langage de la légion thébaine à Maximien :

« Nous sommes tes soldats, empereur, mais aussi les serviteurs de Dieu. A toi le service militaire, à lui l'innocence de nos cœurs. Nous tenons de toi la paye qui sustente nos corps, de lui le souffle divin qui nous anime. Tu n'obtiendras jamais de nous que nous reniions Dieu, notre créateur, notre maître, et aussi, que tu le veuilles, que tu ne le veuilles pas, ton Créateur et ton maître... Statue ce qui te plaira, nous sommes prêts à mourir innocents plutôt que de vivre coupables. Ni l'iniquité de la sentence, ni les armes que nous tenons en main, ni le désespoir, qui est lui-même une arme si terrible, ne nous porteront à la révolte (1). »

Et ce que ces héros disaient, des milliers et des milliers de jeunes femmes, d'enfants et d'esclaves des deux sexes ne cessèrent de le dire et de mourir à l'appui de ce qu'ils disaient, depuis Néron jusqu'à Constantin. C'est à cette longue et pacifique insurrection des chrétiens contre l'abomina-

(1) Voy. la belle *Lettre* de saint Eucher, de Lyon, à l'évêque Salvius.

ble despotisme enfanté *par la vertu* des anciennes républiques, que l'Europe doit, incontestablement sa résurrection morale, fondement de toutes les libertés dignes de ce nom.

Que penser maintenant du publiciste qui, passant en revue les législations et les gouvernements de l'univers, sans même oublier les *raisonnables* institutions de l'île Formose (1), n'a pas dit un mot des héros qui, par la plus gigantesque des luttes, opérèrent, dans les législations et les gouvernements, la plus désespérée et la plus désirable des révolutions (2)?

---

(1) « Les mêmes raisons (les circonstances du climat et du terrain) font que, dans l'île Formose, la religion ne permet pas aux femmes de mettre des enfants au monde qu'elles n'aient trente-cinq ans : avant cet âge, la prêtresse leur foule le ventre et les fait avorter. » (*Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XVI.)

(2) Je me trompe : l'auteur de l'*Esprit des lois* parle une fois des martyrs chrétiens; mais c'est à propos du Japon, et pour nous insinuer adroitement que les chrétiens se donnèrent des torts envers le prince et les magistrats et rendirent la *religion odieuse* par leur mépris pour les lois. (Liv. XXV, ch. XIV.) Ce fut aussi le tort du Christ, le tort de ses apôtres, le tort commun de tous nos martyrs et confesseurs de la foi chrétienne depuis dix-huit cents ans. Que les fanatiques de la légalité déplorent ce tort et n'y voient qu'un effet du fanatisme religieux, c'est chose entendue. Très-heureusement pour l'honneur de l'humanité, les légomanes trouveront toujours sur leur route des disciples du Christ pleins d'un généreux mépris pour les lois injustes et les despotes en couronne, en toque, ou en bon-

Que penser de l'homme qui, admirant, avec la foi béate d'un écolier plein de Plutarque, les *grandes choses* et les *grandes vertus* des anciens, n'a vu que de *petites âmes* dans les fondateurs de la civilisation évangélique, et n'a mentionné les guerres héroïques du moyen âge que pour nous dire que l'Europe doit aux croisades l'introduction de la lèpre et les envahissements de la juridiction cléricale (1)?

Au reste, redisons-le : Montesquieu ne fut que ce que l'avait fait le pitoyable système d'éducation collégiale et sociale que nous a légué le siècle de Léon X, qu'a si fort accrédité le siècle de Louis XIV, et dont tout ce que nous avons vu depuis n'a pu encore révéler le vice capital aux routiniers éducateurs de la jeunesse et de l'âge mûr. Mais patience! toutes les routines vont être déroutées par l'accomplissement de cette loi :

On ne se moque pas impunément du christianisme! Quand il a une fois élevé une race, il n'y a plus de milieu pour elle : ou cette race, d'abord infidèle, reprend, comme Simon-Pierre, le joug du maître, et va là où elle ne voulait pas aller (2),

---

net rouge, qui leur diront : Obéissez sous peine d'être traités comme des rebelles !

(1) Voy. liv. XIV, ch. II; liv. XXVIII, ch. XL.

(2) Saint Jean, ch. XXI, 18.

ou, tournant ses mains contre elle-même, elle finit par le lacet de Judas.

Montrons que l'Europe en est là, et comment elle y est.

CHAPITRE IV.

COMMENT LE CHRISTIANISME NOUS A RENDUS SI DIFFICILES A GOUVERNER.

Nous avons vu à quelle hauteur le christianisme a replacé le moi, presque anéanti par la politique des anciens, avec quelle puissance il a mis l'individu en possession de son âme, en lui disant : Meurs, plutôt que de reconnaître un autre souverain de ta conscience que Jésus-Christ!

Mais, en rendant à chacun le plein gouvernement de sa personne, sous la *loi parfaite de liberté* (1), le christianisme s'est bien gardé de jeter dans les âmes une semence de révolte ou d'insociabilité. Au servilisme abject qui faisait du citoyen un instrument de toutes les volontés de l'État ou de César, et des esclaves un bétail soumis à toutes les fantaisies du maître, l'esprit chrétien substitua la noble vertu de l'obéissance, qui, discernant dans les lois de César et les volontés du maître

(1) Saint Jacques, *Épître cath.*, ch. I, 25.

celles qui sont opposées à la loi de Dieu de celles qui ne le sont pas, refuse soumission aux premières, en vertu du principe : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes*, et accomplit religieusement les autres, non par crainte du glaive ou du bâton, mais parce que telle est la volonté du Roi des rois, du Maître des maîtres (1).

En ordonnant à ses disciples de rompre tous les liens de la chair et du sang qui les empêchent de marcher à sa suite dans les voies parfaites de la vérité et de la justice, Jésus-Christ les unit à l'universalité des hommes par le lien divin de la

---

(1) « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures, car il n'en est aucune qui n'ait été établie de Dieu... Leur résister, c'est résister à Dieu et encourir sa réprobation. Les princes ne sont pas établis pour intimider ceux qui font le bien, mais ceux qui font le mal. Voulez-vous ne pas craindre le prince, faites le bien, et vous en serez approuvés ; car il est pour vous le ministre de Dieu pour le bien. Si au contraire vous faites le mal, craignez, car ce n'est point sans cause qu'il porte le glaive ; il est le ministre de Dieu, chargé de punir celui qui fait le mal. Soyez donc soumis, pas seulement par crainte, mais par conscience. » (Saint Paul, *Épître aux Romains*, ch. XIII, 1-5.) — « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair... dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ. Servez-les, non pour éviter leur colère ou mériter leurs faveurs, mais en vrais serviteurs du Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu, et sachant que chacun, soit l'esclave, soit le libre, recevra du Seigneur le bien qu'il aura fait. » (*Épître aux Éphésiens*, ch. VI, 5-8.)

charité : *Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes*. Bien plus : il les dévoue sans mesure au bien de tous leurs frères par un *précepte* vraiment *nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés*.

C'est avec cette simple et sublime dynamique, qui n'élève l'individu jusqu'à Dieu que pour l'appliquer, brûlant d'amour, à l'éducation de ses frères, que le christianisme a métamorphosé l'Europe païenne, sans la bouleverser ; métamorphose telle que, selon l'observation d'un profond penseur, le vice y est devenu aussi étrange que l'était autrefois la vertu. « Les esprits chagrins, dit M. de Bonald, ne remarquent que les vices chez les peuples chrétiens, parce que les vertus y sont l'état ordinaire et seul autorisé, comme les enthousiastes ne remarquent chez les païens que les vertus, parce que le vice y était l'état commun et permis par les lois (1). »

« Les législations, les institutions, les mœurs, les rapports divers dont elles se composent, dit M. Nicolas, ont été refaits sur l'Évangile. La corruption païenne et la barbarie germanique ont été successivement éjectées, et le monde en est venu à respirer le christianisme comme l'air. Tout ce qui est général aujourd'hui, tout ce qui est pu-

(1) *Du Divorce*, p. 169.

blic, tout ce qui est universel, est chrétien ou tend à le devenir. Sans doute, il y a et il y aura toujours de la corruption et de la perversité dans le monde, parce que toujours il y aura de la liberté. Il y en a même de nos jours, ce semble, plus que jamais; mais, outre que nous sommes dans un état extraordinaire de transition, je ferai remarquer qu'il n'y a que des crimes *privés*. Autrefois, il y avait des crimes publics, sociaux, collectifs; la perversité n'était pas seulement dans les âmes particulières, elle était dans l'âme même de la société, dans les lois, dans l'opinion, dans les institutions, dans les coutumes, dans tout ce par quoi nous vivons en commun. Aujourd'hui, je ne crains pas de le dire, elle y est moins que jamais; et, quels que soient les écarts de la moralité privée, le niveau de la moralité sociale a été toujours, sauf les temps de crise, en s'élevant. C'est une chose qu'il importe d'observer (1). »

Oui, certes, c'est une chose qu'il importe très-fort d'observer, car elle explique nos révolutions. Or, comme l'a dit l'aigle des Alpes, « si les hommes comprenaient la révolution aujourd'hui, elle finirait demain (2). »

---

(1) *Études philosophiques sur le christianisme*, IIIe part., ch. 7.

(2) *Œuvres inédites* de M. de Maistre, t. I, p. 219.

On raconte, d'un certain cheval de Corinthe, que, ayant eu l'honneur de porter un pape qui a pris rang parmi nos martyrs (1), il en devint, contre son naturel, tellement fier et rétif que le propriétaire dut en faire cadeau au pontife.

Vraie ou fausse, l'histoire du cheval de Corinthe est celle de l'Europe moderne. Nourrie, élevée, disciplinée, harnachée par les disciples du grand Maître, elle a eu l'honneur, du ve au xvie siècle, de marcher à peu près exclusivement sous l'inspiration et le commandement du Dieu-Homme.

« Le fait est évident, nous dit M. Guizot; le développement moral et intellectuel de l'Europe a été essentiellement théologique. Parcourez l'histoire du ve au xvie siècle, c'est la théologie qui possède et dirige l'esprit humain; toutes les opinions sont empreintes de théologie; les questions philosophiques, politiques, historiques, sont toujours considérées sous un point de vue théologique... L'esprit théologique est en quelque sorte le sang qui a coulé dans les veines du monde européen jusqu'à Bacon et à Descartes (2). » Le célèbre professeur affirme ensuite, à l'encontre des sots qui regardent le moyen âge comme un long

(1) Saint Jean Ier, mort de misère en prison, en 526.
(2) *Cours d'histoire moderne*, vi^e^ leçon.

cauchemar, que cette *influence* fut *salutaire*, *entretint et féconda le mouvement intellectuel.* A s'en référer même aux appréciations, d'ailleurs bien défectueuses, du même écrivain dans son *Histoire de la civilisation moderne*, le chemin fait par l'Europe sous l'impulsion théologique fut prodigieux.

Quoi qu'il en soit du progrès dans les institutions civiles et politiques, progrès réellement immense (1), tenons-nous-en à ce grand fait :

Durant onze siècles, notre Occident a marché dans le plan de la théologie catholique. Grands et petits, savants et ignorants, souverains et sujets, gens d'église et du siècle, tous se dirigeaient alors, ou convenaient du moins qu'ils devaient se diriger, en toutes choses, par la loi du Christ; et il n'y avait qu'une seule loi du Christ. Le Dieu fait homme était à la tête et au centre du mouvement social, stimulant les lâches, gourmandant les rétrogrades, modérant les impatients, montrant à tous le jour des grandes *réparations* et cette éternelle cité des cieux qui explique et fait supporter les inégalités et les abus inévitables de la cité terrestre. On marchait au petit pas, comme il convient à une innombrable famille remplie d'enfants et de malades, mais on marchait toujours. La

(1) Voy. *De l'Éducation de l'homme*, ch. XIX et XX.

confiance illimitée qu'on avait dans la justice, l'amour et la toute-puissance du grand Chef faisait qu'on pardonnait bien des choses à ses ministres au spirituel et au temporel. Jésus-Christ était, en effet, universellement reconnu comme le souverain suprême des âmes et des corps, de l'éternité et du temps, et jusque sur la monnaie qu'il avait lui-même déclaré appartenir à César (1), on lisait la devise : *Le Christ est vainqueur, il règne, il commande.*

On connaissait alors, et on connaissait un peu mieux que de nos jours, le texte fameux : *Mon royaume n'est pas de ce monde!* Mais l'homme d'État qui aurait voulu l'interpréter dans le sens de la politique moderne, eût couru grand risque d'être placé entre la rétractation et le fagot.

La forme sociale qui résultait de là n'était pas simplement théocratique, comme dans l'ancienne loi, où Dieu réglementait tout, parce que l'homme était enfant ; elle était ce qu'était son Chef, *théandrique, Dieu s'unissant indissolublement à l'homme pour investir celui-ci de la toute-puissance et lui donner la force de s'élever à la perfection suprême.* C'était la réalisation du vœu humanitaire, du vœu de notre *moi* à tous.

---

(1) Saint Matthieu, ch. XXII, 21.

Que demande, en effet, notre *moi?* Il demande à entrer dans l'infini, sans cesser d'être *lui* par absorption ou confusion. Il veut se remplir de Dieu sans cesser d'être ce que Dieu l'a fait, *homme*; il veut dire comme le Christ : *Moi et le Père, nous ne faisons qu'un; je sais ce qu'il sait, parce qu'il me l'a appris, et il ne fait rien qu'il ne m'ait donné le pouvoir de le faire* (1). Or, c'est par le vrai Dieu devenu vrai homme et se communiquant tout à tous et à chacun, que notre moi entre en *partage de la nature divine*, selon la belle parole de saint Pierre (2).

Qu'est-il résulté de ce système d'éducation, qui subsiste toujours dans sa vigueur pour les croyants au Christ?

Il en est résulté dans nos deux cents millions d'enfants de Japhet une telle hauteur du moi individuel, que nulle individualité humaine ne peut plus y trôner.

Pour en revenir à ma comparaison, bien cavalière sans doute, mais des plus expressives à ce qu'il me paraît, l'Europe est un coursier trop longtemps nourri à la crèche de Bethléem, à l'atelier de Nazareth, trop abreuvé du *Discours de la montagne* et du sang du Calvaire, pour ne pas

(1) Saint Jean, ch. v, 19-20; ch. x, 30.
(2) *IIe Épître*, ch. I, 4.

broyer tout autre frein que celui du Christ.

Pauvres petits grands hommes, qui croyez toujours pouvoir embâter des harnais sortis de vos officines législatives ce colosse aux allures divines, comme s'il était question du mulet de l'Asie ou de la girafe africaine, regardez donc! Que de constitutions, que de lois, que de codes dont il a fait litière à ses pieds! Que de dynasties royales, impériales, ducales, que de grands hommes d'État, et même que d'avocats ministres, il a désarçonnés et semés dans la fange du ruisseau, comme des enfants! Eh bien, ce qu'il a fait, il le fera encore, mais d'une manière bien plus terrible; car, malgré les blessures que lui ont faites ses imbéciles conducteurs, il est de taille à pétrir sous ses pieds des milliers et des millions de cavaliers en manteau royal, en simarre, en frac ou en blouse, avant de se laisser reconduire aux étables de l'ancien monde.

La folie des folies modernes a été de vouloir donner une société civile à des peuples chrétiens. Montrons brièvement comment on en est venu là et où cela nous conduit.

CHAPITRE V.

S'IL Y A JAMAIS EU SOUS LE SOLEIL UNE SOCIÉTÉ CIVILE. — OÙ ONT ABOUTI NOS TENTATIVES EN CE GENRE.

Une société vraiment civile et de main d'homme est un de ces rêves que les poëtes et les lettrés de la basoche ont pu prendre au sérieux, mais dont les peuples n'ont jamais voulu, ne voudront jamais.

Rousseau, qui a tant contribué, après Montesquieu, au succès de ce rêve, avoue néanmoins que *les hommes n'eurent d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autres gouvernements que la théocratie... et qu'il a fallu une longue altération de sentiments et d'idées pour qu'on pût se résoudre à prendre son semblable pour maître* (1).

(1) *Contrat social*, liv. IV, ch. VIII. — C'est dans ce fameux chapitre intitulé : *De la religion civile*, et qui est encore le catéchisme des niveleurs radicaux, que le pauvre malade, après avoir entassé les plus absurdes accusations contre la religion chrétienne, dit au souverain de sa république : Fonde toi-

Disons-le à l'honneur de la nature humaine, nul peuple, si dégradé qu'il soit, n'a pu encore se résoudre à descendre jusque-là. Le sauvage de l'Océanie se soumet à ses chefs, alors même qu'ils le font mettre au four, parce que telle est la *volonté des dieux*. Le paria de l'Inde honore les quatre castes qui l'accablent de mépris et de mauvais traitements, parce qu'il voit en elles l'œuvre de Brahma. Le Chinois souffre les avanies du mandarin, attendu que celui-ci représente le fils du ciel. L'eunuque du sérail et le troupeau confié à sa garde se consolent de leur triste condition par la foi au dieu de Mahomet.

Oui, redisons-le, nul peuple n'a été assez vil pour répudier le *droit divin* et dire : Je ne veux d'autre gouvernement que celui des hommes.

L'Europe seule était capable de donner un tel scandale, en vertu du principe : *Optimi pessima*

---

même une religion civile, dont voici le plan : *L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante; la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs.* Quant aux dogmes *négatifs, je les borne à un seul : c'est l'intolérance... Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois!*—Il est juste d'observer que si les disciples de Rousseau ont fait généralement bon marché des *dogmes positifs*, ils ont en revanche été fidèles au *dogme négatif*.

corruptio. Comment en est-elle venue, non à professer expressément cette dégradante doctrine, mais à en permettre l'enseignement public et des essais qu'elle expie si cruellement?

La raison en est assez connue : ce sont les *religions civiles* construites au XVIe siècle sur les ruines de la religion fondée par Jésus-Christ, qui donnèrent l'idée d'une société civile à édifier sur les débris d'une société bâtie par les prêtres. Les religions civiles furent surtout l'œuvre brutale des princes et de leurs gens d'épée; le succès des sociétés civiles fut l'œuvre adroite des gens de plume et de robe. Les princes avaient dit : « Nous serions tout-puissants sans le pape, les évêques, les prêtres, les religieux et les principes d'insubordination qu'ils entretiennent dans le peuple. Voilà Luther qui travaille à nous en délivrer; aidons-le, et, joignant la crosse à l'épée, nous tiendrons les peuples par l'âme et par le corps. » Les gens de plume et de robe, qui avaient beaucoup aidé à cette révolution, voulurent naturellement en partager les fruits; et, secondés par cette conscience chrétienne qui ne peut plus supporter les souverains qui se font dieux, ils mirent en crédit ce principe : « *L'État civil, né de la libre réunion des volontés humaines, ne doit être régi que par la volonté générale de ses membres. Le véritable souverain, c'est la nation.*

Les trônes furent culbutés; et si on les releva, ce ne fut que pour servir d'appui à la tribune parlementaire, leur successeur. La tribune, après avoir longtemps fulminé des arrêts de destruction et de proscription pour faire monde neuf, a voulu enfin reconstruire, et a cru trouver ce juste milieu de la sagesse, tant recommandé par Montesquieu, et qui consiste à tirer parti de tout, même de la religion. « Il y a du bon dans le christianisme, a-t-on dit; mais il s'y trouve aussi des choses qui, utiles peut-être au moyen âge, ne peuvent aller à des nations arrivées, comme nous, à l'âge viril. Nous voulons bien une ou plusieurs religions pour les individus, surtout pour le peuple; mais nous entendons que la société civile reste séculière, laïque, et que son gouvernement, chargé de pourvoir à tous les grands intérêts sociaux, veille surtout à réprimer les ennemis de nos lumières et de nos glorieuses conquêtes: la liberté de conscience, d'opinion, de discussion, l'indépendance de la raison, l'égalité de tous devant la loi! »

— Oui, vive l'égalité! mais qu'elle ne soit plus une parole vaine, s'écrient aujourd'hui tous les croyants du *Contrat social* qui se croient mal partagés.

— Mais nous avons réalisé le principe de l'égalité autant qu'il peut l'être, répondent les croyants

conservateurs; n'est-il pas le fondement de nos constitutions, de nos lois?

— Oui, vous l'avez mis dans vos constitutions, dans vos lois; mais est-il dans les choses? Quelle égalité voyez-vous donc entre le pauvre prolétaire qui s'excède de travail et de privations pour donner l'indispensable nécessaire à sa famille, souvent sans y réussir, et le gros propriétaire ou rentier qui, sans rien retrancher de son luxe et de ses plaisirs, peut donner à ses enfants une éducation brillante et leur léguer ses habitudes de mollesse?

— Voudriez-vous donc abolir le droit sacré de propriété?

— Nous voulons, au contraire, sacrer la propriété en l'universalisant. Telle que vous l'avez faite, elle n'est qu'un odieux privilége, qui fait de la belle devise : Liberté, égalité, fraternité, une insultante ironie.

— Mais l'égalité de richesse est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique, de l'aveu même de Rousseau (1).

— Soit; nous répondrons avec Rousseau : « Si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler?... Que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre,

(1) *Contrat social*, liv. II, ch. II.

et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre (1). » Telle est la règle indiquée par le bon sens, pour quiconque, comme vous et nous, voit dans la société l'œuvre de la raison et de la justice humaine. Au reste, c'est aussi là un des grands principes de votre maître Montesquieu, qui, énumérant les *obligations de l'État*, dit expressément qu'*il doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable, et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé* (2).

— Vous avez mal compris Montesquieu, grand défenseur du droit de propriété, dont il dit : « Le bien public est toujours que chacun conserve invariablement la propriété que lui donnent les lois civiles... Le bien public n'est jamais que l'on prive un particulier de son bien, ou même qu'on lui en retranche la moindre partie par une loi ou un règlement politique (3). »

— Eh bien, nous respecterons la distinction puérile que fait ici Montesquieu entre l'ordre civil et l'ordre politique, et, au lieu d'une *loi* ou d'un *règlement politique* sur la propriété, nous ferons une loi ou un règlement civil; car si le

(1) *Contrat social*, liv. II, ch. II.
(2) *De l'Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XXIX.
(3) Ibid., liv. XXVI, ch. XV.

droit de propriété est un *don des lois civiles*, comme l'affirme avec raison votre grand homme, rien n'empêche que les lois civiles ne l'abolissent, et, à plus forte raison, ne le modifient.

— Pour cela, il faudra du moins que vous soyez en majorité. En attendant, vous ne pouvez attaquer un droit consacré par la volonté générale et regardé jusqu'ici comme le fondement de tout ordre civil.

— En attendant, nous userons du *droit de libre discussion, de libre jugement inhérent à chaque homme*, droit antérieur à tous les droits, que nous n'avons puisé ni dans les déclarations des assemblées, ni dans la souveraineté du peuple, et que *nous défendrons contre les déclarations des assemblées et contre la souveraineté du peuple, s'il le faut.* Nous défendrons, à l'encontre de toutes vos lois, les *anciennes conquêtes de la liberté de pensée et de conscience, de l'indépendance* de la raison; conquêtes que vous avez tant *acclamées* dans Luther, se levant seul contre le monde catholique pour réclamer l'affranchissement de l'esprit humain; conquêtes que vous avez défendues vous-mêmes jusqu'ici comme le palladium de la civilisation moderne, contre le parti prêtre et les regrettants de la théocratie du moyen âge; conquêtes que vous reniez ou plutôt que vous confisquez, aujourd'hui qu'il s'agit

d'abattre, au profit du peuple, les institutions du despotisme politique et civil. *Vous aurez beau faire, vos lois seront discutées et mesurées à ce criterium de la raison et de la conscience individuelle... Contre vous, vos successeurs, contre le peuple lui-même, nous défendrons nos libertés, nos droits individuels, et nous ne permettrons pas qu'une prétendue souveraineté du peuple se révolte contre la liberté, sa mère, se détruise en niant son origine, et reconstitue sous une forme nouvelle une infaillible papauté* (1).

---

(1) Voy., dans le *Moniteur*, le discours de M. le représentant de Flotte, dans la séance du 12 juin 1851. Citons encore ce passage bien remarquable : « Il faut nous entendre. Que si vous voulez défendre les anciennes formes sociales ; que si vous voulez défendre l'ancienne société, vous n'avez qu'une ressource : c'est de vous appuyer sur la force et la puissance qui les a créées ; c'est de vous appuyer sur les prescriptions religieuses, sur un droit supérieur à la discussion humaine, sur la révélation, sur la foi : vous serez logiques alors. Mais ne nous parlez pas de souveraineté du peuple, de conscience humaine, de droit de discussion, d'assemblée, pour défendre ce qui n'a pas été fondé par cette discussion et par ces droits. (Mouvement.) Soyez catholiques, soyez ultramontains, ou soyez avec nous qui ne reconnaissons pas cette autorité ; mais ne nous parlez pas d'une prétendue autorité que vous puisez dans notre principe, et à laquelle vous voulez donner le caractère de l'ancienne autorité de la révélation et de la foi. Nous ne l'admettrons jamais. (Rires à droite.) Ce que je dis est plus sérieux que vous ne le pensez. »

— Mais c'est là proclamer l'anarchie absolue, c'est nous mener à l'état sauvage!

Eh, oui, messieurs les partisans de la société sécularisée et des gouvernements libres de tout frein, c'est là de la sauvagerie; mais convenez que c'est le seul moyen, dans votre système, d'échapper à ce que nous haïssons par-dessus tout : l'esclavage, le règne de l'homme sur l'homme. Pour des peuples élevés par le christianisme, plus de milieu possible entre une société fondée sur la souveraineté de Dieu et une société fondée sur la souveraineté de l'individu. Dès que Dieu n'est plus là avec sa raison supérieure, ses promesses et ses menaces, pour expliquer et maintenir l'ordre social, chaque raison devient souveraine, chaque volonté devient inviolable; et si ces raisons et ces volontés individuelles consentent encore à s'unir, ce n'est que pour broyer tout pouvoir humain qui voudra s'élever au-dessus de la souveraineté individuelle. On ne cessera donc de démolir et de broyer que quand on aura atteint le but sublime marqué par Weisshaupt et Proudhon : la réintégration de l'individu dans son droit primitif à l'adoration et au gouvernement de soi.

Les intérêts matériels s'y opposeront, dites-vous? — Tout au contraire, ce sont les intérêts ou plutôt les instincts matériels qui nous y

poussent irrésistiblement. Ceux qui ont moins jalousent et détestent ceux qui ont plus; ceux qui n'ont pas rugissent contre ceux qui ont. Or, l'armée de ceux qui n'ont pas ne fait que grossir sur la pente des révolutions.

Reconnaîtrez-vous, enfin, la folie que vous avez faite, quand, sur la foi de Montesquieu, vous avez dit au créateur et au régénérateur de l'Europe : *Ton royaume n'est pas de ce monde*, contente-toi d'une place dans le sanctuaire et laisse-nous gouverner les peuples! Vous avez débridé les christophores, formés au pas divin et hennissant de joie à l'aube du jour éternel. Au noble joug de la parole évangélique vous avez substitué vos principes et vos lois; et pour mieux désenchanter les peuples de la parole et des hymnes du prêtre, vous leur avez dit : « Regardez donc les richesses du sol et les prodiges de l'industrie! » Ils vous ont écoutés : faut-il s'étonner maintenant que, enferrés par vos principes et vos lois, vous soyez emportés dans les landes de la barbarie par ces indomptables coursiers?

Comment sortir de là? — Pas d'autre moyen que d'abjurer vos principes d'une société tout humaine et civile pour revenir à l'éternel principe d'une société ultramondaine, essentiellement religieuse; je veux dire la société catholique, la seule au monde qui aille au vrai Dieu et au vrai

homme, deux êtres dont vous avez eu le malheur de ne tenir aucun compte dans vos plans de société et de gouvernement. Vous êtes, par votre fausse éducation, sous l'influence de mille aveugles préventions contre cette société, *hors de laquelle point de salut pour notre Europe*. Essayons d'en dissiper quelques-unes.

CHAPITRE VI.

COMMENT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ENTEND ET EXPLIQUE LA DEVISE : FRATERNITÉ, ÉGALITÉ, LIBERTÉ, ET COMMENT ON L'APPLIQUE HORS DE SON SEIN.

Il y a contre la puissance sociale du catholicisme des objections d'une mauvaise foi si brutale, qu'elles n'ont de prise que sur les esprits vides de toute instruction. Mon livre ne s'adressant pas à cette classe, je ne ferai que signaler en passant une ou deux de ces énormités.

Rousseau, réchauffant un paradoxe de Bayle réfuté à demi par Montesquieu (1), cite trois religions qui ont rendu les hommes *insociables : la religion des Lamas, celle des Japonais, et le christianisme romain... La troisième*, ajoute-t-il, *est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer... Une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes* (2).

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. VI.
(2) *Contrat social*, liv. IV, ch. VIII.

Illustre citoyen de Genève, dis-nous donc quel est le christianisme qui arracha l'Europe des Romains à la plus affreuse décomposition sociale qui se soit jamais vue, et qui, avec les éléments sauvages, féroces, intraitables, que lui apporta le déluge des Barbares, édifia cette Europe chrétienne qui, depuis l'an 1520, résiste encore aux efforts incessants de la barbarie savante? Serait-ce par hasard le christianisme de Luther, de Calvin, ou celui que tu créas dans la *Profession de foi du vicaire savoyard?* Dire de cette religion romaine qui, du VIIe au XVIe siècle, fut notoirement la seule religion de l'Europe, qu'elle rend les hommes insociables, c'est un délire si visible, que *c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer.*

— Que l'Église ait rendu quelques services par son enseignement durant les ténèbres du moyen âge, *en l'absence de la raison à peine née, ou trop faible pour marcher seule,* soit; mais *je prouverai* qu'aujourd'hui son *catéchisme* ne fait qu'*abétir* et *corrompre l'enfance,* nous dit un ex-professeur dont le *Manuel de philosophie* est toujours *à l'usage des colléges* (1).

— Monsieur le libre penseur, je ne vous citerai pas sur le catéchisme catholique la magnifique page

(1) M. Jacques, dans l'article cité plus haut, liv. I, ch. III.

d'un de vos collègues (1); car, pour apprécier cette page, il faut avoir lu le catéchisme catholique et l'histoire de la philosophie, comme, pour l'écrire, il faut avoir reçu, ainsi que l'infortuné Jouffroy, une éducation chrétienne et une âme capable de voir, de sentir et d'exprimer noblement les grandes choses. Mais voici ce que je vous dirai au nom du monde catholique, sans redouter un démenti parmi les non-catholiques honnêtes, fussent-ils mahométans : le catéchisme catholique n'a jamais *abéti* et *corrompu* que ceux qui ont pris plaisir à l'outrager. Il ne donne pas le vol du génie aux esprits vulgaires, mais il leur donne ce qui vaut infiniment mieux, les lumières du bon sens et l'honnêteté du cœur; il les préserve de cet orgueil éminemment sot qui croit se grandir en jetant de stupides injures à ce qu'il y a jamais eu de plus grand sous le soleil.

Venons-en aux objections qui sont encore de cours parmi les esprits civilisés et amis de la civilisation, mais qui n'ont jamais réfléchi aux conditions nécessaires pour civiliser notre espèce.

On convient généralement que l'Église catholique a mis en crédit les belles idées de fraternité, d'égalité, de liberté, sur lesquelles roule notre

(1) J'ai cité cette page de M. Jouffroy, *De l'Éducation de l'homme*, ch. VIII.

société moderne; seulement on lui reproche d'avoir renfermé ces idées dans un cadre trop étroit, et surtout de s'être montrée trop défiante envers la liberté.

Avant de répondre à des accusations beaucoup trop vagues, jetons un coup d'œil sur la manière dont l'Église a toujours entendu et appliqué la fameuse devise : Fraternité, égalité, liberté, et montrons que, en dehors du système catholique, cette devise ne peut être qu'un symbole d'anarchie et de mort.

Dans la maison du Dieu-Charité, en face des fonts sacrés où tous *revêtent Jésus-Christ* (1), en face de la chaire où tous l'entendent (2), en face des autels où tous se l'incorporent, la fraternité universelle est à fois un dogme inébranlable et un fait visible. Là le prince et le mendiant, le maître et l'esclave, le nègre et le blanc sont obligés d'abjurer leurs préjugés de race et de condition, et de se considérer, non-seulement comme frères, mais comme membres d'un seul et même corps (3). Aussi, dans les républiques que la démocratie nous vante comme son chef-d'œuvre en matière de lois et de gouvernement, les églises

(1) Saint Paul, *Épître aux Galates*, ch. III, 27.
(2) Saint Luc, ch. X, 16.
(3) *Ire Épître aux Corinth.*, ch. X, 17.

catholiques sont-elles le seul lieu où la frat
ne soit pas un mot en l'air (1).

---

(1) Entre une foule de témoins du fait que je pourrais citer à l'appui, écoutons le protestant anglais Hamilton : « Les dogmes de la religion catholique et de la religion protestante s'accordent à représenter les hommes comme égaux devant Dieu. Les catholiques seuls agissent selon leur croyance. Dans leur Église, le prince et le paysan, l'esclave et le maître, sont confondus indistinctement au pied de l'autel. Un même titre les rassemble, celui de pécheurs. Le rang assigné par l'Église est le seul qu'on y vénère. Dans l'enceinte sacrée, on ne permet pas aux riches et aux grands de recevoir l'encens, tandis que le pauvre serait humilié. Le signe de l'opprobre est effacé du front de l'esclave lorsqu'il se voit admis à partager le lieu saint avec les citoyens les plus riches et les plus opulents. Il n'en est pas ainsi des églises protestantes. Les gens de couleur en sont exclus, ou bien relégués dans un coin, de manière à ne pas se mêler avec le reste des assistants. L'humiliation les poursuit partout, et se multiplie pour eux sous toutes les formes : *aucun protestant blanc ne consentirait à prier à côté d'un nègre*. Le pauvre esclave reçoit toutes les consolations des mains du prêtre catholique. Ce dernier le visite dans sa maladie, soulage ses peines, dépose sur ses lèvres mourantes l'hostie consacrée ; à l'heure de l'agonie ces paroles sublimes se font entendre : « Monte au ciel, âme chrétienne ! » N'est-il pas naturel que les esclaves se fassent tous catholiques à la Louisiane ? Tandis qu'on ne voit dans les églises protestantes qu'un petit nombre de femmes commodément appuyées sur de riches coussins, la cathédrale spacieuse est remplie d'adorateurs de toutes les classes et de toutes les couleurs. » *Les hommes et les mœurs aux États-Unis*, par le colonel Hamilton ; traduit de l'anglais (Paris, 1834), t. II, p. 206.

Que ce sentiment divin, qui fait que nous nous considérons tous comme *une même chair*, exerce une admirable influence dans les mœurs publiques et privées, c'est encore un fait éclatant comme le soleil.

Les nations catholiques, quoique toutes plus ou moins protestantisées, sont les seules *charitables* dans le sens chrétien du mot; les seules où le dévouement du moi aille encore jusqu'à vivre et mourir pour le bien spirituel et temporel de ses frères; les seules où l'on n'ait pas été obligé de faire des lois pour contraindre les riches à ne pas laisser mourir de faim les pauvres; les seules où les associations de bienfaisance dans les hautes classes ne soient pas de ridicules singeries ou de froides spéculations (1);

(1) Les anglomanes ne manquent pas de prendre au sérieux et de répéter dans toute l'Europe les contes que leur fait la philanthropie anglaise sur les prodiges de sa bienfaisance. Voici en deux mots l'histoire d'un de ces prodiges, qui eut lieu en 1844, alors qu'une affreuse misère faisait affluer à Londres par toutes les routes des multitudes de faméliques ; histoire écrite par un témoin oculaire très-digne de foi. « La société-monstre formée sous la présidence de l'évêque de Londres, qui n'avait pas dédaigné de diriger cette croisade philanthropique, s'est subdivisée en cent comités, comprenant ensemble mille distributeurs d'aumônes et visiteurs à domicile. Elle disposait d'un fonds de 21,000 livres sterling (535,500 fr.) qu'elle eût pu aisément doubler et tripler. Eh bien, cette im-

les seules où l'opinion ne puisse tolérer le contraste de fortunes excessives et de misères épouvantables; les seules, enfin, où les révolutions grondent et éclatent dès que les classes opulentes, faute d'aller à l'église et d'y attirer le peuple, popularisent l'irréligion et mettent en oubli les charges divines de la richesse.

Vous rangez donc, me dira-t-on, les révolutions parmi les fruits de la charité chrétienne?

— Eh oui! c'est le résultat de la grande loi : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem.* Le christianisme ne cessera d'agiter les nations qu'il a élevées, tant qu'elles refuseront de marcher dans la route qui leur est ouverte; si elles s'obstinent, *il les brisera comme l'argile du potier* (1). Cela fut écrit, il y a près de trente siècles, et nulle puissance n'en arrêtera l'accomplissement. En Europe point

---

mense machine, agissant sur une surface de misère presque sans limites, n'a opéré pour tout résultat qu'une distribution de 7,000 livres sterling, dans le cours de l'année 1844. En présence de 14,000 malheureux qui manquaient de vêtements, dans la seule paroisse de Bethnal-Green, la société a froidement placé ses économies, 14,000 livres sterling, dans les fonds publics! On courrait assurément l'Europe entière, avant de trouver une entreprise de charité qui, après avoir débuté par d'aussi belles promesses, ait abouti à une plus complète mystification. » *Études sur l'Angleterre,* par M. Léon Faucher, t. I, p. 72.

(1) Psaume II, 9.

de milieu : la fraternité catholique par la croix, ou la fraternité révolutionnaire par la guillotine.

L'égalité, pour produire des fruits de civilisation, doit régner avant tout dans la pensée religieuse, attendu que celle-ci forme les mœurs, inspire les lois, et que l'homme ne sera jamais qu'à l'effigie de sa religion.

Or, l'égalité religieuse n'existe, ne peut exister que par le catholicisme, qui seul a une même foi, une même morale, un même culte pour tous, pontifes et fidèles, rois et peuples, académiciens et laboureurs.

Et observons bien que ce n'est pas en ravalant les hautes intelligences, mais en élevant les petites, que l'Église nivelle la pensée de ses enfants. Elle ne dit pas à Bossuet : Tu voles trop haut, tu me fais peur, descends! Elle dit aux petits gardeurs de moutons, parmi lesquels elle a pris souvent de grands évêques et même de très-grands papes : Apprenez à penser comme Bossuet et Augustin! Et en effet nos enfants de douze ans, qui ont une mère chrétienne et vont au catéchisme, en savent autant que Bossuet et saint Augustin sur ce qu'il faut croire et pratiquer pour devenir un parfait chrétien.

Non-seulement l'Église déclare tous ses trônes, même le trône de ses trônes, accessibles aux plus

humbles conditions, mais elle exhorte et encourage tant qu'elle peut les petites gens à escalader les autels au pied desquels les papes et les rois s'agenouillent. De la bergère de Nanterre, étendant sa houlette protectrice sur la capitale des Francs dès le siècle de Clovis, jusqu'à la bergère de Pibrac, qui reçoit en ce moment la céleste auréole aux acclamations de l'univers catholique, que d'enfants du petit peuple ont reçu, reçoivent et recevront jusqu'à la fin des temps les honneurs que l'antiquité ne décerna jamais à ses plus grands noms.

Quelle doit être à la longue, dans chaque État, la conséquence infaillible de l'égalité religieuse ainsi appliquée? Ce doit être un mouvement prononcé vers l'égalité des conditions sociales, non par l'abaissement des classes supérieures, mais par l'exhaussement progressif de tout ce qui est au-dessous. L'égalité catholique ne soulève pas la blouse contre l'habit fin, mais elle dit à l'habit fin : Fais en sorte que la blouse se change en un vêtement chaud en hiver et propre pour le dimanche, car la blouse couvre ton frère et probablement un des meilleurs appuis du riche au grand jour de la justice (1). Elle dit à la blouse :

---

(1) Saint Luc, ch. XVI, 9.

Regarde l'ouvrier de Nazareth, et ta condition, si dure qu'elle soit, te paraîtra la plus sûre.

C'est le sentiment catholique de l'égalité qui faisait dire à Louis IX dans les *Instructions* à son fils : « Les serfs appartiennent à Jésus-Christ aussi bien que nous. Dans un royaume chrétien, nous serait-il possible d'oublier qu'ils sont nos frères (1)? » Non, cela n'était pas possible; aussi, quarante-cinq ans après la mort du saint roi, son arrière-petit-fils, Louis le Hutin, ordonnait-il que, *dans le royaume des Francs, les servitudes fussent ramenées à franchises* (2). Et si l'esprit de saint Louis se fût mieux conservé dans son illustre race, il est indubitable que le *tiers état*, né au XIIIe siècle, se fût trouvé assez haut à la fin du XVIIIe, pour résister à l'envie de jeter bas la royauté, le clergé et la noblesse.

Quelle est la conséquence de l'égalité catholique dans les rapports de race à race, d'État à État? C'est d'établir une fraternité réelle entre toutes les races, c'est de ne faire aucune distinc-

---

(1) Voy. *Vie de saint Louis*, par M. de Villeneuve.

(2) Il est bon d'observer que, dès 1179, l'Église avait ordonné l'affranchissement universel. « En l'année 1179 le pape Alexandre III déclara, au nom du concile (Latran, III), que *tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude*. Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. » Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. 83.

tion injurieuse entre les peaux blanches et les peaux noires, entre les peaux rouges et les peaux jaunes.

Citons encore les républiques démocratiques des États-Unis, et nous verrons ce que devient le principe de l'égalité universelle, là où il n'est pas planté et cultivé par la main du prêtre catholique. Je dirai bientôt, et je dirai de grand cœur tout ce qu'il est juste de dire à la louange de ces républiques; mais il est deux taches nationales que déplorent les amis de l'Union américaine et, disons-le aussi, la plupart des Américains : la destruction des tribus indiennes et l'avilissement extrême de la race noire, moins par la loi barbare de l'esclavage, toujours en vigueur dans les États du Sud, que par l'implacable préjugé qui poursuit partout les gens de couleur.

« Ne dirait-on pas, demande M. de Tocqueville au sujet de ces deux crimes, que l'Européen est aux hommes des autres races ce que l'homme lui-même est aux animaux? Il les fait servir à son usage, et quand il ne peut les plier, il les détruit. » Il justifie ensuite cela, en prouvant que non-seulement les Anglo-Américains n'ont rien fait pour civiliser les indigènes, mais qu'ils ruinent les établissements de ceux-ci, comme il est arrivé aux malheureuses et si intéressantes tribus des *Creeks* et des *Cherokées*. « Tantôt ils s'établissent sur une

partie du territoire, comme si la terre manquait ailleurs..., tantôt ils enlèvent les bestiaux, brûlent les maisons, coupent les fruits des indigènes ou exercent des violences sur leurs personnes (1). »

Faisant ensuite le parallèle de la conduite des Espagnols envers les Indiens du Sud et de celle des Anglo-Américains envers ceux du Nord, il dit des premiers, qui se montrèrent si inhumains dans leur début : « Ils lâchent leurs chiens sur les Indiens comme des bêtes farouches; ils pillent le nouveau monde ainsi qu'une ville prise d'assaut, sans discernement et sans pitié. Mais on ne peut tout détruire; la fureur a un terme : le reste des populations indiennes échappées au massacre finit par se mêler à ses vainqueurs et par adopter leur religion et leurs mœurs. » Les Anglo-Américains y mettent, au contraire, les formes de la légalité; après avoir corrompu, énervé les Indiens (2), « ils les prennent fraternellement par la main et les conduisent eux-mêmes mourir hors du pays de leurs pères... On ne saurait détruire les hommes

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II, ch. 10.

(2) « En échange de riches fourrures de martre et de castor, on leur donne de l'eau-de-vie de peu de valeur; l'Indien grossier abuse tellement de cette boisson, qu'il en meurt. Ce commerce enrichit l'Américain et tue son ennemi. » M. Gustave de Beaumont, *Marie, ou l'Esclavage aux États-Unis*, t. II, p. 51.

en respectant mieux les lois de l'humanité (1). »

Quant aux nègres, « le préjugé de race, nous dit M. de Tocqueville, me paraît plus fort dans les Etats qui ont aboli l'esclavage que dans ceux où l'esclavage existe encore, et nulle part il ne se montre aussi intolérant que dans les États où la servitude a toujours été inconnue. Il est vrai qu'au nord la loi permet aux nègres et aux blancs de contracter des alliances légitimes; mais l'opinion déclare infâme le blanc qui s'unirait à une négresse, et il serait très-difficile de citer l'exemple d'un pareil fait... Dans presque tous les États où l'esclavage est aboli, on a donné au nègre des droits électoraux; mais s'il se présente pour voter, il court risque de la vie (2). »

L'impitoyable opinion l'exclut de partout, du jury, de l'école, du théâtre, du temple, du cime-

---

(1) M. Gustave de Beaumont, ouvr. cité. — « Il faut reconnaître, dit un homme peu favorable au catholicisme, que les Espagnols ont toujours traité les indigènes avec plus de loyauté, plus d'égards, de douceur et de justice qu'aucune autre nation européenne. D'abord ils avaient pour principe de ne jamais armer les Indiens; ensuite ils s'occupaient activement de les convertir au christianisme; enfin, ils s'associaient complétement à ces peuples par le mariage. » *De la Puissance américaine*, par M. Guillaume-Tell Poussin, ex-major au corps du génie américain, t. I, ch. XIX.

(2) Voy. *De la Démocratie*, à l'endroit précité.

tière, même des mauvais lieux (1). « L'opinion publique, si indulgente pour les aventuriers qui cachent leur nom et leurs antécédents, recherche impitoyablement les preuves de la descendance africaine... Il n'est qu'un seul crime dont le coupable porte en tous lieux la peine et l'infamie : c'est celui d'appartenir à une famille réputée *de couleur*. La couleur effacée, la tache reste (2). »

Voilà comment on entend l'égalité dans le pays classique de la démocratie. Là où la loi a cru devoir affranchir le nègre, l'opinion, qui est cent fois plus forte que la loi civile, a créé pour ces malheureux une condition sociale encore inconnue, et la pire des conditions : celle d'*esclave sans maître*, selon la réflexion très-juste du colonel Hamilton (3). Celui-ci observe encore que le très-libéral et très-philosophe président Jefferson, qui renversa le parti fédéraliste et fit triompher la démocratie la plus large, était lui-même un singulier négrophile. « Tout en prêchant sans cesse la liberté, l'égalité et l'abolition de l'esclavage, il conduisait ses enfants naturels au mar-

---

(1) « Il y a une infamie que les infâmes ne se permettent pas : c'est celle d'aimer un homme de couleur ! » M. G. de Beaumont, dans l'ouvrage précité, t. I, p. 176.

(2) Ibid., p. 177.

(3) *Les hommes et les mœurs aux États-Unis*, t. I, ch. IV.

ché, et spéculait ainsi sur ses débauches. A sa mort même, il ne pensa pas à affranchir ses enfants, nés dans l'esclavage. Une de ses filles fut, il y a peu d'années, vendue en plein marché à la Nouvelle-Orléans (1)! »

Comment l'esclavage, partout aboli au XVIe siècle par les législations chrétiennes, fut-il restauré le siècle suivant dans les colonies anglaises du nord de l'Amérique? Ce fut nous dit le major Poussin, par un bill du parlement anglais, de 1695, signé par Guillaume III et Marie, autorisant l'introduction des esclaves d'Afrique, *comme favorable et avantageuse à la Grande-Bretagne et aux colonies*. « Aujourd'hui, ajoute le major, que l'Angleterre a conquis dans les Indes un nouvel empire, où elle trouve le moyen d'alimenter ses manufactures des matériaux bruts qui lui sont nécessaires, et qu'elle a perdu le sol américain, la traite a cessé de lui être utile, mais l'émancipation peut servir ses intérêts. Dès lors les marchands anglais prêchent l'abolition de la traite et de l'esclavage, qui pourrait porter un rude coup à une puissante rivale; et si l'intérêt des marchands l'exige, nous verrons au besoin la Grande-Bretagne tirer le canon pour renforcer cette mesure d'*humanité* (2). »

---

(1) *Les mœurs et les hommes aux États-Unis*, ch. IX, p. 267.
(2) *De la Puissance américaine*, t. I, ch. XIV.

Que présage à l'Union américaine la présence d'environ quatre millions de nègres, traités comme des parias là où ils ne sont pas soumis à une législation de fer, comme dans les États du Sud (1)? Tous les esprits sérieux qui ont écrit sur l'Amérique du Nord y voient un péril immense, une cause active de dissolution qui, après avoir scindé l'Union en deux, produira, dans le Sud, l'extermination de l'une des deux races, à moins que les progrès rapides du catholicisme n'apportent l'unique remède à un tel état de choses.

Finissons par ces belles paroles de M. de Beaumont : « Les passions orgueilleuses des blancs ordonnent au pasteur protestant de repousser du temple de misérables créatures, et les nègres en sont exclus. Mais les nègres, qui sont des hommes, entrent dans l'église catholique, parce que là ce n'est plus l'orgueil humain qui commande, c'est le prêtre du Christ (2). »

En Amérique, comme dans tous les pays travaillés à une certaine profondeur par le christianisme, pas de milieu : ou l'égalité catholique par la vertu de la croix, ou l'égalité révolutionnaire par la puissance du fer et du feu.

---

(1) Sur la législation relative aux esclaves, voy. *Marie ou l'Esclavage*, etc., de M. de Beaumont, t. I, p. 274 et suiv.

(2) Ibid., p. 173.

CHAPITRE VII.

PRINCIPES CATHOLIQUES SUR LA LIBERTÉ. — RÉSULTATS DES PRINCIPES CONTRAIRES.

L'Église catholique a, sur la liberté, non des idées qui varient au gré de l'opinion, mais des principes aussi immuables que la doctrine de Jésus-Christ, de qui elle les tient, et que la nature humaine, à laquelle elle doit les appliquer. Ces principes ne vont pas aux sécularisateurs de la société, mais il est temps de voir où la société marche quand elle s'écarte de ces principes pour suivre les idées des sécularisateurs.

Le principe catholique est que la liberté n'implique pas le droit de faire le mal, mais qu'elle nous a été donnée comme moyen de nous élever devant Dieu et devant les hommes par notre résistance au mal et nos efforts vers le bien. L'Église a, sur le bien et le mal de l'homme, des notions très-lumineuses, que son enseignement met à la portée des esprits les plus simples. Il n'y a pas un de ses fidèles qui, sachant son ca-

téchisme, et prêtant l'oreille au commentaire qu'en font continuellement les pasteurs, reste dans l'incertitude de ce qu'il a à faire et à éviter pour aller droit au but unique du chrétien, qui est la *sanctification de son âme*, par l'accomplissement de tous ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même.

L'Église croit que ce qui est contraire au bien spirituel et éternel des hommes ne peut pas tourner à leur bien matériel et temporel; et le philosophe chrétien tient cela pour indubitable, attendu que Dieu a fait l'homme indivisible, et que l'ordre surnaturel, loin d'être un hors-d'œuvre ou la contre-partie de l'ordre naturel, en est le développement dans la véritable patrie de l'homme : l'infini.

L'Église ne croit pas à cette prétendue infaillibilité de notre nature, en vertu de laquelle les hommes, placés entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, se passionneraient naturellement pour la vérité et la vertu et n'auraient que du dégoût pour le mensonge et le vice. Elle croit plutôt à une certaine prédilection de notre espèce pour l'erreur et le vice; et il faut avouer qu'il n'y a pas une ligne dans l'histoire du genre humain, pas une heure dans la vie de l'individu, qui ne confirme cette malheureuse pente de notre nature.

Enfin, l'Église a toujours cru que les hommes sont la procréation de ceux qui ont charge de les élever; que, en ne négligeant rien pour les former à la connaissance et à l'amour de la *loi parfaite de liberté*, qui seule peut arracher les âmes à l'esclavage de l'erreur et du vice, on obtiendra des populations éclairées, vertueuses, amies de la justice et de l'ordre; que, en laissant enseigner indifféremment le bien et le mal, la majorité se tournera infailliblement vers le mal et deviendra si mauvaise, que, pour l'empêcher de dévorer les bons et de se dévorer elle-même, il faudra en exterminer une partie et enchaîner l'autre, comme on fit dans l'ancien monde.

De ces principes il résultait que l'inviolabilité de la loi du Christ était la condition première de la liberté religieuse et de la civilisation universelle; que tolérer chez des peuples chrétiens un enseignement contraire à l'enseignement qui les avait rendus chrétiens, c'était livrer de nouveau les peuples aux exploitations du mensonge et les remettre sur le chemin de la barbarie païenne.

De là l'opposition constante de l'Église catholique contre tout novateur assez ivre d'orgueil pour vouloir réformer, en tout ou en partie, la charte d'affranchissement donnée au genre humain par le Fils de Dieu, scellée de son sang, du sang de ses apôtres et de ses martyrs. Il est évi-

dent que par là elle a sauvé la liberté religieuse des peuples chrétiens, liberté qui consiste à ne relever en religion que du gouvernement établi par le Christ, liberté dont l'hérésie et le schisme ont été les plus furieux ennemis, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs (1).

On me dira : Oui, l'Église était en droit, et même il y avait devoir pour elle, de défendre le christianisme universel contre les nouveautés qui tendaient à le corrompre; car la faculté que l'on aurait accordée à l'un de prêcher son christianisme revu et corrigé, il aurait fallu l'accorder aux autres, et au milieu de tant de christianismes en circulation, le christianisme universel serait devenu chose introuvable. Mais n'aurait-on pas pu trouver des moyens de défense plus doux que l'inquisition et les bûchers?

— Si vous connaissez un peu à fond l'histoire de l'Europe du XIIe au XVIe siècle, je n'ai qu'un mot à vous dire : La défense, pour être efficace, doit se proportionner à l'attaque. Ou rechercher vigoureusement les chefs et prédicants de sectes incendiaires, et, dans le cas d'incorrigibilité, les conduire au supplice, ou laisser ces misérables dévorer en quelques années les fruits d'un travail de civilisation qui datait de

(1) *De l'Éducation de l'homme*, ch. XI et XII.

huit siècles et précipiter l'Occident au-dessous de la corruption asiatique : telle était l'inévitable alternative qui s'offrait aux chefs de l'Église et des États. Pleurnicher sur la tombe de Jean Huss et de Jérôme de Prague, comme on fait, et ne pas donner une larme aux trois cent mille malheureux que ces fanatiques poussèrent au carnage pour l'unique plaisir de refaire, au profit de leur orgueil, la religion de leurs compatriotes, et de voir *leurs images remplacer celles de Jésus-Christ et de la Vierge* (1), c'est de la philosophie moderne, philosophie encore plus idiote qu'inhumaine.

Si vous ne connaissez pas l'histoire du moyen âge, ayez la sagesse de ne pas critiquer ses institutions. Voyons plutôt les progrès que nous devons à nos sécularisateurs; car je ne connais rien de plus propre à venger la mémoire des éducateurs de la vieille Europe que les œuvres de leurs successeurs depuis l'an 1520.

Luther, grand prêcheur de l'insurrection contre l'autorité religieuse, tant qu'il n'eut pas sous sa direction un parti assez puissant pour défendre son infaillibilité contre celle de l'Église et pour

(1) Sur ce fait, comme sur l'article de l'*Inquisition*, on peut lire ce que j'ai dit dans la *Solution de grands problèmes*, t. IV, ch. LVI.

écraser quiconque s'aviserait de penser autrement que lui, poussa le cri : La Bible, rien que la Bible; nous sommes tous papes en religion! — La Bible, rien que la Bible; nous sommes tous rois et seigneurs au temporel comme au spirituel! répondent une infinité d'excellents logiciens; et voilà plus de cent mille paysans qui se mettent, sous la conduite des prophètes, à saccager, brûler les châteaux, et à embrocher, au chant des cantiques luthériens, les châtelains et les châtelaines, sans distinction entre les croyants de Luther et ceux du pape.

Les princes allemands, choqués de cette liberté biblique, obtiennent de Luther une bulle fulminante contre ses premiers enfants, et ils en égorgent en deux batailles jusqu'à cent mille (1525). Puis, s'adjugeant le monopole des interprétations bibliques, ils se hâtent de bâcler des religions à l'usage de leurs bien-aimés sujets; religions prêchées par leurs officiers au département des affaires religieuses; religions gardées au dedans par le seigneur bourreau, et défendues contre les entreprises du dehors par de nombreuses armées. En effet, pendant plus d'un siècle on couvrit l'Europe de ruines et de sang pour soutenir contre la tyrannie de l'antechrist romain et le bon sens catholique des masses, des professions de foi

dont le fatalisme turc et la négation de toute liberté morale étaient la base.

La faculté de refaire le christianisme, confisquée d'abord par les princes, dut revenir plus tard à qui de droit, c'est-à-dire à tous; car, chez des peuples chrétiens, ou une seule religion ou autant de religions que de têtes. Pétries et repétries de mille manières, les religions sécularisées par le protestantisme prirent, sous la main des manipulateurs de bas étage, de si étranges formes, que le mépris et la haine du christianisme envahirent les classes supérieures, pour lesquelles Voltaire et Rousseau créèrent la religion des honnêtes gens, qui se réduisait à ceci : « Jouissez le plus que vous pourrez, évitez le vol et l'assassinat, tels du moins que les pratique la canaille; le reste est indifférent. » On ne vit bientôt plus sur les trônes que des princes abêtis par la luxure ou des esprits forts, dont le plus célèbre signait : Frédéric *Christ-moque*.

La liberté donnée à chacun de refaire à son gré la constitution religieuse apportée au monde par le Christ, impliquait nécessairement la liberté pour chacun de réformer la constitution civile et politique de l'État dans lequel il vivait. Aussi, en même temps que Voltaire importait d'Angleterre en France le déisme et fondait l'école antichrétienne de l'Encyclopédie, Montesquieu, l'anglo-

mane, y établissait l'école révolutionnaire, qui, en voulant tout *civiliser*, devait tout avilir et préparer les voies à Rousseau, le grand législateur de la destruction universelle.

Doué au plus haut degré du talent de diviser les choses les plus inséparables et de donner à de pitoyables erreurs une apparence de raison, Montesquieu s'applique avant tout à éconduire le christianisme de l'enceinte sociale, domaine exclusivement livré *à la sublimité de la raison humaine*, qui, ayant *fondé toutes les sociétés*, est seule apte à les régir (1). Il trouve du bon dans cette *religion chrétienne*, *qui ordonne aux hommes de s'aimer*, et il affirme, contre Bayle, que *les principes du christianisme*, *bien gravés dans le cœur*, *seraient infiniment plus forts que le faux honneur des monarchies*, *ces vertus humaines des républiques*, *et cette crainte servile des États despotiques*. Mais il ajoute aussitôt qu'il faut bien *distinguer le christianisme même d'avec les ordres pour son établissement*, surtout d'avec les ordres religieux, espèce de fripons, qui *jouent contre le peuple*, *mais tiennent la banque contre lui; nation paresseuse elle-même*, *et qui entretient la paresse des autres*, et dont il faut se défaire, à l'exemple de *Henri VIII*, si l'on veut *réformer l'Église* et ranimer dans *le*

(1) *Esprit des lois*, liv. XXVI, ch. 1.

bas peuple l'esprit de commerce et d'industrie (1).

Selon ce *profond penseur*, *la religion*, *faite pour parler au cœur*, *doit donner beaucoup de conseils*, *et peu de préceptes*. Comme elle n'a pas à *parler à l'esprit* des hommes, ni à leur montrer *le bien*, *le bon* (ce qui est l'affaire des *lois humaines*), et que son unique mission est de leur montrer *le meilleur*, *le parfait*, *il est convenable qu'elle donne des conseils*, *et non pas des lois*; *car la perfection ne regarde pas l'universalité des hommes ni des choses*. Aussi relève-t-il la bévue du catholicisme, qui, ayant voulu transformer en loi, *pour un certain ordre de gens*, *le conseil* chrétien *du célibat*, n'a fait que *se fatiguer* et *fatiguer la société*, *pour faire exécuter aux hommes par précepte ce que ceux qui aiment la perfection auraient exécuté comme conseil* (2).

---

(1) *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XXIX; liv. XXV, ch. VI.

(2) Liv. XXIV, ch. VII. — Montesquieu se complaît tellement dans cette absurde distinction, qu'il y revient souvent, notamment dans le livre XXVI, ch. II, où il nous dit d'un ton magistral : « Les lois humaines statuent sur le bien ; la religion sur le meilleur. Le bien peut avoir un autre objet, parce qu'il y a plusieurs biens; mais le meilleur n'est qu'un, il ne peut donc pas changer. » Des galimatias de cette force, dans les questions les plus vitales, font regretter que l'illustre auteur de l'*Examen de la philosophie de Bacon* et des réflexions sur l'*Entendement humain* de Locke, n'ait pas entrepris l'autopsie de l'*Esprit des lois*. Les définitions du fameux

Le propre des lois humaines étant de *parler à l'esprit* des peuples, de leur montrer en chaque chose *le bien*, *le bon*, et de le *statuer;* et *la nature de ces lois* étant *d'être soumises à tous les accidents qui arrivent, et de varier à mesure que les volontés des hommes changent* (1), il s'ensuivait nécessairement, pour chaque individu, le droit de juger à sa manière du *bien* et du *mal* statué par les lois, et de pousser de toutes ses forces au changement de celles-ci par la puissance des *accidents* et l'instabilité des *volontés des hommes*.

Il est vrai que Montesquieu, en adoration devant la constitution anglaise, se flattait d'opposer une digue au torrent révolutionnaire par sa chère pondération des pouvoirs, et en ordonnant que *la puissance législative* serait *confiée et au corps des nobles et au corps qui serait choisi pour représenter le peuple*, etc. (2). Mais c'était là le calcul d'un légiste qui ignorait ce que le catholicisme avait dit *à l'esprit* et *au cœur* de la nation française, depuis l'époque où la royauté et l'aristocratie lui avaient enlevé l'éducation de la nation anglaise. Celle-ci était restée, reste encore, ce qu'elle était

---

président, tout aussi divertissantes que celles des deux philosophes anglais, ont été bien autrement désastreuses.

(1) Liv. XXVI, ch. II.

(2) Liv. XI, ch. VI.

au XVIe siècle, féodale et essentiellement aristocratique; celle-là avait marché vers l'égalité universelle.

Aussi, dès que l'école de Montesquieu voulut monter la machine anglaise, dont le résultat est le gouvernement absolu de l'aristocratie sous un spectre de roi et un peuple de parias, la bourgeoisie française culbuta, au nom du peuple, royauté, clergé, noblesse, magistrature indépendante, etc. Pendant que les têtes de tout grade passaient sous le niveau de la guillotine, toutes les institutions étaient refaites, *civilisées à fond*, religion, famille, mariage, propriété, éducation, etc. Plus tard, on a voulu restaurer, légitimer ou quasi-légitimer l'œuvre des anglomanes; mais la restauration, la légitimité ou quasi-légitimité sont mortes à la peine.

Que reste-t-il du travail des sécularisateurs? Il en reste une sécularisation telle de la religion, du mariage, de la famille, de la propriété, de l'éducation de la jeunesse, que tout Français qui n'est plus ni catholique ni grandement intéressé au maintien de l'ordre actuel, ne veut plus entendre parler de ces vieilleries gothiques, à moins qu'elles n'aient subi une refonte totale dans le creuset socialiste.

Le catholicisme est-il assez fort en France pour sauver toutes ces choses en les sacrant de nouveau? Voilà la grande question, sur laquelle j'ex-

primerai dans un autre chapitre mes espérances et aussi mes craintes. Mais si la nation qui tient le gouvernail laisse submerger ces choses, la submersion universelle me paraît inévitable, en dépit des espérances que de grands esprits fondent sur le Nord.

Tout nous ramène à ce refrain : Pour notre Occident, catholiquement élevé, il n'y a de possible que deux libertés : la liberté catholique dans le giron de l'Église, la liberté sauvage dans les steppes du désert.

CHAPITRE VIII.

RÉPONSE A LA GRANDE OBJECTION. — ANGLETERRE.

Résumons, dans un raisonnement des plus courts, ce que nous avons établi dans les deux derniers chapitres, à la lumière des faits.

Pour les peuples chrétiens, qui ont appris à se moquer des dieux ou demi-dieux en chair et en os, il n'y a pas de milieu tenable entre le principe catholique de la souveraineté religieuse du Christ, enseignant toujours et gouvernant par son Église, et le principe protestant de la souveraineté religieuse de l'individu, trônant seul dans le sanctuaire de sa conscience. On ne peut rejeter le fait de l'institution par le Christ d'une religion universelle, c'est-à-dire la même pour tous, sans reconnaître à chacun le droit de s'en donner une à l'aide de la Bible ou de tout autre moyen de son choix, comme aussi de n'en avoir aucune, s'il pense, avec Robert Owen, Proudhon, que toute

religion n'est que *sottise et lâcheté*, *hypocrisie et mensonge*, *tyrannie et misère* (1).

Or, le droit pour chacun de se faire une religion, ou, ce qui revient au même, de diviniser ses opinions et ses instincts dominants, implique nécessairement le droit de se faire un ordre social conforme à ses opinions et à ses instincts. Et qu'est-ce que ce droit, sinon le droit absolu de l'individualisme, le droit de l'insociabilité?

On ne manquera pas d'attaquer mon argument de deux manières : par les principes et par les faits.

C'est un principe commun à toute société, me dira-t-on, que la liberté religieuse, si étendue qu'elle soit, ne peut jamais dispenser le citoyen des devoirs sociaux que lui imposent les lois de l'État dont il est membre. Libre à lui de penser ce qui lui plaira de ces lois; mais tant qu'elles sont en vigueur, il faut qu'il leur obéisse, ou la société périt. Puis, regardez l'Angleterre et les États-Unis de l'Amérique : la liberté religieuse y est des plus grandes; *tout échappé d'une maison de fous, capable de se donner un habit noir, peut y fonder une nouvelle église* (2). Cependant quels peuples se

(1) Proudhon, *Système des contradictions*, ch. VIII.

(2) Voy. Hœninghaus, *la Réforme contre la Réforme*, t. I, p. 8.

montrent plus attachés à leurs institutions, plus respectueux pour les lois?

— Votre principe de la soumission absolue à toutes les lois de l'État est la restauration du principe païen : *L'homme est une machine à l'usage de ceux qui gouvernent l'État.* Si nos martyrs n'avaient pas violé avec une héroïque persévérance les lois de l'empire romain dans leur point fondamental, la religion, l'Europe serait aujourd'hui un désert ou une terre fouie par des troupeaux d'esclaves.

Votre principe est commun, non à toute société, comme vous le dites, mais à tous les croyants d'une société civile à établir par des lois humaines. Rousseau lui-même a eu la bonne foi de convenir que, dans son système, *la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude* (1).

A ce principe abject, sacré pour tous nos légomanes, l'âme humaine opposera éternellement un principe que le Créateur y a gravé en caractères ineffaçables, et que le christianisme a extrêmement développé chez les nations occiden-

(1) « Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? Peut-être. Les deux excès se touchent. *Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste.* » (*Contrat social*, liv. III, ch. xv). — Voilà qui est clair. Voulez-vous n'être plus esclaves, rentrez dans l'état de nature et vivez à la façon des ours.

tales : *Dieu est au-dessus des hommes, et la loi que nous tenons de lui est au-dessus de toutes les lois!*

Messieurs les sécularisateurs, vous pouvez à la longue altérer et changer la loi du Christ chez un peuple chrétien : cela ne s'est que trop vu ; mais vous ne pourrez jamais habituer un peuple à des lois contraires à sa religion.

Quand une législation entre en lutte avec la conscience religieuse d'une nation catholique, il arrive de deux choses l'une : ou la législation est assez puissante pour s'imposer de force, comme en Irlande, et, la nation abhorrant la législation de tout l'amour qu'elle a pour sa foi religieuse, une fois ou l'autre, il y a une réaction qui brise l'œuvre des oppresseurs; ou les législateurs ont la *prudence du serpent* qui fascine et lèche sa proie avant de l'avaler, et les masses, qui sont naturellement soumises aux classes supérieures, se laisseront aller pour un temps à la religion *établie par les lois*. Mais le peuple dont les maîtres ont été assez habiles pour le dégoûter de la vraie religion, finira par perdre le goût de toute religion. Or, comme a très-bien dit Montesquieu, *celui qui n'a point du tout de religion est un animal terrible, qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore* (1). Tôt ou tard, ce peuple exécutera donc

(1) Liv. XXIV, ch. II. — On me dira peut-être : Montes-

l'arrêt de la justice suprême : ils ont dévoré votre religion, dévorez-les!

Encore un coup, il ne faut pas s'attaquer au fondateur de l'homme et du christianisme. Quand ses ennemis, ivres de joie, battent des mains et s'écrient : Il est bien mort et enterré, nous voilà maîtres des peuples! la pierre tumulaire éclate, et les débris en vont aux entrailles des enterreurs.

Voyons maintenant si l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis prouve quelque chose contre cet axiome : « L'individualisme religieux a pour conséquence l'individualisme social, soit l'insociabilité. »

Pour qu'un principe enfante ses conséquences, il faut que, des régions idéales de la spéculation, il descende sur le terrain des faits, et qu'il soit fécondé et couvé par la pratique. Or, qui ne sait que le principe du libre examen, le droit pour chacun de se faire une religion à l'aide de la Bible, n'a été en Angleterre comme dans les autres pays réformés, qu'un mot de guerre contre

---

quieu parle des princes ? — Oui, mais ce qu'il dit des princes doit s'entendre à plus forte raison des peuples. Nous voyons dans l'histoire ce que les princes sans religion ont fait, et certes ce n'est pas beau. Mais ce que ferait un peuple décidément athée, nous ne l'avons pas encore vu, et Dieu nous préserve de le voir jamais !

le catholicisme? Des cinquante papautés de fer que fit surgir le protestantisme, la papauté anglicane ne fut pas certes la moins intolérante. Rien de moins libre que la liberté d'examen sous Henri VIII et sa fille Élisabeth, alors qu'on traînait à l'échafaud des milliers de dissidents en compagnie des catholiques. N'est-ce pas encore à l'humeur persécutrice des anglicans, sous les deux premiers Stuarts, que l'Amérique du Nord doit ses premières colonies anglaises (1)?

Quand, par la révolution de 1688, l'aristocratie eut décidément conquis le pouvoir et réduit la royauté et la chambre des communes au rôle d'automates fonctionnant sous le bon plaisir des lords et baronnets, maîtres du sol, maîtres de l'Église, maîtres de l'armée, on se montra moins sévère envers les sectes non-conformistes, attendu que l'*Église établie par la loi* paraissait assise sur des fondements inébranlables.

En effet, que manquait-il à celle-ci pour régner en paix sur des masses ignorantes formées

---

(1) Je crois même avoir lu que le fameux Cromwell était déjà embarqué sur un vaisseau faisant voile pour l'Amérique, avec quelques centaines de puritains, quand un édit d'amnistie, de Charles Ier, lui permit de remettre pied à terre et de témoigner plus tard sa reconnaissance au prince, à la manière des saints de son parti.

de longue main à l'obéissance et à la subordination? Elle avait conservé la hiérarchie, l'extérieur du culte; il ne lui manquait que la vérité, défaut abondamment racheté par d'immenses richesses, chez un peuple qui, sans mépriser le vrai, lui préfère l'utile et fait de la pauvreté quelque chose de plus qu'un vice.

Si l'on excepte donc quelques milords qui usaient de la liberté d'examen pour faire du déisme et de l'athéisme dans quelques livres inconnus, que Voltaire et son école faisaient lire aux Français; si l'on excepte encore des sectaires nombreux, mais trop pauvres pour exercer une grande influence, il est impossible de ne pas reconnaître que la religion des XXXIX articles statués par Élisabeth a été jusqu'à ce jour la religion des masses. Si elle ne les a ni éclairées ni moralisées, elle les a du moins empêchées de tourner à tout vent de doctrine. Aussi voyez avec quelle facilité elle les ameute, maintenant qu'elle se trouve en présence de son grand adversaire, le catholicisme!

A ces considérations fondées sur l'organisation religieuse de l'Angleterre, ajoutons-en d'autres tirées du caractère national.

Il est visible que la race anglo-saxonne a reçu une trempe à part et vraiment supérieure. Avec l'ambition démesurée des anciens maîtres du

monde, elle en a la ténacité, la profonde sagesse et l'invincible constance. Aussi la reconnaît-on au portrait des Romains, crayonné par le meilleur des peintres : *Ils ont réduit sous leur puissance les métaux d'argent et d'or,... et possédé tous les lieux par leur sagesse et leur patience; ils ont broyé les nations les plus lointaines, anéanti les rois placés aux extrémités du monde, et les autres leur ont payé chaque année de lourds tributs* (1).

Nul peuple n'est plus propre à démentir les principes fatalistes de Montesquieu sur l'influence du climat. A toutes les latitudes, sous les feux du tropique comme au milieu des glaces du pôle, l'Anglais reste le même : d'une activité à tout changer autour de lui, sans que jamais il change. Accusez-le d'orgueil, d'égoïsme, de rapacité, de perfidie, à la bonne heure; mais reconnaissez en lui trois grandes qualités à la réunion desquelles la possession du monde est promise : il est le plus réfléchi, le plus laborieux, le plus économe des peuples. Il anglicanisera tous les pays avant qu'aucun pays ait pu naturaliser un Anglais.

Cette illustre nation est à la fois la moins fusible et la plus absorbante, à la différence de sa grande rivale, la France, qui est la plus fondante

---

(1) *Machabées*, liv. I, ch. VIII.

et la plus communicative, comme destinée à procurer l'amalgame universel. Le caractère opposé de ces deux races brille partout, notamment dans le nouveau monde.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, quelques familles de puritains anglais vont chercher la liberté religieuse dans l'Amérique septentrionale. Ils y trouvent échelonnés du nord au midi de nombreux colons hollandais, suédois, français, espagnols. Ils se faufilent d'abord parmi les premiers, et la *Nouvelle-Amsterdam*, si prospère en 1661, est baptisée en 1664 du nom de *New-York*.

En même temps qu'ils transforment en Nouvelle-Angleterre la Nouvelle-Hollande, ils envahissent la colonie suédoise envoyée par Gustave-Adolphe et son fameux ministre Oxenstiern. Vient le tour des Français. Ceux-ci opposent la plus brillante résistance, battent en cent rencontres les Anglais; mais leur territoire passe, pièce à pièce, aux vaincus. Il en est de même des Espagnols.

L'immense pays ne manquant que de bras, les maîtres ne négligent rien pour s'attacher les anciens colons et en attirer de nouveaux. Ils accordent tout ce qu'on voudra, à charge toutefois de devenir Anglo-Américain. Et de fait, nulle nation n'a pu résister à la puissance assimilatrice du génie anglo-américain : Hollandais, Suédois, Alle-

mands, Italiens, Français, Espagnols se sont fondus comme de la cire dans ce moule.

Les Indiens seuls et les nègres en sont exclus, en vertu de ce triste calcul : *Le bénéfice ne couvrirait pas les frais de culture.* Les Français en agissaient autrement quand ils étaient les maîtres ; mais leur qualité fondante opérait de singulières métamorphoses, quand ils allaient se mêler aux sauvages sans avoir mis la croix du missionnaire sur leur cœur. « On a cru longtemps, écrivait en 1685 à Louis XIV le gouverneur du Canada, qu'il fallait approcher les sauvages de nous pour les franciser ; on a tout lieu de reconnaître qu'on se trompait. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus Français, et les Français qui les ont hantés sont devenus sauvages. Ils affectent de se mettre comme eux, de vivre comme eux (1). »

J'exprimerai ailleurs toute ma pensée sur les deux grandes familles qui se perdront infailliblement et perdront l'Europe, si elles ne reprennent au plus vite leurs fonctions providentielles, différentes et non opposées. J'en reviens à l'Angleterre, et je dis qu'une telle puissance au dehors démontre évidemment une constitution sociale des plus vigoureuses.

---

(1) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II.

En effet, le peuple anglais offre tous les grands contrastes nécessaires au développement de la force. Il n'y a pas de pays qui possède au même degré l'esprit de patriotisme, le cachet de l'unité nationale; et «il n'y a pas de contrée au monde où les diverses régions de la société soient séparées par de plus grandes distances (1). » C'est le peuple le plus conservateur, le plus routinier, le plus attaché à ses vieilles institutions, à ses vieilles lois et habitudes, et en même temps le plus progressiste, le plus novateur, le plus aventureux.

L'esprit aristocratique de hiérarchie, de subordination, y règne avec une égale force des sommités du gouvernement jusqu'aux plus misérables conditions. L'ouvrier qui ne gagne que vingt sous respecte son supérieur dans celui qui en gagne quarante, et au lieu de le jalouser misérablement, il s'applique à l'imiter et à l'atteindre. Le petit fabricant ou négociant ne travaille pas à sa ruine en s'avisant de jouter contre le gros millionnaire; mais il se rallie à lui, et marche sous sa conduite à la conquête de la fortune.

Le bon sens anglais a compris que les entreprises grandes et petites ont besoin d'être fécondées par les lumières et les capitaux, et que là où, pour travailler, on réclame l'égalité des lumières et

(1) *Études sur l'Angleterre*, t. I, p. 50.

des capitaux, il n'y a de progrès possible que dans la destruction et la misère.

Une organisation sociale aussi puissante explique suffisamment ces deux phénomènes : l'immense progrès matériel des Anglais, et la résis tance qu'ils ont opposée jusqu'ici au terrible dissolvant que porte au cœur le protestantisme. Mais, pour avoir été longtemps neutralisé, ou plutôt inaperçu, le poison n'a rien perdu de sa force, et l'œil attentif peut apercevoir aujourd'hui la profondeur de ses ravages.

Le palladium de la constitution anglaise, l'*Église établie par la loi*, périt rapidement sous les coups réunis des déistes qu'elle a nourris, des puséistes qui ont voulu la raviver, des catholiques qu'elle avait si cruellement opprimés, et des ministres d'État qui l'achèvent en voulant la défendre à la manière d'Élisabeth.

Pendant que la voûte se lézarde à vue d'œil et arrache, par ses craquements, des cris de terreur aux partisans de l'édifice, les fondements en sont minés, et la mèche y fume depuis bien des années dans l'étendue des trois royaumes. Sur 100 habitants, l'Angleterre en a voué au moins 75 à l'industrie; or, rien de moins vrai que tout ce qu'on nous dit du dévouement de la population ouvrière aux institutions actuelles et de son profond respect pour les lois.

Depuis le fameux complot de Thistlewood, en 1820, complot d'une hardiesse effrayante (1), et qui supposait, quoi qu'on en ait dit, un plan de révolution sur une grande échelle, un immense travail d'organisation révolutionnaire s'est exécuté dans les classes inférieures, et les nombreux essais que le parti avait faits de ses forces en 1845 autorisaient M. Léon Faucher à écrire ces lignes : « Voilà bientôt sept ans que la révolte est en permanence dans la Grande-Bretagne; la force armée et une partie de la population en sont venues cent fois aux mains; le sang a coulé, la propriété a été mise au pillage, et l'on peut voir encore, dans quelques villes, les décombres qui attestent ces déplorables exploits. *Et c'est le moment que l'on choisit pour nous vanter l'attachement des ouvriers anglais à l'ordre légal* (2)! »

---

(1) Il ne s'agissait pas moins que de poignarder les ministres dans un dîner, d'incendier les casernes, de piller la banque, de proclamer la déchéance du roi, etc. Le secret fut livré, la veille de l'exécution, par un des conjurés, à lord Harrowby.

(2) *Études sur l'Angleterre*, t. II, p. 289. — La peinture que l'auteur fait de l'état déplorable des classes ouvrières, même agricoles, et du changement qui s'est opéré dans leur esprit, ne fonde que trop ce qu'il dit ailleurs : « Les désordres de 1843 (dans le comté de Kent, et les mouvements des *Rébeccaïtes* dans le pays de Galles) ont pu cesser et l'agitation s'apaiser pour un temps; mais le feu d'une révolution sociale

Il est assez probable que de 1845 à 1851 les révolutionnaires anglais auront progressé, surtout depuis qu'ils ont le bonheur de posséder au milieu d'eux l'état-major de la Jeune Europe.

Un homme au regard prophétique écrivait en 1815 : « J'ai l'œil sur l'Angleterre. Soyez sûr que de ce pays partira, un jour, quelque fusée à la Congrève qui nous donnera une belle illumination (1)! »

Aujourd'hui, sans avoir la vue d'un prophète, on peut dire à coup sûr aux Anglais : Prenez garde! Si, au lieu d'employer votre sagesse et vos ressources, encore si grandes, à prévenir et à empêcher la conflagration générale qui nous menace, vos gouvernants continuaient à se donner la triste mission de nous y pousser, l'embrasement n'aurait pas gagné la moitié de l'Europe qu'il éclaterait chez vous, et avec une violence irrésistible, attendu qu'il y trouverait la *graisse de l'univers* et une race de cyclopes pour l'attiser!

Passons aux États-Unis.

---

couve sous la cendre et en jaillira certainement un jour. » Ibid., p. 243.

(1) *Lettres* de M. de Maistre, t. I, p. 311.

CHAPITRE IX.

CE QUI A PRÉSERVÉ JUSQU'ICI L'AMÉRIQUE DU NORD. — DANGERS QUI LA MENACENT.

Cette race anglo-saxonne, qui a su faire d'une île humide et sans soleil le plus riche pays du globe, transportez-la sur un territoire *deux fois grand comme l'Europe occidentale* (1), et dix fois plus propre à tous les genres d'industrie. A sa passion innée pour la richesse, à son génie calculateur, à son infatigable activité, offrez, entre autres théâtres, une vallée six fois plus grande que la France, d'une fertilité incroyable, arrosée du nord au sud par le *Père des eaux* (2), qui, sur sa route

(1) Voy. *Considérations sur le principe démocratique qui régit l'Union américaine*, par M. le major du génie Poussin, p. 14.

(2) C'est le nom que les Indiens ont donné au Mississipi. « La vallée du Mississipi est, à tout prendre, la plus magnifique demeure que Dieu ait jamais préparée pour l'habitation de l'homme, et pourtant on peut dire qu'elle ne forme encore qu'un vaste désert. » *De la Démocratie*, t. I, ch. I.

d'un millier de lieues, reçoit le tribut de vingt-cinq rivières dont le parcours moyen pour chacune est de plus de deux mille kilomètres; vous pouvez être sûr que cette race ne s'amusera pas à bâtir de nouvelles religions à l'aide de la Bible, ni à lire les élucubrations sottement impies de Strauss contre le Nouveau Testament.

Dans leur vie collective, comme dans leur vie individuelle, les hommes commencent toujours par la foi : c'est par là qu'ils vivent et grandissent. Les peuples nouveaux, comme les enfants, s'en tiennent à la religion de leurs pères, et tournent exclusivement leurs forces vers l'affermissement et l'amélioration de leur existence matérielle et politique. Pour que la fièvre des nouveautés religieuses y produise sa fille, l'indifférence, il faut que de longs travaux aient enfanté de grandes fortunes, et que ces fortunes, fixées dans les familles par une législation conservatrice, aient engendré des habitudes de loisir, le goût des lettres, des études, des jouissances de l'esprit.

Or, pour le moment, les Anglo-Américains n'ont pas à craindre la pire des corruptions : la corruption des gens de lettres. Chacun y sait lire, écrire, surtout chiffrer; mais le métier d'auteur y est trop méprisé pour être dangereux. « Dites à un Américain que l'illustration des lettres est plus belle à poursuivre que la fortune, il vous accordera le

sourire de pitié qu'on donne aux discours d'un insensé (1). »

On ne peut faire avec succès de la mauvaise théologie ou philosophie que dans les régions où la bonne a longtemps régné et conquis le respect général par de grands travaux; car le mal ne se répand que sous le masque du bien. Ce fut des monastères savants, des universités, des corps lettrés, de tous les foyers de lumière qui avaient dissipé les ténèbres du moyen âge, que sortirent, au XVIe siècle, les brandons qui ont presque réduit en cendres notre Occident.

Or, le protestantisme américain est loin de toucher au degré de maturité scientifique où commence la corruption. Si, depuis sa première apparition sur les rivages du nouveau monde en 1620, il a fait d'admirables progrès en tolérance, il n'en est pas moins vrai qu'il se ressent toujours de la vigoureuse théocratie qui présida à son éducation, sous la main de fer des disciples de Calvin.

La liberté religieuse que les premiers émigrants

---

(1) M. G. de Beaumont, *Marie ou l'Esclavage*, t. I, p. 247. — « Il y a telle ville de troisième ordre en Europe, dit M. de Tocqueville, qui publie chaque année plus d'œuvres littéraires que les vingt-quatre États de l'Union pris ensemble. » *De la Démocratie*, t. II, p. 223.

anglais allaient chercher en Amérique ne ressemblait aucunement à celle qui y règne aujourd'hui, réglementée qu'elle était par le code draconien du réformateur génevois. Rien de moins tendre que la législation puritaine des États de la Nouvelle-Angleterre, condamnant au bannissement perpétuel les anabaptistes, les quakers, et à la mort le prêtre catholique qui, chassé une première fois, eût osé reparaître (1). Le major Poussin observe que les catholiques du Maryland levèrent les premiers, en 1634, l'étendard de la tolérance religieuse dans le nouveau monde, en déclarant dans leur constitution qu'*aucun individu ne pourrait être recherché, inquiété ou molesté pour cause d'opinion religieuse* (2).

En même temps qu'on sévissait avec tant de rigueur contre les contempteurs des dogmes de Calvin, on appliquait énergiquement ses lois et règlements de police religieuse sur l'observation du dimanche, sur l'éducation de la jeunesse; on se

---

(1) Voy. M. de Tocqueville, *De la Démocratie*, t. I, ch. II.

(2) *De la Puissance américaine*, t. I, ch. IX. — Il est à remarquer que les nombreux réfugiés protestants qui se retirèrent à Baltimore payèrent bien mal l'hospitalité reçue. Ils s'insurgèrent contre les catholiques en 1686, et en 1692 le Maryland passa sous la suprématie de l'église anglicane, qui persécuta rudement les catholiques et les quakers. Ibid., p. 121.

montrait impitoyable contre le luxe, les théâtres, les jeux, les divertissements, et surtout contre l'adultère (1).

On ne peut nier qu'un tel système n'ait beaucoup contribué à former ce fonds d'esprit religieux qui distingue les citoyens de l'Union des habitants de notre vieille Europe, hébétés par l'esprit philosophique, qui n'est qu'un grossier mépris d'une religion que l'on ignore. « Là, l'homme sans religion est un lépreux, nous dit M. de Tocqueville; chacun le fuit, et il reste seul..... Les Américains confondent si complétement dans leur esprit le christianisme et la liberté, qu'il est presque impossible de leur faire concevoir l'un sans l'autre (2). »

Grâce encore à la sévérité des consistoires, le protestantisme n'a point produit en Amérique ce triste mépris des liens du mariage et de la foi conjugale, qui, des pays réformés par Luther et Henri VIII, s'est répandu comme une lèpre sur les sommités de la société européenne, et en dévore maintenant les couches inférieures.

---

(1) *De la Démocratie*, voir les notes du t. I, p. 285-8.

(2) Ibid., t. I, ch. XI, p. 209. — « On ne croit pas, aux États-Unis, qu'un homme sans religion puisse être un honnête homme. » M. de Beaumont, *Marie*, etc., t. II, p. 224.

« La religion y est (en Amérique) souvent impuissante à retenir l'homme au milieu des tentations sans nombre que la fortune lui présente; elle ne saurait modérer en lui l'ardeur de s'enrichir, que tout vient aiguillonner; mais elle règne souverainement sur l'âme de la femme, et c'est la femme qui fait les mœurs. L'Amérique est assurément le pays du monde où le lien du mariage est le plus respecté, et où l'on a conçu l'idée la plus haute et la plus juste du bonheur conjugal..... Tandis que l'Européen cherche à échapper à ses chagrins domestiques en troublant la société, l'Américain puise dans sa demeure l'amour de l'ordre, qu'il porte ensuite dans les affaires de l'État (1). »

A ces populations éminemment laborieuses, qui puisent dans la religion et la vie de famille un grand amour de l'ordre, donnez un régime municipal des plus populaires, une constitution de chaque État, et une constitution fédérale, qui fassent concourir tous les citoyens à l'administration de la commune et de la justice, au gou-

---

(1) *De la Démocratie*, t. I, ch. IX. — C'est aussi l'hommage que M. de Beaumont rend aux Américains, en disant que « la société, indulgente pour le libertinage du célibataire avec les prostituées, condamne sans pitié l'adultère. Elle y est également inflexible pour l'homme qui provoque et pour la femme qui le commet. Tous deux sont bannis de son sein. » *Marie*, t. I, p. 27.

vernement de l'État et de l'Union entière; enfin, ouvrez devant elles un théâtre immense à leur activité, un aliment inépuisable à leur amour de la richesse et du bien-être; vous devez comprendre que, avec ces habitudes et tant d'occupations absorbantes, les masses n'auront ni le loisir ni la volonté d'aller guerroyer sur le terrain des questions religieuses.

Le bon sens populaire, qui domine tout aux États-Unis, n'a jamais aimé à raffiner sur la religion. Il regarde celle-ci comme l'œuvre de Dieu, et ne s'imagine pas que les hommes puissent jamais jouir du droit absurde de la refaire. Aussi a-t-il toujours répugné aux innovations religieuses, et il est historiquement démontré, notamment par ce qui se fit au XVIe siècle, qu'il n'a jamais changé de religion que sous la pression des classes aristocratiques. Celles-ci n'existant pas dans la république américaine, « le christianisme a conservé un grand empire sur l'esprit des Américains;..... il ne règne point seulement comme une philosophie qu'on adopte après examen, mais comme une religion qu'on croit sans la discuter (1). »

La variété infinie des sectes fait qu'on attache

---

(1) *De la Démocratie*, t. III, ch. I.

peu d'importance aux divergences dans la forme du culte; mais l'opinion publique exige que l'on tienne aux principaux dogmes et préceptes de l'Évangile, et le ministère religieux protestant est trop faiblement organisé pour lutter contre cette tendance générale des esprits.

En effet, nous dit M. de Beaumont, il n'y a pas de pays au monde où les fonctions religieuses s'obtiennent aussi facilement et se déposent de même. « Le ministère devient une carrière dans laquelle on entre à tout âge, dans toute position, et selon les circonstances. Tel que vous voyez à la tête d'une congrégation respectable a commencé par être marchand; son commerce étant tombé, il s'est fait ministre. Cet autre a débuté par le sacerdoce; mais dès qu'il a eu quelque somme d'argent à sa disposition, il a laissé la chaire pour le négoce. Aux yeux d'un grand nombre, le ministère religieux est une véritable carrière industrielle. Le ministre protestant n'offre aucun trait de ressemblance avec le curé catholique. En général, celui-ci se marie à sa paroisse; sa vie tout entière se passe au milieu des mêmes personnes, sur lesquelles il exerce non-seulement l'influence de son caractère sacré, mais encore l'ascendant de ses vertus; il ne fait pas un métier, il accomplit un devoir. L'existence du ministre protestant est, au contraire, essentiellement mobile; rien ne

l'enchaîne dans une congrégation, dès que son intérêt l'appelle dans une autre; il appartient de droit à la communauté qui le paye le mieux... Rien n'est plus rare que de voir un ministre protestant à cheveux blancs. Le but principal que poursuit l'Américain dans le sacerdoce, c'est son bien-être, celui de sa femme, de ses enfants; quand il a matériellement amélioré sa condition, le but est atteint, il se retire des affaires. L'âge arrivant, il se repose (1). »

On conçoit que des ministres aussi vire-voltes ne s'avisent pas de changer les croyances de la congrégation qui les paye.

Cependant, en dépit de toutes les résistances que le fond du caractère national et des circonstances locales tout à fait exceptionnelles opposent aux excès de l'individualisme religieux, il n'en est pas moins vrai que l'Union américaine n'échappera pas aux ferments de dissolution qu'elle porte dans ses entrailles, si les progrès rapides du catholicisme ne donnent pas à ce corps immense la première des conditions d'une longue vie : l'unité religieuse. Les Américains, dont l'esprit naturellement grave et porté à la réflexion n'est pas absorbé par les affaires, ne peuvent plus se dissimuler l'ave-

---

(1) *Marie ou l'Esclavage*, t. II, p. 185-6.

nir sinistre dont les menacent et les progrès du socialisme, parallèles à ceux de la civilisation, et l'incroyable empire qu'exercent les plus absurdes prophètes sur des populations qui accueillent favorablement tout ce qu'on leur prêche sous le manteau de la Bible.

Quant au travail des sociétés secrètes et du socialisme, il suffit de citer ce qu'en écrivait en 1830 le colonel Hamilton.

« Les franc-maçons, qui comptent dans leurs rangs une moitié de la population de New-York.., s'étendent tous les jours dans les États voisins... A New-York, la société s'est divisée en deux classes : les ouvriers, en opposition à ceux qui jouissent de la vie sans avoir besoin de leurs bras. Les idées de cette société se montrent partout dans les journaux et dans les affiches. Leur première exigence c'est *l'égalité et l'universalité de l'instruction.* Ils soutiennent qu'il y a une aristocratie privilégiée partout où cette égalité n'existe pas... Ils font prévoir que bientôt il y aura, pour l'instruction, un degré qu'il ne sera pas permis de franchir sans encourir le blâme de ses concitoyens. » Ce sont les socialistes modérés ; l'extrême gauche veut une loi agraire. « N'est-il pas honteux, disent-ils dans les termes les plus violents, qu'un homme aille en voiture tandis qu'un autre marche à pied; qu'en rentrant, l'un trouve une bou-

teille de champagne, et l'autre à peine un verre d'eau? En divisant également les propriétés, toutes ces anomalies ne blesseront plus les yeux; on ne boira plus ni vin ni eau, mais tout le monde aura du *brandy* (eau-de-vie) à discrétion (1). »

Voilà où en était le socialisme dans la Nouvelle-Angleterre, en 1830, alors que la ville de New-York n'avait que 200,000 habitants, et Philadelphie 160,000. Aujourd'hui que la première en a 600,000, et l'autre au moins 300,000, on peut juger du progrès de la politique prolétaire, *le bas peuple qui habite ces vastes cités formant une populace plus dangereuse que celle même de l'Europe* (2).

Aux programmes des publicistes de taverne qui veulent supprimer les universités, brûler les voitures et proscrire le *champagne*, afin que tous aient du *brandy à discrétion*, ajoutons le pouvoir exorbitant des prophètes.

Je ne dirai rien des essais à New-Harmony du prophète de l'athéisme, Robert Owen; rien du prophète qui, il y a moins de dix ans, annonçant à jour fixe le déluge final et l'avénement du Christ, put se faire suivre d'une foule innombrable de croyants sur la montagne, d'où il promettait de

(1) *Les hommes et les mœurs aux États-Unis*, t. I, ch. IX.
(2) M. de Tocqueville, *de la Démocratie*, t. II, ch. IX.

les conduire à pied sec au ciel, après les avoir fait assister au naufrage général de leurs concitoyens incrédules (1); rien de la prophétesse Anne Lee, femme d'un serrurier du dernier siècle, dont les quakers *trembleurs* et *danseurs* d'Albany suivent toujours avec une incomparable crédulité les absurdes institutions (2). Ce sont là, si l'on veut, des folies peu redoutables, bien que rien ne soit plus contagieux que les folies religieuses.

Je n'insisterai pas sur le danger que présente la religion des quakers, inventée sur la fin du XVIIe siècle par le cordonnier de Drayton George Fox, adoptée et transportée en Amérique par le célèbre législateur de la Pensylvanie, William Penn, que le *judicieux* Montesquieu appelle un *véritable Lycurgue* (3). Je souscris de grand cœur aux éloges que l'on fera de l'humeur extrêmement pacifique, tolérante et charitable de la plupart des quakers; mais en retour on m'accordera qu'elle méconnaît également la société et le christianisme, la secte qui, sous peine de damnation, interdit à ses membres l'usage des armes et dénie, soit à l'individu,

---

(1) J'ai oublié le nom de ce prophète, mais les Américains doivent s'en souvenir.

(2) Voy. M. de Beaumont, *Marie ou l'Esclavage*, t. II, p. 203-9. — Hamilton, *les Hommes et les mœurs*, t. II, ch. XIX.

(3) *Esprit des lois*, liv. IV, ch. VI.

soit à la société, le droit de repousser la force par la force.

Je me borne à un mot sur la secte des *saints des derniers jours*, soit des mormons.

Voilà un gros marchand, du nom de Joé Smith, qui, secondé par l'ouvrier d'imprimerie Rigdon, reçoit des mains d'un ange, le 22 septembre 1827, le *livre de Mormon*, soit une bible d'or qui, complétant l'Évangile, déclare abrogées toutes les religions existantes. Deux ans après, la nouvelle religion a déjà trouvé assez de croyants et de ressources matérielles pour que le prophète entreprenne de bâtir, en 1830, la *ville de ses élus*, ou la Sion, dans l'État de l'Ohio, et plus tard dans celui du Missouri.

Malheureusement, les élus ayant voulu se prévaloir trop tôt du dogme fondamental de Smith, que *la terre et ses biens appartiennent aux mormons*, et que ceux-ci, d'accord avec les Indiens, *doivent conquérir la terre* et *soumettre tous les peuples à la bible d'or par l'épée*, les habitants de ces deux États prennent les armes contre ces brigands et les mettent en fuite. Les saints se sauvent dans l'État d'Illinois, qui a l'imprudence de leur accorder de grands priviléges en 1840, nonobstant les réclamations du gouvernement du Missouri, qui demande l'extradition de Smith, comme *traître*, *meurtrier*, *voleur* et *incendiaire*.

En 1844, Joé Smith avait pu bâtir la ville de *Nauvoo*, peuplée de 15,000 fidèles, élever un temple qui a coûté, dit-on, deux millions, se faire couronner roi et pontife suprême du monde, quand le gouverneur Thomas Ford, ayant mis sur pied toutes les milices de l'État, obligea le pontife-roi à descendre dans une prison, où, le 27 juin 1844, il fut massacré par une bande d'inconnus.

L'esprit de la secte a survécu à son fondateur. En 1848, le gouvernement d'Illinois a dû expulser de Nauvoo le reste des mormons, après l'incendie de leur temple. Les plus fanatiques, réfugiés dans l'île du Castor, sous la conduite d'un nouveau roi, y ont commis tant d'excès, que l'État du Michigan arma, il y a deux mois, une flottille pour détruire ce repaire de malfaiteurs. Le gros de la secte fonde en ce moment, avec l'approbation du congrès américain, la colonie de l'Utah, dont la capitale, Dézéret, serait déjà peuplée de 20,000 mormons. De là, les *saints du dernier jour* inondent l'Amérique, l'Océanie et l'Europe d'apôtres et d'*épîtres* adressées *aux saints répandus sur toute la terre* (1).

---

(1) Voy. l'intéressante notice sur les mormons, de M. H. de Courcy, publiée dans les numéros de l'*Univers* des 1er et 3 juillet 1851. — Pour l'édification des gouvernements euro-

Dans une immense confédération, dont le gouvernement central est faiblement organisé et n'a sur pied qu'une armée de dix mille hommes, quand un imposteur de la taille de Smith peut, en quelques années, mettre en émoi plusieurs États, réunir sur un point quinze à vingt mille fanatiques, bâtir comme par enchantement des villes; quand cette confédération, minée du nord au sud par le socialisme indigène et étranger étalant ses programmes au grand soleil (1), a de

---

péens, voici un petit extrait de la *cinquième épître générale de l'église des saints du dernier jour aux saints répandus sur toute la terre :* « John Taylor est à Boulogne, en France, prêchant, traduisant et publiant le livre de Mormon. Lorenzo Snow, après avoir visité le midi de l'Italie et de la Suisse, est fixé en Piémont. Erastus Snow est à Copenhague, et l'œuvre de salut se répand en Suède, en Norwége, en Danemark, en Allemagne et dans tout le nord de l'Europe. Franklin Richards préside l'église des Iles Britanniques, et son poste est à Liverpool. »

(1) J'ai signalé les menées du socialisme dans les États du Nord. Écoutons maintenant celui du Sud, dont le *Courrier des États-Unis*, du 3 juin 1851, publiait l'avis suivant :

« COLONIE FRANÇAISE. — *Les Égalitaires à Tazewel-County, Virginie.*

« Les familles françaises, suisses et autres qui font déjà partie de cette association, sont informées que la section de N. Y. partira de cette ville dans la première quinzaine de juillet prochain.

« Cette association est spécialement agricole et industrielle. Il n'y a ni information ni enquête préalables. Ces questions

plus dans son sein près de quatre millions et demi de nègres et de braves Indiens qui n'attendent qu'une occasion et des chefs capables pour se ruer sur leurs oppresseurs; on peut bien ne pas désespérer du salut de l'Union américaine, mais il n'est pas permis d'invoquer son exemple à l'appui de cette erreur ; « La liberté religieuse allant jusqu'à l'indifférence est sans danger pour les États. »

---

injurieuses et aristocratiques : D'où venez-vous? Où allez-vous? Que disiez-vous? Que faisiez-vous?... sont défendues. Il suffit de déclarer au soussigné que l'on a une femme, un état, bonne volonté, et qu'on aura bonne conduite envers les frères.

« La quote-part à payer, par famille, est minime. Cette quote-part pourra être payée en marchandises ou en travail.

« Lois générales : Égalité de salaires et de travail ; pas de professions inutiles; pas de préjugés; éducation gratuite et obligatoire; vigilance active; un pour tous, tous pour un.

« On peut toujours se retirer de la colonie et être payé pour le travail fait, si l'on n'est pas satisfait. Si l'on reste, on aura à perpétuité tous les bien-êtres de la vie, tandis que dans l'infernale société actuelle, l'ouvrier honnête et laborieux possède à perpétuité..... la misère, l'esclavage, les maladies, les tourments, les déceptions, des malheurs...

« La colonie, avec cent travailleurs seulement, peut réaliser, de 1852 à 1856, un bénéfice réel et comptant de plus de 845 millions. Et la colonie peut aisément recevoir 2,400 familles.

« Présentement s'adresser par lettre affranchie au

« DR. VIONIS, Winchester, Va. — 31 mai. »

CHAPITRE X.

INJUSTICE ET DANGER DES PRÉVENTIONS CONTRE LE SACERDOCE CATHOLIQUE.

Parmi les préjugés qui restent encore dans les esprits honnêtes contre l'influence sociale de l'Église catholique, les uns regardent l'ordre intellectuel et moral, les autres l'ordre politique et économique. Ceux-ci devant trouver place dans les deux livres suivants, disons quelque chose de ceux-là.

Le catholicisme, dit-on, avec son inflexibilité doctrinale fondée sur le privilége divin de l'infaillibilité du corps enseignant, est très-favorable à l'ordre; mais il a deux inconvénients : il élève trop le sacerdoce, rabaisse trop les fidèles, expose le premier à l'esprit de domination et de monopole, diminue dans les autres la responsabilité et l'activité individuelle; il fait du catholique un enfant docile, mais sans initiative, sans spontanéité, dans les choses de la foi. C'est du moins ce qui avait lieu à l'époque où parut Luther. « Jusque-là la religion était, pour ainsi dire, le domaine

exclusif du clergé, de l'ordre ecclésiastique ; il en distribuait les fruits, mais disposait seul du fonds, avait presque seul le droit d'en parler. La réforme a fait rentrer les croyances religieuses dans la circulation générale; elle a rouvert aux fidèles le champ de la foi, où ils n'avaient plus droit d'entrer (1). »

— Oui, certes, *la réforme a fait rentrer les croyances religieuses dans la circulation générale;* et la circulation en a été si grande, que maintenant elles sont hors de cours. Partout les professions de foi luthérienne, calvinienne, ont fait place aux professions de déisme, de panthéisme, d'athéisme, et les préceptes du socialisme ont succédé aux commandements de Dieu.

Elle a rouvert aux fidèles le champ de la foi. Oui, chacun y a pu arracher et planter à son aise : mais aujourd'hui qu'est-ce que ce champ? Un désert où l'on aperçoit de loin en loin quelques groupes de bonnes âmes dont la piété fait sourire les trois quarts de leurs ministres, pour ne pas dire tous. « Le protestantisme, quoi qu'on en dise, n'est que le lieu d'une religion, » a dit un de ses plus savants et honorables ministres (2).

---

(1) M. Guizot, *Cours d'histoire moderne,* leçon XIIe (juillet 1828).

(2) M. Vinet, *Essai sur la manifestation des convictions religieuses,* p. 180.

Accuser l'Église catholique de favoriser l'esprit de domination et de monopole dans le sacerdoce; accuser celui-ci d'exclure les fidèles du domaine de la religion, de se réserver le droit d'en disposer, etc., c'est pousser à bout la patience du catholique tant soit peu instruit.

Qu'on ignore ce qui se pratique dans quelques-unes des mille sectes obscures qui pullulent dans le monde protestant, à la bonne heure. Mais quand il s'agit de l'Église de tous les siècles, de tous les pays, et qui, malgré les ravages de l'hérésie et du schisme, dirige encore les deux tiers de l'univers chrétien, est-il permis de méconnaître les principes qu'elle n'a cessé de professer et d'appliquer : 1° qu'il n'y a qu'un maître en religion, Jésus-Christ; 2° que le sacerdoce catholique n'est que son organe, chargé de propager et de conserver la religion, mais avec défense d'y rien ajouter ni retrancher; 3° que le ministère essentiel du sacerdoce consiste à faire jouir l'universalité des hommes du fonds total de la religion, c'est-à-dire, du dogme, de la morale, des sacrements, et que, dans les biens spirituels apportés au monde par le Fils de Dieu, l'égalité est parfaite entre le pape et le dernier des fidèles?

Quand on veut de grands exemples de domination religieuse dans les chefs et d'abnégation intellectuelle dans les troupeaux, il suffit d'ouvrir

l'histoire des églises du libre examen. Là, rien n'arrête le bon plaisir des papes, des papesses; rien ne lasse l'obéissance des quailles. Ceux-là, au sortir d'une orgie, publient des plans de religion et d'église, obligatoires sous peine de mort; celles-ci se prosternent devant ces émanations du vice couronné, et crient à tue-tête : Vive la liberté religieuse! à bas la tyrannie papale!

Lorsque, plus tard, la suprématie religieuse des princes s'est trouvée en baisse, que de visionnaires de tout étage ont pu se jouer de la crédulité de leurs coreligionnaires, depuis le cordonnier George Fox jusqu'au marchand américain José Smith! Que de prophètes en jupons ont exercé une omnipotence que nul catholique ne reconnaîtra jamais dans la papauté, depuis la *serrurière* Anne Lee, clouant toujours des milliers d'hommes au culte le plus absurde qui se soit jamais vu, jusqu'à la baronne de Krudner, menant en laisse le chef de la *Sainte-Alliance!*

Quant au rationaliste qui vient nous dire : Moi, j'use en plein de la liberté d'examen, je ne crois à personne en matière religieuse! le bon sens et l'expérience veulent qu'on lui réponde : Puisque vous ne reconnaissez aucun maître en religion, excepté ceux qui vous ont appris l'irréligion, votre esprit est, comme l'animal sans maître, livré au premier occupant, et vous vérifierez le proverbe :

Nul n'est plus facile à piper que l'esprit fort, la crédulité étant en raison directe du défaut de foi (1).

Non, certes, ce n'est ni aux *enfants plus que dociles* du libre examen biblique, ni aux enfants plus que moutons du libre examen philosophique, qu'il appartient de venir jeter aux catholiques le reproche de foi routinière et aveugle. Ceux-ci sont parfaitement en droit de leur dire : Lisez votre histoire, lisez la nôtre, et n'abusez plus de la patience de Dieu et des hommes.

— Que l'Église catholique mette son symbole et le reste à la portée de tous, c'est incontestable; mais n'est-il pas vrai qu'elle réserve au sacerdoce les sources de la science religieuse, surtout la plus précieuse, la plus féconde, les saintes Écritures? N'est-il pas vrai qu'elle voit avec peine que les laïques se permettent de traiter les matières religieuses?

— Où donc avez-vous lu, dans les décrets, soit des conciles, soit des papes, la réserve faite au sacerdoce de l'étude des saintes Écritures dans la Vulgate ou dans les textes primitifs? Quant à la lecture du livre divin dans les langues vulgaires, l'Église catholique a dû nécessairement la régle-

(1) *De l'Éducation de l'homme*, ch. IX.

menter. Il faudrait une incurable cécité pour méconnaître la sagesse de ses règlements, aujourd'hui que, après trois siècles de discussions bibliques qui ont bouleversé de fond en comble l'Europe, on voit, ici, le rationalisme conspuer la révélation chrétienne dans des milliers de livres et de chaires soi-disant évangéliques, là, le socialisme s'armer de lambeaux bibliques pour conduire les masses au sac général de la société?

Vous me citerez des familles pieuses dans lesquelles la lecture habituelle de la Bible, faite sous la direction d'un ministre vertueux, a entretenu une tradition de foi et de vertus chrétiennes admirables. J'accorde cela, et je ne serai que juste en disant que le nombre de ces familles, catholiques à leur insu, est beaucoup plus grand qu'on ne pense, là surtout où, comme dans l'église anglicane, le ministère religieux a toujours conservé dans son sein de grandes lumières et de grandes vertus (1).

---

(1) Qui ne reconnaîtrait en effet de grandes lumières et de grandes vertus dans cette église et ces universités anglicanes, dont les ministres et les docteurs, plusieurs mariés et chargés de famille, désertent par centaines les positions les plus influentes, les fonctions les plus grasses, l'avenir le plus brillant, pour entrer dans la foule des enfants d'une Église qui ne peut leur offrir ici bas que le martyre de la pauvreté et les palmes de la persécution? C'est au poids, dans la balance divine, de tels sacrifices, que l'Angleterre devra en partie son

Mais, si à la bonne foi vous joignez un peu d'expérience, vous m'accorderez deux choses : 1° que dans le très-grand nombre des familles, la Bible reste ensevelie dans la poussière ; 2° que, quand la jeunesse de l'un et de l'autre sexe s'avise de lire la Bible, autrement que sous l'œil de pères et mères chrétiens, elle s'attache de préférence à tels chapitres que je pourrais vous citer, et qu'elle en déduit des idées morales à faire peur. Si vous m'accusez d'exagération, j'invoquerai le témoignage d'un brave officier général français, qui ne rapporte que ce qu'il a vu (1).

Ayant suffisamment parlé ailleurs de l'immense part que l'Église catholique fait à tous ses enfants

---

salut, si elle ne s'obstine pas à périr par une dernière lutte contre le maître de la vérité et de la vie.

(1) « Les chapitres d'*Olla* et d'*Oliba*, ceux..., se trouvent dans les Bibles destinées aux jeunes demoiselles ; et les pages de ces Bibles qui renferment de tels chapitres sont les plus sales, les plus usées : preuve incontestable qu'elles ont été les plus lues. Je parle pour avoir vu, on peut m'en croire. Aussi, il y a longtemps que cette sorte d'expérience m'a fait rendre justice à la sagesse du clergé éclairé, qui relègue ces livres que nous devons respecter, mais qu'il ne convient pas à tous les âges de lire, dans les bibliothèques des théologiens. » *L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces*, par M. le maréchal de camp Pillet (Paris, 1815), ch. XL, p. 331. On peut voir aussi, dans le même ouvrage, des exemples de la morale que puisent certaines familles dans la lecture de la vie des patriarches. Voy., entre autres, ch. V, p. 54.

dans la défense et l'exploitation régulière de la science religieuse (1), je ne dirai qu'un mot. — Ouvrez la grande collection des défenseurs du catholicisme, et comptez les œuvres du génie laïque qui y figurent avec gloire parmi celles de l'évêque et du prêtre. Si, depuis les philosophes Athénagore et Justin, auteurs des premières *apologies* du christianisme, jusqu'à l'excellent magistrat et père de famille à qui nous devons les *Études philosophiques sur le christianisme*, vous trouvez un seul écrivain séculier discutant convenablement les matières théologiques, à qui les légitimes organes de l'Église aient dit : De quoi vous mêlez-vous? nommez-le.

On me dira encore : Un pouvoir réputé infaillible, et qui a la vertu effrayante de lier et de délier les âmes, n'offre-t-il pas de grands dangers, et pour les hommes personnellement faillibles qui l'exercent, et pour ceux sur lesquels ils l'exercent?

— Oui, l'exercice de ce pouvoir est plein de dangers pour le prêtre, et celui-ci doit frémir en lisant ce qu'ont écrit sur ce sujet les plus grands docteurs de l'Église. Mais que conclure de là? Qu'il importe extrêmement à tous, et aux gouvernants encore plus qu'aux autres, de laisser à l'Église

(1) Voy. *la Science de la vie*, t. I.

la plus grande liberté pour le choix, pour l'éducation de ses ministres, et pour le maintien des lois de sa discipline.

Quant aux dangers que ferait courir aux fidèles le pouvoir du prêtre catholique, ils n'existent que pour ceux qui ne veulent pas les éviter, et recourir aux remèdes si prompts et si efficaces qu'offre la constitution catholique. En effet, celle-ci, même à ne la considérer que du point de vue humain, est bien, de toutes les constitutions imaginables, celle qui laisse le moins de place à l'arbitraire.

Tout-puissants pour le bien dans les limites tracées par la charte catholique, l'évêque et le prêtre sont frappés d'impuissance du moment qu'ils osent franchir ou déplacer ces limites fixées par une main divine, conservées intactes durant dix-huit siècles, et que tout catholique est obligé de connaître. Comment voulez-vous qu'ils entraînent dans de graves erreurs, en matière de mœurs et de croyances, des populations chez lesquelles les enfants de dix ans doivent porter gravée dans leur esprit et leur cœur la règle immuable des mœurs et de la croyance universelle? Aux murmures et aux réclamations populaires, qui accueillent toujours l'apparition de la nouveauté dans le camp catholique, succède le cri d'alarme, poussé par les sentinelles et porté rapidement de la circonférence au centre. Dès lors l'autorité est

saisie de la cause, chacun est averti de se tenir en garde, et il n'y a de trompés que ceux qui veulent l'être.

Je ne nierai pas certes les maux immenses que nous ont faits les mauvais prêtres. Je crois même avoir dit ailleurs (et l'histoire le dit aussi) que, dans le monde chrétien, nul mal ne peut grandir ni s'étendre s'il n'est patroné par le transfuge du sacerdoce (1). Mais à qui appartiennent les mauvais prêtres? est-ce à l'Église, qui ne néglige rien pour n'en avoir que de bons, pour redresser ceux qui penchent, relever ceux qui tombent, annuler ceux qui s'obstinent dans le mal?

Hélas, oui, soyez de bonne foi, honnêtes gens du monde! c'est vous qui, sans trop le savoir, faites les mauvais prêtres; et voici comment. Vous estimez, vous vénérez les hommes de Dieu qui aspirent à vivre selon la perfection de leur état; mais vous ne les aimez pas, parce qu'ils dérangent vos petits calculs de paresse et d'ambition. Vous ne dites pas, comme l'école de Voltaire : « Ruinons les mœurs pour ruiner l'influence des prêtres! » Mais vous dites avec l'école de Montesquieu : « Faisons en sorte que le sacerdoce, *au lieu de se séparer*, de se distinguer, ne fasse avec nous qu'*un même corps*, comme en

(1) *Solution de grands problèmes*, t. III, ch. XXX.

Angleterre; car là où *le clergé aura peu de crédit, les autres citoyens en auront davantage* (1). »

Vous prêchez donc incessamment au prêtre la *modération dans le bien;* vous faites d'incroyables efforts pour lui imposer votre médiocrité en lumières religieuses et en vertus. S'il vous écoute et qu'il se fasse votre semblable, il tombe inévitablement au-dessous de vous; car dès qu'il a reçu l'onction céleste, il ne lui est plus permis de mener une vie purement humaine; ou il vise à devenir un ange, ou, de chute en chute, il devient un *démon* (2); une fois qu'il est au-dessous de vous, vous avez beau le mépriser, le prêtre vous enlace et vous entraîne dans l'abîme, en vertu d'une loi que nulle main humaine n'a écrite ni n'effacera : *Tel sacerdoce, tel peuple* (3)!

Qu'attendent donc tous les partisans honnêtes de la liberté sans licence et de l'ordre sans despotisme, pour ouvrir les yeux et reconnaître ces vérités fondamentales?

Nulle liberté, nul ordre, nulle société n'est possible, avec des âmes désordonnées, qui ne veulent d'autre loi que leur raison, c'est-à-dire leurs passions.

---

(1) *De l'Esprit des lois,* liv. XIX, ch. XXVII.
(2) Saint Jean, ch. VI, 71.
(3) Osée, ch. IV, 9.

Pour les peuples élevés par le christianisme, il n'y a de loi capable de discipliner les âmes que la loi de Jésus-Christ.

La loi de Jésus-Christ n'est qu'un texte aux disputes, aux divisions; bien plus, elle n'est qu'une divinisation de toutes les erreurs, de tous les crimes, si elle n'est pas prêchée et expliquée par le sacerdoce catholique, qui seul est en possession du droit de dire : *Il a paru à l'Esprit saint et à nous* (1).

Ce pouvoir divin et infaillible du sacerdoce, loin d'être une source de despotisme, comme l'ont prétendu, le prétendent encore tant d'ignorants, est, au contraire, notre unique palladium contre toutes les formes du despotisme. C'est notre palladium contre le despotisme de l'évêque ou du prêtre qui oserait ajouter ou retrancher un iota aux prescriptions de l'unique souverain de nos âmes. — C'est notre palladium contre le despotisme du génie orgueilleux qui voudrait nous conquérir à sa pensée. — C'est notre palladium contre le despotisme monarchique, aristocratique, démocratique, qui tenterait de nous soumettre comme un vil bétail au bon plaisir d'un seul, ou d'une minorité oligarchique, ou d'une

(1) *Actes des Apôtres*, ch. xv, 28.

majorité réelle ou factice. — C'est aussi l'unique sauvegarde des pouvoirs politiques, tous condamnés à périr dès qu'ils ne connaissent plus de bornes.

Ce sacerdoce surhumain et infaillible est la première nécessité sociale. Si vous refusez le sacerdoce que Jésus-Christ a établi, il est impossible que vous échappiez à celui que le génie du mal a organisé et qui, après avoir travaillé dans les ténèbres, opère maintenant à la face du soleil.

Voyez donc! la sagesse philosophique a dit : Le prêtre, par son ministère occulte, porte le trouble, la division dans les familles, sépare l'épouse de l'époux, les enfants des pères. On a fermé la porte au prêtre de Jésus-Christ, qui disait à la femme : Sois aussi inséparable de ton mari que l'Église l'est du Christ (2); au prêtre qui disait à l'enfant : *Honore père et mère comme les lieutenants de Dieu!* Aussitôt il est entré un apôtre du mal qui a dit à la femme : Tu n'es pas une esclave, sois à quiconque a le don de te plaire! et qui déjà lui dit : Sois à tous! Il a dit aux enfants : Vous êtes libres, suivez-moi aux lieux où vous apprendrez à jouir de vos droits.

La politique moderne a dit : Le prêtre, le religieux n'entendent rien à l'éducation de la jeu-

(1) *Épître aux Éphésiens*, ch. v, 24.

nesse. On les a exclus des universités, des écoles, ou l'on y a extrêmement limité leur influence. Ils n'ont plus eu la faculté de faire croire, à ces jeunes poursuivants de l'infini, que l'infini ne se trouve qu'au ciel. La jeunesse a cru aux millions de prêtres et de religieux qui lui ont dit et lui disent sans cesse : L'infini est ici-bas ; mais il faut l'arracher des entrailles de l'aristocratie et du sacerdoce, qui l'ont confisqué !

La politique moderne a dit : Veillons avec une inexorable sévérité sur les actes et décisions de ce pouvoir spirituel, siégeant à Rome, entouré de ses généraux d'ordres religieux, danger permanent pour la tranquillité de nos États! Les hommes d'État se sont montrés, en effet, inexorables; ils ont surveillé, embastillé de toute manière le pouvoir pontifical et l'action des sociétés religieuses. Et voilà que les pontifes du socialisme européen publient dans tous les journaux leurs bulles doctrinales et ordonnances souveraines, *Urbi et orbi*, signées : J. Mazzini, Ledru-Rollin, A. Darasz, A. Ruge. Là ils disent hautement, ce que d'ailleurs tout le monde voit, que *du bassin inférieur du Danube, jusqu'à la Péninsule ibérienne, l'idée marche, les forces actives de la révolution s'accroissent, se groupent, s'organisent* (1).

---

(1) Voy., dans la *Voix du Proscrit*, le manifeste du *Comité*

En effet, tous les esprits qui, de près ou de loin, ne marchent pas dans la voie indiquée par le prêtre et le religieux, sont, de près ou de loin, sciemment ou non, sous les ordres absolus des pontifes du socialisme.

C'est ainsi que nos gouvernants, en croyant détrôner tout doucement le Christ, ont creusé leur tombeau et le nôtre.

Le pouvoir sacerdotal a survécu à cette guerre insensée; mais le pouvoir politique, où en est-il? C'est ce que nous allons voir.

---

central démocratique européen, en date de Londres, 1er juin 1851.

LIVRE III.

DE L'INFLUENCE SOCIALE DE LA POLITIQUE.

CHAPITRE I.

PRINCIPES DE LA RAISON CHRÉTIENNE SUR L'ORIGINE ET LA MISSION DU POUVOIR POLITIQUE.

La politique, au point de vue scientifique, est *la connaissance de nos légitimes rapports avec les hommes*. Considérée dans l'application, la politique se définit communément : *l'art de gouverner un peuple.*

Posons quelques principes, les uns clairs par eux-mêmes, les autres résultant des données précédentes ou devant trouver leur confirmation ailleurs.

I. La politique ne crée pas un peuple, comme le supposent les croyants du *Contrat social.* Mais, quand la famille, qui a servi de berceau à tous

les peuples, devient trop étendue pour être gouvernée par le pouvoir paternel, elle n'échappe au mal mortel de la division que par un pouvoir politique, qui lui assure l'union nécessaire à sa conservation et à son développement.

II. Par là même qu'il est essentiel à la vie d'un peuple, le pouvoir politique entre dans le plan de Dieu, qui ne crée les peuples que pour qu'ils s'élèvent dans la vie. Aussi, dès que le pouvoir apparaît à l'origine d'une nation, il porte, comme la nation qu'il régit, le caractère d'un établissement divin. *Il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu, et celles qui sont, c'est Dieu qui les a établies* (1).

III. A proprement parler, le pouvoir politique ne préexiste pas à la société, mais il y surgit comme une condition nécessaire dès que cette petite société doit s'élever de l'état de famille domestique à l'état de famille politique.

Cette question de la préexistence de la famille au pouvoir politique n'est point oiseuse; elle sert à fonder le grand principe du droit chrétien : *Le pouvoir politique n'est institué que pour la protection des familles*, à l'encontre du principe païen qui a régné si longtemps, et qui nous menace de

(1) *Épître aux Romains*, ch. XIII, 1.

nouveau : les familles n'existent que pour le soutien et la splendeur du pouvoir politique (1).

IV. Le pouvoir politique, bien que communicable à plusieurs dans son exercice, reste essentiellement un et indivisible, puisque sa raison d'être est la conservation du premier principe de la vie nationale : l'union. Prétendre diviser réellement le pouvoir et en équilibrer les sections en les opposant entre elles, c'est une utopie moderne, une déraison; c'est constituer l'anarchie.

V. Le pouvoir politique est absolu dans les limites de sa mission; je veux dire que son mandat à la fois divin et national lui donne le droit et lui impose le devoir de prendre toutes les mesures requises pour assurer au corps politique dont il est le principal organe : 1° l'existence; 2° la tranquillité nécessaire au maintien et à l'amélioration de ce corps. Mais s'il faut se garder de créer des obstacles à son exercice légitime, il n'importe pas moins de lui opposer des barrières qui l'empêchent d'en sortir; tout pouvoir qui

---

(1) Ce qui revient à cet axiome de la théologie catholique : *Le royaume n'est point pour le roi, mais le roi est pour le royaume; car Dieu a voulu qu'ils gouvernent pour le bien commun, et pour assurer à chacun la jouissance de son droit : que, s'ils en agissent autrement et gouvernent à leur profit, ce ne sont plus des rois, mais des tyrans.* » *De regimine principum*, lib. III, cap. XI, dans les Œuvres de saint Thomas d'Aquin.

franchit ses limites devenant destructeur, marchant à sa perte et y entraînant la nation.

VI. La mission du pouvoir politique est essentiellement défensive et conservatrice. C'est surtout par la répression du mal qu'il doit remplir son rôle de *ministre de Dieu pour le bien* (1). Si ceux qui l'exercent veulent faire tout par eux-mêmes, s'ils se réservent le monopole du bien public, et qu'ils disent aux citoyens : Que chacun de vous s'occupe de sa famille, le bien public est notre affaire! ils abusent évidemment du pouvoir, qui n'existe que pour procurer aux sujets la liberté d'opérer le bien et de s'élever devant Dieu en travaillant au bien les uns des autres. En imposant l'égoïsme à un peuple, ils le corrompent, ils le dégradent et s'attirent justement la haine de Dieu et des hommes.

Il écrivait l'histoire d'une infinité de gouvernements anciens et de gouvernements modernes, le vieil auteur chinois qui disait : « Ce qui perdit les dynasties de Tsin et de Soui, c'est qu'au lieu de se borner, comme les anciens, à une inspection générale, seule digne du souverain, les princes voulurent gouverner tout immédiatement par eux-mêmes (2). »

---

(1) *Épître aux Romains*, ch. XIII, 4.

(2) Citation de Montesquieu, *de l'Esprit des lois*, liv. VIII,

L'excellence d'un gouvernement consiste à se mettre dans l'heureuse condition de gouverner le moins possible.

VII. En effet, qu'est-ce que *gouverner?* C'est 1° prescrire aux citoyens par des lois ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils doivent éviter pour jouir des avantages de la vie sociale; 2° tenir le glaive levé contre les ennemis de la tranquillité, soit qu'ils se présentent à la frontière sous forme d'armée, soit qu'ils surgissent à l'intérieur individuellement ou par groupes organisés en bandes ou en partis.

Le *droit* toujours en avant, la *force* toujours à l'appui du droit, tel doit être le gouvernement. Donc, le gouvernement qui devra faire le moins de lois, grâce à l'instruction et à la moralité de son peuple, et qui aura besoin d'employer le moins d'hommes et de fer pour sa défense au dedans et au dehors, sera, devant Dieu et devant les hommes sensés, le plus honorable des gouvernements.

VIII. Qu'est-ce que le *droit?* Disons d'abord

---

ch. VI. — Ce chapitre est très-beau, citons-en quelques lignes : « Comme les démocraties se perdent lorsque le peuple dépouille les magistrats et les juges de leurs fonctions; les monarchies se corrompent, lorsqu'on ôte peu à peu les prérogatives des corps ou les priviléges des villes. Dans le premier cas, on va au despotisme de tous; dans l'autre, au despotisme d'un seul. »

ce qu'il n'est pas, ce qu'il ne pourra jamais être pour les peuples éclairés par le christianisme.

Le *droit*, pris dans son acception la plus élevée, n'est pas ce que les jurisconsultes païens et leurs disciples modernes le définissent : *L'expression de la volonté du souverain* (*Jus id quod est jussum*). Que le souverain soit un monarque égal à Salomon par le savoir et la sagesse ; que ce soit une assemblée choisie dans l'aristocratie la plus recommandable par les lumières et les vertus ; que ce soit l'assemblée des élus de toute la nation, il n'importe ; la conscience chrétienne ne voit là que des volontés humaines sujettes à s'égarer ; elle ne pourra donc appeler *droit* le résultat de leurs travaux, qu'autant qu'elle le trouvera conforme, ou au moins non contraire, à nos principes de justice.

A plus forte raison, le droit n'est pas ce qu'il y a de plus embrouillé, de plus tortueux, de plus favorable aux roueries de la chicane ; je veux dire l'immense recueil, ou mieux l'égout des décisions de tous les pouvoirs qui ont opprimé ou gouverné notre malheureuse espèce, depuis Romulus jusqu'à nous. Il y a, dans ce fumier, de nombreuses, d'admirables perles ; qu'on aille les glaner avec précaution ; mais qu'on n'y cherche pas les bases du droit et de la législation, car on y perdrait infailliblement la connaissance de Dieu

et des hommes, la notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, le sentiment et l'amour de la liberté religieuse, civile, politique, et l'on n'en rapporterait, comme nos gouvernants modernes, que la manie de légiférer, de tout réglementer, c'est-à-dire la rage du despotisme.

IX. Quelle est donc, pour les peuples élevés et affranchis par le Christ, la règle suprême du bien et du mal, du juste et de l'injuste, la source première de tout droit, du *droit des gens*, du *droit public*, du *droit privé* ou *civil?* Ce sont les *dix commandements de Dieu.*

Le Décalogue chrétien, telle est notre charte fondamentale, écrite, non plus sur la pierre du Sinaï, mais gravée dans la conscience de tous les Européens. Par elle a été abolie l'antique domination d'un ou de quelques hommes sur tous, comme injurieuse à Dieu, dont nous sommes la propriété et l'image, comme injurieuse à la dignité d'enfants de Dieu dont nous a revêtus le Christ. Tous frères sous la souveraineté du Père céleste, il n'y a qu'un moyen d'être le *premier parmi nous*, c'est le moyen que le Christ a établi par sa doctrine et son exemple : se présenter comme le ministre de Dieu employé au service de tous (1). Le pouvoir politique n'est plus une jouissance au

(1) Saint Marc, ch. x, 42-45.

profit des dieux ou demi-dieux, c'est une charge publique, une glorieuse servitude. Nous aurions oublié, encore plus que nous n'avons fait, les neuf derniers articles du Décalogue, que nous nous souviendrions toujours du premier :

Un seul Dieu tu adoreras!

Il y a donc dans la conscience universelle une profonde, une invincible opposition à tout pouvoir qui veut nous remettre sous le joug païen, en nous commandant en son propre nom, et en affectant la toute-puissance.

X. On ne saurait trop redire que l'histoire de nos révolutions est toute en ceci : Les princes ont voulu se faire Dieu, en disant : Nous pouvons tout! — Ils ont été livrés aux classes moyennes. — Les classes moyennes se sont déclarées à leur tour toutes-puissantes. — Elles sont livrées aux classes populaires. — Ces classes populaires écoutent ceux qui leur disent : Vous êtes Dieu, ordonnez ce qui vous plaira ; elles seront condamnées à s'entre-dévorer.

« La révolution a commencé par la *déclaration des droits de l'homme*, a dit M. de Bonald, elle ne sera finie que par la *déclaration des droits de Dieu.* » C'est une phrase qui vaut tout ce qu'on a écrit sur les révolutions.

La légitimité des légitimités, c'est la souveraineté de Dieu. Tant qu'elle ne sera pas haute-

ment reconnue et professée par les pouvoirs politiques, il n'y aura de légitime que le châtiment révolutionnaire.

XI. A quoi reconnaît-on la légitimité, je ne dis pas du pouvoir, mais de son exercice (1)? — A deux choses : 1° à la manière dont on obtient cet exercice; 2° à l'emploi qu'on en fait.

L'Évangile affirmant que le pouvoir vient de Dieu et qu'il n'existe que pour le bien des peuples, mais ne décidant rien touchant la manière dont il se communique et transmet, la théologie et la philosophie catholique en ont très-légitimement conclu que la souveraineté politique n'arrive à ses dépositaires que par le moyen de la nation; qu'il appartient à celle-ci de régler la forme du gouvernement et de fixer les conditions qu'elle jugera les plus propres à prévenir les abus du pouvoir, sans toutefois en entraver le légitime exercice (2).

---

(1) Le pouvoir politique souverain étant le *droit de gouverner une nation*, il est évident que ce droit, considéré en lui-même, ne cesse jamais d'être légitime. La question de légitimité ne peut donc porter que sur le droit de tel individu ou de telle famille à l'exercice du pouvoir.

(2) Ceux qui voudraient connaître avec quelque détail la doctrine commune des plus illustres et recommandables théologiens catholiques sur ces importantes questions, sans avoir à feuilleter les énormes collections de nos bibliothèques théo-

Le premier titre qui légitime l'exercice du pouvoir, c'est donc l'acte d'investiture national. — Avez-vous été choisi ou du moins accepté par la nation? Êtes-vous arrivé à sa tête, en conformité de ses lois fondamentales sur la transmission du pouvoir? Telles sont les questions auxquelles l'homme arrivé au pouvoir suprême par une voie suspecte doit répondre, à peine d'être considéré comme usurpateur.

S'il répond avec les avocats du despotisme féodal : *Je ne tiens que de Dieu et de mon épée!* les organes d'une nation chrétienne seront en droit de lui dire : Montrez-nous les lettres patentes par lesquelles Dieu vous a nommé d'office notre souverain, et nous a dépouillés du droit immémorial de n'être gouvernés que par des hommes de notre choix (1). Quant à votre épée, si elle vous inspire tant d'insolence, nous vous l'ôterons. Le souverain qui oublie que son épée

---

logiques, pourront lire le court mais très-substantiel et solide travail de M. Melchior Dulac, intitulé : *L'Église et l'État*, 2 vol. in-18 (Paris, 1850).

(1) Il est bon d'observer que chez la nation élue, dont Dieu s'était réservé le gouvernement immédiat, les deux premiers rois, quoique choisis par le Dominateur suprême et consacrés par son ordre, furent cependant soumis, le premier à une élection par le sort, l'autre à l'acceptation du peuple. Voy. liv. I *des Rois*, ch. x; liv. II, ch. ii, v.

est l'épée nationale et qu'il ne la tient que pour la défense de la nation, mérite de la perdre.

L'autre titre de légitimité, dans les dépositaires du pouvoir, c'est l'emploi qu'ils en font.

Dieu ne communiquant à une nation le droit de souveraineté qu'à la condition d'en user pour le bien de tous, cette condition pèse de plein droit sur les dépositaires de la souveraineté, ne fût-elle pas expressément stipulée dans leur acte d'investiture, comme elle l'était autrefois, alors que les princes chrétiens, avant de recevoir les serments de la nation, juraient, en face des autels et de la nation représentée par les corps civils et politiques, de maintenir intactes les franchises et institutions nationales.

XII. L'exercice du pouvoir n'est donc pas absolument inadmissible. Il y a des cas où, l'abus extrême qu'on en fait le rendant oppressif, tyrannique, destructeur, le devoir de lui obéir plus longtemps devient pour le moins douteux, et où les corps constitués de la nation doivent pourvoir au salut et de la nation et du pouvoir lui-même en confiant celui-ci à des mains moins indignes.

Sans doute, la révolte est toujours un crime : mais la révolte consiste dans la résistance active à l'exercice légitime ou du moins supposé tel du pouvoir. Il ne faut donc pas la confondre avec

la résistance active à l'exercice tyrannique du pouvoir. Celle-ci, il est vrai, offre de grands dangers, et voilà pourquoi, comme nous le dirons plus tard, elle doit être soumise à certaines formes consacrées par les lois fondamentales.

Quant aux théologiens et publicistes catholiques des XVIIe et XVIIIe siècles, qui, par l'exagération du principe de l'inviolabilité souveraine, ont soutenu qu'une nation ne doit avoir recours qu'à Dieu dans les plus grands excès du pouvoir suprême, et qu'elle reste sans moyens légitimes de défense contre le souverain qui la conduit à l'abîme, ni l'autorité de ces docteurs, ni leurs raisonnements ne peuvent prévaloir contre le torrent des docteurs catholiques et contre les données du bon sens chrétien et de l'histoire.

XIII. Tous les lieux communs qu'on nous débite sur le danger qu'il y a pour une nation à changer le *grand ressort* de son gouvernement, n'ébranleront pas ces trois axiomes fondés sur les principes de la théologie et sur l'évidence historique.

1° Pour que le pouvoir suprême reste inviolable, la première condition est qu'il ne reste pas en des mains qui l'avilissent sans mesure ou qui le rendent odieux.

2° Le premier droit d'une nation qui jouit de son existence nationale est de la conserver, et

par conséquent, de la défendre contre tout ennemi du dedans ou du dehors qui la compromet gravement. S'il est conforme à la raison et à la charité chrétienne qu'un ou que plusieurs meurent pour le salut de tous, il ne l'est jamais que tous s'exposent à périr pour le bon plaisir d'un ou de plusieurs.

3° La nation qui ne pourvoit pas de quelque manière à ce qu'on n'abuse pas trop de sa souveraineté, la perdra infailliblement au feu des révolutions. Après une série plus ou moins longue de folies gouvernementales, le Monarque éternel fera ce que fait le chef d'un État quand une commune, au lieu de s'administrer en paix, se déchire de ses propres mains. Pour sauver les familles, Dieu interdira la nation.

XIV. La juste délimitation du pouvoir politique est donc ce qui intéresse souverainement une nation chrétienne ; car il y va de sa vie religieuse et politique. La question de la forme du gouvernement a bien son importance relative, mais elle ne vient qu'après. Avant de parler des formes diverses que revêt le pouvoir politique dans son exercice, disons quelque chose de ce qu'il doit faire, quel que soit l'habit qu'il porte.

CHAPITRE II.

CE QUE LE POUVOIR SOUVERAIN NE DOIT PAS FAIRE.

Le premier devoir du souverain est de respecter assez ce que Dieu, la nation et le temps ont fait, pour ne pas entreprendre de le refaire.

Il est temps, ce semble, que les hommes qui tiennent à l'honneur de gouverner des peuples toujours chrétiens par quelque bout, daignent méditer un peu les grosses vérités suivantes, s'ils ont encore un reste de foi chrétienne. Que s'ils sont libres penseurs, je n'ai rien à leur dire, sinon que je prie Dieu de leur donner le loisir nécessaire pour sortir de leur ignorance.

I. La religion chrétienne est l'œuvre du Verbe éternel fait chair, expiré au Calvaire pour le salut de tous. C'est par elle qu'il lui a plu d'appeler toutes les générations humaines à la *connaissance de la vérité* et à la pratique de cette *loi parfaite de liberté*, qui doit les conduire à l'éternelle délivrance du mal. C'est par elle qu'il a parlé, qu'il

parle à tous, souverains et sujets, et qu'*il a voulu*, comme dit Bossuet, *tout décider, c'est-à-dire donner des décisions à tous les états, à plus forte raison à celui d'où dépendent tous les autres* (1).

Nulle puissance ne peut donc, sans crime de lèse-divinité et de lèse-humanité, reviser l'œuvre divine. Quand de grands coupables entreprirent cette œuvre de l'enfer, au XVIe siècle, quels maux terribles on eût évités, si les états généraux des pays menacés, assemblés extraordinairement, eussent dit à ces princes : Pour toucher à la religion de Jésus-Christ, il est indispensable, sires, que préalablement vous soyez crucifiés, enterrés, que vous ressuscitiez ensuite, et encore serait-on en droit de se moquer de vous, la foi au Dieu ressuscité nous ayant guéris de la foi aux revenants! Renoncez donc à ces sacriléges folies, sinon on vous donnera des successeurs.

II. La religion chrétienne n'est qu'un drapeau qui, des mains de mille sectaires religieux, passera à celles de Mazzini et des autres saccageurs de la société, si on la sépare du sacerdoce auquel Jésus-Christ l'a confiée, en lui disant : *Toute-puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : allez donc, enseignez toutes les nations, les bapti-*

(1) *Politique tirée de l'Écriture sainte*, discours préliminaire au Dauphin.

sant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des temps (1).

III. Le sacerdoce catholique ne peut remplir sa divine mission dans chaque État et dans l'universalité des États, qu'autant qu'il jouit d'une grande liberté dans son gouvernement intérieur, et surtout dans le choix de ses premiers ministres.

Les gouvernants doivent être bien convaincus de ceci : tout avantage qu'ils croient obtenir contre les libertés ecclésiastiques et l'indépendance du sacerdoce, tourne tôt ou tard à leur ruine, parce que cela affaiblit singulièrement dans les peuples la vénération pour le sacerdoce, et parce que cela blesse au cœur le Pontife éternel, de qui relèvent tous les gouvernements.

Quand les chefs d'États catholiques ont fatigué le ciel par leurs efforts pour nationaliser leur clergé, et qu'ils ont dit longtemps : Nos évêques, notre épiscopat, notre Église, etc., le ciel dit : Eh bien, protégez vos évêques, vos églises, contre le chef que je leur ai donné, et qu'ils soutiennent vos trônes ! Et alors les trônes protecteurs volent en poussière avec les siéges épiscopaux.

(1) Saint Matthieu, ch. XXVIII, 18-20.

On me dira : Blâmeriez-vous donc le droit de patronage octroyé par les concordats?

— Non, je n'aurai jamais la témérité de blâmer ce que fait l'Église, ni de dire avec certains esprits inflexibles : Mieux vaudrait la guerre qu'une paix aussi fâcheuse. L'Église est la plus patiente, la plus tolérante des mères ; elle n'éteindra jamais la *mèche qui fume encore*; et alors même qu'on lui ôte le moyen de sauver une nation, elle accepte celui qu'on lui laisse de sauver beaucoup d'âmes.

Mais ce que je trouve très-déplorable, c'est que, après les leçons que nous avons reçues et celles qui sont imminentes, les gouvernements qui traitent aujourd'hui avec le chef de l'Église persistent à lui faire les conditions les plus onéreuses et à lui dire : Vos prédécesseurs ont accordé cela à tel gouvernement; nous exigeons la même chose, sinon ! — On ne m'ôtera pas de l'esprit que ces gouvernements se préparent un brûlant avenir.

On me dira encore : Voudriez-vous donc réserver au pape et à sa cour le choix de nos évêques, ou reporter le feu de la division dans le sanctuaire par le rétablissement des élections ecclésiastiques?

— En faisant des vœux pour la cessation des abus modernes, je suis loin de désirer la restau-

ration d'aucun des anciens abus. Ne pouvant exprimer ici des vues de détail sur ce grave sujet, je me borne à une considération générale.

Le gouvernement de l'Église, à ne l'étudier même que du point de vue historique, mérite quelque confiance. Voilà dix-huit siècles qu'il résiste aux plus furieux orages, et maintient dans l'unité religieuse un domaine sur lequel le soleil ne se couche pas. C'est incontestablement le plus difficile, le plus étendu et le plus ancien des gouvernements. Croire à sa sagesse n'est donc point faiblesse d'esprit; et je vous avouerai que, pour ma part, j'y crois un peu plus qu'à la sagesse de nos gouvernements modernes les plus éclairés, attendu que j'en ai vu trépasser un bon nombre, et que j'entends très-distinctement le glas de plusieurs autres. D'où je conclus que, si on avait enfin le bon sens de laisser à l'Église une de ses plus précieuses libertés, elle saurait la réglementer à la satisfaction commune des amis de la religion et de la tranquillité des États.

Vous craignez les abus des élections ecclésiastiques ordonnancées par l'Église? Et vous ne craignez pas ceci : Le patronage royal appelle le patronage bourgeois; le patronage bourgeois appelle le patronage démocratique social. Les patrons royaux choisiront de bons sujets; les patrons bourgeois, de bons citoyens; les patrons démocrates

socialistes, des hommes de leur couleur. Qu'y a-t-il au bout de tout cela? Le coup de grâce pour votre Église et votre État.

— Vous êtes donc pour la séparation de l'Église et de l'État?

— Non, certes; car l'État n'étant qu'un mot vide de sens, s'il n'exprime pas le corps même de la nation, séparer l'Église de l'État chez une nation encore catholique, c'est dire à cette nation : Renonce à ta foi religieuse, ou sors de l'État!

Si, faute de connaître la langue politique, vous confondez le gouvernement avec l'État (ce qui est une erreur assez commune et des plus pernicieuses), et que vous désiriez savoir si j'opine pour la séparation complète du gouvernement civil et du gouvernement ecclésiastique, je répondrai : Non, parce que c'est une impossibilité pratique. Figurez-vous donc un gouvernement civil, qui dit à une nation encore chrétienne : Moi, je suis pur de tout préjugé religieux, je vais donc vous gouverner comme si vous étiez des corps sans âme!

Ce que je demande, et ce que la plupart demandent, tout en s'exprimant mal, par ces mots de *séparation de l'Église et de l'État*, c'est ce que le Fondateur de l'Église et de nos États chrétiens a établi dès l'origine; c'est la distinction complète et l'indépendance réciproque, dans les limites par Lui fixées, du gouvernement ecclésiasti-

que universel et des divers gouvernements civils de la chrétienté.

Messieurs les défenseurs des prérogatives du pouvoir politique, mettez la main sur la conscience, et daignez peser les questions suivantes :

L'Église catholique, même à l'époque où, selon vous, elle abusait de son influence, n'a jamais ambitionné le droit de choisir vos ministres d'État; s'il en est sorti de ses rangs, ce n'est pas elle qui les a envoyés, c'est vous qui êtes allés les prendre. Pourquoi vos ministres d'État s'obstineraient-ils donc à lui choisir ses premiers ministres? Le droit de réciprocité entre le royaume de Jésus-Christ et quelques centaines d'États, les uns grands comme la main, ne vous paraît-il pas raisonnable? Est-ce que, par hasard, le choix d'un évêque, associé pour la vie au gouvernement des âmes et à la gestion des intérêts les plus chers de l'humanité, importerait moins au monde et même à votre État, que le choix d'un chef de ministère, que vous congédierez dans la huitaine?

Que faites-vous donc, Messieurs, quand vous criez aux envahissements du sacerdoce, alors qu'il ne fait que protester contre des empiétements civils encore plus désastreux pour les gouvernements que pour le sacerdoce (1)? Vous outragez

(1) Oui, plus désastreux, car le sacerdoce est toujours

du même coup le bon sens, l'histoire et la conscience du monde catholique.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, répondrez-vous; mais la bonne harmonie entre les deux puissances n'exige-t-elle pas quelques sacrifices, et ceux que supporte l'Église ne sont-ils pas bien payés par la protection que les gouvernements accordent à la Religion?

— Oui, certes, bien payés, nous en savons quelque chose! Aussi le Christ, qui récompense avec une munificence divine les défenseurs de son Église, charge-t-il les enfants de la rue d'acquitter la dette de sa reconnaissance envers nos magnifiques protecteurs.

Que voulez-vous? nos politiques se glorifient d'avoir leurs principes et d'y rester fidèles; le Christ a aussi les siens, et il ne veut pas qu'on prenne sa patience pour de la faiblesse. Il sait (et qui de nous peut ignorer?) que nous devons à sa religion nos triomphes sur la barbarie païenne, sur la barbarie sauvage, sur la barbarie musulmane, et nos chances de salut contre la barbarie présente : et quand il entend les conducteurs de nations qui ne vivent que des bienfaits de son Église, dire à celle-ci : Partage avec nous le peu

---

appelé à chanter des *Te Deum* ou des *De profundis* sur la tombe des plus forts gouvernements.

que nous t'avons laissé, faute de quoi tes prêtres mourront de faim, et nous donnerons main levée à tes ennemis! n'est-il pas juste qu'il donne main levée à qui il lui plaît, en disant : Jetez-les dans la boue, et que ceux qui ne voudront pas rire gardent un respectueux silence!

Comprenons, enfin, que, souverains, nobles, bourgeois, peuple, nous resterons tous éternellement insolvables envers la religion de Jésus-Christ; que la servir et la défendre, ce n'est pas servir les intérêts du sacerdoce, c'est servir et défendre nos plus précieux intérêts et ceux de chaque État; que tous, clergé et laïques, nous sommes trop petits, trop faibles, trop misérables, pour protéger la religion, et n'avoir pas besoin d'être protégés par elle contre notre bassesse, notre impuissance et nos misères. Nous entasserions nos grands hommes les uns sur les autres, nous mettrions nos héros bout à bout, que nous ne serions pas de taille à couvrir de notre manteau la rédemptrice du genre humain.

Laissons donc l'Église universelle sous le *couvert de Celui qui a étendu le pavillon des cieux*, et allons tous côte à côte nous abriter aux lieux où elle distribue les lumières et les cordiaux qui font vivre en paix les individus, les familles, les États. Le privilége des peuples catholiques est que tous sont en même temps peuple et rois en religion, ne

reconnaissant que des fonctionnaires chargés par le Souverain commun de nous intimer à tous les mêmes préceptes, les mêmes promesses, les mêmes menaces.

Quelques puritains de l'étiquette (il y en a partout, et partout ils sont les mêmes) me diront peut-être : Ces mots, *protéger la religion*, *protéger l'Église*, ont un sens très-chrétien, et vous devez savoir qu'ils sont entrés depuis des siècles dans le langage ecclésiastique et dans ce qu'on appelle le *style de chancellerie*.

— Je sais cela; mais aujourd'hui que, par la perversion générale du langage et le triomphe des idées les plus biscornues, tout chancelle en Europe, parce que la religion y est chancelante, serait-il nécessaire que la chancellerie se montrât immuable et dît : Avant tout, sauvons nos formules? Ne pourrait-on pas modifier des expressions dont l'ignorance commune abuse pour accréditer deux erreurs des plus pernicieuses, l'une dans l'esprit des classes gouvernantes, l'autre dans l'esprit des gouvernés?

Les gouvernants ont dit : Nous protégeons la religion, nous sommes donc au-dessus d'elle; et ils en ont conclu qu'il serait au-dessous d'eux de pratiquer la religion.

Les gouvernés ont dit et disent plus que ja-

mais : Une religion protégée par des gouvernants sans religion a tout l'air d'une muselière inventée pour bâillonner le peuple.

On raisonne très-mal de part et d'autre; mais, en attendant qu'on ait corrigé de leurs péchés de logique les gouvernants et les gouvernés, il serait peut-être sage d'éviter ce qui peut y donner occasion. C'est du moins une idée que je me permets de soumettre à qui de droit.

Quant à ceux à qui il appartiendrait de réorganiser politiquement un peuple catholique, je suis sûr de leur donner un bon conseil en leur disant : Assurez avant tout l'indépendance du ministère religieux!

— Oui; mais si on laisse aux prêtres toute liberté, ils en abuseront au préjudice même de leur auguste ministère; car ils sont hommes.

— Oui, ils sont hommes, et même de pauvres hommes, quand ils ne restent pas sous le frein de l'Église; mais qu'avez-vous à craindre? S'ils usent de leur liberté au détriment de vos lois, que je suppose non antichrétiennes, vous avez vos tribunaux, et il n'y aura qu'une voix dans l'Église pour trouver bon que vous défendiez vos lois contre ceux qui en doivent prêcher le respect de toute manière. S'ils violent la charte chrétienne et les lois ecclésiastiques qui la protégent, vous

savez avec quelle promptitude ils seront réprimés.

Ces dangers écartés, que reste-t-il? Hélas! par-ci, par-là, bien des faiblesses, des prétentions déplacées, des vanités ridicules, etc.; mais, outre que la discipline ecclésiastique diminuera beaucoup le nombre et la portée de ces abus, souvenez-vous de ceci : Le pire des abus est de n'en vouloir tolérer aucun. Cherchez donc une classe d'hommes qui rende autant de services à l'humanité en général, et à chaque État en particulier, et qui les fasse payer moins cher!

CHAPITRE III.

DU RESPECT DÛ AUX NATIONALITÉS.

Après cette religion que Dieu a constituée lui-même en personne et qui doit rester ce qu'il l'a faite, l'héritage commun de toutes les nations, rien ne mérite plus d'être soustrait aux manipulations des pouvoirs politiques que ce que nous devons regarder comme l'œuvre indivise de Dieu et de l'action séculaire de toutes les causes secondes : les nationalités et leurs caractères constitutifs.

La nationalité est un texte que les démagogues exploitent beaucoup, en attendant qu'ils puissent exploiter la chose, eux qui sont les grands massacreurs des nationalités, mais malheureusement pas les seuls. Pour que ce texte remue si vivement le cœur des peuples, il faut bien qu'il ne soit pas un vain mot. En effet, le mot exprime la belle prérogative qui fait qu'une population possède un nom dans l'histoire, une place distincte sur le globe, jouit d'une vie propre, a une voix dans

l'assemblée des nations, et un rôle à remplir dans l'organisme général.

Ce diplôme national est un don de Dieu et des siècles, une noble conquête des aïeux, un précieux héritage que chacun doit être jaloux de transmettre à ses enfants, et que tous les peuples doivent tenir pour inviolable tant qu'une nation ne l'a pas déchiré de ses propres mains en n'usant de son indépendance que pour nuire à celle des autres.

La politique a dit trop souvent : A quoi bon maintenir sur la carte cette petite république, ce misérable canton, ce pauvre pays? Avec ces bagatelles on arrondirait tel État, on apanagerait telle maison, on se donnerait telle alliance.

C'est là le langage de l'injustice, de la cruauté, d'une brutale ignorance. L'injustice et la cruauté sont visibles : on égorge parce qu'on est le plus fort et qu'on se promet un avantage des dépouilles de la victime. Montrons la brutalité de l'ignorance.

Dieu ne faisant rien d'inutile, toutes les existences ont un but plein de sagesse et doivent être conservées, alors même qu'on ne voit pas ce but, attendu que rien n'est plus visible que notre ignorance des lois de l'ordre général. Tandis que la sottise et l'irréflexion jettent le blâme au Créateur de tant d'insectes et de bêtes nuisibles, la science prouve assez bien que, sans ces prétendus enne-

mis, notre terre pourrait bien être inhabitable.

S'il en est ainsi des espèces inférieures, à plus forte raison devons-nous penser que les individualités nationales ont toutes leur raison d'être. Il y en a de grandes et de petites : si les petites ont besoin des grandes, les grandes ont besoin des petites, ne fût-ce que pour les équilibrer, prévenir et amortir les grands chocs, en remplissant les interstices. Le devoir et l'intérêt bien compris des fortes sont de sauvegarder les faibles; le devoir et l'intérêt des faibles sont de se recommander par leur sagesse, de racheter leur petitesse territoriale par l'importance de leurs services dans les arts, dans le commerce, dans les armes, dans les lettres, et il faut avouer que rarement elles y manquent.

N'est-il pas vrai que les petits peuples sont ceux qui, en raison du nombre, ont donné le plus de noms illustres à l'histoire? Il y a deux raisons de ce fait. La première est que, après l'amour de Dieu, rien n'exalte tant l'individu, rien ne le porte aussi énergiquement vers les grandes choses, que l'amour de la patrie. Or cet amour n'est nulle part plus vif que dans les petits pays. Souvent il va jusqu'au ridicule; riez-en, mais gardez-vous de l'affaiblir. L'homme qui ne chérit pas son pays par-dessus tous les pays est, comme l'enfant qui ne met pas sa mère au-dessus de toutes les femmes, un mauvais cœur; et vous devez savoir qu'un

mauvais cœur, fût-il doué des plus beaux talents, ne donnera jamais qu'un fameux vaurien. L'autre raison est que la Providence aime à employer les petits aux grandes choses. Pour ne pas remonter plus haut et ne citer qu'un exemple entre cent, il suffit de dire que, dans le dernier siècle, les forêts de la Finlande nous ont donné Linné, et que la Corse n'a pas mal justifié la singulière prophétie de Rousseau : « J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe (1). »

Rayer du catalogue des nations la moindre d'entre elles, hors le cas bien constaté où il est juste qu'elle meure pour le salut des autres, ce n'est donc pas seulement un meurtre politique qui réclame vengeance, c'est un crime sauvage qui, en détruisant un ressort caché, mais nécessaire ou très-utile à la vie de tous, sera peut-être la cause d'une désorganisation générale.

La conservation de la nationalité tient principalement à deux choses : à la langue que l'on parle, au pays que l'on habite. C'est l'observation de Bossuet, qui a jugé ce sujet assez important

(1) *Contrat social*, liv. II, ch. x. — On sait que le célèbre Paoli, après avoir délivré la Corse, invita le philosophe génevois à lui porter le secours de ses lumières, pour réformer la législation du pays. Rousseau ne put se rendre à l'invitation, mais il en conserva un doux souvenir, et cela servit à le rendre prophète.

pour en faire la matière de deux *propositions*. J'en extrairai quelques lignes.

« La parole est le lien de la société entre les hommes, par la communication qu'ils se donnent de leurs pensées. Dès qu'on ne s'entend plus l'un l'autre, on est étranger l'un à l'autre. *Si je n'entends point*, dit saint Paul, *la force d'une parole, je suis étranger et barbare à celui à qui je parle, et il me l'est aussi.* Et saint Augustin remarque que cette diversité de langages fait qu'*un homme se plaît plus avec son chien qu'avec un homme son semblable*... La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble : on la regarde comme une mère et une nourrice commune; on s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patrii soli*, l'amour de la patrie, et ils le regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra en son sein quand ils seront morts (1). »

La langue est l'instrument indispensable, pas seulement pour nous communiquer les uns aux autres la vie de l'âme, mais aussi pour l'amé-

(1) *Politique tirée*, etc., liv. I, art. II, prop. 2 et 3.

liorer, l'agrandir, et concourir à l'accroissement de la vie universelle. La culture de la langue nationale est une partie essentielle de l'éducation de chaque peuple; les langues étrangères ne doivent venir que subsidiairement. Par celles-ci, on acquiert de précieux, d'abondants matériaux, on se procure un bel assortiment de modèles dans l'art de construire. Par celle-là, et seulement par celle-là, on élève des constructions de quelque valeur dans le royaume des intelligences.

Ceux qui s'imaginent que la division des langues est un grand obstacle à nos progrès intellectuels, feront bien de poser cette question aux littérateurs : Pensez-vous qu'il eût été mieux que Moïse et l'auteur de Job, Homère et Platon, Virgile et Cicéron, Alighieri et le Tasse, Pascal et Lafontaine, Milton et Shakspeare, Cervantes, le Camoëns, et tant d'illustres poëtes et prosateurs de l'Allemagne, eussent écrit dans la même langue?

L'uniformité convient si peu aux travaux de la pensée, que le même peuple ne connaîtra la puissance de sa langue qu'autant qu'il aura, dans son panthéon, une variété d'individus qui lui en représentent, les uns la majesté et la beauté, par des formes pleines de noblesse et de grâce, les autres, la force et la vigueur, sous des dehors moins élégants.

Quoi qu'il en soit de cette idée, un peuple qui n'a pas une langue, ou qui la néglige, est dans toute la force du terme un peuple enfant; impuissant à rien produire d'original, il ne fera que singer les autres peuples, vivre sur leurs fonds, emprunter toujours, ne rendre jamais.

La terre aussi exerce une prodigieuse influence sur ses habitants. Entre elle et eux il s'établit un tel commerce, qu'il est difficile de dire de quel côté se trouve la plus grande somme des dons. Si la terre nous fournit des aliments, des vêtements, ce n'est qu'autant que, par de longs travaux, nous lui avons donné une vie qu'elle n'a pas et que nous la couvrons d'un riche manteau de cultures variées. En même temps que nous la formons à notre service et à notre effigie, elle réagit sur nous, nous donne son empreinte, un cachet territorial, une physionomie qui nous suit partout. Or, un peuple qui n'a pas un cachet à lui, une physionomie quelque peu saillante, est une nullité.

De ces puissantes influences de la langue et du territoire, il résulte nécessairement, entre les peuples, une diversité plus ou moins grande, mais très-réelle et très-naturelle, de goûts, d'affections, d'usages, de mœurs, de besoins moraux et physiques.

Quelle est donc la première obligation du pouvoir politique chargé de gouverner plusieurs na-

tions qui diffèrent par la langue, par les conditions territoriales et par tout ce qui s'ensuit? C'est de se souvenir que les gouvernements sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les gouvernements; c'est de s'appliquer à maintenir entre ces nations les liens de l'union politique, sans jamais viser à cette unité d'administration qui convient à peine aux États les plus homogènes. Les assujettir au même régime, vouloir qu'elles vivent de la même vie, c'est vouloir ce que Dieu et la nature ne veulent pas : ce n'est pas les gouverner, c'est les mettre sous le pressoir, les bourreler stupidement; c'est provoquer des catastrophes.

Certes, c'est bien assez pour les petits peuples que leur faiblesse les oblige à dévier de ce principe : *Vous ne pourrez point établir sur vous un roi d'une autre nation, et qui ne soit pas votre frère* (1). S'ils ont dû renoncer en tout ou en partie au droit de se gouverner, ne faut-il pas du moins leur reconnaître le droit d'exister, de vivre de leur vie? N'est-il pas de toute justice que le commandement leur arrive sous une forme intelligible, et que ce commandement ne soit pas une déraison dans les lieux où il ne doit recueillir que le respect?

(1) *Deutéronome*, ch. XVII, 15.

Sans doute, me dira-t-on, il faut conserver à ces peuples leur langue, et se borner à consolider l'union politique par l'unité de législation.

— L'unité de législation ! Comprenez-vous bien cela ?

Qu'il y ait entre divers peuples réunis sous un pouvoir central, monarchique ou autre, certaines bases communes en matières de droit civil, cela est juste, et même nécessaire à leur union et à leur prospérité commune; mais qu'une même législation complète et quelque peu détaillée leur convienne, c'est chose impossible.

Contre ce principe d'uniformité législative, qui est comme l'idée fixe de nos hommes d'État, je pourrais invoquer les publicistes de toutes les écoles, notamment Montesquieu et Rousseau (1);

---

(1) Parmi tant de chapitres, les uns pleins d'erreurs, les autres vides, que renferme l'*Esprit des lois*, il y en a de très-bons, entre autres celui qui a pour titre : *Des idées d'uniformité*. Comme il est court, transcrivons-le ici. « Il y a de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits (car elles ont touché Charlemagne), mais qui frappent infailliblement les petits. Ils y trouvent un genre de perfection qu'ils reconnaissent, parce qu'il est impossible de ne pas le découvrir : les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'État, la même religion dans toutes ses parties. Mais cela est-il toujours à propos, sans exception ? Le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir ? Et la grandeur du

mais à quoi bon multiplier les citations et les raisonnements, quand il suffit d'un appel au bon sens de mes lecteurs?

Qu'est-ce donc qu'une législation, c'est-à-dire un recueil de lois civiles, où l'on ne tient pas compte des affections, des goûts, des mœurs, des coutumes, des besoins moraux et physiques, des intérêts divers, et souvent opposés entre eux, de ceux auxquels ces lois s'adressent? — Ce sont des sinapismes, des espèces de *moxas* appliqués à l'âme et au corps de ces peuples; ce qui n'est pas, quoi qu'en disent les légomanes, un très-bon moyen de consolider l'union politique de ces pauvres écorchés.

Que peuvent produire des lois uniformes sur les articles capitaux des *successions*, de la *quotité et assiette de l'impôt*, de l'*importation* et de l'*exportation*, dans des pays où les conditions de la prospérité agricole, manufacturière, commerciale, loin d'être uniformes, diffèrent prodigieusement? — Elles ne peuvent produire que la gêne, la souffrance, l'appauvrissement et l'ilotisme général des populations sous des gouvernements d'un despotisme illimité.

---

génie ne consisterait-elle pas mieux à savoir dans quel cas il faut l'uniformité, et dans quel cas il faut des différences?... Lorsque les citoyens suivent les lois, qu'importe qu'ils suivent la même? » Liv. XXIX, ch. XVIII.

Or, comme des populations encore chrétiennes, au moins par les idées, ne peuvent pas croire à l'obligation de se laisser avilir et martyriser de toute manière, pour le bon plaisir de stupides bourreaux, il arrive que la *légomanie* des gouvernants engendre la *légophobie* dans les gouvernés; et que des populations jusqu'ici paisibles et amies de l'ordre finissent par écouter ceux qui leur disent : *Plus d'autres lois que celles que vous voudrez bien vous donner! Guerre à mort aux destructeurs des nationalités, aux grugeurs et dévoreurs du pauvre petit peuple!*

L'ignorance sur l'origine de nos révolutions est si générale et si profonde, qu'il ne faut pas craindre de rebattre ce sujet, ni de signaler à tous les regards les aveugles conducteurs qui, de près ou de loin, nous ont poussés et nous poussent encore pieds et poings liés aux abattoirs du socialisme.

CHAPITRE IV.

OÙ NOUS A CONDUITS LE MÉPRIS GÉNÉRAL DES PRÉROGATIVES DE LA NATIONALITÉ.

La chrétienté européenne une fois brisée par les révolutions religieuses du XVIe siècle, et le vicaire du Père commun des peuples ne pouvant plus faire entendre sa voix dans les conseils de la politique générale, les petites nations restèrent sans défense contre l'avidité des grandes.

Des souverains investis par le protestantisme du droit plus que divin de refondre le christianisme pouvaient-ils se refuser le plaisir de mouler à leur usage de nouveaux peuples avec les débris des anciens? Le martyre des nations et le mépris le plus insolent de leurs droits et libertés datent de cette époque (1).

(1) « En Angleterre, dit M. Balmès, à partir de Henri VIII, ce qui prévalut, ce ne fut pas même la monarchie, mais un despotisme si cruel, que ses excès n'ont pu être déguisés par

Je ne dirai rien de l'aînée des victimes, de l'Irlande, étendue dès lors sur le chevalet, et torturée incessamment par deux bourreaux, dont l'un semble redoubler d'énergie quand l'autre se repose : l'aristocratie anglaise et la famine. Je ne dirai rien de l'infortunée Pologne, écartelée par ses voisins, sans qu'il s'élevât une voix dans un siècle abêti par des philosophes qui ne parlaient que de justice et d'humanité.

J'arrive à la grande, à la solennelle, à la froide et pacifique immolation des nationalités, qu'offrirent, en 1815, au génie des révolutions, en vue de l'apaiser, les soi-disant restaurateurs de l'Europe.

Respect aux intentions! Dieu seul en est juge; en attendant qu'il nous les manifeste au grand

---

de vaines apparences de formes impuissantes. En France, après la guerre des huguenots, le pouvoir royal se montra plus absolu que jamais. En Suède, Gustave monte sur le trône, et, dès cet instant, les rois exercent un pouvoir presque illimité. En Danemark, la monarchie continue et se fortifie. En Allemagne, on voit se former le royaume de Prusse, et prévaloir généralement les formes absolues. En Autriche, l'empire de Charles-Quint s'élève avec toute sa puissance et sa splendeur. En Italie, les petites républiques disparaissent peu à peu, et les peuples, sous un titre quelconque, se rangent sous la domination des princes. En Espagne enfin, les antiques cortès de Castille, d'Aragon, de Valence et de Catalogne tombent en désuétude. » Le *Protestantisme comparé au catholicisme*, etc., t. III, ch. LXII.

jour des révélations, tenons-les pour honorables. Mais quand des actes politiques, accomplis à la face de l'univers, ont porté dans les entrailles du corps social les éléments les plus actifs d'une dissolution générale, ne serait-il pas permis de qualifier convenablement ces actes en les appelant l'*œuvre de la plus aveugle cupidité dirigée par la plus aveugle politique?*

Que fit-on, en effet? Les plus forts, après avoir pris ce qui était à leur convenance, répartirent le reste entre les faibles. Dans cet ignoble partage, on ne donna pas la moindre attention à ce qui constitue la vie des peuples, à leur religion, à leur langue, à leur passé historique, à leurs sympathies, à leurs intérêts matériels. On enfonça le couteau dans leurs chairs vives, on en jeta les membres palpitants dans les plateaux de la balance, et on dit à chacun : Voilà ton lot, garde-le bien!

Quelle fut la conséquence immédiate de ce beau travail de charcuterie politique? Ce fut un travail semblable dans chaque nouvel État.

Les grandes puissances avaient fait une Europe à l'image de leur sagesse. Chaque souverain s'appliqua de toutes ses forces à l'assimilation de ses conquêtes, et ne négligea rien pour se délivrer des différences de religion, de langage, etc., qui

étaient un obstacle à l'unité de ses États, et un péril pour l'avenir.

On doit se souvenir des travaux évangéliques de Guillaume d'Orange dans la Belgique, de Guillaume-Frédéric III dans les provinces rhénanes et les duchés polonais, de la Russie en Pologne, et, en général, de tous les pouvoirs protestants qui acquirent des populations catholiques à l'état de Vienne.

Là même où la persécution n'a pas encore perdu les persécuteurs, ainsi qu'il est arrivé en Belgique, qu'ont gagné les pouvoirs politiques à ce long viol des consciences et à toutes leurs déprédations religieuses? Ils ont obtenu un certain nombre de défections, affaibli, divisé, appauvri, irrité ceux qu'ils n'ont pu corrompre, c'est-à-dire, l'immense majorité. Or, au jour du péril, quand on a contre soi les consciences les plus nobles, et qu'on n'est défendu que par les renégats, on peut gagner une ou deux batailles, mais on ne fait que retarder la défaite.

Qu'a produit le travail d'assimilation politique et civile? Écoutons un des publicistes les plus modérés :

« L'Europe a éprouvé, dit M. de Tocqueville, depuis un demi-siècle, beaucoup de révolutions et contre-révolutions qui l'ont remuée en sens con-

traires. Mais tous ces mouvements se ressemblent en un point : tous ont ébranlé ou détruit les pouvoirs secondaires. Des priviléges locaux, que la nation française n'avait pas abolis dans les pays conquis par elle, ont achevé de succomber sous les efforts des princes qui l'ont vaincue. Ces princes ont rejeté toutes les nouveautés que la révolution avait créées chez eux, excepté la *centralisation* : c'est la seule chose qu'ils aient consenti à tenir d'elle (1). »

Oui, ces grands politiques se sont dit : Voyez la France, quelle admirable unité ! Et, sans considérer que la France était déjà la nation la plus homogène, la plus une, avant les triturations révolutionnaires, sans se douter même des souffrances et des périls que l'excès d'unité a créés dans ce beau pays, les voilà tous à promener le char de fer de la centralisation sur cent peuples divers, que l'on broie impitoyablement pour les mêler ! Signalons, en peu de mots, quelques-unes des conséquences de ce système encore plus inepte que barbare.

I. On a profondément froissé, sans le détruire, le sentiment le plus vivace et le plus énergique,

(1) *De la Démocratie*, etc., t. IV, 4e part., ch. v.

après ou mieux avec le sentiment religieux, dont il se distingue à peine : l'esprit de nationalité. Une nation qui se souvient d'avoir eu en tout ou en partie le gouvernement d'elle-même, peut jusqu'à un certain point souffrir, accepter même le gouvernement d'un prince étranger; mais elle entend qu'il lui demande des ministres pour son conseil, des fonctionnaires pour l'exercice de sa souveraineté. Que s'il la fait gouverner et administrer à peu près exclusivement par ceux qu'elle regarde, non sans raison, comme des étrangers, et parfois comme des ennemis, c'est une injure qu'elle ne pardonne pas. Or, c'est ce qui arrive généralement dans les agglomérations d'États enfantées par le droit du plus fort. Les minorités sont sacrifiées de toute manière.

Le Français des Pyrénées et des Hautes-Alpes, des bords de la Méditerranée, du Rhin, de l'Océan, sera fatigué par le gouvernementalisme parisien ; mais du moins il est gouverné par des Français, et il n'a pas besoin de se dénationaliser pour prendre part au gouvernementalisme. Tout en maudissant le système, il peut dire, comme François Ier : *Tout est perdu, fors l'honneur!* Mais le plus petit peuple, qui a un nom dans l'histoire, ne peut jamais souscrire, à quel prix que ce soit, à sa disparition complète de la scène politique.

Pour lui, le mépris est le plus insupportable des impôts.

II. Les gouvernements, ayant détruit ou absorbé toutes les institutions, toutes les fondations, toutes les corporations par lesquelles nos ancêtres avaient libéralement pourvu aux besoins moraux et matériels des générations à venir, ils ont dû naturellement se faire les pourvoyeurs et les régisseurs universels, et par conséquent créer cette aristocratie bureaucratique, qui *forme une nation dans chaque nation*, comme dit très-bien M. de Tocqueville (1); nation qu'on peut définir : *un immense engrenage de machines propres à manipuler un peuple d'automates*.

On peut voir dans le publiciste précité ce que les libertés religieuses, politiques, civiles et individuelles sont devenues sous l'action de ce merveilleux mécanisme. J'ai essayé de faire voir ailleurs, notamment dans la *Statolâtrie*, comment le gouvernement, se substituant à l'État, a restauré, sur le pied le plus large, les servitudes de la glèbe. Me sera-t-il permis d'en citer ici quelques lignes ?

« Quand, après avoir trempé de ses sueurs une terre dont l'État dévore les fruits, le cultivateur

(1) *De la Démocratie*, ibid.

rentre sous son toit, là, du moins, peut-il dire : Je suis chez moi? Non, certes; l'État est à la porte pour exiger un péage, aux fenêtres pour tarifer l'air et la lumière. Il inventorie le mobilier, suppute les têtes, jauge les tonneaux, mesure avec les doigts d'une marâtre le sel nécessaire au potage, aux bestiaux, le tabac dont l'usage console et récrée l'ouvrier. L'État est là pour griffer les successions à chaque mouvement, même de père en fils; pour apposer des scellés là où il y a quelque chose, non à garder, mais à prendre.

« Va-t-on à la maison de prière, elle n'est ni à Dieu, qui y réside, ni au peuple qui l'a bâtie : elle est à l'État, qui daigne la prêter pour le culte, et peut la fermer ou la mettre aux enchères quand il lui plaira.

« Va-t-on à l'hôtel de ville ou de la commune, on est encore chez l'État, et c'est là que trône le maître qu'il impose à la commune. Avez-vous une maison de charité, un hospice, un hôpital, une institution quelconque de bienfaisance, choses peu analogues au caractère de l'État? Il faut qu'il l'administre ou le triture. S'il aime à ronger gros, il ne dédaigne pas de ronger petit; il a des rongeurs de toute taille.

« Une âme charitable accouche-t-elle d'une bonne œuvre, et d'autres âmes se joignent-elles à la mère pour élever et doter cet enfant, au bruit des écus

l'État arrive : — Mais que faites-vous là, mesdames et messieurs ? Ceci a un caractère de publicité qui le place dans mon domaine. On a beau protester, l'aigle emporte l'enfant dans son aire et le confie à ses aiglons.

« Bref, l'État est tout, a tout, fait tout ; il élève les enfants, il nourrit les pauvres, il assiste les malades : affaires générales et particulières, intérêts publics et privés, associations religieuses, savantes, commerciales, industrielles, il enlace, il domine, il réglemente, il étouffe tout dans les plis et replis de sa chaîne bureaucratique. Il s'empare des grands capitaux par les emprunts, des petits par les caisses d'épargne, de l'industrie par les mines. Routes, ports, canaux, travaux publics, chemins de fer, etc., tout est de son ressort ; et si ses vexations vous font jamais perdre la tête et prendre le chemin de la rivière, c'est encore dans son eau que vous expirerez (1). »

III. Les peuples ont perdu la religion du pouvoir et des lois ! s'écrient douloureusement une foule de conservateurs ; et ils trouvent que les prêtres n'insistent pas assez sur ce devoir capital. — Eh oui, la religion du pouvoir et des lois est perdue ; mais à qui la faute ? Si, après tout ce qu'ils

(1) *Statolâtrie ou le communisme légal*, ch. VII.

ont vu et éprouvé depuis trois siècles, surtout depuis cinquante ans, les peuples avaient conservé intacte la religion du pouvoir et des lois, ne faudrait-il pas en conclure qu'ils auraient perdu la notion chrétienne du pouvoir et le sentiment de la dignité humaine?

Les prêtres, seuls, sont impuissants à relever la religion du pouvoir, et s'ils l'entreprenaient, ils ne feraient qu'y perdre le pouvoir de la religion.

La restauration, si désirable, du culte du pouvoir et des lois, n'est possible qu'à deux conditions : 1° que l'exercice du pouvoir et les lois ne soient plus le mépris public du droit de Dieu et du droit des peuples; 2° qu'ils s'appliquent à devenir ce qu'ils doivent être, l'instrument de Dieu pour le bonheur des peuples.

CHAPITRE V.

DES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES DANS L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE. — COUP D'ŒIL SUR L'ORIGINE ET LES SUITES DE SES DÉVIATIONS.

Il y a une distinction à faire entre le pouvoir politique considéré d'une manière absolue, et l'exercice de ce pouvoir. L'abus que l'on peut faire de cette distinction est un motif, non de l'ensevelir dans l'oubli, mais de la produire au grand jour et d'en bien user : c'est ce que je me propose.

Considéré dans son essence, c'est-à-dire comme *ministre de Dieu pour réprimer le mal* et *procurer à tous la liberté du bien*, le pouvoir politique est partout le même, à savoir : nécessaire, sacré, inviolable, irrésistible.

Il est *nécessaire*. — *Tout le genre humain, lors même qu'il serait d'accord*, dit un grand théologien, *ne pourrait pas établir qu'il n'y aura plus ni chefs ni gouvernement* (1). La raison en est que

(1) Bellarmin, *de Laïcis*, lib. IV, cap. VI.

Dieu, tout en laissant aux hommes la faculté de travailler à leur destruction, ne leur a jamais accordé, ne leur accordera jamais le droit de se détruire.

Il est *sacré, inviolable, irrésistible.* — Tous les hommes s'y emploieraient, qu'ils ne pourraient faire que ce que Dieu a défendu comme un mal ne soit pas un mal, que ce qu'il a commandé comme un bien ne soit pas un bien. Quand le pouvoir politique remplit sa fonction de réprimer le mal, de protéger le bien, il a donc Dieu avec lui, et on ne *peut lui résister sans résister à Dieu*, comme dit saint Paul.

La conscience chrétienne n'admettra jamais le principe de Rousseau : « Un peuple est toujours le maître de changer ses lois, même les meilleures; car s'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher (1)? » Qui a ce droit? — D'abord, Dieu, qui en a usé en disant : *Vous ne serez pas homicides.* Qui, encore? — Le pouvoir politique, chargé de par Dieu et de par la nation de pourvoir au salut commun. Si ses dépositaires manquent à ce devoir sacré, ils sont immensément coupables devant Dieu et devant les hommes. Si le peuple est assez égaré pour les combattre ou ne pas les soutenir quand

(1) *Contrat social*, liv. II, ch. XII.

ils remplissent ce devoir, il portera la peine de sa folie en s'entre-déchirant jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de le faire enchaîner.

Mais de ce que le pouvoir politique conserve toujours ses divines prérogatives, qu'il soit aux mains du roi David, du roi Nabuchodonosor, des sénateurs, consuls ou empereurs de Rome, des despotes de l'Asie, de l'Afrique, et des chefs de nos États monarchiques ou républicains, s'ensuit-il qu'il doive toujours en faire le même usage? Immuable dans son essence, doit-il l'être, je ne dis pas dans la forme (j'en parlerai plus tard), mais dans l'étendue de son exercice? Je ne le pense pas, et voici mes raisons.

Le pouvoir politique est délégué de Dieu et confié par la nation à certaines mains, non pour qu'il s'exerce au gré de ces mains, mais pour qu'il concoure au grand, à l'unique but de la société, qui est la bonne éducation des hommes. Il doit donc se proportionner au degré de cette éducation. S'il veut traiter les hommes qu'il a charge de gouverner en enfants idiots ou demi-sauvages, alors qu'ils sont déjà grands, assez bien disciplinés et capables de voir et de faire beaucoup de choses par eux-mêmes, il est déraisonnable, insensé; loin d'être l'image de la sagesse et de la puissance divines, il ne représente que la manie de la domination et de cet orgueil sata-

nique qui dit : Il n'y a de savoir et de pouvoir qu'en moi! — Je conclus de là trois choses :

I. *Le pouvoir politique ne doit pas gouverner les peuples élevés par le christianisme, comme il a gouverné, comme il gouverne encore les peuples restés dans l'enfance sous l'éteignoir du paganisme ou de l'Alcoran.*

La thèse est trop incontestable pour que je m'arrête à la prouver. Il n'y a pas en Europe un homme de sens et de cœur qui n'approuve la noble réponse d'un vieux général au prince chrétien qui s'oubliait jusqu'à lui dire : « Je ne vois pas de plus beau gouvernement que celui du sophi de Perse. — Oui, sire, les sophis peuvent tout; mais j'en ai vu étrangler trois de mon vivant. » Comme Dieu ne veut pas que les peuples chrétiens étranglent leurs princes, par là même il ne veut pas qu'ils soient gouvernés par des hommes qui peuvent tout, et en cela nous sommes tous d'accord avec Dieu. Hélas! nos pouvoirs politiques n'ont que trop usé de la faculté des sophis; mais du moins ils ont dû y mettre des formes honnêtes et écrire sur les chaînes qui nous étouffent le mot magique : Liberté.

II. *Le pouvoir politique ne peut pas gouverner les peuples nouveaux créés par l'Évangile, comme il gouvernait le petit peuple législaté au Sinaï. On s'expose donc à de fâcheux mécomptes quand on va*

prendre indistinctement dans l'ancienne loi tout ce qui s'y trouve en faveur des gouvernants, et qu'on vient nous dire : Voilà ce que peuvent vos souverains, et voilà ce que vous leur devez.

On est en droit, ce semble, de répondre à ces politiques du Vieux Testament : Des temps dont vous parlez jusqu'à nous, le monde n'a pas seulement marché, mais il a subi, en Europe surtout, une révolution morale et matérielle immense, qui a radicalement transformé la pensée, les sentiments, les mœurs, les institutions.

L'auteur de cette glorieuse transfiguration, vous devez le savoir : c'est le *Roi des rois*, le *Dominateur* des dominateurs, qui *habitant au milieu de nous*, non environné de foudres et d'éclairs, mais *plein de grâce et de vérité*, nous a fait entendre des choses que le peuple conduit par Moïse au Sinaï ne pouvait pas encore entendre.

C'est Dieu lui-même en personne qui, nous mettant tous sur le pied d'une égalité religieuse parfaite, a constitué ainsi les pouvoirs qui doivent nous gouverner. *Vous savez que ceux qui paraissent gouverner les nations, les dominent (s'élèvent au-dessus d'elles), et que les grands font peser sur elles leur puissance. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais quiconque voudra être plus grand sera votre ministre, et quiconque voudra être le premier au milieu de vous, sera l'es-*

clave de tous. Car le Fils de l'homme lui-même n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre (1).

Celui qui prétendrait que ces paroles ne regardent que le ministère religieux, montrerait une grande ignorance de l'histoire chrétienne, et surtout de nos monarchies. Il ignorerait le langage que l'on tenait aux princes et les serments que l'on exigeait d'eux, au jour de leur ordination, alors qu'ils recevaient aux pieds des autels le fardeau du sacerdoce royal. Il ignorerait la profession éclatante qu'ils faisaient chaque année, et que plusieurs font encore, de leur servitude universelle, en lavant les pieds aux pauvres. Il aurait, enfin, à prouver une de ces deux choses : ou qu'il n'y a jamais eu de princes chrétiens, ou qu'ils n'ont pas été compris dans cet ordre donné aux conquérants des âmes : *Allez donc, enseignez toutes les nations,... leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées* (2).

III. *L'exercice du pouvoir politique doit suivre le progrès de l'éducation nationale, s'alléger, se restreindre, se communiquer, sans s'affaiblir, à mesure que l'esprit public se forme, s'élève, se développe.*

---

(1) Saint Marc, ch. x, 42-45.

(2) Saint Matthieu, ch. XXVIII, 19, 20.

Cela me paraît encore évident. Un peuple chrétien est une classe qui veut marcher. Si le maître, dont la fonction est de présider au mouvement, de le modérer pour qu'il s'universalise et que les forts, au lieu de faire bande à part, donnent la main aux faibles, veut tout immobiliser et dire : Que personne ne bouge sans mon ordre! il ne gouverne pas, il opprime. Il y a sur ce sujet beaucoup de préjugés, même dans les meilleures têtes.

On me dira : Vos idées de progrès national sont des idées chimériques, révolutionnaires; un peuple est toujours un ignorant, un enfant et un fou. Il marche droit, ou du moins il reste tranquille, tant qu'il est sous un gouvernement fort; dès que celui-ci faiblit, la folie universelle éclate.

— Je reconnais que, chez le peuple le plus moral, il reste toujours une multitude d'ignorants, d'enfants et de fous (1); et le tort capital de nos

(1) Il n'est pas nécessaire d'observer que les plus dangereux de ces ignorants, de ces enfants, de ces fous, appartiennent aux classes soi-disant instruites, c'est-à-dire sachant un peu de tout, excepté ce qu'il faut savoir avant tout pour être apte à gouverner. Ce sont les ignorants lettrés et les fous réputés sages qui font nos révolutions ; et si celles-ci n'ont pas détruit à fond la société, à qui en est-on redevable, après Dieu? A la sagesse de ces masses toujours plus ou moins animées de l'esprit chrétien.

gouvernements modernes est d'avoir entravé la véritable éducation populaire, quand ils n'ont pas travaillé à la corrompre. Je reconnais encore que le progrès éducationnel est nul chez les peuples non chrétiens, ou qu'il n'est qu'une dangereuse singerie ; et voilà pourquoi le despotisme gouvernemental doit y rester le même. Mais, en retour, j'espère que vous voudrez bien ne pas me contester ce fait : *Le catéchisme catholique a créé en Europe des nations entières de savants et de sages, de telle sorte que nos petits villageois en savent plus, sur toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité, que n'en savaient les Socrate, les Platon, les Aristote, les Cicéron, les Sénèque, les Antonin* (1).

Quant au progrès social et politique, qui devait nécessairement résulter de cette égalité de la pensée religieuse, je me permettrai de vous demander si vous n'en apercevez point du XIe au XIIe siècle, du XIIe au XIIIe, du XIIIe au XIVe, du XIVe au XVe, du XVe au XVIe. Si vous ne voyez pas ce progrès, je vous conseille fort de lire l'histoire de cette époque, après quoi nous pourrons deviser de politique.

Pour renfermer ici en peu de mots une multi-

---

(1) Voy. *de l'Éducation de l'homme*, ch. VIII.

tude de choses, je choisirai pour exemple la nation que nous voyons constamment à la tête de notre marche civilisatrice et de nos écarts révolutionnaires. Je m'adresse à ceux qui ont bien étudié l'histoire religieuse, politique et civile de la France depuis la mort de saint Louis en 1270 jusqu'à 1789, et je leur poserai cette question :

Que pensez-vous qu'il fût arrivé, pas seulement en France, mais dans notre Occident, si les successeurs de Louis IX, au lieu de renouveler les querelles allemandes du sacerdoce et de l'empire, eussent suivi la marche que leur avait ouverte le grand et saint roi par ses *Établissements*, sur lesquels il est bon de lire Montesquieu (1)?

Quant à moi, voici ma conviction. Par un sage concert entre les deux puissances, on aurait obtenu, dès avant le XVIe siècle, l'abolition graduelle des ferments révolutionnaires, soit ecclésiastiques, soit politiques et civils. — On n'aurait pas eu besoin de la tyrannie barbare de Louis XI, ni du marteau de Richelieu, pour abattre l'édifice féodal, et on n'aurait pas élevé sur ses ruines le despotisme monarchique.

Sans rien détruire de ce qui devait être conservé, sans faire disparaître ces franchises provin-

---

(1) Voy. les vingt derniers chapitres du liv. XXVIIIe de l'*Esprit des lois*.

ciales, et même ces *pays d'états*, dont Montesquieu admire le gouvernement sage et économique (1); sans établir une centralisation administrative absurde et oppressive, on aurait donné à la centralisation politique ses bases nécessaires.

On aurait établi une constitution judiciaire qui n'aurait plus permis à Défontaines de dire : *Il n'y a entre toi seigneur et ton villain autre juge fors Dieu* (2); mais en nationalisant la justice, on se serait bien gardé de la gouvernementaliser.

On aurait assis la constitution financière sur une juste répartition de l'impôt, qui aurait fini par peser sur tout le sol, sans autre différence que la nature de celui-ci.

On aurait obtenu très-facilement l'unité de constitution militaire; moins facilement, la suppression des obstacles à la prospérité de l'agriculture, de l'industrie, du commerce; mais, enfin, on aurait obtenu la commutation des dîmes et des redevances seigneuriales, l'affranchissement du sol dans les limites de la sagesse, l'unité des poids et mesures, quelques modifications aux règlements des corporations d'arts et métiers, *maîtrises* et *jurandes* (institutions dont on peut maintenant apprécier l'importance sociale).

---

(1) Liv. XIII, ch. XII.
(2) Ibid., ch. XXXI.

L'action religieuse, conservant sa liberté et secondée par une législation vraiment chrétienne, aurait continué son grand travail d'assimilation sociale; elle aurait, enfin, fait disparaître, non précisément la distinction des classes, mais ces préjugés de classes, qui ont été indubitablement la cause la plus impulsive de la révolution française (1). Il est clair que le catholicisme vise à l'ennoblissement universel, et que s'il condamne le sot orgueil des petits, il ne condamne pas moins le sot orgueil des grands, conviant les uns et les autres à professer de cœur et de bouche ce dogme fondamental : *Nous sommes tous des hommes de néant, destinés à jouir bientôt en commun de la*

---

(1) « Cette jalousie de la bourgeoisie contre la noblesse, dit M. de Chateaubriand, qui a éclaté avec tant de violence au moment de la révolution, ne venait pas de l'inégalité des emplois; elle venait de l'inégalité de la considération. Il n'y avait si mince hobereau qui n'eût le privilége d'insulte ou de mépris envers le bourgeois, jusqu'à ce point de lui refuser de croiser l'épée. Ce nom de gentilhomme dominait tout. Il était impossible qu'à mesure que les lumières descendaient dans les classes mitoyennes, on ne se révoltât pas contre les prétentions d'une supériorité devenue sans droits. Ce ne sont point les nobles que l'on a persécutés dans la révolution; ce ne sont point leurs immunités d'eux-mêmes abandonnées que l'on a voulu détruire en eux : c'est une opinion qu'on a immolée dans leur personne; opinion contre laquelle la France entière se soulèverait encore, si l'on essayait de la faire renaître. » *Études historiques*, t. IV, p. 592.

royauté de notre Père céleste, mais dans la mesure, pour chacun, de ses mérites personnels.

Si ce travail avait eu lieu, je n'ai pas besoin de dire ce que la France y aurait gagné en puissance et en liberté au dedans, en influence au dehors. Je suis même convaincu que la *fille aînée de l'Église* eût évité à sa mère, à l'Europe et au monde, l'incendie épouvantable du XVIe siècle; incendie qui trouva son prétexte et ses aliments, comme on sait, dans des abus que le défaut d'entente des deux puissances avait laissés naître et empêchait de réformer.

Au lieu de cela, que vit-on? La royauté, recueillant seule l'héritage de la féodalité, mit la main sur toutes les libertés et dit : Il n'y en aura que pour moi! Les gens de loi, je l'ai dit ailleurs (et je n'ai rien dit que ne dise l'histoire), aidèrent puissamment le souverain dans cette œuvre d'absorption, par un esprit étroit d'hostilité contre le sacerdoce. Ils restaurèrent, ou plutôt conservèrent le principe féodal et païen, que *les droits quelconques des sujets découlent du prince* (1). De l'universalité du droit royal ils déduisirent l'universalité de l'administration du roi; ils étendirent outre

(1) Montesquieu lui-même a dit : « En effet, dans la monarchie, le prince est la source de tout pouvoir politique et civil. » Liv. II, ch. IV.

mesure celle-ci alors qu'elle devait se restreindre ils la firent descendre à mesure que les peuples montaient, et furent les véritables inventeurs du suffocant système de centralisation (1).

Le mouvement évolutionnaire des peuples étant partout entravé par la fausse direction de celui qui marchait en tête, le mouvement révolutionnaire du XVIe siècle éclata, et c'est de là surtout que datent les grandes débauches du pouvoir politique.

Le protestantisme ne consacra pas seulement l'autocratie des souverains qui l'embrassèrent; par

(1) La centralisation administrative française est, en effet, plus vieille qu'on ne pense, M. de Tocqueville l'a très-bien observé. « Il n'est pas juste de dire que la centralisation soit née de la révolution française; la révolution l'a perfectionnée, mais ne l'a point créée. Le goût de la centralisation et la manie réglementaire remontent, en France, à l'époque où les légistes sont entrés dans le gouvernement, ce qui nous reporte au temps de Philippe le Bel. Depuis lors ces deux choses n'ont jamais cessé de croître. » Il cite ensuite un curieux passage du mémoire dans lequel M. de Malesherbes exposait à Louis XVI, en 1775, *par quels puérils excès et par quels moyens on a travaillé à étouffer en France tout esprit municipal, à éteindre, si on le pouvait, jusqu'aux sentiments du citoyen; on a pour ainsi dire interdit la nation entière, et on lui a donné des tuteurs.* M. de Tocqueville cite aussi ce jugement de Jefferson, écrivant de Paris en 1789 : « Il n'est pas de pays où la manie de tout gouverner ait pris de plus profondes racines qu'en France, et où elle cause plus de mal. » *De la Démocratie*, t. I, dans les notes, p. 299.

les guerres atroces qu'il alluma, il obligea les nations qui lui résistèrent à se réfugier sous la dictature monarchique. Les guerres religieuses apaisées, la dictature resta comme un droit acquis, et engendra naturellement le droit révolutionnaire. En effet, dès que la souveraineté peut tout, et ne reconnaît d'autres limites que celles qu'elle veut bien se prescrire, il est inévitable, chez un peuple non esclave, que la plupart veuillent exercer la souveraineté et que nul n'ait souci de lui obéir.

Qu'on ne demande donc plus comment s'est perdu le culte du pouvoir et des lois. Disons un mot de la manière dont il peut se relever.

CHAPITRE VI.

COMMENT ON PEUT RÉTABLIR LE RESPECT DU POUVOIR ET DES LOIS.

Il faut avoir pitié de la faiblesse humaine et ne pas oublier le proverbe : Qui demande trop n'obtient que des refus.

Tant que le pouvoir politique voudra être, comme Dieu, tout en tous lieux; tant qu'il dira aux masses par ses innombrables ministres emplumés : Vous n'êtes que des idiots, des *gens de néant*, payez-nous pour que nous fassions vos affaires! tant qu'il fera des lois sur tout et de toute manière, il est impossible qu'il ne soit pas honni, et la parole religieuse n'y pourra rien.

Monter des manufactures législatives où le feu de la discussion soit continu; y recevoir tous les fabricants désignés par un vote dicté par l'ignorance ou par les passions politiques; y dire à la face des peuples tout le mal imaginable, et des lois mises en délibération, et du pouvoir qui les

propose ou qui du moins devra les faire exécuter; y voter plus de lois que les gens du métier n'en peuvent lire et retenir; puis s'étonner du mépris général des lois et du pouvoir, quelle bonhomie, pour ne rien dire de plus!

J'ai tant de fois traité ce sujet, que je ne veux pas y revenir, bien qu'il soit inépuisable. Je laisse ses vingt côtés pour en mettre un seul en lumière.

La discussion publique et bruyante des lois, dans de nombreuses assemblées, et partant leur votation à l'aveugle, offraient moins de dangers chez les peuples enfants de l'ancien monde. Elles pouvaient aller encore, comme premier essai du régime représentatif, à nos pères du moyen âge. Les Anglais, passionnés pour leurs vieilles coutumes, et d'ailleurs doués d'une constitution sociale exceptionnelle, ont pu en user sans inconvénient. Mais il me paraît que, avec une civilisation avancée, une telle manière de faire les lois ne peut être que désastreuse.

Voici mon principe. Plus les peuples grandissent en puissance intellectuelle et en moyens d'action sur la nature physique, plus il importe que leur législation soit éclairée, circonspecte, et qu'elle devienne par là même l'œuvre d'un très-petit nombre d'hommes compétents.

Pour ne pas faire de la métaphysique, je donne

un exemple, et je ne le choisirai pas dans la catégorie des lois qu'on peut appeler fondamentales, telles que la loi sur les *successions*. Je prends une loi de police forestière, la loi que la première Constituante française vota le 19 septembre 1791.

De vieilles ordonnances royales avaient interdit aux propriétaires des bois le *défrichement sans autorisation*. Il est possible même que, dans quelques provinces, la puissance ecclésiastique fût venue en aide au pouvoir politique en mettant, comme dans mon pays, certaines forêts sous l'égide de l'excommunication. (Quel effroyable abus!)

La Constituante de 1791, qui comptait dans son sein de grandes lumières, mais qui malheureusement en comptait trop, jugea cette restriction au droit de propriété contraire aux intérêts de l'agriculture et attentatoire à ce qu'on appelait la *liberté du sol*. On affranchit donc les propriétés forestières, et il est probable qu'il n'eût pu se faire écouter, l'honorable député qui eût voulu combattre un vote désastreux par les considérations suivantes :

« Vous dites que le sol doit être libre? Oui, mais si la vieille hypothèque légale qui affecte ce sol n'était que l'expression d'une hypothèque naturelle et nécessaire au bien général, serait-il sage de l'abolir? Peut-être le législateur universel a-t-il

dit autrefois au vent : Porte-moi ces graines sur telle montagne; et cela, non pour s'amuser; pas seulement pour donner une magnifique couronne à cette tête chenue qui domine cinquante vallées; pas seulement pour peupler cette triste solitude de millions de bêtes fauves et d'habitants de l'air; pas seulement pour les grandes élaborations chimiques dont nos savants commencent à entrevoir l'existence et la portée (1); mais pour cent raisons d'utilité générale, qui ne sont bien connues que de Celui qui connaît tout, et sur lesquelles je me borne à vous soumettre deux ou trois questions qui appellent une étude sérieuse.

« Ne serait-il point possible, Messieurs, que les fonctions providentielles de tels ou tels bois fussent de servir : 1° de paravent à tel pays placé peut-être à une grande distance; 2° de paratonnerre cinquante lieues à la ronde; 3° d'abreuvoir aux cinquante vallées adjacentes; 4° de mur d'appui à des terres qu'il est bon de laisser là; 5° de rempart contre les inondations pour des milliers de villes, de villages, pour les riches cultures qui, de ces coteaux, s'étendent jusqu'à l'embouchure de tel fleuve, de telle rivière, etc., etc.?

---

(1) Voy., entre autres, *Leçon de clôture du cours de chimie organique*, lue à la Faculté de médecine, en 1841, par M. Dumas.

« Si ces aperçus ne sont pas un rêve, votre loi d'affranchissement absolu pourrait être une grande, une irréparable calamité. D'ici à cinquante ans, vous rendriez inhabitable peut-être une riche contrée. Ces terres montueuses, couvertes de céréales à force de travail, et nourrissant vingt mille familles, resteraient désolées, ou, emportées par les torrents, elles iraient affamer vingt autres mille familles vivant sur le riche sol envahi par les eaux. »

Cet homme n'aurait dit que ce que nous voyons, et il n'est pas nécessaire que j'indique, sur la carte de France et des pays voisins, les résultats déjà acquis de la loi de 1791.

Que conclure de là? Deux choses : 1° S'il est des hommes capables de faire de bonnes lois, ce dont Rousseau aimait à douter (1), on ne saurait

(1) « Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure qui vît toutes les passions des hommes, et qui n'en éprouvât aucune; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, et qui la connût à fond; dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre; enfin qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre. Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes... Le législateur est, à tous égards, un homme extraordinaire dans l'État... Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de lois et pas un législateur. » *Contrat social*, liv. II,

user de trop de précautions dans le choix de ces hommes; 2° Le choix fait, il est essentiel d'éloigner de ces hommes tout ce qui pourrait troubler la sérénité de leur intelligence et de leur cœur.

Il faut à ces hommes un profond désintéressement, une parfaite droiture, beaucoup de bon sens, une grande hauteur, profondeur et largeur de connaissances, de l'aptitude, du goût et du loisir pour la réflexion et les études spéciales, peu ou plutôt point d'éloquence.

Laissez l'éloquence au barreau : qu'il soit permis à l'avocat de mettre tout en jeu pour égarer vos juges; qu'il puisse intéresser le public au sort du conspirateur, du calomniateur, de l'empoisonneur, de l'assassin, de l'infanticide, du conjugicide, etc., et couvrir d'odieux leurs victimes; si vous trouvez cela bien, je ferai mes réserves, mais je ne disputerai pas. Mon idée, à moi, homme de sacristie, est que l'éloquence n'est bien nécessaire qu'au prêtre, pas pour phraser, mais pour remplir la plus importante et la plus difficile des mis-

---

ch. VII. — *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, ch. II. — Très-bien, M. le sophiste ! Mais quand la croyance et l'histoire de l'Europe démontrent que le ciel nous a envoyé un législateur vraiment divin, que penser de l'écrivain qui, au lieu d'étudier la loi évangélique, l'a travestie et calomniée jusqu'à la mettre au-dessous de la loi *des Lamas* et *des Japonais?*

sions, celle de nous arracher à notre ignorance, à notre bas égoïsme, à nos dix mille travers d'esprit et de cœur, pour faire de nous des disciples de la vérité et de la charité.

Quoi qu'il en soit de cette idée, l'éloquence me paraît tout à fait déplacée dans le sanctuaire législatif, où doit trôner la raison la plus calme, la plus réfléchie, la plus patiente, obligée qu'elle est de consacrer des mois, des années même à l'étude d'une loi quelque peu importante, à moins qu'elle ne veuille jeter dans le monde des éléments de mort.

On me dira : Comment voulez-vous gouverner un pays avec un comité législatif qui mettra des mois et des années à méditer une loi?

— Je conviens que cela est impossible dans nos constitutions prétendues libérales, qui livrent tout, même nos âmes, au bon plaisir des gouvernants, pourvu qu'ils soient armés d'une loi. Mais une nation assez sage pour distinguer la liberté de sa très-dangereuse compagne la légalité, doit s'assurer la jouissance de la première, et se donner des garanties contre l'autre, en disant à ses chefs : Gouvernez-nous selon les lois, et non par des lois.

Je veux dire qu'un peuple qui ne se soucie pas d'être manipulé, pressuré de toute manière, doit demander d'abord à Dieu qu'il lui envoie des chefs

capables, demander ensuite à ces chefs qu'ils lui élaborent ou fassent élaborer un code aussi court, aussi simple que possible, dont l'article final mette à néant toutes les lois antérieures. Quant aux lois à venir et aux modifications nécessaires à son code, ce peuple doit viser à les rendre très-rares et difficiles à faire. C'est ce qu'il obtiendra par sa constitution, si elle est vraiment marquée au coin de la liberté et de la sagesse.

Que, au lieu de s'appliquer niaisement à diviser et pondérer le pouvoir suprême, l'auteur d'une constitution distingue le gouvernement de l'administration; — qu'il assure l'unité et la force du premier, et qu'il répartisse l'autre sur toute la face du territoire; — que la commune s'administre sous la surveillance du canton ou de l'arrondissement, celui-ci sous la surveillance du département ou de la province; — que des dix mille affaires qui vont maintenant au centre solliciter des décisions tardives et aveugles, neuf mille neuf cent cinquante au moins soient expédiées sur place; — que le pouvoir central, occupé de son affaire capitale (la sécurité au dedans et au dehors), se borne à vider les différends qui surgiront entre les pouvoirs subordonnés, sans jamais substituer son action à la leur, et les réduire au rôle de commis, etc., etc., etc. : je maintiens que sur mille lois et ordonnances ministérielles ac-

tuellement nécessaires, neuf cent quatre-vingt-quinze resteront à faire. Dans toute l'étendue du pays, devenu cette fois libre, on délibérera, on statuera, on ordonnancera, on réglementera, on fera ce qu'exigent le bon sens, l'économie, la liberté réelle de tous, le respect dû au gouvernement et sa stabilité.

En somme, il m'est impossible de croire qu'un gouvernement, quelle qu'en soit la forme, puisse produire autre chose qu'un despotisme plus ou moins lourd et humiliant, avec des révolutions au bout, tant qu'il ne s'appuiera pas sur des institutions municipales et provinciales dignes d'un peuple pour lequel le mot de *liberté* ne soit pas une insultante ironie. Cela ressortira peut-être des considérations suivantes sur les trois formes principales de gouvernement.

CHAPITRE VII.

DES TROIS FORMES POLITIQUES DOMINANTES.—MONARCHIE FRANÇAISE.

Monarchie, aristocratie, démocratie, telles sont les trois formes dominantes sous lesquelles le pouvoir politique suprême peut se produire. Ou il réside principalement dans un seul, et il y a monarchie; ou il réside dans une classe, et il y a aristocratie; ou il est exercé directement ou indirectement par l'universalité des citoyens, et il y a démocratie.

Je ne m'arrêterai pas à prouver que cette classification est préférable à celle de Montesquieu, qui divise les gouvernements en républicain, monarchique et despotique, et subdivise le républicain en aristocratique et démocratique, selon que le pouvoir suprême est exercé par une partie du peuple ou par l'universalité (1). Il est visible que le despotisme ne constitue pas un gouvernement

(1) Voy. *Esprit des lois*, liv. II, ch. I.

à part : il est monarchique, aristocratique, démocratique, toutes les fois que le pouvoir monarchique, aristocratique, démocratique, ne reconnaît pas d'autre loi, d'autre règle que la volonté de ceux qui l'exercent. Le vrai despote, c'est le souverain un ou multiple qui peut dire : Ma volonté, telle est la loi suprême de mon gouvernement !

Avant de jeter un coup d'œil sur ces diverses formes de gouvernement, il ne sera pas inutile d'examiner brièvement cette question : Quelle est la forme du pouvoir politique avec laquelle le catholicisme sympathise le mieux ?

Montesquieu, dont le faible était d'affecter l'ignorance en religion et le savoir en politique, affirme que la religion catholique s'allie mal avec les Etats libres (1). Cet insolent démenti donné à

(1) « Quand la religion chrétienne souffrit, il y a deux siècles, ce malheureux partage qui la divisa en catholique et en protestante (c'est dire que le catholicisme et le protestantisme sont nés le même jour), les peuples du Nord embrassèrent la protestante, et ceux du Midi gardèrent la catholique. C'est que les peuples du Nord ont et auront toujours un esprit d'indépendance et de liberté que n'ont pas les peuples du Midi (témoin la Russie), et qu'une religion qui n'a point de chef visible convient mieux à l'indépendance du climat que celle qui en a un. » (*De l'Esprit*, etc., liv. XXIV, ch. v; voy. aussi liv. XIX, ch. XXVII.) — Montesquieu pouvait-il ignorer que le succès du protestantisme dans le Nord fut l'œuvre du despotisme princier, que la volonté des peuples n'y fut

l'histoire a été accueilli par l'ignorance, propagé par les passions anticatholiques, et aussi accrédité, il est juste de le dire, par les doctrines servilement monarchiques, connues sous le nom de gallicanisme.

Ce funeste préjugé, combattu par M. de Tocqueville (1), vit encore dans beaucoup de têtes. Les

---

pour rien, et que leur liberté y perdit beaucoup? — « En Allemagne, dit M. Guizot, il n'y avait point de liberté politique; la réforme ne l'a point introduite; elle a plutôt fortifié qu'affaibli le pouvoir des princes; elle a été plus contraire aux institutions libres du moyen âge que favorable à leur développement. » (*Cours d'histoire moderne*, XIIe leçon.) — « Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe sont restées sous la monarchie absolue; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains... » (Chateaubriand, *Études historiques*, t. IV.)

(1) « Ces catholiques (des États-Unis) montrent une grande fidélité dans les pratiques de leur culte et sont pleins de zèle et d'ardeur pour leurs croyances; cependant ils forment la classe la plus républicaine et la plus démocratique qui soit aux États-Unis. Ce fait surprend au premier coup d'œil, mais la réflexion en découvre aisément les causes cachées... Parmi les différentes doctrines chrétiennes, le catholicisme me paraît, au contraire, l'une des plus favorables à l'égalité des conditions. Chez les catholiques, la société religieuse ne se compose que de deux éléments : le prêtre et le peuple. Le prêtre s'élève seul au-dessus des fidèles : tout est égal au-dessous de lui. En matière de dogmes, le catholicisme place le niveau sur

partis politiques cherchent à l'exploiter, et il n'est pas rare de rencontrer d'honorables partisans de la monarchie qui croient raisonner juste en vous disant : « L'Église catholique est une monarchie; les plus grands théologiens pensent que la forme monarchique est la plus parfaite, attendu que *le monde est une monarchie dont Dieu est le roi*. Les bons catholiques doivent donc incliner de préférence vers le gouvernement monarchique. »

Voici ce que je me permettrai de répondre à ces puissants argumentateurs : Constituez une monarchie sur le pied de celle de l'Église : monarchie élective, dont le trône soit accessible à tout sujet méritant, dont le prince, d'un âge plus que mûr, soit élu parmi les plus dignes par un collége électoral composé des personnages les plus vénérables; associez au prince dans l'exercice de la

---

toutes les intelligences; il astreint aux détails des mêmes croyances le savant ainsi que l'ignorant, l'homme de génie aussi bien que le vulgaire; il impose les mêmes pratiques au riche comme au pauvre; il inflige les mêmes austérités au puissant comme au faible; il ne compose avec aucun mortel, et appliquant à chacun des humains la même mesure, il aime à confondre toutes les classes de la société au pied du même autel, comme elles sont confondues aux yeux de Dieu. Si le catholicisme dispose ses fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité. Je dirai le contraire du protestantisme qui, en général, porte les hommes bien moins vers l'égalité que vers l'indépendance. » *De la Démocratie*, t. II, ch. IX.

souveraineté un millier de grands fonctionnaires sortis aussi de toutes les conditions; liez tous ces dépositaires du pouvoir par une législation des plus inviolables et connue de tous les membres de l'État; enfin, prouvez par de bons arguments théologiques et historiques que votre monarchie est, comme celle de l'Église, soutenue, assistée, animée par l'Esprit divin. Alors, oui, tous les bons catholiques vous féliciteront de posséder une telle monarchie; mais, s'ils sont citoyens d'une république, leur devoir sera de rester bons républicains. Quant à la monarchie du monde, vous devez comprendre que sa supériorité tient aux éminentes qualités du Monarque.

C'est assez montrer le ridicule de ces pitoyables argumentations. Qui ne voit que l'Église catholique est un gouvernement, *sui generis*, surnaturel comme sa mission; qu'il ne peut être comparé qu'à lui-même, et que si la monarchie prétend y trouver la consécration de son principe, la démocratie aurait aussi quelque droit de lui répondre: L'Église est la plus égalitaire des républiques sous un chef électif? Qui ne voit que la mission de l'Église étant de réunir dans son sein tous les peuples, vivant sous mille constitutions diverses, son devoir est de sympathiser avec toutes les formes de gouvernement, et de n'en blesser aucun par des prédilections imprudentes?

Ils connaissent bien peu l'esprit de l'Église, ils servent bien mal sa cause, qui est celle de Dieu et du genre humain, ils ignorent à fond son histoire, ceux qui lui prêtent, en matière de formes politiques, des préférences que rien ne saurait justifier. Occupée avant tout de la sanctification des âmes et de la réconciliation de tous les membres de la famille humaine sous la loi de leur Père commun, elle convie tous les chrétiens, tous leurs gouvernants, à la seconder, du moins à ne pas l'entraver dans cette œuvre divine et humanitaire par excellence. Ses bénédictions, les bénédictions du ciel, et celles des amis de Dieu et des hommes, sont acquises à tout gouvernement qui répond à son appel.

Quelle est la forme de gouvernement qui offre le plus de garanties à la liberté catholique, et dont l'Église a eu le plus à se louer? Tout homme versé dans l'histoire chrétienne conviendra, je pense, que c'est là une question des plus difficiles à résoudre, et dont il est sage d'abandonner la décision à Dieu.

Examinons maintenant, au point de vue de la politique chrétienne, l'influence absolue et relative des trois formes gouvernementales : monarchie, aristocratie, démocratie.

Quand je parle de monarchie et de démocratie gouvernantes, j'entends une monarchie et une

aristocratie fixes et héréditaires. Il est assez connu qu'une monarchie élective est le plus vicieux, le plus faible des gouvernements, à moins qu'elle ne soit la simple présidence viagère d'un gouvernement fédéral aristocratique ou démocratique. Il est encore évident qu'une aristocratie non héréditaire rentre dans la démocratie; car celle-ci n'est pas précisément le gouvernement des classes inférieures, mais le gouvernement de tous; et si les masses populaires le dominent, c'est qu'elles forment le grand nombre.

Pour sortir des nuages de la métaphysique et rester fidèle à notre méthode d'étudier les principes dans les faits, considérons les trois grandes nations contemporaines où la monarchie, l'aristocratie et la démocratie ont le plus librement déployé leur puissance : la France, l'Angleterre, les États-Unis.

Que la France ait été jusqu'ici profondément monarchique, nul ne peut le contester de bonne foi, à moins qu'il n'ait jamais lu l'histoire de France depuis la fin du ve siècle jusqu'au 16 décembre 1848. Nation conquérante par la parole et par l'épée, elle a toujours eu besoin de l'unité de parole, de l'unité de commandement. Jamais elle n'a fait de grandes choses qu'à cette condition, jamais elle ne s'en est écartée sans s'exposer à périr.

Voyez donc! Quand, sur la fin de la première race, les rois dorment, un maire commande. Quand, au commencement du xve siècle, la maladie de Charles VI et les divisions des grands livrent le pays à l'étranger, une petite paysanne saisit le drapeau national et conduit roi et grands à la délivrance. La France a-t-elle jamais été si monarchique qu'en 1793, alors que, par l'extrême concentration et l'affreuse énergie du pouvoir, Robespierre, à son insu, la sauva du partage? Le monstrueux monarque tombé, les pentarques la perdaient, quand l'aigle arriva, et fit ce que vous savez. C'est encore un prince qu'elle a voulu se donner, alors que ses constituants lui ont dit : Tu n'auras plus de prince!

Maintenant, j'adresse ces questions à tous les républicains honnêtes, français et autres :

Croyez-vous bien que la France ait à rougir devant les autres nations de son passé historique et de la situation politique qu'il lui a faite? Croyez-vous qu'elle eût gagné à s'ériger autrefois en république unitaire ou fédérative; et, supposé que le génie national se fût prêté à cet établissement, pensez-vous que la grande république ou confédération eût résisté aux périls du dedans et du dehors, et qu'aujourd'hui il y eût une France?

Non, vous ne le pensez pas, vous ne pouvez pas

le penser en face de l'histoire. Convenez donc qu'il y a quelque vertu dans le principe monarchique.

Cette vertu consiste à rendre le pouvoir immortel : *Le roi est mort, vive le roi!* Un pouvoir politique que le principe d'hérédité met à l'abri d'une mort périodique, des brigues et des coups de main de l'ambition ; reste sujet sans doute à beaucoup de faiblesses; mais, avec toutes ses faiblesses, il est incontestablement plus fort que les pouvoirs soumis par l'élection à une perpétuelle métamorphose.

Avec un pouvoir dont nul ne voit la fin, il y a sécurité dans le présent, sécurité pour l'avenir, sécurité dans la tête, sécurité dans les membres. La sécurité du gouvernement fait que, au lieu de travailler pour ceux qui l'ont élevé et qui le soutiennent, et de lutter misérablement contre l'opposition, il s'occupe des grands intérêts nationaux, met dans les affaires cet esprit de suite, de maturité et de persévérance, sans lequel on ne fait rien de grand. Il sera mou, lâche, si vous voulez ; mais il ne déviera pas du but, et tôt ou tard il l'atteindra. Le même esprit régnera dans la nation. On ne s'y précipitera pas dans le progrès, mais cela n'est nullement désirable.

Avec des pouvoirs qui ne font que naître et mourir, peut-on attendre autre chose qu'une série

d'enfantillages et d'avortements? « Un gouvernement, dans de telles conditions, disait naguère un orateur politique, doit renoncer inévitablement aux pensées d'avenir, aux longues vues, à tout ce qui fait les grandes nations; il sera condamné à vivre du jour au jour, peuple poussière, si je puis m'exprimer ainsi, agité par le vent de ses passions et par les passions ou les intérêts de l'étranger (1). »

C'est une pauvre liberté que la faculté de changer fréquemment de tête, c'est-à-dire, de n'en point avoir. Un petit peuple, dont toute la politique consiste à suivre le mouvement de la politique générale, peut se donner ce passe-temps; mais, pour une nation comme la France, la première des libertés, n'est-ce pas de rester ce que Dieu et les siècles l'ont faite, *une nation extraordinaire, destinée à jouer un rôle étonnant parmi les autres, et surtout à se retrouver à la tête du système religieux en Europe* (2)? Par tout son passé historique, la France est la nation *universelle*. Depuis Charlemagne, elle a été chargée des affaires du monde chrétien. Si l'Europe l'a oublié, l'Asie s'en souvient; elle ne connaît encore les Européens

(1) M. O. Barrot dans son *Discours*, si remarquable, à l'Assemblée législative, séance du 19 juillet 1851.

(2) M. de Maistre, *du Pape*, discours préliminaire.

que sous le nom de Francs; et, pour l'orgueilleux Chinois, la France est encore la *Chine occidentale*.

Or, la première condition de l'*universalité*, c'est l'unité, la fixité du pouvoir. Mais, pour rendre le pouvoir fixe, il ne suffit pas de le déclarer héréditaire, inviolable, il faut le prémunir contre les excès qui le perdent.

L'histoire du monde est malheureusement pleine d'assassinats de personnes royales; mais une royauté tuée par son peuple, sans qu'elle ait fait elle-même les apprêts de son supplice, je ne la connais pas. Quand la monarchie périt chez une nation aussi monarchique que la France, il est ridicule d'en accuser les passions révolutionnaires. Les passions révolutionnaires n'éclatent qu'à la suite d'un mauvais régime, alors que le pouvoir politique a failli à sa mission de favoriser l'élan des nobles instincts et de comprimer les mauvais.

J'ai déjà dit quelque chose des fautes de la plus belle des monarchies (1). La conscience me reproche de n'avoir pas assez dit sur une question qui importe beaucoup plus au présent et à l'avenir qu'au passé. Qu'on me permette donc de mettre en repos ma conscience.

---

(1) Voy. plus haut, ch. v.

CHAPITRE VIII.

CE QUI A PERDU LA MONARCHIE EN FRANCE.

« La monarchie se perd, a très-bien dit Montesquieu, lorsque le prince, rapportant tout uniquement à lui, appelle l'État à sa capitale, la capitale à sa cour, et la cour à sa seule personne (1). »

Cette absorption de l'État dans la personne de son chef et de ses gens, absurde et désastreuse pour tout peuple, l'était surtout chez une nation qui, dès son origine, avait déployé au dedans et au dehors une activité universelle, et jouï par conséquent d'une immense liberté.

Qu'ils sont ridicules et étrangers à leur histoire, les Français qui ne font remonter l'affranchissement national qu'à soixante et quelques années! 1789 fut la naissance du libéralisme parleur, pro-

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. VIII, ch. VI.

voquant les orgies du despotisme, et gouvernant avec cette devise :

> La liberté n'est plus que le droit de se nuire.
> (*Mort de César.*)

Quant à la liberté française, elle prit son essor le jour où la pensée catholique s'empara du génie franco-gaulois. Elle était plus qu'adulte, et se signalait depuis longtemps par des prodiges, quand les *lettres* de Louis le Hutin vinrent la légaliser.

Que voyons-nous, en effet, dès les premiers temps? Nous voyons tous les Français, sans distinction aucune de race, de condition, de sexe, jouir de la liberté d'entreprendre de grandes choses. Pour obtenir le concours du public, nul n'a besoin d'étaler des titres illustres ou des qualités éclatantes : il lui suffit de s'inspirer d'une pensée noble, généreuse. La nation montre une prédilection toute chrétienne pour les œuvres conçues et dirigées par ce qu'il y a de plus petit, de plus faible, de plus inconnu.

Comptez donc, si vous le pouvez, les merveilles accomplies par des gens de néant, depuis la bergère Geneviève, élevée sur les autels alors que Clovis descendait au tombeau, jusqu'au berger du Vivarais, Bénezet, léguant à son pays, sur la fin du XIIe siècle, le pont d'Avignon et l'institu-

tion européenne des *Frères-Pontifes*. De là arrivez à la dictature de Jeanne d'Arc, au commandement de Jeanne Hachette, enfin, aux incomparables œuvres et institutions du fils d'un pauvre paysan des Landes : Vincent de Paul!

Oui, me dira-t-on, il régnait bien alors une certaine liberté d'action dans toutes les classes; mais, pour en jouir, il fallait être ou prêtre, ou religieux, ou au moins assez en renom de sainteté pour parler au nom du ciel.

— Je pourrais d'abord vous demander ce que les Français ont fait de vraiment grand et de durable, quand ils n'ont pas agi sous l'inspiration religieuse et nationale. Mais non, je vous accorde que, à cette époque de bigotisme, on ne pouvait passionner les Français qu'en leur montrant les ennemis de la religion et de la patrie à combattre, qu'en leur proposant la construction de ponts, de fontaines, de magnifiques cathédrales, hôpitaux, hospices, etc. En retour, vous m'accorderez, j'espère, que cette liberté était bien quelque chose, en attendant la liberté moderne de pousser les peuples à la destruction universelle, en leur disant : La religion n'est qu'une invention de vos oppresseurs; ceux qui la prêchent et la pratiquent ne sont que d'exécrables cafards; incendiez les villes, si vous ne pouvez vous en emparer par le carnage; armez-vous contre les infâmes acca-

pareurs du capital : *Qui a du fer a du pain.*

Que les partisans du gouvernementalisme, né, comme je l'ai dit précédemment, dès le règne de Philippe le Bel, me permettent de leur adresser quelques questions.

Croyez-vous que, avec une royauté qui a la prétention de tout voir, de tout savoir, de faire tout par elle-même, l'œuvre miraculeuse des Croisades eût été possible, qu'elle eût du moins revêtu ce caractère national nécessaire aux incalculables résultats qu'elle devait produire (1)?

Croyez-vous que, avec une administration royale jalouse de tout contrôler, les croisés français, la plupart obscurs, eussent pu fonder ces ordres de chevalerie religieuse et militaire, du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem (plus tard, de Rhodes et de Malte), qui ont tant contribué à porter en tous

---

(1) « Un simple particulier, qui n'a légué à la postérité que son nom de baptême, orné du modeste surnom d'*Ermite*, aidé seulement de sa foi et de son invincible volonté, souleva l'Europe, épouvanta l'Asie, brisa la féodalité, anoblit les serfs, transporta le flambeau des sciences, et changea l'Europe. Bernard le suivit; Bernard, le prodige de son siècle et Français comme Pierre, homme du monde et cénobite mortifié, orateur, bel esprit, homme d'État... On ne cesse de nous répéter qu'aucune de ces fameuses entreprises ne réussit. Sans doute *aucune croisade ne réussit*, les enfants même le savent; mais *toutes ont réussi*, et c'est ce que les hommes même ne veulent pas voir. » (*Du Pape*, discours préliminaire.)

lieux la gloire du nom français? — Non : un roi a pu détruire les Templiers; les fonder, impossible.

Croyez-vous que, avec une administration centralisée, les Français eussent pu établir, sans lever un denier sur la nation, outre une infinité d'écoles de monastères fameuses, vingt-quatre universités, où les géants de la science, les Pierre Lombard, les Albert le Grand, les Thomas d'Aquin, etc., accouraient de tous les pays pour trouver des auditoires dignes d'eux (1)?

Croyez-vous que, sous le cauchemar d'une administration centrale et avec le *visa* des ingénieurs royaux, les Français eussent pu couvrir leur sol d'une infinité de monuments publics, parmi lesquels il y en a vingt dont un seul eût accablé la volonté toute-puissante de Louis XIV et épuisé ses finances?

Vous me montrez les œuvres du grand roi, les provinces conquises, les alliances fondées, les

---

(1) « La classe où Albert le Grand enseignait ne suffisant plus à la multitude des auditeurs, il se vit obligé de professer en plein air, sur la place qui prit le nom de Maître-Albert... La foule des maîtres et des écoliers de l'Université était telle, quand ils allaient en procession à Saint-Denis, que les premiers rangs du cortége entraient dans la basilique de l'abbaye, lorsque les derniers sortaient de l'église des Mathurins de Paris. » (Chateaubriand, *Études historiques*, t. IV.)

grandes batailles gagnées, le canal du Languedoc, l'hôtel des Invalides, les prodiges de Versailles, etc.? Je vois là les œuvres d'un grand prince, je n'y vois pas les travaux d'une grande nation. Vous me permettrez de penser que si, au lieu d'imposer leurs allures personnelles à la nation, les monarques français se fussent inspirés de la pensée nationale, le XVIIe siècle eût éclairé bien d'autres prodiges, et le XVIIIe n'eût pas été celui des grandes hontes, terminées par d'épouvantables catastrophes.

Où était la chevaleresque France, alors que les trois vautours du Nord se partageaient paisiblement la colombe polonaise? La France était toute dans son roi; je n'ai pas besoin de dire où était le roi; le pays était gouverné par les philosophes et les courtisans de la favorite, qui venaient de signer le traité de 1763; l'avocat La Chalotais débitait son réquisitoire contre ces Jésuites qui avaient tant contribué à soutenir et à étendre l'influence française en Orient, et dont les travaux admirables dans l'Amérique du Nord y eussent assuré la domination française, sans les manies du pouvoir central.

En effet, ni Richelieu, ni Louis XIV ne résistèrent à l'envie puérile d'administrer et de réglementer les colonies de l'Amérique, comme si elles eussent été à Meudon ou à Saint-Denis. Aussi les

colonies passèrent-elles, rougies du sang français, à la nation qui descendit sur le rivage américain, non avec des ordonnances royales, des idées et des instructions ministérielles appuyées d'une escadre et de quelques régiments, mais avec des bras armés de haches, de pelles, de pioches, avec des troupeaux de bétail, etc., et avec tout ce qui attache puissamment une population au sol : un régime municipal riche en liberté, et un gouvernement local doté de grandes franchises sous la suzeraineté du gouvernement de la mère patrie (1).

Au reste, dès avant cette époque, le gouvernementalisme royal avait altéré et fourvoyé le génie de la nation. Cette France, où l'aptitude à fonder des institutions d'un intérêt général semblait innée dans tous les rangs, qu'était-elle devenue depuis que ses légistes, étendant la main du roi sur tous les établissements nationaux avaient dit : Toutes les fondations sont à l'État, et l'État,

---

(1) On trouvera sur ce sujet des détails intéressants et de judicieuses réflexions dans l'ouvrage du major G. Tell Poussin, où il raconte fort bien comment, *par leur imprévoyance et leur inqualifiable confiance dans leur gouvernement pour tout ce qui regardait leurs intérêts généraux*, les Français, *après un siècle d'occupation*, se trouvèrent aussi mal établis sur le sol américain *qu'au premier jour de leur arrivée.—De la Puissance américaine*, t. I, ch. xx.

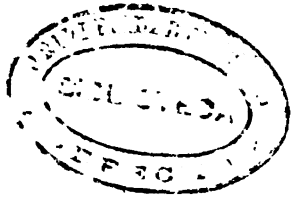

c'est le roi (ce qui arriva longtemps avant Louis XIV)? La France, qui se réjouissait de voir tomber le régime féodal, ne s'apercevait pas qu'elle devenait plus que jamais une propriété royale, un grand fief dont les vassaux de tout grade n'avaient plus que la faculté de batailler sous l'impulsion du bon plaisir du maître.

Où étiez-vous, que faisiez-vous, fils aînés du monde chrétien, et jusque-là son porte-drapeau, sa première, souvent son unique épée, quand, en 1571, l'étendard chrétien remportait dans les eaux de Lépante la plus nécessaire, la plus glorieuse, la plus décisive des victoires? Hélas, faut-il vous le rappeler? Vous étiez les sujets, pour ne pas dire les jouets d'une cour qui, par une misérable rivalité contre l'Autriche, donnait la main à Soliman II, le massacreur de vos immortels chevaliers de Rhodes, le conquérant de la Hongrie, et à ce Barberousse, le dévastateur des côtes de l'Italie et la terreur de Rome; et cette cour, compromettant votre religion et votre nationalité par d'horribles dissensions religieuses que fomentaient ses vices, s'était divisée en deux cours, dont l'une provoquait, et l'autre préparait, en 1571, les boucheries du mois d'août 1572.

J'ai touché une des fautes capitales de la monarchie très-chrétienne, la manie de vouloir roya-

liser, fleurdeliser la religion de Jésus-Christ et du genre humain.

Ce n'était pas là seulement une entreprise contre les droits de Dieu et les droits de l'humanité; ce n'était pas seulement une ingratitude envers ces *évêques* qui, selon les mots si vrais de Gibbon et de Grotius, *avaient fait le royaume de France*, et en avaient fait *le plus beau royaume après celui du ciel* (1). C'était une prétention souverainement antifrançaise. La nation ne s'était si profondément imprégnée du catholicisme, que parce qu'elle y voyait l'œuvre du ciel et la religion universelle, c'est-à-dire la seule appropriée au génie national. Elle ne l'avait point reçue de ses rois; mais c'était elle qui avait dit à Clovis, par l'organe de l'archevêque picard Remi : Courbe ton front, fier Sicambre, et comme tu es brave, et que tu as pour femme un ange de sainteté, tu seras digne de nous mener au combat!

Or, ce caractère divin du catholicisme alla s'affaiblissant aux yeux des Français, jusqu'au jour où Fénelon écrivait sans ombre d'exagération : « Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'É-

(1) Gibbon, *Hist. de la décad.*, t. VII, ch. XXXVIII. — Grotius, *Dédicace à Louis XIII*, de son grand traité *de Jure belli et pacis*.

glise que le pape en France! Libertés à l'égard du pape, servitudes à l'égard du roi (1). »

Expropriés, pour ainsi dire, et de leur religion et de toutes leurs libertés nationales, faut-il s'étonner que les Français, se passionnant pour des religions et des libertés nouvelles, aient tourné leurs mains contre les accapareurs de tout ce qui constitue la vie normale d'un grand peuple? La monarchie avait fini par décapiter la France; la France, à son tour, décapita la monarchie.

Inutile de dire que les monarchies du continent ont toutes, plus ou moins, suivi les aberrations de leur aînée. Partout une politique extérieure personnelle, égoïste, inspirée par une étroite ambition, partout des procédés pleins de défiance, et souvent de violence, envers le Père commun des chrétiens. Pas de prince ou principicule qui n'ait vouler singer, et parfois surpasser Louis XIV dans les humiliations à infliger au saint-siége, dans les précautions à prendre contre l'influence si dangereuse du sacerdoce. Aujourd'hui encore que les flammes surgissent de toutes parts autour des trônes qui restent, à quoi voyons-nous occupés la moitié des champions des trônes? A sauver de l'incendie leurs traditions de jalousie et

(1) Voy. *Mémoire* de Fénelon, dans son *Histoire* par M. de Bausset, liv. VIII.

de haine contre l'Église : pauvres aveugles, ils ne les porteront pas loin!

En même temps que la guerre à l'Église a produit une baisse effrayante dans la foi et la moralité des populations et secondé le travail des sociétés secrètes, la centralisation administrative a préparé les royaumes aux triturations démagogiques et semé ses fruits de mort : immolation des provinces aux capitales; entassement dans celles-ci des éléments de conflagration; désaffection générale des peuples vis-à-vis de gouvernements qui leur coûtent fort cher et ne les comptent pour rien.

Nous avons vu comment le principe monarchique est allé à la mort; nous verrons ailleurs à quelles conditions il peut revivre.

CHAPITRE IX.

ARISTOCRATIE ANGLAISE. — SECRET DE SA PUISSANCE; USAGE QU'ELLE EN A FAIT.

Pour quiconque ne s'arrête pas à de vaines apparences, il est évident que l'Angleterre est, depuis la révolution de 1688, une aristocratie des plus absolues qu'ait vues le monde, mais assez prudente pour couvrir son absolutisme, et du voile vénérable de la royauté, et des prérogatives soi-disant populaires de la chambre des communes.

Nulle part le culte de la dignité royale n'est porté aussi loin. « Les Anglais s'honorent du titre de *sujets du roi;* chaque fois qu'un particulier a reçu de lui une grâce, il se rend à l'audience, et se met à genoux devant lui pour le remercier. C'est à genoux que les principaux officiers de la couronne le servent dans les cérémonies publiques, et le grand chancelier, représentant de la dignité du royaume, prend ses ordres à ge-

noux (1). » Avec tout cela, l'idole royale n'est que le premier serviteur du parlement. « Ce sont les ministres, dit M. Faucher, qui exercent le patronage réservé à la couronne, et l'on a vu le moment où la reine d'Angleterre allait être réduite à recevoir ses femmes de chambre de la main de sir Robert Peel (2). »

M. Faucher se moque, et avec grande raison, des rêves ridicules de Montesquieu sur la prétendue distribution et pondération des pouvoirs consacrées par la constitution anglaise. Il montre très-bien que *ce corps législatif, composé de deux parties, l'une enchaînant l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher; toutes deux liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la législative*; il montre, dis-je, que cette machine gouvernementale, décrite à grands frais d'imagination dans l'*Esprit des lois* (3), *peut être un très-bon thème pour des écoliers, mais qu'elle est entièrement inapplicable aux affaires d'une grande nation*; que si la constitution anglaise a marché et marche encore, c'est qu'il n'y a en Angleterre qu'un pouvoir réel : l'aristocratie (4).

---

(1) *Lettres sur l'Angleterre et la France*, par M. A. Nougarède de Fayet, t. II, p. 282.

(2) *Études sur l'Angleterre*, t. I, introduction, p. 19.

(3) Liv. XI, ch. VI.

(4) *Études sur l'Angleterre*, t. II, p. 411 et suiv.

Montesquieu dit : « Il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la liberté et la vie des citoyens serait arbitraire ; car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur (1). » Or, il est notoire que par la constitution anglaise la chambre des lords est en même temps chambre législative, cour de justice, cour d'appel, cour de cassation, et que dans tout le Royaume-Uni les fonctions de législateur et de juge se réunissent dans la même personne : le propriétaire (2).

---

(1) *Esprit des lois*, liv. XI, ch. VI.

(2) « Pour devenir *juge de paix* d'Angleterre ou d'Irlande, dit M. de Beaumont, il ne faut pas étudier l'art de rendre la justice, il suffit d'acheter un grand domaine ; on peut dire, en termes généraux, que dans ces deux contrées il n'y a pas un riche qui ne soit juge de paix, et pas un juge de paix qui ne soit riche. Nul d'entre eux ne peut, à la vérité, être juge de paix que s'il a reçu la commission royale ; mais en fait quiconque est grand propriétaire ne manque point d'en être investi. Il y a en Angleterre environ dix-huit mille juges de paix ; en Irlande à peu près trois mille. Constater le nombre des juges de paix d'Angleterre et d'Irlande, c'est presque faire la statistique des grandes propriétés de ces deux pays... On croit pouvoir affirmer qu'il n'y a pas un membre de la chambre des communes, et pas un lord d'Angleterre, qui ne soit un juge de paix. Le duc de Wellington est juge de paix

Il se présente ici une réflexion. Quand on pense que le système de la monarchie constitutionnelle ou représentative nous a été apporté et appliqué par les élèves de ce Montesquieu, qui avait compris l'Angleterre et sa constitution aussi bien qu'aurait pu le faire un mandarin chinois, faut-il s'étonner que ce système mène nos populations continentales au mépris et à la haine de tout gouvernement, et que la *peste rouge* succède au *typhus constitutionnel?*

Pour ceux de mes lecteurs qui en seraient encore aux idées de Montesquieu, esquissons en peu de mots la constitution sociale et politique de l'Angleterre.

Par le droit de primogéniture combiné avec celui des substitutions, droits qui sont encore plus dans les mœurs nationales que dans la loi (1), l'aristocratie anglaise, peu nombreuse, possède à perpétuité la totalité du sol.

---

du canton de Meath, en Irlande ; il a pour collègues le duc de Leincester, le marquis de Headford, lord Fingal, etc. Les juges de paix d'Irlande et d'Angleterre tiennent de leur mandat deux caractères distincts : ils sont officiers de police judiciaire et juges. » *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, par M. Gustave de Beaumont, t. I, 1re part., ch. II.

(1) Sur la singulière faveur dont jouissent en Angleterre le droit d'aînesse et les substitutions, même dans l'opinion de ceux qui en souffrent le plus, voy. M. de Beaumont, dans l'ouvrage précité, t. II, 3e part., ch. IV, § 3 et 4.

En vertu du système féodal, sur lequel repose toujours l'Angleterre, les droits quelconques, surtout les droits politiques, étant des priviléges inhérents au sol, et concédés par le maître du sol, le souverain (1), il en résulte que les lords et ba-

---

(1) Comme nos idéologues constitutionnels parlent beaucoup du système féodal et des libertés politiques anglaises, comme si c'étaient choses opposées, je ne peux mieux redresser leurs idées qu'en citant encore M. de Beaumont. « Lorsque je parle de gouvernement libre, je n'entends pas un gouvernement fondé sur l'assentiment constaté de tous les membres du corps social... je parle de *liberté* dans le sens anglais et féodal du mot. Or, pris dans cette acception, *liberté* est synonyme de *privilége*. Dans une société d'origine féodale, il n'y a pas un seul droit qui ne soit privilége. Le principe féodal est que tout procède du roi. — Le roi est maître de tout le royaume, de la vie, de la liberté de tous ceux qui le couvrent; s'il ne possède plus toutes les terres; c'est qu'il les a concédées; s'il ne peut les reprendre, c'est qu'il s'en est interdit la faculté; s'il ne dispose plus de la vie et de la liberté de ses sujets que dans certains cas et suivant certaines formes, c'est qu'il en abandonne le pouvoir; s'il y a dans le royaume un comté, une ville, une paroisse qui se gouverne et s'administre autrement que par son ordre et suivant sa volonté, c'est encore parce qu'il s'est dessaisi de son autorité à cet égard. On ne dit point en Angleterre : La liberté est un droit imprescriptible de l'homme; mais on dit : Le droit de n'être arrêté, poursuivi en justice, et troublé dans sa propriété que suivant la forme et par les magistrats désignés par la loi, est un privilége concédé par le roi Jean, et qui depuis n'a cessé d'appartenir à tout Anglais... Voilà pourquoi en Angleterre, quand une question politique se présente, vous n'en-

ronnets, en leur qualité de possesseurs du sol, ont sous leur main tous les pouvoirs, tous les moyens d'influence.

Maîtres de tous les siéges de la chambre haute, il est bien connu que, avant la réforme électorale de 1832, ils remplissaient exclusivement les banquettes de la chambre des communes des membres de leurs familles ou de leurs créatures dévouées, dont ils imposaient l'élection à leurs régisseurs et fermiers (1). Même depuis cette réforme, qui, en doublant le nombre des électeurs

---

tendez point les orateurs remonter aux principes du droit et de la justice; mais chacun recherche les précédents; et la victoire est assurée, non pas à celui qui raisonne le mieux, mais à l'orateur qui montre comment fut décidé un cas semblable sous Édouard III ou sous la reine Anne... Il n'existe peut-être pas de monarchie où le pouvoir royal soit si restreint, et où le nom du roi soit si souvent invoqué. De fait le roi n'a presque plus d'action nulle part; il est de nom partout. Il a toujours le droit; ses sujets n'ont que sa concession. » *L'Irlande sociale*, etc., t. I, note de la p. 251.

(1) Qui n'a entendu parler de la corruption électorale anglaise, et des frais d'une élection, pas moindres de 75 à 80 mille francs, et s'élevant parfois à un million? Et dans les *bourgs pourris*, quel candidat nommé aurait pu remercier le collége électoral sans mériter la réponse que firent à leur élu certains électeurs: « Vous ne nous devez aucune reconnaissance, monsieur; car si, au lieu de vous, milord nous eût envoyé son gros chien de Terre-Neuve, nous n'aurions pas hésité à le nommer! » Voy. *Lettres sur l'Angleterre*, de M. Fayet de Nougarède, t. II, p. 332.

anglais, n'a pu les soustraire aux influences de la classe supérieure, un orateur anglais a pu dire : « Ne confondez pas la chambre des lords, qui est une partie de l'aristocratie, avec l'aristocratie elle-même. Il y a autant d'aristocratie dans la chambre des communes que dans la chambre des lords (1). »

Pour dédommager les cadets, exclus de l'héritage immobilier paternel, l'aristocratie a le monopole des fonctions les plus grasses dans l'armée, dans la marine, dans les colonies, dans la Compagnie des Indes, et surtout dans l'*Église établie par la loi*, la plus riche qui se soit jamais vue, et la moins chargée de travail (2).

On doit concevoir maintenant qu'une aristocratie ainsi organisée a pu exercer jusqu'à ce jour une puissance immense au dedans et au dehors.

J'ai déjà comparé les Anglais aux Romains. Le

---

(1) M. Bulwer, cité par M. Faucher, t. II, p. 416.

(2) « D'après les calculs présentés par la *Revue britannique*, les revenus du clergé de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles monteraient, en y comprenant le casuel, à la somme de 236,489,125 fr., tandis que ceux du clergé de toutes les autres communions chrétiennes sur toute la surface du globe ne s'élèveraient qu'à celle de 224,975,000 fr. Cette somme énorme est absorbée par 7,694 prélats, dignitaires et desservants, qui ont 6,500,000 fidèles sous leur juridiction.» Mgr Charvaz, *Guide du catéchumène vaudois*, t. IV, p. 204.

grand ressort de la puissance romaine et la raison fondamentale de sa longue domination, ce fut la constitution de son sénat, assise sur l'aristocratie territoriale la plus immuable. Les sénateurs, maîtres de la plus grande partie du sol et des plus hautes magistratures, recueillirent la succession des rois, leurs fondateurs. Étroitement liés par l'esprit de conservation, ils possédaient dans leur corps la force de l'unité monarchique, l'orgueil, la cupidité et l'ambition de cent monarques, tous désireux d'avoir une nouvelle province à exploiter sous le titre de proconsul, de gouverneur, et ils avaient tous le plus grand intérêt à occuper au dehors les passions turbulentes de la plèbe citoyenne. Il en est de même de l'aristocratie anglaise, avec cette différence, que le peuple anglais a été jusqu'ici exclu de la possession de la terre et de toute influence gouvernementale.

Comment, me dira-t-on, la noblesse anglaise a-t-elle pu absorber ainsi et le patrimoine royal, et le patrimoine national?

— De trois manières : 1° En se montrant populaire et en ouvrant sans difficulté son sein à la richesse. Faites fortune, vous achèterez une terre, et vous voilà au rang des souverains anglais. Elle se montre libérale envers ses intendants, fermiers, et tout son vasselage. Elle veut qu'ils lui fassent honneur par leur bonne tenue. Elle en a effroya-

blement diminué le nombre, car elle n'aime pas plus que le *vertueux* Caton à *nourrir des bouches inutiles*; mais elle entend que ceux qui restent à son service soient bien nourris, bien vêtus, bien logés.

2° L'aristocratie anglaise a eu soin de conserver le culte des anciennes formes. Elle ne craint pas de s'agenouiller avec le peuple devant le fantôme royal; elle le fait parler en maître une fois l'an, et parler, bien entendu, des intérêts du peuple. Elle a soin de mettre en tête et au bas de ses moindres actes législatifs et ministériels le nom du chef suprême des trois royaumes et de l'*Église établie par la loi.* Le peuple, qui s'en tient aux formes, dit donc : L'aristocratie obéit comme nous au roi, à la reine! A cette comédie ajoutez la comédie parlementaire.

On se divise en *tories* ou conservateurs, et en *whigs*, soit réformistes modérés, et même en *radicaux,* faisant mine d'en vouloir aux bases de la constitution. On bataille des années et des années sans se faire la moindre égratignure. Les tories et les whigs se succèdent au gouvernail, sans que la manœuvre varie autrement que dans les formes. Le peuple, témoin de ces joutes, dit : Nous avons des représentants qui soutiennent bien nos intérêts, vive notre parlement! — Eh, mon Dieu! ne savez-vous pas que nos populations continentales,

beaucoup plus instruites et familiarisées avec le principe des vraies libertés que ne l'est le peuple anglais, sont faciles à piper avec des mots, et qu'il leur faut soixante ans pour soupçonner enfin que les parleurs de liberté pourraient bien être de grands oppresseurs de toute liberté?

3° Enfin, l'aristocratie anglaise a le bon sens de gouverner sans administrer. « Tout le monde y concourt à l'administration, excepté le gouvernement lui-même (1). » Elle porte même l'indifférence si loin sur ce sujet, qu'elle a attendu ces derniers temps pour améliorer, en la centralisant un peu, l'administration paroissiale la plus pesante pour les propriétaires et la plus scandaleuse par ses abus, l'administration de la *taxe des pauvres*.

Le comté, la paroisse s'administrent, s'imposent, font leur police, se règlementent, bâtissent, démolissent, etc., comme ils l'entendent. Les citoyens s'y associent pour quoi que ce soit, pour leurs intérêts individuels comme pour les intérêts publics, sans qu'ils aient à solliciter l'agrément et à subir les réglementations de personne.

Voilà ce qui persuade au peuple anglais qu'il est libre; il trouve la liberté à sa porte, il en jouit

---

(1) M. Faucher, *Introduct.*, p. XXIX.

chaque jour; et voilà aussi ce qui fait de ce peuple le plus actif, le plus intelligent dans les affaires d'industrie et de commerce. Habitué à ne compter que sur lui-même et à ne voir dans le gouvernement que le protecteur des libertés publiques, l'Anglais travaille comme quatre et calcule comme dix. Sur le terrain des intérêts matériels, il nous battra aussi longtemps que nous serons emmaillottés, éthérisés, abêtis par la bureaucratie administrative, qui nous dit : Contentez-vous de travailler séparément, et reposez-vous sur moi de tout le reste.

Les libertés municipales ont produit en Angleterre ce qu'elles produiront plus ou moins partout dans les masses : un ardent patriotisme et beaucoup d'aptitude pour les affaires. C'est un fait que notre étude des États-Unis mettra dans un plus grand jour. Pour le moment, je me borne à un mot.

Quand vous voyez débarquer chez vous un Anglais, marchand ou fabricant dans quel genre que ce soit, dites : Voilà un maître, et peut être un chef de colonie. Faites tout pour le dépayser; donnez-lui la femme la plus propre à l'acclimater : dans quinze ou vingt ans, vous le verrez partir avec sa femme et son coffre-fort; et s'il n'a pas fondé une colonie, il vous laissera du moins une maison exploitée successivement par ses fils

et petits-fils, ou par ses neveux ou arrière-neveux; maison éternellement anglaise. Or, quand il y a une maison anglaise dans une ville un peu favorable à l'industrie et au commerce, il y en a bientôt cent, et la ville est une succursale de l'Angleterre.

Maintenant, quel emploi l'aristocratie anglaise a-t-elle fait de son omnipotence gouvernementale?

La réponse à cette question exigerait un volume, et je n'ai qu'une page à lui donner. Bornons-nous ici à quelques aperçus, que nous compléterons dans le livre suivant, consacré à l'industrie.

Là où elle s'est montrée plus humaine, plus généreuse, c'est-à-dire dans l'Angleterre proprement dite, surtout à Londres, elle ne s'est pas contentée d'avoir en sa puissance la totalité du sol, des pouvoirs religieux et politiques; elle a encore accaparé les habitations et même les éléments que Dieu a prodigués à tous : l'air, la lumière, l'eau, etc. Pour qu'on ne m'accuse pas d'exagération, citons un homme qui n'a rien écrit qu'il n'ait vu de ses propres yeux ou qu'il n'ait constaté par des documents officiels.

« A l'ouest (côté de Londres habité par la noblesse), tout a été combiné pour prolonger la durée de l'existence; à l'est, tout concourt à l'abré-

ger, au point que, dans la même ville, un homme, selon qu'il est riche ou pauvre, et selon qu'il a planté son domicile dans telle ou telle rue, vit le double d'un autre, ou seulement la moitié... Ce que je ne conçois pas..., c'est un état de choses dans lequel une minorité puisse impunément s'approprier le sol, les habitations, et jusqu'à l'air salubre, en reléguant la majorité dans quelque coin de terre, où celle-ci trouve à peine, en entassant les vivants à côté des vivants et les morts sur les morts, les six pieds d'espace qui sont nécessaires pour un lit et pour un cercueil (1). »

« Son activité (de l'aristocratie) s'emploie à convertir l'Angleterre en parcs et en prairies, qu'elle dépeuple d'hommes pour les couvrir de bétail et de gibier. Elle construit des châteaux, ou forme des galeries de tableaux, des bibliothèques, des collections scientifiques. *Elle tourmente ses richesses, jusqu'à ce qu'elle finisse par le suicide ou par l'ennui.* Quant aux plébéiens de la Grande-Bretagne, elle en fait deux parts : aux fermiers et aux laboureurs, elle donne, pour les consoler du prolétariat et de la taxe des pauvres, le privilége de vendre leur grain un peu plus cher, grâce à l'exclusion des blés étrangers; la population ur-

(1) M. Faucher, *Études sur l'Angleterre*, t. 1, p. 47-8.

baine et les ouvriers des manufactures (les trois quarts au moins de la population générale), elle les abandonne à eux-mêmes (1). »

« Traiter les ouvriers des villes plus mal que les détenus sur les pontons; créer un état social dont le résultat est qu'un grand seigneur peut vivre en moyenne cinquante-cinq ans, pendant qu'un ouvrier, dans certaines villes, ne vit pas au delà de quinze ans; réserver l'âge de la force et celui de la sagesse pour une seule classe d'hommes; en réduire une autre à une perpétuelle enfance, n'est-ce pas détruire les générations dans leur germe, et renouveler en quelque sorte, au milieu du XIXe siècle, cet arrêt d'un Pharaon qui condamnait tous les premiers-nés d'un peuple à périr (2)? »

Je n'ai ni le temps ni le courage de suivre M. Faucher dans la peinture qu'il nous fait de ces populations manufacturières et même agricoles, partout en proie à ces deux sœurs inséparables : une affreuse misère et une affreuse immoralité (3). Je ne parlerai pas de la *traite générale* des

(1) M. Faucher, *Études sur l'Angleterre*, t. I, p. 49.

(2) Ibid., p. 51.

(3) Sur la moralité des ouvrières de la campagne, voici la déposition d'un contre-maître dans une enquête officielle : *Sur cent de ces jeunes filles, soixante-dix sont prostituées.* Ibid., t. II, p. 62. — *La fille de fabrique ne connaît pas la pudeur... La chasteté, au lieu d'être la règle, tend de plus en plus à devenir l'exception.* Ibid., t. I, p. 335-7.

enfants, partout jetés, dès l'âge de cinq ou six ans, dans l'enfer du travail, et dans les bourbiers du vice, où il s'en fait une horrible consommation (1).

Je ne parlerai pas de ce pays de Galles, dont la cupidité des seigneurs terriens et des décimateurs de l'*Église établie par la loi* font depuis quelque temps une petite Irlande (2). Je ne dirai même rien de cette Irlande où l'aristocratie anglaise soutient depuis trois siècles le régime aristocratique le plus injuste, le plus inhumain, le plus exécrable qu'ait jamais éclairé le soleil (3).

---

(1) Voy. t. I, p. 89, 108, 118, 418; t. II, p. 36, 40, 59, 61, 77-127, etc. « Il était réservé à notre siècle d'inventer un enfer pour les jeunes enfants. » P. 177.

(2) T. II de la p. 215 à 243.

(3) Ceux qui jugeraient mes épithètes trop dures feront bien de lire l'ouvrage si consciencieux de M. Gustave de Beaumont, dont je regrette de ne pouvoir citer quelques pages des plus navrantes. Je me contente d'observer que l'*Irlande sociale, politique et religieuse* a été écrite avant 1840, et que, depuis, le redoublement de la famine et l'émigration forcée ont diminué d'un quart cette infortunée population, condamnée à végéter étrangère sur son sol et à mourir de faim pour ne pas faire concurrence à l'agriculture et à l'industrie anglaises. Qu'ont fait les ministres whigs à la vue de souffrances qui arrachaient des larmes à toute l'Europe, qu'ont-ils proposé au parlement? Rien, ou presque rien de ce qu'exigeait une politique un peu humaine, pour adoucir le fléau et en prévenir le retour. Aujourd'hui, lord Palmerston et John Russell travaillent, comme on voit, à retirer aux ca-

Un mot seulement sur les colonies et les possessions anglaises. Qu'ont-elles été, que sont-elles encore pour l'aristocratie anglaise? Des pays que l'on exploite de toute manière pour en faire sortir de l'or anglais. On y encourage ou on y écrase l'industrie agricole et le commerce, selon les intérêts de la métropole, jusqu'au jour où les colons sont assez fortunés pour trouver un Washington qui leur dise : C'est le cas, à ce qu'il me paraît, de payer notre tribut à coups de canon et de baïonnette.

La noblesse ayant englouti l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse, il est bien juste qu'elle abandonne à la plèbe les colonies et l'immense Eldorado des Indes orientales. « Le plus mince employé anglais, celui auquel on permet d'établir un débit ou regrat de sel, revient après peu d'années couvert d'or, et reçoit du peuple anglais, par allusion à ses richesses, la dénomination de *nabab* (1). »

---

tholiques irlandais les quelques libertés religieuses que la crainte seule avait arrachées à l'aristocratie anglaise en 1829. Il est évident que la justice ne se lèvera pour l'Irlande que sur les ruines de l'autocratie anglaise. Plaise au ciel que le clergé irlandais, si populaire et si digne de l'être, aidé de quelques disciples d'O'Connell, puisse arrêter alors la main du peuple martyr et lui dire : Use généreusement de la victoire, et contente-toi de donner des passe-ports à tes bourreaux !

(1) M. Pillet, *l'Angleterre vue à Londres*, etc., p. 438.

Quelle excellente industrie plébéienne aussi que le colportage des Bibles dans tout l'univers, qui occupe cinq à six mille industriels, en tenant compte des femmes et enfants! Apôtres admirables, qui, peu contents de leurs énormes salaires, se souviennent de leurs anciens métiers, fabriquent, négocient, exercent la médecine, la pharmacie, l'art d'accoucher, *se font tout à tous pour gagner...* des écus à l'Angleterre!

Que deviennent les alliés de l'aristocratie anglaise? Regardez le Portugal et quelques autres petits États assez malheureux ou mal inspirés pour se placer sous le protectorat des plus insignes exploiteurs et de la terre et de la race humaine.

Quelles sont les guerres de l'aristocratie anglaise? — Toutes sont des guerres commandées par son industrie et son commerce. Ne lui reprochez pas l'iniquité révoltante de ses expéditions, par exemple, de l'expédition chinoise, manifestement exécutée par ordre des *empoisonneurs* du céleste empire. Que voulez-vous qu'elle fasse? Les quatre-vingt-dix-huit centièmes des Anglais, à qui elle n'a laissé d'autre moyen de s'enrichir que l'industrie, se sont rués dans cette carrière, et ont dit : *Qu'on nous ouvre une autre planète, et nous nous chargeons d'en vêtir les habitants* (1)!

(1) *Études sur l'Angleterre*, t. I, p. 297.

Les magasins sont encombrés, des forêts de navires sont à l'étroit dans des docks immenses : il faut donc créer à tout prix des débouchés. Croyez-vous donc qu'une aristocratie aussi éclairée ne voie pas ce que nous voyons tous, que le jour où le géant de l'industrialisme anglais s'arrêtera, l'heure fatale sonnera pour l'Angleterre?

Par sa dette effrayante, et par l'essor encore plus effrayant de son industrie, l'Angleterre est forcément en hostilité occulte ou manifeste contre l'Europe continentale et les États des quatre autres parties du monde qu'elle ne tient pas sous sa main de fer. Il existe sur ce sujet un chapitre curieux, écrit par un officier français, en 1815, sous ce titre : *Projets de l'Angleterre sur l'Europe.* Qu'on le lise, qu'on jette ensuite les yeux sur une carte de l'Europe, et qu'on y suive la marche progressive, depuis 1815, du pavillon, ou au moins des factoreries anglaises, des compagnies industrielles, des sociétés pour chemins de fer, etc.; peut-être trouvera-t-on que l'honorable auteur avait quelque raison de commencer ainsi son chapitre : *Ce chapitre est court, dans dix ans il sera devenu un livre* (1).

(1) *L'Angleterre vue à Londres*, etc., ch. LIII.

Je crois avoir prouvé que l'aristocratie anglaise, en dépit de ses lumières et de ses nobles qualités, n'a pu échapper à cette loi fatale, qui fait que toute classe sociale, chargée seule de gouverner, ne verra jamais dans le pays qu'une ferme à exploiter, et dans la nation qu'un troupeau à tondre et à contenir.

Je ne connais qu'un gouvernement qui soit plus à redouter que celui d'une vieille et riche aristocratie : c'est celui d'une aristocratie naissante qui a besoin de s'enrichir, et qu'on a si heureusement appelée du nom de *médiocratie* (1).

« Que voulez-vous? Les hommes sont toujours ce que les a faits leur éducation, dit un honorable publiciste. Travailler pour gagner et s'élever, c'est la nature de la classe moyenne, du patenté, du licencié. Devenu riche et grand, croyez-vous qu'il emploie sa richesse, son influence à procurer le bien-être de ces bonnes gens d'électeurs, qu'il a tant flattés et dont il n'a plus besoin? Il n'a jamais pensé ni pu penser qu'à lui. Le public est trop ridicule quand il se scandalise de ce que les hauts fonctionnaires se rendent

(1) Cette belle expression appartient au savant publiciste à qui nous devons, entre autres excellentes publications : *Lorraine et France*, etc., par M. Gustave de la Tour. (Paris, 1851.)

coupables d'escroqueries. De qui sont-ils nés? Comment sont-ils élevés? A quoi se sont-ils destinés? L'homme né riche est le seul qui ne sache pas gagner (1). »

---

(1) *De l'Action de la noblesse et des classes supérieures dans les sociétés modernes*, par M. L. Mounier, avec des remarques par M. Rubichon. (Paris, 1848.)

CHAPITRE X.

DÉMOCRATIE AMÉRICAINE. — SOLIDITÉ DE SES BASES ET FAIBLESSE DE SON ORGANISATION.

La nation aristocratique par excellence allant fonder dans le nouveau monde les États les plus démocratiques dont parle l'histoire, quelle singularité!

Toutefois, le phénomène est facile à expliquer. Les premiers émigrants étaient des victimes de l'aristocratie anglaise, que l'intolérance de l'*Église établie* au profit des lords et baronnets obligeait à chercher au delà des mers la liberté la plus chère à l'âme humaine, la liberté de rendre à Dieu le culte que, à tort ou à raison, on croit seul légitime.

Les uns étaient catholiques, comme ces fondateurs du Maryland qui furent les premiers, ainsi que nous l'avons dit, à proclamer la liberté religieuse la plus large (1); les autres, tels que les

1) Voy. liv. II, ch. IX.

colons de la Nouvelle-Angleterre, étaient des calvinistes puritains, indépendants, et des quakers, ne reconnaissant aucune hiérarchie religieuse. Par un esprit bien naturel de réaction contre leurs persécuteurs, comme aussi par l'influence de leur constitution religieuse, les uns et les autres devaient donc adopter le régime civil et politique le plus favorable à la liberté de tous.

Nous les voyons, il est vrai, conserver les institutions et les formes gouvernementales de la métropole; mais ces institutions, qui ne font en Angleterre que déguiser l'absolutisme aristocratique, les Anglo-Américains les ont fait servir au triomphe complet de la démocratie; nouvelle preuve que les formes politiques sont un vêtement à l'usage et du despotisme et de la liberté.

Les républiques américaines ont eu le bonheur de n'avoir pas été créées *à priori* et d'en haut par des constituants qui auraient dit : Faisons des républiques, et par conséquent établissons avant tout un gouvernement républicain. Elles se sont élevées de bas en haut, et lentement, sous la protection des lettres patentes de Sa Majesté Britannique; et ce n'a été que lorsque l'édifice s'est trouvé assis sur ses fondations que le couvert monarchique a fait place au couronnement républicain.

On se trompe quand on dit que la liberté américaine ne remonte pas au-dessus de 1778. On

confond deux choses bien distinctes : la confédération et les États confédérés. La première date, en effet, de 1778, ou plutôt de 1774, époque du premier congrès réuni à Boston ; mais les États sont beaucoup plus anciens. Plusieurs jouissaient depuis le commencement du XVIIe siècle des plus amples franchises, et constituaient de véritables républiques, sous la suzeraineté de la couronne britannique. Ce fut pour sauver ces libertés de la rapacité du parlement anglais, que les treize États formèrent leur première confédération, en 1774.

La liberté américaine est donc plus âgée qu'on ne le pense communément. Mais ce qui, plus que l'âge, m'inspire quelque confiance dans son avenir, c'est qu'elle a été conçue, qu'elle est encore nourrie dans le sein de sa famille et élevée dans l'école de la commune.

Le citoyen de l'Amérique possède dans toute leur vigueur deux éléments de liberté que les soi-disant citoyens de l'Europe ne connaissent presque plus : l'esprit de famille, l'esprit municipal.

C'est la famille qui forme l'homme moral capable de se bien conduire, et par là même digne de liberté.

L'éducation publique était une condition essentielle dans les républiques païennes de l'anti-

quité, qui ne voyaient dans le citoyen qu'un instrument au service du despote appelé l'État ou la patrie. Elle convient encore à la monarchie féodale et despotique, qui, maîtresse du pays et de ses habitants, dispose souverainement de ceux-ci, applique le plus grand nombre à la culture des terres et à l'exercice des arts et métiers, place les autres dans les écoles de l'État, et leur fait donner une instruction appropriée au bon service de Sa Majesté impériale ou royale. Cette éducation est par là même extrêmement chère à tous nos démagogues, qui veulent reconstituer à leur profit l'omnipotence païenne de l'État sous l'esclavage universel de ses membres.

Quant aux peuples chrétiens, qui ne peuvent reconnaître au pouvoir politique d'autre mission que de protéger la famille et de favoriser la bonne éducation des hommes (unique but de la société humaine), l'éducation de famille doit tenir le premier rang, et l'éducation publique n'est admissible qu'autant qu'elle est un développement de l'éducation domestique, et qu'elle a pour résultat de donner à la nation des citoyens plus capables, plus dignes, par leurs lumières et leurs vertus, de seconder le souverain dans sa charge de *ministre du bien public.*

En somme, la liberté se mesure chez un peuple par ses vertus, ses vertus se mesurent par cel-

les de la famille, les vertus de la famille se mesurent par le respect pour les liens du mariage.

Ce respect est profond chez les Américains du Nord. L'opinion s'y montre impitoyable pour le crime destructeur de la famille : l'adultère (1). Maîtresse par ses vertus chrétiennes du cœur de son mari, de ses enfants, objet du respect public, l'épouse peut donc procréer, dans le sanctuaire de la famille, ce qu'elle seule peut procréer : des hommes capables de comprendre et d'aimer la vraie liberté. Tant que le culte des vertus domestiques régnera, les Américains resteront libres, en dépit des défauts que l'on peut trouver dans leurs constitutions politiques.

Quant aux peuples qui ont accueilli avec transport les prêches de Luther et de Voltaire sur les *libertés du mariage* et la destinée sociale du sexe; quant aux peuples dont les législateurs ont à cœur de séculariser, c'est-à-dire d'animaliser l'union de l'homme et de la femme ; donnez-leur la constitution la plus libérale, ils n'y trouveront que la faculté de se vautrer dans la boue et le sang.

Il faut être idiot pour ne pas voir que la liberté est fille de l'éducation cent fois plus que de la

(1) Voy. liv. II, ch. ix.

législation. Si vous me montrez une âme noble, pénétrée de respect pour sa personne et pour celle de ses concitoyens, et qui ne soit pas l'enfant d'une mère vertueuse et d'un père irréprochable, je ne vous dirai pas : Vous vous trompez ; mais je suis sûr de ne pas me tromper en vous disant : C'est une exception !

Si la famille est le premier temple élevé, par la main même de Dieu, à la vraie liberté, la commune est le second. Ici je n'ai qu'à copier, en l'abrégeant, l'honorable publiciste qui a le plus consciencieusement étudié les institutions et l'esprit des républiques de l'Amérique du Nord.

« La commune est la seule association, dit M. de Tocqueville, qui soit si bien dans la nature, que, partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune... La commune paraît sortir de la main de Dieu (1). »

Après quelques observations sur la répugnance de nos législateurs pour cette corporation, qu'ils appellent un État dans l'État, parce qu'elle est le plus fort obstacle à leur gouvernement sultanesque, M. de Tocqueville continue ainsi : « C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à

(1) *De la Démocratie*, t. I, ch. v.

la liberté ce que les écoles primaires sont à la science; elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible, et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de liberté... Otez la force et l'indépendance de la commune, vous n'y trouverez jamais que des administrés, et point de citoyens. »

Rien n'est plus évident. Un gouvernement libre dans toute la force du terme, c'est-à-dire que rien n'arrête, est le comble du despotisme. C'est ce que n'ont point encore compris nos orateurs politiques et nos publicistes, qui disent à nos populations tripotées si librement par la bureaucratie : De quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas l'honneur de vivre sous un gouvernement libre?

« Les communes ne sont, en général, soumises à l'État que quand il s'agit d'un intérêt que j'appellerai social, c'est-à-dire qu'elles partagent avec d'autres... Le percepteur de la commune lève la taxe de l'État... Chez nous, le gouvernement central prête ses agents à la commune; en Amérique, la commune prête ses fonctionnaires au gouvernement. »

Entre la commune américaine et l'État (1) se

(1) Pour me conformer à un usage que je réprouve, j'aver-

trouve l'administration du comté, où se rencontrent quelques délégués de l'État, mais dont l'autorité est très-restreinte.

« L'État lui-même n'a qu'une importance secondaire; son existence est obscure et tranquille. Il y a peu d'hommes qui, pour obtenir le droit de l'administrer, consentent à s'éloigner du centre de leurs intérêts et à troubler leur existence. Le gouvernement fédéral confère de la puissance et de la gloire à ceux qui le dirigent; mais les hommes auxquels il est donné d'influer sur ses destinées sont en très-petit nombre. La présidence est une haute magistrature à laquelle on ne parvient guère que dans un âge avancé; et quand on arrive aux autres fonctions fédérales d'un ordre élevé, c'est en quelque sorte par hasard, et après qu'on s'est déjà rendu célèbre en suivant une autre carrière. L'ambition ne peut pas les prendre pour but permanent de ses efforts. C'est dans la commune, au centre des relations ordinaires de la vie, que viennent se concentrer les désirs de l'estime, le besoin d'intérêts réels, le goût du pouvoir et du bruit. Ces passions, qui troublent si souvent la société, changent de caractère lorsqu'elles peuvent s'exercer ainsi près

---

tis le lecteur que je prends ici le mot *État* dans son acception, très-vicieuse et très-impolitique, de *gouvernement*.

du foyer domestique, et en quelque sorte au sein de la famille (1). »

« Aux États-Unis, on pense avec raison que l'amour de la patrie est une espèce de culte auquel les hommes s'attachent par des pratiques... La vie communale se fait en quelque sorte sentir à chaque instant (et à tous)... Les Américains s'attachent à la cité par une raison analogue à celle qui fait aimer leur pays aux habitants des montagnes. Chez eux, la patrie a des traits marqués et caractéristiques; elle a plus de physionomie qu'ailleurs. »

« En vertu de la maxime, que chacun est le meilleur juge de ses intérêts, la commune et le comté sont chargés de veiller à leurs intérêts spéciaux. L'État gouverne et n'administre pas (2). »

Après cela, je crois sans peine à ce qu'on nous dit de l'ardent amour qu'ont pour leur pays et leurs institutions tous les Américains, notamment les catholiques avec leur clergé (3). Je ne suis plus surpris d'apprendre que ces communes, bien qu'elles soient privées des lumières et des engins de notre système administratif, sont les plus riches du monde en établissements utiles, en écoles

(1) *De la Démocratie*, t. I, ch. v.
(2) Ibid.
(3) Ibid., t. II, ch. IX.

bien tenues, en édifices religieux, en chemins vicinaux, etc., et je trouve excellente la raison qu'on en donne : « La force collective des citoyens sera toujours plus puissante pour produire le bien-être social que l'autorité du gouvernement (1). »

---

(1) *De la Démocratie*, t. I, ch. v, p. 144.—Rien de plus judicieux que le parallèle que fait M. de Tocqueville de nos administrations savantes avec les libertés administratives de l'Amérique, alors qu'il trouve sur sa route un écrivain français qui s'écrie : « Quel gâchis que ces administrations communales ! Chez nous, grâce à la centralisation, création admirable d'un grand homme, les budgets municipaux, d'un bout du royaume à l'autre, ceux des grandes villes comme des plus humbles communes, ne présentent pas moins d'ordre et de méthode. » — Oui, répond-il, nous avons *mis de l'ordre dans la misère.*

« La centralisation réussit sans peine... à maintenir la société dans un *statu quo* qui n'est proprement ni une décadence ni un progrès, à entretenir dans le corps social une sorte de somnolence administrative que les administrateurs ont coutume d'appeler le bon ordre et la tranquillité publique. Elle excelle, en un mot, à empêcher, non à faire. »

Répondant à ceux qui font valoir les sollicitudes paternelles du gouvernement, « Que m'importent, dit-il, ces soins minutieux, si cette autorité, en même temps qu'elle ôte ainsi les moindres épines sur mon passage, est maîtresse absolue de ma liberté et de ma vie ; si elle monopolise le mouvement et l'existence à tel point qu'il faille que tout languisse autour d'elle quand elle languit, que tout dorme quand elle dort, que tout périsse quand elle périt ?

« Il y a telles nations en Europe (dites à peu près toutes) où l'habitant se considère comme une espèce de colon indifférent à la destinée du lieu qu'il habite... Les plus grands change-

Mais en rendant un juste hommage à la noble passion des Américains pour l'indépendance communale, il faut bien reconnaître qu'ils ont dépassé le but, et que cette indépendance est trop grande pour être durable. Soit par une imitation trop servile des institutions anglaises, soit par un amour excessif des franchises communales, ils n'ont pas voulu d'une corporation intermédiaire qui, en exerçant un salutaire contrôle sur les communes, leur servît de rempart contre les envahissements de la législature. L'administration du comté n'ayant aucune influence politique, les communes restent en face du parlement comme les brebis sous la garde du loup (1).

---

ments ne l'affectent pas... La fortune de son village, la police de sa rue, le sort de son église et de son presbytère ne le touchent point; il pense que toutes ces choses ne le regardent en aucune façon, et qu'elles appartiennent à un étranger puissant qu'on appelle le gouvernement... Avec cela, point d'obéissance... Il se soumet, il est vrai, au bon plaisir d'un commis; mais il se plaît à braver la loi comme un ennemi vaincu, dès que la force se retire. Aussi le voit-on sans cesse osciller entre la servitude et la licence... Quand les nations sont arrivées à ce point, il faut qu'elles modifient leurs lois et leurs mœurs ou qu'elles périssent, car la source des vertus publiques y est tarie; on y trouve encore des sujets, mais on n'y voit plus de citoyens. » T. I, ch. v, p. 145-9.

(1) « La législature de chaque État n'a devant elle aucun pouvoir capable de lui résister. Rien ne saurait l'arrêter dans sa voie, ni priviléges, ni immunité locale, ni influence person-

Il est vrai que les États ont divisé leur législature en deux chambres, et qu'ils ont eu le bon sens de les faire délibérer loin des grands centres de population (1); mais comme ces chambres sortent du même corps électoral, ce sont deux moitiés d'un corps, animées du même esprit, et sujettes aux mêmes entraînements. Les auteurs de la constitution fédérale, par l'organisation différente du sénat et de la chambre des représentants, ont beaucoup mieux pourvu à l'indépendance des États, que ceux-ci n'ont pourvu à l'indépendance des communes et des citoyens (2). S'il en résulte de

---

nelle, pas même l'autorité de la raison, car elle représente la majorité qui se prétend l'unique organe de la raison. Elle n'a donc pas d'autres limites, dans son action, que sa propre volonté. » *De la Démocratie*, ibid., t. I, 141.

(1) Il suffit de citer l'État de New-York, qui a placé à soixante lieues de l'immense cité qui lui a donné son nom, le chef-lieu de l'État, les chambres, le gouvernement, etc., c'est-à-dire à Albany, ville de 25 à 30 mille âmes. — Dans notre vieux monde, c'est autre chose : on organise des parlements aussi tumultueux et inflammables que possible, et on a grand soin de les placer au grand foyer des passions révolutionnaires.

(2) Le congrès de l'Union se compose : 1° d'un sénat, représentant les États, dont chacun nomme deux sénateurs pour six ans; l'élection se fait par les législateurs de chaque État, votant à jour fixe, mais individuellement, et envoyant leurs bulletins cachetés au président du congrès, qui en fait le dépouillement; 2° d'une chambre de représentants, dont

la faiblesse dans l'Union, ce n'est pas un si grand mal, aussi longtemps du moins qu'elle n'aura pas à redouter une guerre sérieuse. L'Union elle-même vînt-elle à se dissoudre, l'Amérique du Nord y perdrait sans doute le précieux avantage d'être, comme dit si bien M. de Tocqueville, *libre et heureuse comme une petite nation*, *glorieuse et forte comme une grande;* mais du moins il lui resterait des républiques fortement organisées et capables de former de nouvelles confédérations plus analogues à leurs intérêts et à leurs conditions géographiques. Si, au contraire, le gouvernementalisme s'empare des législatures, la liberté, étouffée dans la famille et dans la commune, se concentrera dans le gouvernement, qui ne sera plus qu'une assemblée de despotes réglementant des masses de serfs dont l'unique liberté consistera à changer d'oppresseurs, c'est-à-dire à s'en donner de toujours plus avides. Alors les États seront naturellement la proie des épées les plus fortes (1).

---

le nombre est en raison de la population, choisis directement par les électeurs de chaque État, et dont le mandat est de deux ans.

(1) « S'il venait jamais à se fonder une république démocratique comme celle des États-Unis dans un pays où le pouvoir d'un seul aurait établi et fait passer dans les habitudes, comme dans la loi, la centralisation administrative, je ne

C'est bien là le grand danger que courent les libertés américaines; et déjà la démocratie y fait sentir ce qu'elle produit inévitablement là où elle est dominante : le despotisme jaloux des masses, ennemi de toutes les supériorités qui lui portent ombrage, et des entraves opposées à ses passions.

Peu contents d'insérer dans la constitution fédérale la défense aux États de *créer dans leur sein un corps de nobles*, défense que je n'entends nullement blâmer, les Anglo-Américains combattent de toute manière la tendance légitime et naturelle qu'ont les grandes fortunes à s'ennoblir par la culture de la science, des lettres, par le dévouement au bien public. « Les riches s'y trouvent dans une position analogue à celle des pauvres en Europe : ce sont eux qui se défient de la loi (1). » Et il faut avouer qu'ils ont bien quelque raison de s'en défier; car si la loi ne leur est pas toujours contraire, l'opinion de la majorité gouvernante leur est défavorable. M. de Tocqueville observe fort bien que cet instinct qui porte les petits, non à monter vers les grands, mais à rava-

---

crains pas de le dire, dans une semblable république, le despotisme deviendrait plus intolérable que dans aucune des monarchies les plus absolues de l'Europe. » *De la Démocratie*, t. II, p. 156.

(1) Ibid., p. 118.

ler ceux-ci, *n'est point français*, comme plusieurs pensent, mais qu'*il est démocratique*.

« Le peuple règne sur le monde politique américain comme Dieu sur l'univers. Il est la cause et la fin de toutes choses; tout en sort et s'y absorbe (1). » Malheureusement, le peuple n'a pas la sagesse souveraine qui ne hait que le mal, et sait encore le tolérer en vue du bien.

Le peuple ne veut pas qu'on le dépasse en rien, et il ne comprend pas qu'un État qui redoute les personnes à grandes pensées et à longues vues, restera toujours petit et faible, quel que soit le chiffre de sa population. « Pas de pays dans le monde où, proportion gardée avec la population, il se trouve aussi peu d'ignorants et moins de savants qu'en Amérique (2). » L'universalité de l'instruction primaire est chose excellente; mais il faut bien se garder de mépriser l'instruction supérieure, la culture des hautes sciences et des lettres. La bonne politique exige qu'on les favorise, sans les trop exalter, attendu que le *petit peuple des lettres* est le plus révolutionnaire qu'il y ait (3).

---

(1) *De la Démocratie*, t. I, p. 86.

(2) Ibid., p. 81.

(3) « Ce que l'*Almanach des Muses* a fourni d'agents à la Terreur est incroyable : la vanité des médiocrités en souf-

Le peuple américain ne voit pas qu'en humiliant les riches et les réduisant au rôle avilissant d'adulateurs de ses passions, il en fait des ennemis de ses libertés; qu'il se prive des chefs nécessaires au jour où elles seraient en péril (1). Il oublie trop que ses libérateurs appartenaient la plupart à de grandes familles, notamment le plus grand, le plus éclairé, le plus noble de tous: Washington.

« Je ne connais pas de pays où il règne en général moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique, » dit M. de Tocqueville, après une peinture effrayante de cette intolérance de l'esprit populaire, et il ne dit rien qui ne soit confirmé par les écrivains les plus favorables à l'Union américaine (2).

---

france produisit autant de révolutionnaires que l'orgueil blessé des culs-de-jatte et des avortons : révolte analogue des infirmités de l'esprit et de celles du corps. » Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, IIIe volume.

(1) « Il est aisé d'apercevoir dans les riches un grand dégoût pour les institutions démocratiques de leur pays. Le peuple est un pouvoir qu'ils craignent et qu'ils méprisent. » *De la Démocratie*, t. II, p. 13. — « Je me rappelle, dit M. de Beaumont, d'avoir vu M. Henri Clay, redoutable antagoniste du général Jackson pour la présidence des États-Unis, parcourir le pays avec un vieux chapeau et un habit troué. Il faisait la cour au peuple. — Chaque régime a ses travers, et tout souverain ses caprices. » *Marie ou l'Esclavage*, t. I, p. 227.

(2) *De la Démocratie*, t. II, ch. VII.

Cette tyrannie de l'opinion suffirait à perdre un peuple, n'eût-elle d'autre résultat que d'empêcher les lois propres à le sauver.

« Aux États-Unis, il n'existe pas de législation relative aux banqueroutes. Serait-ce parce qu'il n'y a pas de banqueroutes? Non; c'est, au contraire, parce qu'il y en a beaucoup. La crainte d'être poursuivi comme banqueroutier surpasse, dans l'esprit de la majorité, la crainte d'être ruiné par les banqueroutes (1). »

Presque tous les crimes provenant de l'abus des liqueurs fortes, « D'où vient, demandai-je, que vous ne mettez pas un droit sur l'eau-de-vie? — Nos législateurs y ont souvent pensé, mais l'entreprise est difficile. On craint une révolte; et d'ailleurs les membres qui voteraient une pareille loi seraient bien sûrs de n'être pas réélus. »

Rien de plus juste que la réflexion qui vient ensuite : « La démocratie ne peut obtenir la vé-

---

(1) « Peu de temps après mon arrivée en Amérique, comme j'entrais dans un salon où se trouvait réunie l'élite de la société de l'une des plus grandes villes de l'Union, un Français, fixé depuis longtemps dans ce pays, me dit : « Surtout n'allez pas mal parler des banqueroutiers. » Je suivis son avis, et fis bien; car parmi tous les riches personnages auxquels je fus présenté, il n'en était pas un seul qui n'eût failli une ou deux fois dans sa vie avant de faire fortune. » *Marie ou l'Esclavage*, t. I, 362.

rité que de l'expérience, et beaucoup de peuples ne sauraient attendre sans périr les résultats de leurs erreurs (1). »

Ces considérations, et une foule d'autres, font vivement désirer que les Américains réalisent les espérances qu'exprime M. de Tocqueville en parlant des progrès du catholicisme aux États-Unis (2).

En effet, l'Église catholique peut seule consolider les si intéressantes républiques du nord de l'Amérique, parce qu'elle possède, à l'exclusion de toutes les églises de fabrique humaine, les remèdes appropriés aux maladies morales et autres qui menacent les libertés américaines.

Elle conservera et accroîtra l'esprit religieux de famille, ruiné par les sociétés secrètes et par le dévergondage des prophètes et faiseurs de religions nouvelles.

Elle combattra cette cupidité démesurée, que tous les amis de l'Union américaine déplorent; *cupidité* que le livre de vérité appelle avec tant de raison la *racine de tous les maux*.

Elle vaincra, comme elle a déjà vaincu dans tous ses enfants, le préjugé antichrétien qui, en excluant le Nègre et l'Indien des bénéfices de

---

(1) *De la Démocratie*, t. II, 91-2.
(2) Ibid., t. III, ch. VI.

la société américaine, les en constitue nécessairement les ennemis, et prépare un avenir effrayant aux États à esclaves.

Par la multiplication de ses établissements scientifiques, qui sont déjà les plus beaux de l'Union, pour ne pas dire les seuls, l'Église répandra le goût des études, en y mêlant l'*arome qui empêche la science de se corrompre*.

Enfin, par son union dans cette foi qui avait donné le sceptre de l'univers à l'Europe avant que celle-ci lui eût préféré la marotte des visionnaires religieux et politiques, la nation américaine ne connaîtrait plus de rivale. En possession du plus vaste, du plus riche territoire qu'éclaire le soleil, maîtresse de toutes les mers, elle succéderait à notre rôle d'éducateurs du genre humain, acquérant autant de droits aux bénédictions du ciel et de la terre, que nous nous en donnons à la pitié universelle.

CHAPITRE XI.

RÉSULTAT DES ÉTUDES PRÉCÉDENTES. — SOLUTION DU GRAND PROBLÈME POLITIQUE.

On doit le voir, le gouvernement monarchique, le gouvernement aristocratique, le gouvernement démocratique ne sont et ne peuvent être que trois formes du despotisme, quand ils n'ont pour règle que les volontés du monarque, les volontés de l'aristocratie, les volontés du peuple.

Nous parler de la droiture infaillible des volontés monarchiques, des volontés aristocratiques, des volontés démocratiques, c'est dérision. Le bon sens chrétien, l'expérience et l'histoire sont là pour démontrer l'infaillibilité des travers monarchiques, des travers aristocratiques, des travers populaires, quand princes, grands et peuple ne prennent pour règle que leur raison, leur volonté, c'est-à-dire leurs passions.

Il y a toutefois une différence. Dans la monarchie absolue, les passions souveraines sont en gé-

néral, sinon contenues, du moins tempérées par des traditions, par des habitudes d'honneur et de générosité, par un intérêt manifeste de conservation. Le prince est un grand propriétaire qui doit tenir à faire, comme on dit, vie qui dure, à moins toutefois que ses entours ne l'enivrent, ce qui, à la longue, est à peu près infaillible.

Je dis la *monarchie absolue*, celle où le prince est responsable devant Dieu et devant la conscience publique de tous les actes de son gouvernement. Quant à la monarchie dite représentative, *majestueuse inutilité* (1) qui règne et ne gouverne pas, il n'y a plus personne qui ignore que c'est le libre gouvernement des ambitions les plus aveugles, des cupidités les plus insatiables, des plus sordides médiocrités. On connaît la peinture qu'en a faite, dans ses derniers jours, l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*.

Dans les sommités gouvernantes, on a le dévouement *qui voit la patrie dans son pot-au-feu, les affaires publiques dans son ménage*..... On a *des gens gonflés de leur importance, ensorcelés de leurs emplois, affolés de leur argent, décidés à se faire tuer pour leurs pensions; rien ne les en dé-*

(1) L'expression, qui appartient à l'*Histoire des Girondins*, est plus brillante que juste, rien n'étant moins majestueux qu'une inutilité, surtout quand elle est dispendieuse.

tachera; c'est à la vie et à la mort..... Au-dessous, *l'égoïsme est général. On se ratatine pour se soustraire au danger, garder ce qu'on a, vivoter en paix* (1). Dans les masses, témoins et victimes de ces gaspillages, s'élève le cri : A bas les exploiteurs!

La monarchie représentative est le chemin le plus court au règne des blouses.

Les passions aristocratiques sont de toutes les plus conservatrices, mais aussi les plus absorbantes, les plus tenaces. Elles vont, comme nous l'avons vu, jusqu'à interdire aux masses la terre, l'eau, la lumière, l'air, le feu. Si l'aristocratie adore ses parchemins, ses quartiers de noblesse, et qu'elle se montre exclusive et hostile aux parvenus, comme en Allemagne et en Pologne, elle pourra être humaine, charitable, mais elle oubliera le premier devoir de la charité chrétienne dans les grands : *l'éducation des petits.* Si l'aristocratie se montre accessible, et qu'elle dise, comme en Angleterre : Apportez-moi de l'or, et vous serez bien reçus! elle dissimulera, si vous voulez, mais elle nourrira, encore plus qu'ailleurs, un mépris profond pour les masses, attendu le proverbe : *Il n'y a pire maîtresse que l'ancienne servante.* Vous verrez se

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. X.

développer dans les classes inférieures une effrayante cupidité qui fera argent de tout. La traite, la vente des enfants y seront publiques et légalement incorrigibles, et même vous rencontrerez tel marché public, où *le mari conduit sa femme, liée par le cou avec une corde; il l'attache au lieu où se vend le bétail, et là, il la vend publiquement en présence de témoins* (1).

Quant aux passions populaires, elles sont si faciles à pervertir, là surtout où la centralisation a fait de la populace des villes l'organe légitime de la population générale, que les chefs de clubs peuvent, de ce soir à demain, leur faire décréter l'abolition de tous les principes sociaux.

Quelles sont les plus désastreuses de ces trois espèces de passions gouvernantes? J'inclinerais à croire que ce sont les moins brutales. Rien de plus facile à rapprocher et reconstituer qu'une nation brisée par la violence (supposé qu'une nation bien organisée puisse être brisée) : on en a sous la main les éléments essentiels, des individus amis de l'ordre, dévoués à leur famille, à leur commune, et par là même à la patrie. Mais quand le pouvoir central a tout attiré à lui, et tout cor-

---

(1) M. Pillet, *l'Angleterre vue à Londres*, etc., ch. xxxv, p. 299.

rompu de longue main, que faire de ce cadavre en putréfaction? Le couvrir de terre.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, on n'osera pas, je pense, me contester ce fait : *Le règne des passions monarchiques et aristocratiques porte dans ses flancs le règne des passions anarchiques.*

Comment donc réorganiser sur nos ruines des gouvernements moins malheureux que ceux du passé?

Pourrait-on encore essayer de tempérer la monarchie par un nouvel amalgame d'aristocratie clérico-laïque et de démocratie? — C'est là une chimère qu'il faut laisser aux idéologues qui en sont encore à la *maxime fondamentale* de Montesquieu : *Point de monarque, point de noblesse; point de noblesse, point de monarque, mais on a un despote*, etc. (1).

Outre que, en opposant passions à passions, intérêts à intérêts, on n'obtient que des luttes qui finissent toujours par le triomphe d'une passion et d'un intérêt, comment remonter cette vieille machine, puisque vous manquez des deux éléments essentiels : une monarchie et une aristocratie territoriales et héréditaires? Là même où cette aristocratie subsiste encore de fait, elle est morte dans la conscience des peuples, qui ne la

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. II, ch. IV.

regardent plus que comme une anomalie. Cette institution ne pourrait revivre que par une nouvelle conquête du sol; or si nous avons mérité que Dieu nous envoie de nouvelles armées de *seigneurs*, dont la devise soit encore : *Tant vaut la terre, tant vaut l'homme,* il est certain qu'il les recrutera ailleurs qu'en Europe.

Les trois ordres : clergé, noblesse, tiers état, étaient l'appui et le frein nécessaires de la monarchie féodale, réputée maîtresse du sol, et source unique de tous les pouvoirs, de tous les droits. Mais il est évident que cette monarchie ne peut se réinstaller dans notre Occident qu'autant qu'elle y arrivera à cheval du nord de l'Asie ou d'ailleurs, suivie de millions de chevaux, et qu'elle trouvera les deux tiers des Européens ensevelis sous des monceaux de ruines.

Les juristes protestants et leurs copistes français, aidés de quelques théologiens de cour, essayèrent bien, au XVIIe siècle, de relever la monarchie féodale des coups mortels que lui avait portés l'enseignement catholique. S'ils ne réussirent que trop à l'établir dans les faits, à l'insinuer dans des milliers de livres, du moins elle n'osa pas se poser insolemment comme un droit incontesté, excepté dans les ineptes élucubrations de ce Jacques Ier, de théologique mémoire, que Daniel O'Connell a si justement appelé un *mons-*

tre bavard (1), excepté encore dans les *Mémoires et instructions* de Louis XIV *pour le dauphin* (2).

Qu'on se figure donc un monarque qui viendrait nous dire : « Le royaume est ma propriété ainsi que tout ce qu'il renferme. Je veux bien que vous continuiez à jouir de vos biens, de vos libertés civiles; que les pères exercent leur autorité dans la famille; qu'il y ait des communes jouissant de certaines attributions; que vous ayez des églises pour le culte, des écoles pour apprendre à lire, des tribunaux pour rendre la justice, etc.; mais reconnaissez que ce sont là des concessions royales, des bienfaits que vous ne tenez que de moi! »

Il n'y a pas, je pense, âme chrétienne, si monarchiste qu'elle puisse être, qui ne répondît à l'auteur de cet Alcoran : Nous voulons un gouvernement monarchique qui défende nos droits et nos libertés contre le socialisme, sans les confisquer à son profit. Puisque vous êtes une majesté socialiste, et que vous niez le premier article de notre charte religieuse, chanté depuis si longtemps : *La terre est au Seigneur, avec tout ce qu'elle renferme* (3), entre vous et nous il y a un abîme.

---

(1) Voy. son *Mémoire à la reine d'Angleterre.*

(2) Voy. *de l'Éducation de l'homme*, ch. XX.

(3) Ps. XXIII, 1.

Les monarchistes ne doivent pas oublier ce fait : si mauvais chrétiens que nous soyons par nos mœurs, nos âmes ne vivent que de la pensée chrétienne. On nous a tant dit que nous sommes tous *une race choisie*, *une race royale et sacerdotale*, *une nation sainte*, *un peuple acquis* à grands frais par le Christ, qui, par son sang, nous a sacrés le *peuple de Dieu* (1); on nous a, dis-je, inculqué cela de tant de manières, que nous avons fini par y croire, et que nous sommes tous pénétrés d'un profond respect pour notre majesté individuelle, à tel point que le titre de *sujets* fatigue notre oreille et notre cœur. On a bien vite expliqué cela par l'orgueil révolutionnaire : condamnons l'orgueil révolutionnaire, enfant de l'orgueil monarchique; mais reconnaissons que notre répugnance pour le titre de *sujets* a un fondement quelque peu légitime. Qu'est-ce, en effet, que le *sujet* d'un pouvoir qui ne reconnaît point de limites? C'est évidemment un esclave. Montrez-nous un pouvoir monarchique disposé à se renfermer inviolablement dans les limites du pouvoir chrétien, et alors on verra s'il est possible de remettre en honneur le titre de *sujet*.

Mais ici se présente ce que M. de Maistre appelle

---

(1) Saint Pierre, 1re *épître*, ch. II, 9, 10.

le plus grand problème européen : « Comment on peut restreindre le pouvoir souverain sans le détruire?

« On a bientôt dit : *Il faut des lois fondamentales, il faut une constitution.* Mais qui les établira, ces lois fondamentales, et qui les fera exécuter? Le corps ou l'individu qui en aurait la force serait souverain; de sorte que, par l'acte même de l'établissement, il le détrônerait. Si la loi constitutionnelle est une concession du souverain, la question recommence. Qui empêchera un de ses successeurs de la violer? Il faut que le droit de résistance soit attribué à un corps ou à un individu; autrement il ne peut être exercé que par la révolte, remède terrible, pire que tous les maux (1). »

Oui, le problème est des plus grands, des plus difficiles; mais depuis qu'il a été posé avec tant de netteté par l'illustre penseur, le problème a reçu la solution qu'il recevra toujours, tant qu'on n'en aura pas trouvé une solution meilleure; il a reçu la solution révolutionnaire, qui est en effet *le pire des maux*, hors toutefois la restauration du despotisme païen en Europe.

Or quelle est cette solution meilleure? Mes

(1) *Du Pape*, liv. II, ch. II.

lecteurs attentifs la voient déjà se déduire des faits et des principes exposés dans cet ouvrage, notamment dans ce livre.

Il faut que les représentants du pouvoir monarchique, là où il paraît nécessaire, reniant des prétentions surannées, acceptent franchement le rôle du monarque chrétien tel que le définissait déjà, au commencement du VIIe siècle, saint Grégoire le Grand, dans une lettre à l'empereur Phocas : *Entre les rois des gentils et les chefs de la république chrétienne, il y a*, disait-il, *une grande différence : les rois des gentils sont maîtres d'esclaves, les chefs de la république chrétienne sont seigneurs d'hommes libres* (1).

Il faut que les princes, au lieu de se laisser imposer des chartes écrites par des hommes de parti, prennent les devants et fassent ce que personne ne peut faire aussi bien qu'eux, s'ils veulent méditer leur œuvre en face de l'histoire et au pied de la croix. Nous n'avons nul besoin qu'ils nous octroient des droits et des libertés que nous ne tenons que de Dieu et du progrès de la civilisation chrétienne. Toute concession de ce genre serait un anachronisme. Ils doivent se présenter

(1) *Reges gentium domini servorum sunt, imperatores vero reipublicæ christianæ domini liberorum.* Epist. 31, ad imper. Phoc.

comme les défenseurs et non les dispensateurs des libertés publiques.

Le monarque gouverne et n'administre pas : telle, ce me semble, devrait être leur devise.

Le monarque n'administre pas, attendu qu'il n'y a que les peuples enfants, et que l'on veut empêcher de grandir, que l'on administre. Le monarque renoncera donc à nommer ces armées de fonctionnaires universels qui administrent si bien, qu'il faut de nombreux bataillons toujours sur le pied de guerre pour contenir et les administrateurs et les administrés.

Il n'administre pas 1° la religion, qui devient odieuse dès qu'elle n'est pas exclusivement administrée par ceux que la conscience considère comme les ministres de Dieu. N'en commandant la pratique aux autres que par ses exemples, il se borne à réprimer ceux qui, peu contents de n'en pratiquer aucune, veulent détruire dans les autres le fondement de toute société et provoquent par là même les boucheries sociales. Aux inventeurs de religions nouvelles, il dira : Pour établir une religion nouvelle chez des peuples chrétiens, il faut avant tout se faire crucifier ou pendre : allez faire cela ailleurs, car ici on n'a que des prisons à offrir aux fous.

Il n'administre pas 2° la bienfaisance publique, afin de ne pas éteindre la charité dans le cœur de

la classe aisée, et l'amour du travail dans les classes pauvres.

Il n'administre pas 3° l'enseignement, l'éducation. Un monarque professeur, pédagogue, quel contre-sens! C'est là l'œuvre du dévouement et de la charité, bien plus que de la science : liberté et protection à quiconque y consacrera ses biens ou sa personne. Le gouvernement ne punit que les corrupteurs de la jeunesse.

Il n'administre pas 4° la justice, attendu qu'on peut avoir besoin de la justice contre les prétentions injustes de ses ministres et autres fonctionnaires de nomination royale, etc., etc., etc.

Le monarque gouverne avec l'assistance d'un conseil national; conseil formé d'un petit nombre d'hommes choisis par des électeurs compétents, c'est-à-dire, triés eux-mêmes par une élection à plusieurs degrés (1); conseil renouvelé partiellement et avec lenteur, pour y maintenir l'esprit

---

(1) Que l'on adopte un système électoral qui ne désorganise pas la famille, ne fatigue pas le peuple et ne lui impose pas une tâche supérieure à ses forces et contraire à ses heureuses habitudes casanières. Par exemple, faites élire les administrateurs de la commune à tous les chefs de famille ou fils émancipés, inscrits pour quoi que ce soit au rôle des contributions; faites élire aux élus de la commune les conseillers ou d'arrondissement ou de province; et chargez les conseils provinciaux d'élire les membres du conseil national.

de tradition essentiel à tout gouvernement qui veut éviter les enfantillages et les folies; conseil enfin placé, ainsi que le siége du gouvernement, dans un milieu favorable à l'indépendance et au calme nécessaires à toutes les têtes gouvernantes.

Le prince, n'étant assisté que d'un conseil qui lui porte des lumières et non des ordres, gouverne nécessairement sous sa responsabilité. Irresponsable devant les tribunaux ordinaires, il faut que, pour sa propre sûreté, il institue un corps politique préposé à la garde des lois fondamentales et de la monarchie.

L'irresponsabilité absolue du pouvoir suprême aura beau être mise en thèse par des légistes et des courtisans qui ont beau jeu sous les princes irresponsables, l'intérêt évident des monarques et des nations est que l'on renonce à cette fiction constitutionnelle, qui n'entrera jamais dans la conscience des peuples. Dire à un souverain : Quoi que vous fassiez, quoi que vous entrepreniez, nul ne vous pourra rien, quelle insulte au sens commun! quel appel aux révolutions!

Les esclaves eux-mêmes de l'Asie n'ont pas voulu admettre un dogme aussi servilement absurde. Leur constitution politique, comme a dit M. de Maistre, consiste à dire à leurs despotes : *Faites*

tout ce que vous voudrez, et lorsque nous serons las, nous vous égorgerons (1).

Faudrait-il déférer le jugement de ces causes majeures à un tribunal présidé par le pape en personne ou par un légat, comme au moyen âge? — Outre que nous sommes bien loin des institutions et de l'esprit de ces siècles de foi, je crois qu'une telle attribution n'irait ni aux intérêts de l'Église, ni aux intérêts des nations catholiques, ni aux intérêts même, bien compris, de la monarchie, et je n'en donnerai pas d'autre raison que celle-ci : *Les souverains pontifes demandent peu aux princes, et les énormités seules attireraient leur animadversion* (2). Quand les princes en sont venus à commettre des énormités, il est trop tard, les révolutions sont là.

Pour empêcher donc le *remède terrible, pire que les maux*, que les princes eux-mêmes, complétant l'œuvre de la reconstitution monarchique, avisent aux meilleurs moyens d'organiser un corps politique, peu nombreux, indépendant, chargé d'enregistrer les lois, avec le droit de remontrance, de veiller à la garde des lois fondamentales, et aussi, en certains cas extrêmes, de poser au jury national, réuni dans chaque chef-lieu de province,

(1) *Du Pape*, liv. II, ch. II.
(2) Ibid., ch. IV.

et délibérant à huis clos, ces questions : Est-ce le cas de dire au prince : « Sire, la nation appelle votre successeur; ne résistez pas à ses vœux bien connus, et ne nous obligez pas à prononcer votre déchéance ! »

— Ce serait, à ce que je crois, le moyen de n'avoir jamais ni déchéances à prononcer, ni révolutions à subir.

Hélas ! autant que tous, et plus que tous, les princes ont besoin d'appeler la crainte au secours de la sagesse ! Il faut qu'ils puissent répondre à leurs passions et à celles de leurs entours : Ce que vous me demandez là est impossible ! Quand ils ne voient plus au-dessus d'eux que le ciel, rien n'est plus facile que de détourner leurs yeux du ciel. Qu'elles sont belles et vraies, ces paroles de Bossuet à Louis XIV : « Qui peut tout, tourne ordinairement sa puissance contre lui-même (1) ! »

---

(1) *Sermon sur la Résurrection*, prêché devant le roi.

LIVRE IV.

INFLUENCE SOCIALE DE L'INDUSTRIE.

CHAPITRE I.

DONNÉES DU CHRISTIANISME EN MATIÈRE INDUSTRIELLE ET ÉCONOMIQUE.

L'industrie est *la connaissance de nos rapports nécessaires avec la nature matérielle.*

Rien de plus mystérieux que nos rapports avec l'univers physique. Si l'homme avait dû les découvrir, il les chercherait encore; car ils rayonnent du fond inconnu de notre propre nature au fond encore plus inconnu de la nature universelle. Dieu nous a épargné ces recherches impossibles, en nous donnant dans sa loi les bases de la science industrielle.

La question capitale de la science industrielle ou économique est celle-ci : *La terre est-elle le tout de l'homme, le terme de son existence, ou*

n'en est-elle que le commencement, un lieu d'épreuve, d'éducation, pour s'élever à une existence supérieure?

Vous connaissez la solution chrétienne. Vous inspire-t-elle des doutes? Approfondissez-la et dissipez vos doutes; car aussi longtemps qu'ils subsisteront, vous ne ferez que rêver en science économique, et les rêves en cette matière peuvent être suivis d'un réveil fâcheux.

Repoussez-vous franchement cette solution, en disant avec les libres penseurs : Notre foi aux promesses de la vie future est trop faible pour que nous renoncions aux jouissances de la vie présente? Il ne me reste plus qu'à vous donner un conseil d'ami.

Puisque vous appartenez à la religion des jouissances, songez à défendre les objets de votre culte contre les entreprises de vos coreligionnaires. Dérobez quelques heures au plaisir pour vous exercer au maniement des armes, à l'art de soutenir un siége, d'opérer une retraite, etc., attendu que la religion des jouissances a, comme toute autre religion, une tendance nécessaire à s'universaliser et à s'élever de la vie domestique à la vie publique.

Or, voici ce que je vous annonce pour le jour (demain peut-être) où l'on inaugurera solennellement dans votre ville ou votre bourg le culte

des jouissances. Des dévots iront frapper à la porte de votre sanctuaire, et exigeront qu'on en transporte les idoles sur la place. La demande sera de toute justice, s'ils sont nombreux et bien armés, et l'impiété de votre refus appellerait un châtiment terrible. Si vous êtes le plus fort et que vous les mettiez en fuite, ou que vous les jetiez sur le carreau, vous serez dans votre droit; mais vous devez veiller à ce que les fuyards ou d'autres ne viennent pas, avec du fer et des torches, user du droit qu'ils auront de vous offrir en holocauste au dieu de la vengeance et du plaisir.

Vous devriez le voir, si vous étiez capables de voir quelque chose, messieurs les libres penseurs : chaque religion a ses inconvénients. Quand, à force d'ignorance et de sophismes, on est parvenu à s'affranchir de la crainte des jugements du *Dieu des dieux*, voilà que l'on tombe sous le jugement encore plus impitoyable des libres penseurs en guenilles. Ne dirait-on pas que le monde a été expressément bâti pour l'épreuve de ceux qui s'appliquent à penser en religion, et pour le supplice de ceux qui ne songent qu'à se panser?

Que si vous admettez la solution chrétienne avec la puissance de conviction et d'application que lui donne l'Eglise catholique (1), la science

(1) Voy. plus haut, liv. II, ch. VI.

industrielle ou économique est vite trouvée ; elle est toute dans ces trois mots : *Travaillez, économisez, donnez.*

I. *Travaillez!* — Travaillez modérément, constamment, utilement.

1° Travaillez modérément. — N'oubliez pas que l'homme a été placé quelques jours sur cette terre, non pour en être possédé, absorbé, mais pour la posséder et se l'assujettir. — Il n'a pas été fait pour le travail, mais le travail lui a été imposé comme moyen et d'expiation et d'éducation. — Il doit s'élever, s'ennoblir, se diviniser par le travail. Or, le travail excessif dégrade, abrutit, animalise.

Regardez donc les populations que la science économique fondée sur le culte des jouissances a vouées à un travail plus prolongé que celui des forçats! Des cent soixante-huit heures de la semaine, on en donne cent aux fâcheuses nécessités du travail pour en consacrer au moins vingt-quatre aux jouissances de la débauche. L'amour des jouissances rendant insupportable la nécessité du travail, on discutera les moyens de jouir sans travailler, et toutes les délibérations des dix mille parlements du cabaret aboutiront à ce refrain : A bas les accapareurs du capital!

2° Travaillez constamment. — Le chrétien ne voit de repos que dans l'éternité ; il ne doit rien

négliger pour se l'assurer glorieuse *par l'abondance de ses bonnes œuvres*. Quand, par ses épargnes personnelles ou celles de ses aïeux, cesse pour lui la nécessité quotidienne du travail manuel, il tombe plus spécialement sous la loi du noble travail de l'esprit et de la bienfaisance.

3° Travaillez utilement. — Quelle que soit la nature de vos travaux, dirigez-les si bien qu'ils ne dévient jamais du but divinement assigné à tous les travaux humains : *la bonne éducation des hommes!* Les œuvres qui, de près ou de loin, ne tendent pas là, vous seront d'une parfaite inutilité, eussent-elles été couronnées par toutes les académies du monde. Tout ce que vous ferez sciemment contre ce but vous mènerait droit au royaume des éternelles douleurs.

Si vous faites partie des travailleurs de la parole et de la plume, loin de jamais flatter les mauvaises inclinations de vos frères (chose ignoble, et, de plus, infernale), étudiez-les pour les redresser. Passionnez-vous et passionnez les autres pour ces vérités, ces biens et ces beautés dont l'amour, si doux dans les épreuves de la vie, en adoucira surtout l'heure la plus terrible.

Êtes-vous adonnés aux arts agricoles, mécaniques, industriels, préférez toujours le nécessaire à l'utile, l'utile à l'agréable. Il n'est pas défendu d'obliger la terre à embellir notre existence; mais

il faut qu'elle remplisse sa première charge : nourrir ses habitants. L'agrément principal, pour un propriétaire et un industriel chrétiens, est de savoir que nulle famille dans leur voisinage ne manque de pain ou de choses équivalentes.

II. *Économisez !* — Économisez modérément, constamment; placez utilement vos épargnes.

1° Économisez modérément. — Que l'ardeur de l'épargne ne vous conseille jamais des profits contraires à votre santé morale et physique, ni à la santé morale et physique de ceux qui dépendent de vous. Ce serait un bien mauvais calcul, et devant Dieu, et aussi devant les bons économistes. Ceux-ci vous diront qu'il en est du travailleur comme de la terre : il rend en proportion de ce qu'on lui donne. Tenez pour certain cet axiome : *L'ouvrier que l'on paye le moins* (*l'esclave*) *est, en dernière analyse, celui qui coûte le plus.* Rien de moins prospère que les pays à esclaves. Traitez donc en frères, comme le veut la religion, ceux qui travaillent sous vos ordres, et vous verrez bientôt que vous y gagnerez, pas seulement de beaux écus, mais ce qui vaut encore mieux : le cœur de Dieu et le cœur des hommes.

2° Économisez constamment. — C'est encore un proverbe que *les grandes et durables fortunes naissent des petits et honnêtes profits.* Quand vous avez une allumette soufrée par les deux bouts, gar-

dez-vous de la jeter après en avoir allumé un; quand vous voyez une épingle à terre, courbez-vous pour la ramasser; ce sera le moyen plus tard de bâtir une belle maison, au sein d'une jolie propriété, pour vos enfants, ou, ce qui serait plus noble encore, de bâtir ou de doter une école pour votre village. L'économie chrétienne consiste à éviter toute dépense inutile à soi et aux autres.

3° Placez utilement vos épargnes. — Qu'elles ne moisissent pas à l'ombre, sans profit pour vous et pour les autres; mais ne visez pas égoïstement à l'utilité d'aujourd'hui ou de demain; faites des placements solides et durables plutôt que brillants: *La maison croule, le papier brûle, la terre reste.*

I. *Donnez!* — Donnez toujours, donnez de grand cœur, donnez utilement.

1° Donnez toujours. — Tant que le Père céleste vous fera l'aumône de la vie, le Fils fait homme sera là dans un de vos frères pour tendre la main et vous dire: Aidez-moi à vivre. Il nous l'a promis: *Vous aurez toujours des pauvres au milieu de vous* (1). Laissez aux fous les plans pour l'abolition de la misère, dont la seule discussion amortit le travail, dont l'application le tuerait sans retour. Appliquez-vous à soulager les misérables,

(1) Saint Matthieu, ch. XXVI, 11.

vrai moyen d'en réduire le nombre et de vous élever devant Dieu.

2° Donnez de grand cœur. — Le plus petit don, quand il part du cœur, va au cœur; et c'est surtout le cœur qu'il faut élever dans le pauvre. N'oubliez jamais ceci : Ce n'est pas seulement un frère, c'est le Très-Haut lui-même que vous obligez (1); vous faites donc un placement des plus sûrs, des plus avantageux, même pour le temps. — Que le pauvre prie ou ne prie pas, vous n'y perdrez rien : s'il prie, il vous rend plus que vous ne lui donnez; s'il ne prie pas, votre aumône n'en sera pas moins une prière toujours présente devant Dieu, qui est la caution des ingrats.

3° Donnez utilement. — Donnez au corps les soins qu'il réclame; mais allez à la source de toutes nos misères et aussi de nos grandeurs : l'âme! L'aumône faite à l'âme est la plus méritoire, la plus efficace de toutes. On abolirait la misère si l'on parvenait à détruire l'ignorance de la religion et l'amour du vice, dans le riche et dans le pauvre. Travaillez-y selon vos forces.

Maintenant je m'adresse aux hommes compétents, et je leur dis : Que pensez-vous de ces principes d'économie politique? Si on pouvait

---

(1) *Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* Saint Matthieu, ch. xxv, 40.

les faire pénétrer dans l'esprit et le cœur, sinon de tous, du moins du grand nombre, ne vous semble-t-il pas qu'ils résoudraient de la manière la plus heureuse les problèmes sociaux, qui ne peuvent s'agiter dans les assemblées législatives et dans les parlements du club et du cabaret, sans aboutir à des scènes de carnage? Les déviations de notre société sont effrayantes, surtout chez les deux nations qui mènent les autres; mais, avec de la sagesse et du courage, les conducteurs de ces nations ne pourraient-ils pas encore se sauver et nous sauver, si, en même temps qu'on appliquerait le grand remède aux âmes, ils adoptaient, de leur côté, les mesures législatives les plus propres à seconder le mouvement de retour aux lois normales de la société?

Oui, me répondra-t-on, il est évident que nous ne périssons que faute de vertu, et que nous ne manquons de vertu que parce que nous manquons de foi; mais comment rendre aux masses ce premier capital de toute vie sociale?

— Comment? C'est bien simple: reconduisez les masses au lieu où se distribue ce capital.

Puisque vous avez lu l'histoire, et que vous êtes hommes de réflexion, je peux vous dire en deux mots ce que je pourrais à peine faire comprendre à d'autres en deux volumes.

Notre société a été conçue, nourrie, élevée dans

l'Église. Elle ne pouvait se déployer régulièrement dans le siècle sans que ses membres fussent fidèles au rendez-vous que Dieu et l'Église leur assignaient pour le *jour du Seigneur*. On a manqué, on manque depuis longtemps au rendez-vous de la religion. Comme il faut que les hommes s'assemblent, et que les passions les associent quand la religion ne les réunit pas, il s'est formé autant de sociétés qu'il y avait de classes, et dans chaque classe autant de sociétés qu'il y avait de partis.

Dans ces mille et une églises, fondées par la cour, par la haute noblesse, par la magistrature, par la basoche, par les gens d'épée et de robe, par toutes les classes de la bourgeoisie, et aussi par les gens de peine, ouvriers et manants, à qui on a fait déserter l'Église divine en voulant qu'ils y allassent seuls ; dans ces mille et une églises, dis-je, de beaux diseurs gangrenés de vices et saupoudrés d'esprit ont créé cent religions diverses, mais toutes d'accord pour conspuer la religion de Jésus-Christ, comme une vieillerie barbare. Depuis même que les religions des beaux esprits ont enfanté la religion des buveurs de sang hnmain, on n'a cessé de travailler à la ruine du catholicisme.

Aujourd'hui il est visible qu'il n'y a plus en Europe que trois religions : la religion catholique, la religion des conservateurs non catholi-

ques, la religion des révolutionnaires anticatholiques. Si vous avez étudié ces deux dernières religions, vous devez comprendre que leurs innombrables partisans sont dans l'inévitable alternative d'aller abjurer leurs erreurs et leurs antipathies auprès des autels du *Prince de la paix*, ou de vider leurs différends sur cent théâtres de carnage, éclairés par d'effroyables incendies!

— Mais comment reconduire les masses à l'église? — C'est sur quoi nous allons donner notre idée.

CHAPITRE II.

MANIÈRE DE RAMENER LE PEUPLE A L'ÉGLISE ET DE LUI FAIRE GOÛTER LE SAINT REPOS DU DIMANCHE.

Comment reconduire les masses à l'église? — De la même manière qu'on les en a éconduites. Que ceux qui en sont sortis les premiers y retournent les premiers, et qu'ils s'occupent des moyens d'y faire place au petit peuple, sans que celui-ci ait à chercher dans sa poche une pièce de monnaie qui souvent n'y est pas.

Cette dernière condition est de rigueur. La bourgeoisie révolutionnaire et gouvernante a porté un coup mortel à la religion en réduisant nos fabriques à ne pouvoir entretenir la maison de Dieu que par un déplorable octroi et d'incessantes quêtes. Qu'on répare ce mal au plus vite, et qu'on se garde bien d'y remédier par une distinction qui blesserait le cœur de Dieu et le cœur du peuple, en divisant la famille catholique en *classe payante* et en *classe non payante*. Nous

n'allons à l'église que pour reconnaître que Dieu seul est riche, et que, grands et petits, nous ne sommes tous que de pauvres mendiants.

Il y a sans doute encore d'autres choses à faire pour attirer le peuple à l'église. Là où le clergé, cédant à la malheureuse inspiration de faire mieux que l'Église universelle, n'a réussi qu'à organiser des offices et des chants qui par leur longueur et leur exécution harasseraient la piété la plus robuste, on comprendra la nécessité de revenir aux traditions de cette *Église mère et maîtresse* qui possède si bien l'art céleste de rassembler les masses autour des autels et de les y faire chanter dans un parfait accord. Je l'ai déjà écrit bien des fois, et je ne me lasserai pas de le redire : *La chanson tue la foi, quand la foi ne se fait plus chanter par le peuple.* Mais je suis sûr que le clergé ne faillira pas à sa mission dans ce péril extrême, aujourd'hui que ses chefs unissent leurs lumières et leurs efforts, sous la direction du chef suprême, pour poser le fondement de la réorganisation générale, la réorganisation du clergé.

Quant à vous, séculiers intelligents, à qui j'ai l'honneur de parler dans ce livre, encore quelques conseils que je vous prie de méditer.

Si vous voulez aider le sacerdoce à dégoûter les masses de la religion du club et du cabaret, il ne suffit pas de leur ouvrir les portes de l'église

et de les y retenir avec vous une ou deux heures. Appliquez-vous à leur rendre utile, instructif, agréable le repos si nécessaire, mais aussi dangereux, du dimanche et des fêtes. Réunions de bienfaisance, leçons publiques, expériences instructives et amusantes, divertissements honnêtes, voilà ce qu'il faut.

La récréation est un exercice nécessaire et des plus importants dans un plan d'éducation. Vous qui êtes les aînés de la famille, travaillez donc à procurer à vos jeunes frères des récréations qui ne soient pas indignes d'un peuple moral. C'est votre devoir, c'est votre intérêt. Vous connaissez le proverbe des bonnes : *On n'entend plus rire les enfants, ils font donc le mal.*

Il mériterait bien de Dieu et de la société, le génie qui nous donnerait un théâtre chrétien et populaire. Oui, populaire. Le théâtre qui n'est pas populaire ne vaut rien sous aucun rapport.

Il ne vaut rien en politique, car il divise les grands des petits, et, par là même, il les oppose les uns aux autres.

Il ne vaut rien en morale. Ou vous y encensez le vice, et alors il faut y mettre le feu; ou vous y célébrez la vertu, et alors ouvrez-le à tous; ou si, par impossible, vous ne vous y occupez ni du vice ni de la vertu, vous y enfouissez de précieux capitaux, entre autres, votre temps; utilisez donc

ce terrain en y logeant quelques ménages, ou en y plantant des pommes de terre.

Il ne vaut rien en littérature. La littérature, en ne s'adressant pas à la nation entière, perd son premier mérite, la nationalité. A force de se polir, elle devient légère, subtile, alambiquée, vaporeuse et d'une fadeur qui ne peut plus être relevée que par la pointe du vice.

Vous me direz : Le peuple manque de goût. — Pour être dans le vrai, dites que son goût a besoin d'être cultivé, et que, en travaillant à le dégrossir, vous empêcherez le vôtre de se corrompre par l'afféterie. Le sentiment du vrai, du beau, du bon, se trouve dans les masses, moins développé, mais souvent plus vif, que dans les classes moyennes. L'esprit sophistiqué est le seul qui ne soit pas populaire. On a essayé *Esther* et *Athalie* sur les gens de la rue, et l'effet en a été admirable.

Choisissez vos sujets dans l'histoire chrétienne, dans l'histoire nationale. Évitez, dans la composition, comme aussi dans la mise en scène, tout ce qui s'éloigne de notre éternel modèle, la belle nature. Soyez simples, nobles, majestueux par le fond; soyez-le par la forme, vous tenant à égale distance de la métaphysique et de la trivialité du langage, et vous verrez!

Il ne convient plus que nos augustes mystères

descendent sur le théâtre, ni que le théâtre s'installe dans nos églises, comme au moyen âge, alors que le peuple n'était quelque chose que dans la maison du Père commun. Mais il serait bon, selon moi, que nos populations, au sortir de l'église, pussent aller, de temps à autre, applaudir les vertus qui font les grands peuples, et rire aux dépens des vices et des travers que condamne la morale. Je désirerais même que, sans compromettre sa dignité, le pasteur pût être là, mêlé à ses ouailles, s'associant à leurs joies pour en empêcher la dégénération.

Un prêtre conseillant la profanation du jour du Seigneur par des divertissemenls, même par des représentations scéniques, quel scandale! s'écrieront beaucoup d'honnêtes protestants, en compagnie de tout ce qui nous reste d'esprits jansénistes.

Voici ce que je répondrai à nos chers confrères de la Bible-religion :

Ce qui m'a le plus confirmé dans mes *scandaleuses* opinions, c'est l'étude que j'ai faite des résultats moraux de votre législation pharisaïque sur la sanctification du dimanche.

Partout vous avez défendu, et souvent sous des peines très-sévères, non-seulement les travaux agricoles, mécaniques, mais encore la fabrication et la mise en vente des marchandises et provisions

quelconques. Vos théâtres, vos jardins publics, vos auberges et cabarets sont rigoureusement fermés durant tout le saint jour. Vous avez interdit la chasse, la pêche, les courses de chevaux, toute espèce de jeux publics, même les promenades et les voyages; et, pour être obéis, vous fermez vos villes, vous tendez des chaînes dans les rues, comme dans plusieurs États de l'Amérique du Nord. En Écosse, vous punissez de la prison celui qui chante ou siffle dans la rue, ou qui se fait raser.

En somme, le dimanche est si bien observé, que vos villes les plus tumultueuses ressemblent, ce jour-là, à un *couvent* (1). Mais, la main sur la conscience, dites-moi ce qu'elles y ont gagné en moralité. Si vous me faites des contes sur la supériorité morale de vos populations sur les nôtres, contes que j'ai entendus bien des fois, vous m'obligerez à faire une chose qui me répugne grandement, à sortir de mon portefeuille des tableaux de mœurs dus en grande partie à vos plumes. Les couleurs en sont telles, que, de part et d'autre, il nous convient de les tenir dans l'ombre. Je me borne à deux résultats généraux.

I. Quand, le jour saint, les habitants d'une ville,

---

(1) « Londres ressemble le dimanche à un vaste couvent. » M. Nougarède de Fayet, *Lettres sur l'Angleterre*, t. I, p. 217.

d'un pays, ne se voient qu'un moment au temple, en silence, et qu'ils se cloîtrent le reste du jour, il arrive nécessairement qu'ils ne se rapprochent plus que pour affaires d'intérêt matériel. Leurs rapports tombent donc sous l'influence du démon des affaires, qui est le dieu des combats entre les forts et les faibles, les habiles et les maladroits. Il en résulte, dans toute la population, une ardeur fébrile pour le gain, qui produira nécessairement des conflits entre les gagnants et les perdants. Écoutons un des vôtres, parlant de la *Nouvelle-Angleterre* :

« Les affaires même sont le seul plaisir qu'on recherche..... Ce *sabbat* (le délassement) n'est pas fait pour l'habitant de la *Nouvelle-Angleterre;* les affaires l'enlacent de toutes parts; c'est une espèce de Laocoon moral qui ne fait aucun effort pour repousser les serpents qui le resserrent. Mammon est leur divinité; ils ne l'adorent pas seulement du bout des lèvres, mais avec une dévotion entière du corps, de l'esprit, de toutes les facultés. Le monde est à leurs yeux une vaste maison de bourse, où ils doivent, par principe et par intérêt, tâcher de devenir plus riches que leurs voisins (1). »

---

(1) *Les Hommes et les mœurs aux États-Unis,* par le colonel Hamilton, t. I, ch. VII. — Voy. aussi M. de Tocqueville

La lutte des intérêts, sur un sol aussi riche et vaste que celui de l'Amérique, est moins désastreuse; mais qu'elle s'engage dans le champ clos de notre Europe, vous aurez bientôt le petit peuple des Crésus et le grand peuple des faméliques.

Ne vous scandalisez donc pas trop, quand j'exprime le désir que, le jour saint par excellence, après avoir prié et écouté Dieu ensemble, les hommes se voient, se serrent la main, se dilatent le cœur, s'égayent ensemble, et s'entretiennent d'autre chose que de ce qui les divise le plus, l'intérêt. C'est un moyen puissant de civilisation, d'éducation fraternelle que je conseille, et je pense que l'éducation fraternelle est chose très-chrétienne. On en abusera, dites-vous? — Eh bien, j'aime mieux quelques abus dans les divertissements, que le tocsin, la mitraillade et la fusillade entre des masses qui ne connaissent d'autre joie, d'autre Dieu que la richesse.

II. En obligeant vos populations à s'emprisonner au sortir du temple, croyez-vous qu'il y en

---

de la Démocratie, notamment, t. III et IV. — M. de Chateaubriand exprime la même opinion sur les Anglo-Américains dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, en disant : « La société permanente semble devenir impraticable chez eux, d'un côté par l'extrême ennui des individus, de l'autre, par l'impossibilité de rester en place, et par la nécessité de mouvement qui la domine. »

ait beaucoup qui emploient ce repos forcé à la lecture de la Bible et à la méditation des choses saintes? Je vais encore choisir mes exemples dans vos populations les plus religieuses, et partant les plus morales.

«Il paraît bien certain, dit M. de Beaumont, qu'un grand nombre d'Américains, renfermés chez eux le dimanche, s'occupent fort peu de la Bible, et profitent de l'ombre qui les cache pour faire des œuvres qui n'ont rien de pieux. Les uns s'abandonnent sans frein à la passion du jeu, d'autant plus funeste en Amérique, que, les jeux publics les plus innocents étant prohibés, le joueur se livre clandestinement aux plus dangereux; d'autres s'enivrent de liqueurs spiritueuses... » Et il ajoute cette réflexion si juste : « Vous n'obtiendrez jamais que l'homme dont le corps seul travaille toute la semaine, passe toute la journée du dimanche à penser. Vous lui refusez des amusements publics; retiré dans l'ombre, il s'abandonne sans frein aux plus grossiers plaisirs (1). »

Si j'en avais le temps, je vous citerais tout au long les dispositions législatives de la capitale du catholicisme, touchant la sanctification du dimanche et des jours de fêtes, dispositions relatées

---

(1) *Marie ou l'Esclavage*, t. I, *notes*, p. 357.

et réglementées dans l'*édit* du cardinal-vicaire, en date du 30 juin 1847. Vous seriez étonnés, scandalisés même de son contenu, entre autres de ce que vous liriez sous cet article : *Choses permises et tolérées dans les jours de fêtes, excepté pendant les heures des offices divins, et même pendant ces heures dans quelques cas particuliers, comme on l'expliquera plus bas* (1). Plusieurs d'entre vous y trouveraient matière à leurs déclamations séculaires contre les *corruptions de l'Église romaine.*

Quant aux esprits impartiaux, ils verront, dans cette tolérance, l'esprit maternel de l'Église fondée par le Dieu-Charité, qui a dit que *l'homme n'était pas pour le sabbat, mais que le sabbat est pour l'homme* (2). Au lieu de copier à la lettre, comme a fait Calvin, la législation toute spéciale du Sinaï, l'Église catholique, chargée de réconcilier toutes les familles humaines dans son sein, a dû nécessairement tenir compte de tous les besoins de notre faible nature. Avec un peu de bonne foi et d'attention à ce qui se passe dans nos populations encore soumises à l'Église, et les vô-

---

(1) Cet édit, cité par les journaux français à l'occasion du rapport de la *loi sur le dimanche,* a été inséré dans l'*Univers,* n° du 7 mars 1851.

(2) Saint Marc, ch. II, 27.

tres errant *à tout vent de doctrine* ou restant glacées dans l'indifférence religieuse, vous devrez convenir que vous gagneriez beaucoup en échangeant vos *corruptions protestantes* contre les *corruptions romaines.*

Au reste, je ne peux que vous féliciter d'avoir sauvé la condition essentielle de toute civilisation populaire : le repos du septième jour.

Quant au grand peuple qui a eu le malheur, dans ses naufrages révolutionnaires, de perdre cette loi non moins humaine que divine, il faut lui dire : Repêchez au plus vite cette planche de salut. — Comment? — Voici en deux mots ma manière de voir.

Il vous faut une loi. Mais, depuis cent ans, on vous a tant et si bien législatés d'en haut, que les Français, un peu frondeurs de leur nature, en ont contracté un terrible esprit d'opposition aux lois qui leur viennent d'en haut. Il faut donc que celle-ci parte d'en bas, qu'elle soit de commande populaire, qu'elle arrive aux législateurs comme un ordre du souverain, las d'être seul parmi les peuples condamné aux travaux perpétuels.

Comment donner le branle? — C'est bien simple : mettez les boute-feux de l'opposition à la tête du mouvement, ce qui est très-facile si vous savez toucher la fibre française. Le Français aime à commander, à mener; qu'il commande blanc ou

noir, c'est chose secondaire; l'essentiel est qu'il commande. Mais s'il s'agit d'une entreprise qui ait, comme celle-ci, un côté éminemment noble, généreux, intéressant l'honneur national, l'humanité, vous êtes sûrs de passionner les plus froids, à moins que vous n'ayez perdu votre talent de bien dire.

Aux rénitents qui ont quelque chose à garder, dites ceci : Ne voyez-vous qu'il n'y a pour le peuple, surtout celui des campagnes, qu'une école possible de civilisation : l'église? Quand le peuple ne va plus avec les bourgeois écouter l'instruction chrétienne à l'église et se mêler, sur la place, aux gens qui ont de l'éducation, il reste ignorant, sauvage, d'une effroyable crédulité. Il donne plus aux sorciers et aux devins, dans une année (par exemple à l'occasion du tirage au sort), qu'il ne gagne par le travail du dimanche et des fêtes. Ce n'est pas tout : quand un fléau frappe nos villageois sans religion, tel que le choléra, une épizootie, une grêle, une trombe, etc., s'il se trouve là un orateur de cabaret qui leur dise : Ce sont les prêtres, les aristocrates, les gros messieurs qui ont chargé leurs physiciens de vous faire ce cadeau : ils trouvent que le peuple est trop nombreux, trop difficile à gouverner...! nos villageois accueillent cela comme parole d'Évangile, car un peuple

qui ne croit plus à la religion, croit à tout, excepté au bien.

Vous savez que, en disant cela, vous ne direz rien qui ne se voie dans les pays où les églises restent désertes. Reconnaissez encore ici la loi du législateur suprême, punissant les hommes *par où ils pèchent*.

Le devoir des classes supérieures étant de travailler à l'éducation du peuple, si elles y manquent, le peuple travaillera à la démolition des classes supérieures.

CHAPITRE III.

DÉSORDRE IMMENSE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FAVORISÉ PAR LA POLITIQUE MODERNE.

« Il ne s'agit plus d'hommes d'État aujourd'hui. Le plus habile n'y pourrait rien. La foi des masses est la seule politique. Vous qui demandez quand cette révolution doit finir, ne portez pas les yeux au dehors; ne regardez pas si la paix semble rentrer, le pouvoir se consolider : voyez si les esprits serapprochent de la religion. Si classes riches et peuples en sont à la même distance, dites qu'il n'y a rien de fait! Si leur scepticisme est le même, leur égoïsme seul en armes, vous n'avez pas vu vos plus grands maux... Cette révolution finira quand la religion reviendra (1).»

Ainsi parle un homme de foi et de savoir, dont l'excellent ouvrage, publié au moment où j'en

(1) *De la Restauration française*, par M. Saint-Bonnet, 1851, liv. I, ch. XLII.

treprenais celui-ci, a singulièrement abrégé ma tâche.

M. Saint-Bonnet a donné la démonstration complète de cette belle formule : *La richesse repose sur le travail, le travail sur le capital, le capital sur la vertu, et la vertu sur la foi* (1).

Nul n'a mis dans un jour aussi frappant la fausseté de ce principe : *C'est le luxe qui enrichit un peuple!* et la vérité de cet autre principe : *Le luxe sur un point de la société a pour contre-coup le communisme à l'autre bout* (2).

Nul n'a traité d'une main aussi ferme l'histoire des aberrations françaises en matière économique, dont la marche fut parallèle à celle des aberrations politiques que j'ai signalées dans le livre précédent (3).

---

(1) *De la Restauration française*, liv. I, ch. II.

(2) Ibid., ch. III.

(3) Citons quelques lignes du chapitre intitulé : *Histoire de nos mœurs et de notre capitale*, ne fût-ce que pour répondre à ceux qui m'accusent de manquer de respect pour la royauté, parce que j'ai la franchise de montrer à la royauté comment elle se perd et perd les peuples, quand elle viole les lois surnaturelles ou naturelles du Père des rois et des peuples. « Le mal a son foyer au cœur humain. Ce fut là qu'après quinze siècles ressuscita l'idée païenne. La renaissance s'est allumée dans la salle des festins des rois, avant d'entrer dans nos bouges. Le luxe parut à la cour de François Ier ; il s'embrasa à celle de Louis XIV. Triste récit en

Il est bien évident que le pouvoir politique est incapable de tarir la source première de nos misères matérielles : le défaut de foi et de vertu. Il a inspiré trop de mépris et de défiance pour que son intervention directe en matière religieuse ne fût pas funeste. Il n'a que deux moyens efficaces de favoriser le retour des peuples à la foi et à la vertu : — donner dans ses dépositaires l'exemple de la foi et des mœurs chrétiennes ; — laisser au sacerdoce la plénitude de sa liberté d'action sur les âmes.

Mais parce que les gouvernements sont par eux-mêmes impuissants à replacer la société dans son état normal, s'ensuit-il qu'ils n'aient rien à faire? Non, certes ; ils ont à réparer le désordre immense, en matière économique, qu'ils ont favo-

---

trois mots : ce roi a corrompu la noblesse ; la noblesse a corrompu la bourgeoisie ; la bourgeoisie a corrompu le peuple... Louis XIV, par son faste, mit le marteau à nos finances. Là fut arrachée cette pierre qui devait amener un écroulement affreux : toute maison de France allait suivre la maison royale ! La vie austère est méprisée ; le luxe, dit la richesse, est honoré. Alors les anciennes familles quittèrent les châteaux ; on vint rivaliser d'opulence à Paris pour y saisir les abords de la cour. Vous savez tout jusqu'à la fin de Louis XV ; puis les mœurs funestes que la révolution découvrit ! Le faste et la dépravation qui détruisirent la noblesse viennent d'abattre la bourgeoisie ruinée, laissant tout un peuple affamé sur le sol de la France. » P. 74, 75.

risé de toute manière depuis plusieurs siècles. Et je montrerai bientôt la puissance des moyens dont ils disposent. Mais avant de parler du remède, il importe de signaler l'origine et l'étendue du mal.

En quoi consiste le mal? Dans le fatal divorce de l'élite de la population avec l'industrie par excellence : l'industrie agricole.

Je ne veux pas faire une dissertation philosophique ou économique sur ce texte : *La terre est le premier capital, le grand atelier, dont la prospérité assure la vie et la puissance d'une nation; c'est la caisse d'épargnes où se trouve le chiffre de sa richesse réelle.* Fidèle à ma méthode historique, c'est à la lumière des faits que je vais indiquer rapidement les mortelles anomalies et les souffrances qu'a produites ce divorce.

Le mépris des classes supérieures pour la noble vie des champs a partout divisé la société en deux : d'un côté, une société riche, corrompue par le luxe ; de l'autre, des masses abruties par le travail. Dans le haut, l'abus des lumières et des capitaux a engendré l'immoralité, l'irréligion, la destruction de la famille et du pouvoir; dans le bas, une affreuse ignorance, une démoralisation et des misères indicibles ont rendu les masses ingouvernables.

En désertant les provinces et les campagnes pour s'entasser dans les grands centres, les lu-

mières et les capitaux, si nécessaires à la fructification de la terre, n'ont plus servi qu'aux ébats des passions. Le mépris de la morale évangélique a été leur premier fruit.

On connaît assez les ravages de l'immoralité nobiliaire et bourgeoise en France; mais il ne faut pas croire qu'ils y aient atteint leurs dernières limites. Grâce à la trempe catholique, je ne pense pas qu'on ait jamais pu dire de la France : « La chasteté, au lieu d'être la règle parmi les femmes, tend de plus en plus à devenir l'exception (1). » Si l'on veut se faire une idée de l'influence corruptrice qu'exercent sur les sommités sociales les excès de la richesse et la densité des populations, on n'a qu'à lire deux chapitres d'un ouvrage déjà cité (2).

L'immoralité ne marche jamais sans l'irréligion : la croyance chrétienne est incompatible avec le culte de la chair. Il faut à celui-ci pour dogmes le déisme, le panthéisme, qui sont deux formes polies de l'athéisme.

Il n'est pas nécessaire de montrer comment l'immoralité et l'irréligion détruisent la famille.

L'amour et le bon gouvernement de la famille

---

(1) M. Faucher, *Études sur l'Angleterre*, t. I, p. 335.

(2) Voy. les ch. XXXIII et XXXIV de *l'Angleterre vue à Londres*, par M. Pillet.

s'éteignant dans les classes opulentes, et l'opulence disparaissant avec eux, la fureur de gouverner l'État s'y introduit. Elle éclate surtout dans la classe nombreuse des déconfits, qui veulent rétablir leurs affaires à l'aide des affaires publiques, et mettre leurs dépenses à la charge du trésor.

Si vous n'êtes pas tout à fait étrangers à l'histoire de nos révolutions, vous saurez qu'elles ont été, qu'elles sont, qu'elles ne cesseront d'être l'œuvre des illustres débauchés, des mauvais fils, des *boursiers* et *demi-boursiers*, et de toutes les médiocrités qui s'encombrent dans les professions libérales. C'est ce monde-là qui a fait du gouvernement l'art de ruiner un pays au moral et au physique.

Quand l'abus des lumières et de la richesse produit ces effets dans les classes influentes, vous avez dans les classes inférieures une affreuse ignorance.

L'université du peuple, c'est l'Église. Or, avec vos agglomérations citadines et les habitudes qui en résultent, vous fermez au petit peuple les églises des villes et des campagnes. Et voici comment :

Dix, vingt, trente mille familles bourgeoises, vivant réunies dans les habitudes du luxe, exigent une population ouvrière de trois cent mille âmes à un million. La partie de cette population qui est atta-

chée au service domestique a trop à faire auprès des maîtres pour pratiquer une autre religion que celle du salaire. Les énormes consommations du luxe exigent un travail incessant de production dans les cinq cents métiers voués à son entretien. La demande, par ses instances et par les bénéfices qu'elle offrira, fera donc que les ouvriers lui sacrifieront le repos du jour consacré par la religion à l'éducation de leur âme. Si la loi s'y oppose, comme dans les pays protestants, on travaillera jour et nuit durant six jours, et les excès du travail hebdomadaire appelleront fatalement les excès de la crapule au jour du repos. Il est d'expérience universelle qu'un peuple de forçats ne connaît d'autre temple que le cabaret (1).

Voilà pour les populations urbaines. Quant aux populations campagnardes, privées des lumières et des capitaux qui, en adoucissant les rigueurs du travail, en augmentent la fécondité, elles ne peuvent plus obtenir du sol les produits nécessaires à leur chétive existence et au payement de l'impôt qu'en l'inondant de leurs sueurs. Dans le petit

(1) « Plus les mœurs sont rigoureuses sur l'observation du dimanche, et plus s'accroît dans les cabarets le nombre des habitués. L'Écosse est infiniment plus puritaine que l'Angleterre; mais c'est aussi la terre classique de l'ivrognerie. » M. Faucher, *Études*, etc., t. I, p. 350.

propriétaire, la bêche remplace la charrue, la culture des racines et des légumes se substitue à celle des grains, sur une terre qui s'appauvrit rapidement, privée qu'elle est de l'outil irremplaçable en agriculture : le bœuf, entouré de sa famille beuglante et bêlante. « Le fermier, qui trouvait autrefois tous les bras dont il avait besoin, en manque généralement aujourd'hui, parce que, ne réalisant pas les mêmes bénéfices que le fabricant, il ne peut payer aussi cher ses travailleurs (1). »

Les ouvriers de la campagne adopteront donc le régime des ouvriers citadins : ils ne connaîtront d'autre repos que celui du cabaret aux jours de foire et de marché.

Vos écoles primaires, confiées à un sacerdoce laïque créé par l'État, pourront-elles remplacer l'enseignement moral que donne l'Église?

Vous en avez fait l'essai, et les résultats obtenus, quoique vous n'en connaissiez encore qu'une faible partie, sont propres à vous désabuser.

---

(1) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers; ouvrage entrepris par ordre et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques*, par M. Villermé (Paris, 1840), t. II, p. 24. — « Nous avons dit que beaucoup d'ouvriers agricoles abandonnent leur travail habituel pour celui des manufactures, et que jamais, au contraire, on ne voit les ouvriers industriels quitter le leur pour celui des champs. » Ibid., p. 288.

Fussent-elles aussi nombreuses et fréquentées qu'elles le sont peu (1), vos écoles, complétement sécularisées, ne produiront que la diffusion de vos lumières séculières; or vos lumières séculières ne feront qu'allumer dans le petit peuple le feu des plus violentes passions. C'est maintenant chose démontrée par vos plus savants statisticiens : MM. Guerry (*Essai sur la statistique morale de la France*), Quételet (*Sur l'homme et le développement de ses facultés*), d'Angeville et Dupin.

« N'est-ce pas, dit M. Dupin, un fait très-étonnant et qui paraît renverser toutes les idées reçues jusqu'à ce jour, que la complète ignorance s'allie à la moindre proportion des crimes contre les personnes, et que l'instruction supérieure l'emporte sur toutes les autres par la multiplicité des crimes (2)? »

C'est aussi un des faits constatés en Angleterre

---

(1) D'après M. Villermé, le nombre en France des communes ou réunions de communes ayant des moyens d'instruction était, en 1829, de 23,919; en 1837, de 29,613. Le chiffre des élèves des deux sexes était, en 1829, de 969,340; en 1832, de 1,200,715; en 1837, de 1,949,830. *Tableau de l'état*, etc., t. II, p. 150.

(2) Voy. M. Villermé, *Tableau de l'état*, etc., t. II, p. 153-156. — Qu'y a-t-il donc là d'étonnant? Étendez par l'instruction les idées et les désirs de la jeunesse, sans les élever vers le ciel, ils se porteront nécessairement vers la terre, et il faudra bien que la main les suive. Si vous aviez des idées contraires, elles étaient folles.

par le fameux rapport de M. Chadwick, présenté au parlement en 1845, et offrant le résumé de l'enquête officielle sur l'état des classes ouvrières. Entre autres dépositions, on y lit ces paroles d'un haut magistrat de Glascow : « Je suis fermement convaincu que, si la dépravation morale qui s'est répandue dans les classes industrieuses n'est pas arrêtée, l'état social de ce pays sera ruiné et l'empire britannique détruit. Je ne trouve pas de langage assez fort pour exprimer la dépravation qui s'étend tous les jours sous mes yeux. » Et après un tableau effrayant de la corruption de tous les âges, notamment de l'enfance, et de la multiplication des crimes, dont le chiffre s'est élevé, *en* 15 *ans*, *de* 98 *à* 392, il ajoute : « L'éducation, telle qu'elle existe, mène plutôt au vice qu'à la vertu. C'est une des plus grandes calamités de la société que l'instruction soit répandue sans la religion... On calcule qu'il existe dans cette ville 80,000 individus qui n'ont jamais mis le pied dans une église et qui sont aussi barbares que les Hottentots... Il y a 10,000 hommes à Glascow qui s'enivrent le samedi soir, et qui, après être restés le dimanche et le lundi dans un état de stupeur, retournent le mardi au travail (1).»

(1) *De l'action de la noblesse et des classes supérieures dans les sociétés modernes*, par MM. Mounier et Rubichon, p. 364-5.

Mais avec des populations citadines et campagnardes vouées à l'enfer du travail et de la crapule, comment voulez-vous que l'enfance fréquente plus les écoles que l'église? Ignorez-vous que, dans une ville industrielle, dès qu'un enfant a six ou sept ans, son travail de la semaine peut rapporter aux parents une ou deux bouteilles d'eau-de-vie? On le vend donc pour la semaine ou pour le mois, à un maître qui n'a qu'une pensée : tirer de ce petit corps tout le travail imaginable (1).

Vous ferez des lois pour réprimer, modérer du moins ces horribles spéculations ; qu'obtiendrez-vous? Rien, sinon une nouvelle preuve de l'impuissance des lois contre les mauvaises mœurs et les mauvaises institutions. Vous pourrez même aggraver le sort des enfants, comme en Angleterre, où la loi de 1833 n'a eu d'autre effet, quand elle en a eu, que de faire sortir les enfants de quelques grands ateliers, où leur tâche n'était que de quatorze à seize heures, pour les précipiter dans les petits ateliers et au fond des mines, où on les fait travailler jusqu'à extinction (2).

---

(1) « C'est une vente dans les règles; le père livre sa chair et son sang, comme cela se pratique dans la traite des nègres, pour quelques bouteilles d'eau-de-vie ou pour quelques livres de tabac. » M. Faucher, *Études*, etc., t. II, p. 111.

(2) Voy. M. Faucher, ibid., de la p. 77 à la p. 131.

Depuis que l'illustre Pitt a doté l'Angleterre (et, par l'Angleterre, l'univers industriel) de l'esclavage et du massacre des enfants (1), tous les législateurs de l'Europe ont fait des lois *pour empêcher le travail excessif des enfants dans les manufactures* et pourvoir à leur instruction; et partout ces lois ont été inobservées, parce qu'elles étaient *inobservables*, incompatibles avec les nécessités de l'industrie. Sauf quelques rares exceptions, il est bien constaté que l'unique école de l'enfance manufacturière est celle du blasphème, de l'obscénité et de l'ivrognerie (2). Là où l'humanité des maîtres a établi des écoles, au moins le dimanche, et exige que les enfants y assistent, quels progrès

---

(1) « Vers la fin du dernier siècle, les chefs de l'industrie se plaignant de l'augmentation des taxes, M. Pitt leur signalait le travail des enfants comme la grande ressource qui devait leur permettre d'en supporter le fardeau. Les manufacturiers prirent le ministre au mot, et alors fut inaugurée cette effroyable conscription, qui, enrôlant les enfants dès l'âge le plus tendre, s'étendit bientôt aux femmes elles-mêmes, et traîna les familles entières sur le champ de bataille de l'industrie... Les Anglais éprouvent aujourd'hui, sur leur propre sol, qu'il est plus difficile d'abolir l'esclavage que de l'instituer. » M. Faucher, ibid., p. 77-81. Malheureusement, l'esclavage a franchi le détroit et envahi le royaume des Francs, comme aussi le midi et le nord de l'Europe. Voy. M. Villermé, *Tableau*, etc., t. II, de la p. 83 à la p. 126.

(2) Voy. MM. Faucher et Villermé, ibid.

peut-on attendre de ces pauvres petites créatures épuisées par le travail, par le défaut de nourriture et de sommeil? Un exemple entre mille.

« Un jeune enfant, occupé dans une fonderie, à qui l'on demandait s'il savait lire, répondit qu'il pouvait lire de petits mots, pourvu que ces mots ne fussent pas trop *lourds*. Le pauvre malheureux, raisonnant par analogie, voyait dans chaque lettre un poids à soulever (1). »

Quant à la démoralisation qui doit résulter d'un tel système, elle dépasse toute expression. Faut-il s'en étonner? Les bonnes mœurs sont le fruit de l'éducation de famille. Or, que devient la famille dans une société aussi désordonnée? C'est ce que nous allons voir.

---

(1) M. Faucher, ibid., p. 175.

CHAPITRE IV.

DESTRUCTION DE LA FAMILLE.

Pour mesurer exactement le degré de nos déviations sociales, il faut avoir l'œil sur notre axiome fondamental : *La société n'a d'autre but que l'éducation de l'homme, et le moyen de cette éducation, c'est la famille.* Si la voie dans laquelle nous sommes engagés aboutit à la dissolution de la famille, il n'y a plus de milieu : ou rétrograder, ou périr. Or, nos progrès dans cette voie sont tels, qu'il est temps de s'orienter.

Les extrêmes se touchent. En même temps que l'abus des richesses et les habitudes énervantes du luxe altèrent l'esprit de famille dans la classe aisée, l'excès de la misère et l'amour de la débauche l'anéantissent dans une grande partie des masses.

La femme est l'âme de la famille, surtout dans les petits ménages, où l'influence de la mère est irremplaçable.

Dieu s'est plu à enrichir le cœur de la femme des qualités les plus précieuses; mais ces qualités se transforment en vices, quand vous faites de la femme un être sans religion, et par conséquent sans moralité; quand vous l'arrachez au sanctuaire domestique, par le refus de tout ce qui entretient la vertu dans son âme, le lait dans son sein, et les forces morales et physiques dont elle a besoin pour suffire à la bonne éducation de ses enfants.

Tel est le désordre immense qui se révèle partout. En s'accumulant dans nos villes, la population y étouffe la famille, et l'affaiblit par contrecoup dans le fond de nos campagnes. Ne craignons pas de soulever quelque peu le voile qui couvre la plus mortelle de nos plaies.

Que la nation industrielle par excellence ait flétri la famille dans sa fleur, en entassant dans les ateliers les trois quarts au moins de la population générale; que, par l'application au sol du travail des machines et de tous les procédés de la grande culture, elle ait arraché les habitants de la campagne à leurs paisibles habitudes; qu'elle les ait convertis en populations nomades, et offrant, même dans le sexe, une dégradation de mœurs qui est à peine surpassée par la population urbaine, c'est un fait que les enquêtes officielles de 1840 à 1845 ont environné d'une lumière bien

propre à guérir les anglomanes non désespérés; c'est un fait dont les *Études sur l'Angleterre* de M. Faucher ont administré des preuves si éclatantes, si irrécusables et si connues de la plupart de ceux qui me liront, que je crois inutile d'insister sur ce point : *Le système économique anglais a frappé la société dans son premier germe : la vertu de la femme.*

Montrons que ce mal incalculable ne tient pas au génie national, mais qu'il est inhérent au système, et qu'il infecte le continent dans la juste proportion de l'invasion du système.

Nous avons, sur la population industrielle de la France et de quelques pays voisins, entre autres études consciencieuses, celles de M. Villermé.

Ma plume se refuse à retracer les tableaux hideux qu'ont fournis à son pinceau, d'ailleurs si modéré et si honnête, la démoralisation lilloise, rémoise, etc. (1). Je choisis Sedan, ville modèle, peuplée de douze mille ouvriers, la plupart habitant la campagne, et dignes de ce bel éloge : « Ces ouvriers forment une population excellente, laborieuse, soumise, tranquille, facile à conduire, peu ou point ivrogne. » Voici maintenant ce qu'on dit des ouvrières : « Là, comme dans beaucoup d'au-

(1) Voy. *Tableau de l'état physique et moral*, etc., t. I, de la p. 74 à la p. 227.

tres villes de manufactures, elles cèdent bien moins à la séduction qu'aux détestables conseils des femmes avec lesquelles elles travaillent. Pressées, poursuivies sans cesse par leurs discours, leurs railleries, leur exemple, elles succombent; et telle est, m'assure-t-on, la force de ces attaques renouvelées chaque jour, qu'il n'est point rare que, pour les faire cesser, la victime s'empresse d'avouer sa chute. Dès lors, elle s'unit aux autres pour faire succomber, à son tour, toute nouvelle compagne dont la sagesse est un reproche pour elle (1). »

M. Villermé prouve ailleurs que cette influence corruptrice du travail en commun des ouvrières, influence constatée universellement par l'aveu même des victimes, étend ses ravages beaucoup plus loin qu'on ne pense communément, et que c'est dans ces foyers du libertinage provincial que se recrute la grande armée du vice qui infeste les capitales (2).

Flétrie ainsi dès sa première jeunesse, il n'en faudrait pas davantage à la femme pour la rendre inhabile à la bonne éducation de ses enfants. Mais le système ne s'arrête pas là : il détruit, ou du moins il annule dans ses effets la tendresse

(1) *Tableau de l'état physique et moral*, etc,, t. I, p. 258.
(2) Ibid., t. II, p. 50-54.

maternelle, qui survit ordinairement à la vertu. Il ne permet pas à la mère d'allaiter son nouveau-né, obligée qu'elle est de gagner son pain du jour par un travail des plus durs et à distance. Si elle ne peut payer des frais de nourrissage, elle devra laisser son nourrisson à la garde d'un autre enfant, ou le livrer à des mercenaires qui, par l'allaitement artificiel, fût-il même accompagné des soins les plus délicats, n'en perdraient pas moins, dans la première année, soixante-quatre nourrissons sur cent (1).

Si la mère nourrit elle-même, le besoin qu'elle éprouve d'aller à l'atelier conquérir la moitié de son pain lui fera adopter l'usage, malheureusement commun en Angleterre, et déjà acclimaté ailleurs, d'empoisonner les enfants avec de l'opium ou d'autres boissons narcotiques (2).

Une fois sevré, que devient cet enfant, privé habituellement, durant quinze à seize heures, des soins de la mère? Faut-il être surpris que, sur mille enfants, la mort en emporte cinq cent soixante et dix avant la cinquième année, et que les survivants soient la plupart maladifs, rachitiques, étiolés et difformes?

---

(1) L'expérience a été faite dans les hospices de Reims. M. Villermé, t. I, p. 243.

(2) M. Faucher, *Études*, t. I, p. 372; t. II, p. 172; M. Villermé, t. I, p. 106.

Mais c'est surtout à l'époque où, aux soins de l'éducation physique, la mère doit joindre les soins encore plus délicats de l'éducation morale, que commence, pour les enfants des classes industrielles, ce que M. Faucher a si justement appelé leur *enfer;* enfer dans lequel les pères et les mères se hâtent de pousser ces malheureuses victimes, eux-mêmes poussés par la misère ou par une féroce cupidité. Jetons un coup d'œil sur ces jeunes *damnés du travail*, dont l'âme et la chair servent à la production de cette richesse industrielle tant célébrée par nos anglomanes.

Les procédés industriels ayant été appliqués au sol anglais, devenu une grande manufacture agricole, les petits enfants de la campagne sont attachés aux machines dès l'âge de cinq ou six ans. « Si le cours naturel des choses vient à développer cette tendance qui est encore en germe, dit M. Faucher, c'en est fait dans les campagnes du repos des familles, de la vigueur corporelle et des bonnes mœurs. On verra l'agriculture la plus avancée coïncider avec l'abaissement le plus complet de la population; et, la race des campagnes dégénérant, les villes n'auront plus où se recruter (1). »

---

(1) M. Faucher, etc., t. II, p. 64.

Mais c'est dans les ateliers citadins que la torture et l'extermination des enfants sont en permanence, surtout pour les nombreux apprentis vendus par les administrateurs de la taxe des pauvres.

« L'apprentissage est une véritable traite, la traite des enfants pauvres, que l'on vend ainsi pour un terme de douze et quelquefois quatorze ans (1)...

« A Seydeley, les enfants qui font des clous travaillent de quatre heures du matin à neuf heures du soir, et cela dès l'âge de sept ans; on exige d'eux jusqu'à 1000 clous par jour..... En Écosse, la nourriture qu'on leur donne dépend de la quantité d'ouvrage qu'ils exécutent. Chose horrible à dire! c'est la faim que l'on exploite pour exciter leur émulation naissante..... Dans les poteries du comté de Stafford..., on ne leur laisse pas même le loisir nécessaire pour les repas; pendant que les adultes se reposent, ils obligent les enfants à jeter avec force contre le plancher des masses d'argile pour en exprimer l'air. Aussi les organes digestifs s'affaiblissent, et un grand nombre meurent de consomption.

« Il y a des exemples d'enfants qui, ayant commencé leur travail à six heures du matin, ont dû

---

(1) M. Faucher, etc., ibid., p. 61.

continuer sans désemparer jusqu'au lendemain à dix heures. Dans ces occasions, on leur fait prendre du tabac pour les tenir éveillés, ou bien on les envoie de temps en temps plonger leur tête dans un baquet d'eau. *Les ateliers où l'on pousse l'excès du travail aussi loin que possible sont ceux qui admettent les plus petits enfants* (1). »

« On ne saurait rien imaginer de plus affreux que l'existence des apprentis à Willenhall... (obligés souvent de battre le fer vingt heures sans relâche, à peine nourris, punis par la famine, battus, blessés, parfois embrochés, enchaînés à des poutres, de peur qu'ils ne s'enfuient). Le maître couvre leur corps de plaies et de contusions; la maîtresse leur arrache les cheveux et les oreilles. Plus ils demandent merci, et moins on leur montre de pitié. Pourquoi les épargnerait-on? Pourvu que l'enfant n'en meure pas, la justice s'en lave les mains. Le parlement a eu ces faits sous les yeux, et il n'a pas cherché à y porter remède (2). »

On se montre moins brutal envers les enfants dans les manufactures du continent, notamment en France; mais il n'en est pas moins certain que le régime moral et physique auquel on les soumet à peu près partout est des plus désastreux.

---

(1) M. Faucher, etc., ibid., t. II, p. 112-114.
(2) Ibid., p. 183, 184.

« Ces malheureux enfants, dit M. Villermé, ne voient que désordres, n'entendent que propos obscènes, ne s'imprègnent que de vices : élevés dans une atmosphère d'impuretés, façonnés par les mauvais exemples, et ne pouvant connaître autre chose, ils imitent ce qu'ils voient faire, et ils deviennent nécessairement, comme leurs parents, ivrognes, débauchés, abrutis (1). »

Qu'il est triste de « voir cette multitude d'enfants maigres, hâves, couverts de haillons, qui s'y rendent (à l'atelier) pieds nus par la pluie et la boue, portant à la main, et, quand il pleut, sous leur vêtement devenu imperméable par l'huile des métiers tombée sur eux, le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à leur retour (2)! »

Et dans ces ateliers, plusieurs d'une grande insalubrité, tels que ceux des filatures de coton, comment traite-t-on ces petits travailleurs? Par une dureté dont on n'use ni envers les forçats du bagne (dont la journée de présence n'est que de douze heures, réduite à dix par le temps des repos), ni envers les nègres des colonies (dont la journée est de neuf heures). On oblige ces pauvres victimes à « rester *seize à dix-sept heures* debout chaque jour, dont treize au moins dans une

(1) *Tableau*, etc., t. II, p. 49.
(2) Ibid., p. 84.

pièce fermée, sans presque changer de place ni d'attitude. Ce n'est plus là un travail, une tâche: c'est une torture; et on l'inflige à des enfants de six à huit ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir dès cinq heures du matin la longue distance qui les sépare de leurs ateliers, et qu'achève d'épuiser, le soir, leur retour de ces mêmes ateliers. Comment ces infortunés, qui peuvent à peine goûter quelques instants de sommeil, résisteraient-ils à tant de misères et de fatigues (1)? »

Ne parlons pas des accidents qui estropient ces petits ouvriers, leur emportent un membre, les mettent parfois en lambeaux; accidents si communs, qu'un médecin de Manchester a constaté que, sur cent six enfants, quarante-six avaient été blessés dans les filatures; accidents que l'on pourrait prévenir en grande partie par une légère dépense, comme observent les auteurs que nous citons, mais auxquels le génie industriel n'attache pas la moindre importance, tant il redoute peu la consommation des vies humaines (2)!

Après six jours et une partie des nuits passés dans cet enfer, est-il étonnant que les enfants se précipitent, au jour du repos, dans les tavernes,

---

(1) *Tableau*, etc., t. II, p. 91.

(2) *Études sur l'Angleterre*, t. II, p. 31. — *Tableau de l'état physique et moral*, etc., t. II, p. 259.

et s'y ensevelissent, comme leurs parents, dans une longue ivresse? Est-il étonnant que les mères elles-mêmes y portent leurs nourrissons, et leur apprennent à *sucer l'eau-de-vie avec le lait* (1)? Je passe à pieds joints sur ces abominables orgies, pour arriver au résultat.

Que devient la famille, alors que pères, mères, enfants, dispersés dès la pointe du jour dans différents ateliers, écoles de corruption, et passant le dimanche dans les tavernes, ne se rencontrent, la nuit, dans leurs misérables demeures, que pour s'entasser pêle-mêle comme des *animaux immondes* (2)?

Que peut-il sortir de là que ce qui s'y trouve en effet, le communisme pratique, la barbarie du sauvage?

Oui, la barbarie du sauvage, mais du sauvage imprégné de nos vices et privé des qualités morales et physiques que donne la vie des forêts.

Le sauvage du désert soigne son corps, celui de ses enfants; peu content de le laver, il s'applique à l'orner, à l'embellir par le tatouage. —

---

(1) *Études*, t. I, p. 347.

(2) « En vivant comme des animaux immondes, les hommes ne doivent-ils pas contracter à la longue les mœurs de la bestialité? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se forme trop souvent, au fond de cette fange, des relations dont la nature a horreur. » *Études*, t. II, p. 36. — *Tableau*, t. I, p. 83.

Les sauvages créés par l'industrie ignorent jusqu'à l'art de se décrasser et de se délivrer de la vermine (1).

Le sauvage du désert choisit et nettoie le terrain sur lequel il élève sa hutte; il se procure abondamment l'air, la lumière, l'eau et le feu. — Les sauvages de l'industrie sont condamnés, et par les spéculations des maîtres du terrain et des logements, et par leur propre incurie, encore plus que par leur misère, à s'entasser dans des

(1) « Et le pauvre lui-même, comment est-il au milieu de ce taudis? Ses vêtements sont en lambeaux, sans consistance, consommés, recouverts, aussi bien que ses cheveux, qui ne connaissent pas le peigne, des matières de l'atelier. Et sa peau? Sa peau, bien que sale, on la reconnaît sur sa face; mais sur le corps elle est peinte, elle est cachée, si vous le voulez, par les insensibles dépôts d'exsudations diverses. Rien n'est plus horriblement sale que les pauvres démoralisés. Quant à leurs enfants, ils sont décolorés, maigres, chétifs, vieux, oui vieux et ridés; leur ventre est gros et leurs membres émaciés; leur colonne vertébrale est courbée, ou leurs jambes torses; leur cou est couturé ou garni de glandes; leurs doigts sont ulcérés et leurs os gonflés et ramollis; enfin, ces petits malheureux sont tourmentés, dévorés par les insectes. » Rapport cité par M. Villermé, t. I, p. 87. — Sur l'Angleterre, voy. les *Études* de M. Faucher et le travail de MM. Mounier et Rubichon, fondé sur le *Rapport* de M. Chadvick, constatant que, dans les enquêtes officielles, la même question adressée aux ouvriers a partout obtenu la même réponse : *Quelle est la dernière occasion où vous vous êtes lavé? — La dernière fois que je fus en prison. — De l'action de la noblesse et des classes supérieures*, etc., p. 173.

cloaques d'une saleté et d'une insalubrité vraiment indescriptibles (1).

Du reste, c'est l'imprévoyance brutale et puérile de l'Indien sauvage, abattant l'arbre dont il convoite le fruit, et vendant ce matin, pour un verre d'eau-de-vie, la pelisse dont il pleurera la perte dans quelques heures, alors qu'il sera transi par le froid.

Qu'a-t-on gagné par les *caisses de prévoyance et d'épargnes*? — Il est constant que ces institutions ont beaucoup profité aux domestiques, aux gens à salaires constants et fixes, aux ouvriers agricoles ou travaillant en famille, aux petits fabricants et boutiquiers, mais très-peu aux ouvriers des manufactures, payés à la semaine, si gros que soient leurs salaires. « Règle générale : ce n'est pas l'élévation, c'est la régularité du salaire qui porte l'aisance dans les familles. L'ouvrier qui passe par des alternatives de hausse et de baisse dépense tout ce qu'il gagne, quand il gagne beaucoup, et ne réserve rien pour les époques de détresse (2). »

Finissons par un résultat général que le même observateur signale ainsi :

---

(1) Voy. les ouvrages précités.

(2) *Études sur l'Angleterre*, t. I, p. 357. — Ibid., p. 406 et suiv. — M. Villermé, t. II, p. 47 et suiv., 169 et suiv.

« La race des manufactures dégénère sur le continent comme dans la Grande-Bretagne; elle nous donne des citoyens rachitiques, impropres au métier des armes, qui agitent le pays sans pouvoir le défendre (1). »

« Sont-ce les ouvriers des campagnes, produisant le pain, la laine et le vin, qui vous menacent en ce jour; ou bien les ouvriers des villes, que vous avez appelés à produire tous les objets de votre luxe?

« Vous avez arraché les bras à la terre, ils se retournent contre vous!

« Ce n'est pas le cultivateur qui fait ces révolutions. L'homme qui tient suspendu sur vos têtes le glaive du désordre est celui que vos besoins (factices) ont enlevé à la destinée que Dieu lui avait faite, pour l'envoyer fondre comme une cire dans vos cités, en produisant pour vos plaisirs. Car voilà que le luxe a pourri maintenant et la classe qui le consomme et la classe qui le rapporte; voilà que le peuple est tout semblable à vous (2). »

Hélas, les campagnes ne se ressentent que trop de la puissance corruptrice des agglomérations citadines. Là, aussi, l'affaiblissement de la religion,

---

(1) *Études*, etc., t. I, p. 368.

(2) M. Saint-Bonnet, *la Restauration française*, p. 9.

les excès d'un travail ingrat, l'insuffisance du repos, l'insuffisance encore notoire de la nourriture et sa mauvaise qualité (1), l'école du cabaret, etc., ont produit une grande baisse dans la santé morale et physique de nos populations. Si les officiers qui président au recrutement militaire s'alarment du nombre toujours croissant des individus impropres au service, si leurs rapports constatent une dégénération rapide du sang (2), la dégénération morale n'est-elle pas encore plus alarmante? N'est-il pas à craindre que ces populations épuisées, exaspérées, finissent par prêter l'oreille aux passions sauvages qui leur disent : Finissons-en avec les gouvernements et les classes insatiables du fruit de vos sueurs?

Si faible que soit cet aperçu des misères enfantées par nos systèmes économiques anglais, je l'aurais moins chargé de citations puisées aux meilleures sources, si je n'avais eu à confondre les critiques malveillants qui n'ont pas craint

---

(1) « On ne paraît pas, au reste, savoir assez en France combien la viande est nécessaire aux travailleurs. » M. Villermé, t. II, ch. 1, p. 9. — C'est un point sur lequel on trouvera d'excellentes réflexions appuyées sur une multitude de faits et de documents dans l'ouvrage précité de MM. Mounier et Rubichon, comme aussi dans le livre de ce dernier intitulé : *Mécanisme de la société moderne*, etc.

(2) M. Villermé, t. II, p. 245, 399 et suiv.

de me calomnier en m'accusant de calomnier l'Angleterre (1).

---

(1) *Il traduit presque textuellement les livres de M. Louis Blanc; il a étudié l'Angleterre dans celui de M. Ledru-Rollin. C'est un socialiste travesti,* etc. Voilà une des moindres injures que me jetait, en cinq énormes colonnes, M. Alexandre Thomas, dans un premier-Paris du *Journal des Débats* (n° du 31 mars 1851). Et ce travail était reproduit deux jours après, dans l'*Ordre*, avec quelques variantes, par M. F. Chambolle. En exprimant ma reconnaissance aux plumes amies qui, par la promptitude et l'énergie de la défense, m'ont dispensé de répondre aux auteurs d'une aussi déloyale attaque, je ne dirai qu'un mot aux champions de l'éclectisme religieux et politique : — A vos imputations mensongères je n'ai voulu opposer que de bonnes et franches vérités sur le chef de votre école, Montesquieu. Quelle que soit votre conduite à venir, elle ne me fera pas oublier la devise : *A la guerre, allez droit au capitaine.*

CHAPITRE V.

DU REMÈDE ET DES MOYENS DE L'APPLIQUER.

Le mal une fois connu, il y aurait trop de simplicité à demander où est le remède.

Le mal est invétéré, il a jeté de profondes racines; il a enlacé à peu près tous les États de l'Europe; il a établi entre eux une solidarité de misères morales, matérielles, et de périls. Il faut donc beaucoup de prudence et de sagesse dans la médicamentation.

Le mal est d'une activité effrayante; il dévore la vie sociale dans ses premières sources; sans même différer la catastrophe, les palliatifs ne feraient probablement que la rendre plus terrible. Vouloir jouer avec le mal, quelle folie! Il faut donc recourir sur-le-champ au remède, et l'appliquer avec l'énergie et la constance que commandent la grande difficulté et l'extrême lenteur de la cure.

Vous avez deux moyens d'une grande puis-

sance, si vous savez les employer : les réformes administratives, les réformes législatives.

I. *Réformes administratives.* — Je les ai déjà signalées dans le troisième livre; elles se résument toutes dans le mot : *Décentralisez!*

Indépendamment d'une multitude de raisons que suggère le bon sens politique, la rage que le seul mot de *décentralisation* excite dans les partisans de la *révolution en permanence* ne suffirait-elle pas pour vous faire comprendre que là se trouve un des meilleurs spécifiques antirévolutionnaires?

Vous connaissez les efforts et les succès des radicaux suisses pour broyer sous la masse de la centralisation les vingt-deux cantons helvétiques. Vous connaissez les projets des démagogues français pour augmenter encore, s'il est possible, l'action du pouvoir central, dès qu'ils en pourront disposer, et comprimer énergiquement les velléités d'émancipation départementale et communale. Écoutez un article des longues instructions que le comité révolutionnaire de l'Allemagne, séant à Londres, adressait (en mars 1850) aux *travailleurs* germaniques, pour les prémunir contre l'*esprit provincial et de clocher* des démocrates bourgeois et des paysans :

« Il faut que les ouvriers s'associent avec le prolétariat de la campagne, comme les démocra-

tes avec les paysans. Les démocrates travailleront directement pour établir la république fédérative, et, s'ils ne peuvent éviter la république une et indivisible, ils chercheront à paralyser autant qu'ils pourront le gouvernement central par l'indépendance des provinces et des communes. Les travailleurs devront, au contraire, non-seulement agir dans le sens de la république une et indivisible, mais demander que le pouvoir soit centralisé dans les mains du gouvernement; qu'ils ne se laissent pas égarer par les mots de liberté des communes, etc., etc., qu'emploieront les démocrates. Dans un pays comme l'Allemagne, où il y a encore tant de restes du moyen âge, tant de préjugés locaux et provinciaux, on ne peut tolérer que chaque village, chaque ville, chaque province, oppose un nouvel obstacle à l'action révolutionnaire, qui ne doit partir que du centre. Il ne faut pas que, comme aujourd'hui, les Allemands soient obligés de se battre pour le moindre progrès, dans chaque ville et dans chaque province. La propriété communale, cette forme qui est encore abritée derrière la propriété moderne privée et les difficultés qui en résultent entre les communes riches et les communes pauvres, ne saurait plus être tolérée. Il ne faut pas non plus permettre que le droit de bourgeoisie communale puisse être opposé aux travailleurs

comme obstacle à leurs droits politiques; il faut, comme en France, en 1793, centraliser rigoureusement le pouvoir. C'est la mission du parti révolutionnaire. »

Oui, ennemis et amis, tous vous le disent : Décentralisez! Reportez la vie administrative là où elle doit siéger, pour ne pas devenir un mortel embarras. Vous y trouverez, entre autres, trois précieux avantages.

1° Les passions intrigantes, ambitieuses, qui se portent au centre et y attisent le feu, resteront sur place quand vous leur direz : Nous n'avons rien à vous donner; nous ne disposons plus de ces emplois. Les lumières et les capitaux, chassés de vos provinces, y rentreront rapidement avec les moyens d'y exercer leur part légitime d'influence.

2° En ne faisant que ce que peut bien faire un gouvernement, vous vous déchargerez de l'odieuse responsabilité que fait peser sur vous le panthéisme gouvernemental. Sachez que le gouvernement s'attache les peuples, bien moins par ce qu'il fait, que par la liberté qu'il leur donne de faire ce qui est en leur pouvoir.

Ne vous effrayez pas des abus et des désordres que vous peignent sous des couleurs si sombres les esprits sans réflexion ou intéressés au *statu quo*. Vous serez toujours assez forts contre les

cratie, ainsi que je l'ai observé (1), s'est montrée plus humaine, plus populaire, elle n'en a pas moins substitué les machines et les animaux aux hommes, ici par esprit de spéculation, là dans des vues de luxe. Elle a rendu la plupart des ouvriers agricoles aussi nomades et étrangers au sol que le peuple des manufactures. Le système destructeur envahit maintenant le pays de Galles et y sème d'affreuses misères. En Irlande, il a créé depuis longtemps ce qu'on n'avait jamais vu : une nation entière de pauvres, de faméliques, annuellement tourmentés, fréquemment décimés par la famine.

La législation et les mœurs anglaises en sont toujours à l'axiome féodal : *Les hommes sont pour la terre. — Tant vaut la terre, tant vaut l'homme.* La politique chrétienne a consacré celui-ci : *Dieu a donné la terre aux fils des hommes* (2) : *elle ne peut être possédée de tous, mais elle doit profiter à tous.*

Par contre, le morcellement excessif de la terre et sa mobilisation, telle que la demande le génie révolutionnaire, produisent son appauvrissement, la misère de ceux qui la cultivent, et la démoralisation générale.

---

(1) Liv. III, ch. IX.
(2) Ps. XCIII, 16.

Par l'égalité du partage, « la mort de chaque propriétaire, amene une révolution dans la propriété (1). » Or vous devez savoir que les révolutions n'enrichissent pas. — La propriété foncière ne rend qu'en proportion des soins qu'on lui donne; on ne la soigne qu'autant qu'on l'apprécie; nul ne l'apprécie mieux que celui qui l'a créée.

La stabilité du sol consolide la famille, y maintient cet esprit traditionnel, ces vues d'avenir, cette affection au foyer domestique, qu'il est si important de raviver Les révolutions introduites par l'égalité du partage détruisent tout cela.

« Du moment où vous enlevez aux propriétaires fonciers un grand intérêt de sentiment, de souvenirs, d'orgueil, d'ambition à conserver la terre, on peut être assuré que tôt ou tard ils la vendront; car ils ont un grand intérêt pécuniaire à la vendre, les capitaux mobiliers produisant plus d'intérêts que les autres. » Et alors, « comme la famille ne se présente plus à l'esprit que comme une chose vague, indéterminée, incertaine, chacun se concentre dans la commodité du présent; on songe à l'établissement de la génération qui va suivre, et rien de plus (2). »

---

(1) M. de Tocqueville, *de la Démocratie*, t. I, p. 76.
(2) Ibid., p. 77, 78.

Comme le despotisme oligarchique et l'esclavage de la grande majorité sont la conséquence de l'immobilisation du sol par la tenure féodale, de même le paupérisme, et son fils, le communisme, se montrent au bout d'une mobilisation et d'une division exagérées.

Multiplication du travail et des travailleurs, et diminution des produits; détérioration du sol par la destruction des bois, par la destruction des pères et mères de l'agriculture, les bœufs et les vaches; pénurie des substances alimentaires irremplaçables, blé et viande; plaie incurable de l'usure et des procès : telles sont les infaillibles conséquences du morcellement indéfini.

La France doit en savoir quelque chose. On peut citer aussi la Suède, où l'excès de la division du sol, surtout en Dalécarlie, a enfanté les excès de la misère et de la chicane (1).

Je ne dis pas : Rétablissez les primogénitures et les substitutions! Non, ce serait un retour à ce qui ne doit plus être. Je ne dirai pas même : Augmentez pour le testateur la quotité disponible!

(1) « Il arrive souvent qu'un paysan dalécarlien vend un lot de terre pour deux ou trois rixdales (4 ou 6 fr.), et que l'enregistrement de l'acte de mutation coûte une somme égale.» En France, en 1830, 1 procès pour 185 individus; en Suède, 1 pour 30. » *Voyage en Suède*, par M. Alexandre Daumont, t. I, p. 336; t. II, p. 213.

Ce qui certes serait très-propre à fortifier la puissance paternelle, dans laquelle le pouvoir politique doit chercher un appui, au lieu de l'absorber.

Mais je dis : Veillez à la conservation et à la prospérité du sol, à l'intérêt capital de l'État, et aussi à l'intérêt bien compris des héritiers, en fixant une limite inviolable à la division des terres.

Il est évident que cette limite doit varier avec la nature du terrain et l'espèce de culture dont il est susceptible. Si toute loi, digne de ce nom, exige de profondes études, celle qui règle les successions est la plus difficile à faire. Je crois même qu'une loi uniforme est impossible pour un grand pays. Elle serait ou trop générale, trop vague, pour empêcher les grands abus, ou trop détaillée pour ne pas les produire. C'est un point sur lequel il est à propos de faire une part à la *coutume* en lui donnant force de loi. Quoi qu'il en soit, il faut bien se garder de confier les travaux législatifs à l'esprit systématique des théoristes de la basoche, gens qui peuvent savoir d'où leur vient l'argent, mais qui ignorent d'où sort le pain d'une nation.

Pour favoriser, dans de sages limites, la multiplication des propriétés foncières, sans trop s'exposer au terrible inconvénient de la dépréciation du sol par la diminution et la dégénération du bétail, par le déboisement, et par l'incurable rou-

tine des petits cultivateurs et fermiers, quand ils n'ont pas dans leur voisinage des maîtres et modèles; il importe beaucoup d'avoir partout quelques grands propriétaires capables d'essayer et d'accréditer les procédés utiles, et surtout de conserver et propager les belles espèces animales.

C'est un axiome, que les petites propriétés ne peuvent se soutenir et prospérer que sous la protection des grandes, pourvu toutefois que celles-ci soient habitées par l'amour du travail et de la vertu. Ce précieux avantage se trouve dans les instituts religieux propriétaires, surtout quand ils sont agricoles. Il y a là, en même temps, immobilisation de la propriété et mobilisation des personnes qui en jouissent. Il y a école publique de vertu et de travail intelligent; de plus, grenier de réserve pour les cas de détresse. C'est la meilleure des banques agricoles (1).

Or, malgré un vieux reste de préventions contre les communautés propriétaires, le gouvernement français a reconnu la nécessité des ordres reli-

(1) « Mettre la banque dans les campagnes, c'est mettre le rasoir dans la main des enfants. Vous voulez relever les cultivateurs, et vous prenez le chemin de les ruiner.

« Dites-vous, Nous ne prêterons que pour couvrir le tiers de la propriété? Vous venez trop tard, c'est déjà fait. Si votre intention est de n'endetter la propriété qu'au tiers, votre banque peut prendre son sac et ses feuilles. » M. Saint-Bonnet, *la Restauration*, p. 168.

gieux agricoles pour accréditer, encourager l'agriculture dans les colonies, et il y a favorisé l'établissement des trappistes.

Eh bien, il s'agit de coloniser les provinces, d'y reporter les éléments de la prospérité agricole, la vertu, les lumières, les capitaux, l'engrais, et surtout le premier des engrais, le pied du maître.

Quant aux instituts agricoles fondés par le gouvernement, on peut les définir en deux mots : c'est une déplorable profusion d'argent, de théories et d'encre. — Laissez l'argent dans la poche des contribuables, afin qu'ils le mêlent au grain qu'ils jettent dans leurs sillons. — Gardez vos théories et votre encre, qui ne feraient que brûler le sol (1).

Impôts. — Voilà un excellent moyen de favo-

---

(1) Un exemple entre cent. — Le roi Charles-Jean Bernadotte, dans sa grande et très-louable sollicitude pour les progrès de l'agriculture, achète un beau domaine du prix de six à sept cent mille francs, domaine épuisé, et qu'un savant théoricien promet de couvrir bientôt de riches cultures, au moyen du procédé anglais d'*incinération*. Le domaine est confié au docteur, qui « brûle à grands frais les terres, et les bois par la même occasion. Le résultat de ce beau système, qui devait régénérer l'agriculture de la Suède, a été la destruction de toute la terre végétale, qui a été totalement brûlée ; et le sol dépouillé de cette vaste propriété n'offre plus que le triste aspect d'un tuf nu et décharné. » M. Daumont, *Voyage*, t. I, p. 339.

riser le mouvement de décentralisation et de colonisation.

D'abord, le moins d'impôts possible; car tout prélèvement inutile sur le capital foncier est une atteinte à la richesse nationale.

Réglez l'impôt une fois pour toutes, ou du moins pour longtemps; car l'expérience a fait justice des belles idées de Montesquieu et de ses écoliers sur la nécessité des délibérations et discussions annuelles, en matière d'impôts, pour sauver les libertés nationales et éviter le mauvais emploi des deniers publics (1).

Qui ne sait que la discussion fréquente des budgets et leur gonflement illimité sont une même chose? — Sans doute, par la fixité du budget on gêne furieusement la marche des ministres; mais les entraves aux dépenses ministérielles assurent la stabilité du gouvernement et la liberté des peuples.

Faites peser préférablement l'impôt sur les consommations improductives et les choses de luxe, mais avec une sage lenteur. Il y aurait imprudence et inhumanité à faire expier à nos populations industrielles les aberrations politiques de nos pères. Il faut leur maintenir le pain; il faut

(1) *De l'Esprit des lois*, liv. XI, ch. VI.

faire mieux encore, ajouter au pain une quantité suffisante d'air, de lumière, de combustible, des logements plus salubres, des jardins où les enfants puissent prendre leurs ébats, où le père et la mère puissent, dans les moments de chômage, s'occuper utilement et contracter la salutaire passion du foyer domestique.

Comment obtenir cela? Pas par des entreprises gouvernementales qui seraient du socialisme pur, mais en faisant, par de sages mesures législatives et administratives, que *le sol de vos villes coûte beaucoup moins et celui des campagnes beaucoup plus.*

Je m'abstiens, pour le moment, de produire mes vues particulières sur les meilleurs moyens de résoudre ce grand problème posé par M. Faucher :

« Ne peut-on filer et tisser le coton, la laine, le fil et la soie par grandes masses et à bon marché, en développant toute la puissance des machines, qu'au prix de cette effroyable série d'horreurs : la destruction de la famille, l'esclavage, la décrépitude et la démoralisation des enfants, l'ivrognerie des hommes, la prostitution des femmes, la décadence universelle de la moralité et de la vie (1)? »

---

(1) *Études*, etc., t. I, p. 381.

J'ai la confiance que, avec du courage et de la réflexion, on arriverait à la solution désirable : *Sauvez les hommes et les machines en ne sacrifiant plus les hommes aux machines, mais en mettant les machines au service des hommes.*

Au reste, hommes politiques qui me ferez l'honneur de me lire, vous ne pouvez l'ignorer : le problème est là, pressant, irrésistible, prêt à se résoudre par le feu et le sang. Si vous ne voulez pas de cette affreuse solution, hâtez-vous d'en trouver une autre.

Si on ne fait rien ou si on ne fait que des riens, *alea jacta est...* L'Europe recueillera les dignes fruits des systèmes religieux, politiques, économiques qu'elle oppose depuis trois siècles à la science sociale, dont le Christ l'avait créée à si grands frais la dépositaire, le modèle et l'apôtre.

RÉSUMÉ.

Nul être n'est autant que l'homme insocial par ses vices, social par sa nature, a dit un grand homme (1).

Élever l'homme en l'aidant à s'affranchir de ses faiblesses et de ses vices, tel est donc le but suprême auquel doivent marcher de concert la religion, la politique, l'industrie.

Unique affaire de la société en ce monde, la bonne éducation des hommes exige, avant tout, une foi inébranlable à l'existence d'un monde meilleur. Rien de plus visible, en effet, que la tendance ultramondaine de nos facultés, et l'impossibilité de trouver dans les limites de notre planète l'espace nécessaire à leur complète évolution.

Nous aspirons à la plénitude de la lumière, à

(1) *Homo factus est unus, sed non relictus est solus. Nihil enim est quam hoc genus tam discordiosum vitio, tam sociale natura.* Saint Augustin, *de Civitate Dei*, lib. XII, cap. XXVII.

la science universelle. Or, nos lumières sont pleines de ténèbres. Nos investigations scientifiques les plus profondes aboutissent invariablement à cette donnée : *L'essence des êtres, fondement de la science universelle, est un mystère impénétrable.*

Nous aspirons à la toute-puissance. Or, rien de si faible, de si borné que notre pouvoir. La résistance à nos volontés est universelle. Nulle part elle n'est plus forte, plus persévérante que dans le gouvernement de nous-mêmes. Qui d'entre nous ne doit pas dire, comme Job : *Pourquoi suis-je devenu mon propre oppresseur* (1)?

Nous aspirons à la richesse, à l'universalité des jouissances. Or, la richesse nous remplit de convoitise tant que nous ne l'avons pas, de sollicitudes et de craintes quand nous l'avons. On en est possédé bien plus qu'on ne la possède. Veut-on en bien user, elle est une charge. Point de jouissances qui ne soient suivies du dégoût, et dont l'abus n'enfante la souffrance.

Cette incessante opposition de l'homme à lui-même, ce perpétuel désaccord de sa pensée, de ses désirs, avec tout ce qu'il voit, tout ce qu'il éprouve, ne peut s'expliquer que par ce fait, que nous avons constaté dans le premier livre : *L'âme humaine est à la poursuite de l'infini; pour elle,*

(1) Job, ch. VII, 20.

nul repos tant qu'elle n'aura pas trouvé l'infini.

De là cette loi, que les pouvoirs quelconques employés au gouvernement des hommes ne doivent jamais perdre de vue :

Les hommes sont essentiellement évolutionnaires. Il n'y a que deux moyens de les empêcher de devenir révolutionnaires : ou éteindre en eux toute vie morale, ou éclairer leurs voies et diriger leurs mouvements vers l'infini.

Le premier moyen, l'esclavage, est, pour le moment, impossible en Europe. Il ne pourrait renaître, sur cette terre transformée à fond par la pensée chrétienne, qu'à la suite d'effroyables bouleversements. Mais qui oserait affirmer que ces bouleversements sont impossibles?

Nous n'avons eu jusqu'ici que des révolutions politiques, locales, superficielles. Œuvre des passions nobiliaires et bourgeoises, naturellement modérées et conservatrices, ces mouvements n'ont, en général, rencontré dans les masses qu'un sentiment de répulsion. Cependant, que de sang, que de ruines!

Aujourd'hui, la fermentation est dans les bas-fonds de la société; elle agite l'Europe entière; elle la déborde de toutes parts; elle met en jeu des passions affreuses, qui épouvantent les agitateurs eux-mêmes. Si tant de forces de destruction triomphent des forces qu'on leur oppose, ne fût-ce

que durant quelques mois, que laisseront-elles debout? N'exécuteront-elles pas ce *jugement du Seigneur sur les habitants de la terre d'Israël : Il n'y a plus de vérités, il n'y a plus de miséricorde, il n'y a plus de science de Dieu sur cette terre. La malédiction, et le mensonge, et l'homicide, et le vol, et l'adultère, l'ont inondée, et le sang a touché le sang* (1)!

Ce jugement serait-il trop rigoureux? Non; sous un Dieu juste, les châtiments sont proportionnés aux bienfaits dont on abuse. Or, bien plus que la race d'Abraham, la famille de Japhet est *la race choisie, la nation élue.*

Quelle fut la mission des enfants d'Isaac et de Jacob, depuis que Dieu les eut mis en possession de la Terre promise, à force de prodiges? Ce fut de préparer, pendant quinze siècles, la naissance du christianisme universel.

Quelle fut la mission de l'Europe, depuis que le chef des conquérants spirituels du monde établit son quartier général dans la ville des Césars et l'y fixa à jamais par son glorieux martyre? Ce fut la conquête de l'univers à la loi du Christ.

L'entreprise étant immense, au lieu d'une nation, le ciel en choisit cent, et les prépara de

---

(1) Osée, ch. IV, 1, 2.

longue main à l'unité religieuse par l'unité de la domination romaine. Le travail d'élaboration religieuse et politique dura aussi quinze siècles, et coûta au ciel et à ses ministres des merveilles supérieures à celles qui illustrèrent la sortie de l'Égypte, le Sinaï et les vallées de la Palestine.

Quel prodige que celui de la conversion de l'empire universel, quand on a un peu étudié les mœurs, les lois et les institutions de cette époque de sang et de fange!

Quel prodige, pas plus difficile, sans doute, mais bien autrement long, que la conversion et la civilisation de ces hordes de barbares qui, du ve au xie siècle, ne cessèrent de ravager l'Europe?

Quels prodiges que ceux qui protégèrent le travail de civilisation intérieure contre les efforts incessants de la barbarie musulmane?

A qui devons-nous ces travaux immenses du christianisme et son admirable résultat, la fraternité européenne? Il n'y a pas un esprit supérieur, catholique ou protestant, qui ne réponde : Nous les devons, ces prodiges, à l'unité religieuse, à son centre, la papauté. Les papes furent le génie constituant, les sauveurs, les éducateurs de l'Europe.

A la fin du xve siècle, notre Occident n'était pas seulement christianisé à fond; il avait reçu une organisation propre à élever sans mesure la

civilisation évangélique et à la déverser sur l'universalité des peuples.

Par leur accord à suivre l'impulsion partie du centre, trois nations devaient surtout concourir à l'accomplissement du grand œuvre : l'Allemagne, la France, l'Angleterre.

L'Allemagne, pays des hautes spéculations, des études patientes et profondes, avait un grand rôle à remplir dans l'ordre de la pensée. Ralliant, assimilant au christianisme les lumières et les labeurs des temps anciens et des temps modernes, elle devait travailler à réaliser l'idéal de la science, de la littérature, des beaux-arts chrétiens, et combattre le mouvement rétrograde de la renaissance, qui ne nous a valu, dans la philosophie, dans la littérature, dans les beaux-arts, dans la politique et dans les mœurs, qu'une misérable singerie de l'antiquité païenne.

Par sa constitution fédérale, favorable à la résistance et peu propre à l'attaque, cette grande famille était ce que doit être une famille de savants et d'artistes, sédentaire, pacifique. Sur les côtés d'où elle pouvait craindre les insultes de la barbarie, elle avait deux sœurs éminemment chevaleresques : la Pologne et la Hongrie.

Sur la rive gauche du Rhin était la famille française, capable de saisir la pensée germanique au berceau, de la dégager de ses langes, de lui don-

ner la forme la plus intelligible pour tous, de l'appliquer sur-le-champ; capable de se passionner et dévouer pour son triomphe, de la porter avec enthousiasme jusqu'aux extrémités du monde, et de joindre au besoin la puissance de l'épée à celle de la parole. Comme foyer de l'action civilisatrice universelle, la France devait posséder, et possédait en effet, l'unité politique.

Au delà du détroit de la Manche, était la nation qui, par son esprit positif et calculateur, par sa constance et ses *nerfs d'acier*, par sa situation à l'entrée des grandes mers, était providentiellement destinée à nous enseigner l'art de dompter la nature matérielle et à relier tous les peuples par les bienfaits du commerce et de l'industrie.

Étendre en tous sens, féconder et embellir de toute manière la pensée chrétienne; la faire triompher dans tous les continents, dans les îles lointaines, par l'action morale de la parole, de l'exemple, subsidiairement par l'attrait des intérêts terrestres, et aussi en imprimant une crainte salutaire à ses persécuteurs : telles étaient, ce semble, les fonctions auxquelles les trois principaux organes de la chrétienté européenne devaient rattacher tout le corps. Qu'ont-ils gagné à fausser leur sublime destinée et à entraîner l'Europe dans leurs désolations?

Plus d'une moitié de l'Allemagne accueille au

XVIe siècle la parole antichrétienne du moine saxon. Qu'on nous montre les progrès théologiques, moraux, politiques, philosophiques, littéraires, dus aux lumières de l'incendie luthérien! Le produit net des plus hautes spéculations de la pensée allemande, depuis qu'elle s'est écartée des données de la foi chrétienne, n'est-ce pas le scepticisme absolu, et, par suite, le plus abject matérialisme, le socialisme athée (1)?

---

(1) Citons, sur ce sujet, les réflexions très-justes du journal l'*Ordre*, expliquant, dans son numéro du 6 mars 1851, les causes des mouvements du communisme norwégien :

« C'est l'esprit allemand, on l'a dit souvent et avec la plus grande raison, qui est le père du socialisme. La métaphysique absurde dont les bases ont été jetées il y a plus de soixante ans en Allemagne....., a fini, comme toutes les philosophies mystiques, par tomber du ciel chimérique du pur amour dans les grossièretés du matérialisme le plus abject. On a vu là s'appliquer une fois de plus, et de ce coup sur une échelle immense, ce mot profond de Charron, que « qui veut « faire l'ange, fait la bête. » La métaphysique allemande, si pure, si virginale, il y a un demi-siècle, est aujourd'hui en pleine bestialité. M. Feuerbach, le dernier maître de l'école, en est venu à ne demander pour le genre humain que des pommes de terre en commun dans cette vie, et le néant, également en commun, dans l'autre.

« Quand la philosophie est très-pure, elle est en même temps très-élevée, et par suite inaccessible à la foule; mais quand elle est très-grossière, elle est en même temps très-intelligible, et elle devient rapidement populaire. Ce fait, attesté par le corps entier de l'histoire, a reçu une confirmation de

J'ai déjà dit ce que la France doit à ceux qui l'ont fourvoyée de la ligne politique que lui avaient tracée les siècles chrétiens; ce qu'elle doit aux légistes qui ont immolé ses libertés religieuses et nationales au gouvernementalisme royal; et je suis heureux de voir que plusieurs de ses

---

plus, et très-éclatante, en Allemagne. — Les absurdités idéalistes des premiers disciples de Kant étaient sans danger pour la société, parce qu'un très-petit nombre d'hommes étaient en état de les comprendre; mais quand de ces absurdités l'impitoyable esprit de la logique a eu tiré des conséquences pratiques d'un sensualisme ignoble, oh! alors elles sont devenues vulgaires, elles sont tombées dans le domaine des idées communes, et la foule, qui embrasse toujours les opinions qui flattent ses grossiers instincts, a embrassé celles-ci avec passion.

« Il en est résulté cet événement d'une portée incalculable, qu'une grande partie de la société allemande, société d'ailleurs, comme on sait, amoureuse à l'excès de doctrines, de théories, de chimères, est insensiblement devenue matérialiste en politique comme en philosophie; et ce matérialisme politique, par une pente trop facile à descendre, l'a bientôt conduite où nous la voyons aujourd'hui, au jacobisme et au communisme.

« Ce n'est pas tout. Ce n'est pas seulement sur la terre allemande proprement dite que ces funestes germes ont produit leurs fruits : l'esprit allemand a franchi les frontières de l'Allemagne, et il est allé porter chez des races inférieures en civilisation et en lumières, qui entourent le sol germanique, le levain de désorganisation et de mort qu'il avait couvé. »

nobles publicistes réduisent enfin à leur juste valeur les principes politiques des deux

« . . . . . ministres immortels,
« Près du trône élevés, de l'ombre des autels (1). »

Et l'Angleterre, qu'a-t-elle gagné à se faire le centre de l'opposition au christianisme universel? Qu'a-t-elle gagné à précipiter ses populations et une partie de nos populations continentales dans cette carrière de l'industrialisme, semée de tant de misères morales et matérielles, et au bout de laquelle apparaissent des catastrophes sociales dont l'impuissance et les suites font trembler l'observateur le plus calme?

A la vue de la profondeur de nos plaies, et, ce qui est plus terrible encore, de l'antipathie du grand nombre pour le remède, devons-nous perdre courage et désespérer du salut de l'Europe? Non, certes. Laissons le désespoir aux *habitants du royaume des enfers*, comme nous le disent les saints livres, et rappelons-nous que les nations chrétiennes, toujours *guérissables*, ne périssent que lorsqu'elles s'obstinent à périr (2). Si les symptômes de mort nous pressent de toutes

(1) Voy., entre autres, M. G. de la Tour, *Lorraine et France*, etc., p. 29 et suiv.

(2) *Sagesse*, ch. 1, 14.

parts, les symptômes de vie se révèlent aussi avec une grande puissance, et nous donnent lieu d'espérer que, si nous consentons à sortir de notre torpeur, le mal, cette fois encore, ne servira qu'à hâter notre retour au bien.

Le mouvement catholique s'annonce irrésistible en Angleterre : les barrières légales ne le ralentiront pas. Quoique moins apparent peut-être en Allemagne, il n'en est pas moins profond. Pour le rendre décisif et nous rassurer contre l'intervention d'une politique plus redoutable par nos divisions et nos faiblesses que par ses forces réelles (1), que faudrait-il? Il faudrait que le noble représentant de l'Allemagne protestante, renonçant à une politique désastreuse, et s'appuyant sur les populations catholiques qui forment près de la moitié de ses États, ouvrît son âme aux sages, aux nobles et éloquents conseils que

---

(1) « Si la nation (russe) venait à comprendre nos perfides nouveautés et à y prendre goût...; si quelque Pugatscheff d'université venait à se mettre à la tête d'un parti; si une fois le peuple était ébranlé et commençait, au lieu des expéditions asiatiques, une révolution à l'européenne, je n'ai point d'expression pour vous dire ce qu'on pourrait craindre...,

Bella, horrida bella,

Et multo Nevam spumantem sanguine cerno!

(M. de Maistre, *Lettres et opuscules*, t. I, p. 218-71.)

lui adressait naguère le digne successeur de saint François de Sales (1).

Quant à la France, j'ai signalé avec trop de franchise le mal qu'elle nous a fait par ses aberrations, pour être suspect de flatterie ou d'enthousiasme en exprimant la confiance que m'inspirent ses forces vives, trois surtout qui ont moins souffert de l'action énervante du gouvernementalisme : le clergé, l'armée, les femmes. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge des deux premières. Un mot sur la troisième, dont il me paraît qu'on n'apprécie pas assez la puissance.

Partout le christianisme s'est appliqué à faire de la femme la mère des vertus domestiques, fondement de toute vie sociale. Il est clair que notre civilisation ne vit que du travail de ce qu'il nous reste encore de mères chrétiennes. Celles-ci n'ont cessé de nous donner des hommes qui valent généralement mieux que nos institutions et nos idées.

Mais, en France, le rôle des femmes a été plus étendu; et, chose bien digne de remarque, le génie national de l'universalité, le dévouement aux grandes choses, s'y est réfugié dans le sexe faible, à mesure qu'il se retirait du sexe fort.

---

(1) Voy. *Lettre à S. M. le roi de Prusse*, par Mgr l'évêque d'Annecy. (Paris, 1848.)

Au moment où la chevalerie française, établie *pour la protection des faibles et le redressement des torts en tous lieux*, ne figurait plus que dans les romans; alors que les aînés de la grande nation, mettant au service du bon plaisir du prince, les uns leur épée, les autres leur parole, leur plume, l'honneur même et la vertu de leurs femmes, de leurs filles, ruinaient au dedans et au dehors la vie morale de la France, un saint prêtre fondait la chevalerie de la charité parfaite, qui, en consacrant au service de toutes les faiblesses, au soulagement de toutes les misères, des légions de femmes admirables, devait perpétuer en France et dans l'univers chrétien la tradition des vertus héroïques.

Depuis les fondations de saint Vincent de Paul jusqu'à l'établissement actuel des *Petites sœurs des pauvres*, que d'institutions de ce genre fondées en France, et de là répandues au loin.

Au moment où j'écris ces lignes, les journaux annoncent la mort de la vénérable mère Javouhey, fondatrice de la communauté de Saint-Joseph de Cluny, et dont M. de Chateaubriand disait : « Cette femme est un grand homme! »

Quel grand homme, en effet, que cette fille d'un simple cultivateur bourguignon, qui, avec les seules ressources d'une foi et d'une charité héroïques, fonde cent vingt-cinq établissements,

dont quatre-vingt-trois en France, et quarante-deux en Afrique, aux Antilles, dans l'Asie méridionale, dans l'Océanie! Quel grand homme que cette religieuse qui, *allant aussi paisiblement d'un pôle à l'autre que de sa cellule à la chapelle*, donnait des leçons de labourage aux peuplades indiennes, leur bâtissait des écoles; de là se transportait au milieu des noirs de l'Afrique, leur procurait, entre autres moyens de réhabilitation, des prêtres de leur couleur, etc., etc.

A la vue de tant de femmes « grands hommes » qui, non contentes de combattre de mille manières la barbarie en Europe, vont l'attaquer aux extrémités du monde, on ne peut se refuser à cette conviction : Si malade que soit la France, elle ne peut ni périr, ni faillir à sa haute mission dans l'œuvre de la restauration universelle.

On a dit : « Le maître futur de la France fume probablement son cigare dans un corps de garde. » J'inclinerais plutôt à croire que, dans le pays de Jeanne d'Arc, le héros qui contribuera le plus à faire triompher le génie national des tristes inspirations d'outre-Rhin et d'outre-Manche, ce sera une de ces petites filles à qui une mère chrétienne inspire un grand amour de Dieu et de la sainte Vierge.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE I.

DES FONDEMENTS DE LA SCIENCE.

Pages.

CHAP. I. Ce qu'il faut entendre par la science sociale. . . 1

CHAP. II. Du principe commun de nos erreurs sociales. — Système des niveleurs éclectiques. 7

CHAP. III. Système des niveleurs radicaux et des niveleurs consommés. 14

CHAP. IV. Comment la nature de l'homme renverse l'homme de la nature 26

CHAP. V. A qui appartient de droit la première place dans la société et dans l'enseignement de la science sociale 36

CHAP. VI. Réponse à une nouvelle difficulté, et nouvelles observations sur les enfants de tout âge. 48

CHAP. VII. Que sommes-nous? Que devons-nous à la société ? 57

CHAP. VIII. Définition de la société humaine. 67

CHAP. IX. Que la société humaine n'est pas la société. — Plan de celle-ci. 78

LIVRE II.

DE L'INFLUENCE SOCIALE DE LA RELIGION.

CHAP. I. Telle la religion, tels les hommes. 89

Page s.

CHAP. II. Absolutisme et effets contraires du christianisme sur les âmes. — Combien il a exalté le moi... 98

CHAP. III. Si le christianisme a rapetissé les âmes. — Parallèle de deux classes de héros..... 108

CHAP. IV. Comment le christianisme nous a rendus si difficiles à gouverner..... 121

CHAP. V. S'il y a jamais eu sous le soleil une société civile. — Où ont abouti nos tentatives en ce genre... 130

CHAP. VI. Comment l'Église catholique entend et explique la devise : Fraternité, égalité, liberté, et comment on l'applique hors de son sein..... 141

CHAP. VII. Principes catholiques sur la liberté. — Résultats des principes contraires..... 157

CHAP. VIII. Réponse à la grande objection. — Angleterre..... 169

CHAP. IX. Ce qui a préservé jusqu'ici l'Amérique du Nord. — Dangers qui la menacent..... 183

CHAP. X. Injustice et danger des préventions contre le sacerdoce catholique..... 199

LIVRE III.

DE L'INFLUENCE SOCIALE DE LA POLITIQUE.

CHAP. I. Principes de la raison chrétienne sur l'origine et la mission du pouvoir politique..... 215

CHAP. II. Ce que le pouvoir souverain ne doit pas faire. 228

CHAP. III. Du respect dû aux nationalités..... 240

CHAP. IV. Où nous a conduits le mépris général des prérogatives de la nationalité..... 251

CHAP. V. Des modifications nécessaires dans l'exercice du pouvoir politique. — Coup d'œil sur l'origine et les suites des déviations..... 261

CHAP. VI. Comment on peut rétablir le respect du pouvoir et des lois..... 275

CHAP. VII. Des trois formes politiques dominantes. — Monarchie française..... 284

Pages.
CHAP. VIII. Ce qui a perdu la monarchie en France... 295
CHAP. IX. Aristocratie anglaise. — Secret de sa puissance; usage qu'elle en a fait..... 306
CHAP. X. Démocratie américaine. — Solidité de ses bases et faiblesse de son organisation..... 326
CHAP. XI. Résultat des études précédentes. — Solution du grand problème politique..... 345

LIVRE IV.

INFLUENCE SOCIALE DE L'INDUSTRIE.
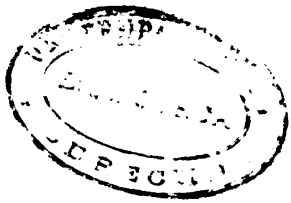
CHAP. I. Données du christianisme en matière industrielle et économique..... 361
CHAP. II. Manière de ramener le peuple à l'église et de lui faire goûter le saint repos du dimanche..... 372
CHAP. III. Désordre immense en matière économique, favorisé par la politique moderne..... 385
CHAP. IV. Destruction de la famille..... 398
CHAP. V. Du remède et des moyens de l'appliquer.... 413
RÉSUMÉ..... 429